

Les grands crimes de l'histoire -2-

Pierre Bellemare

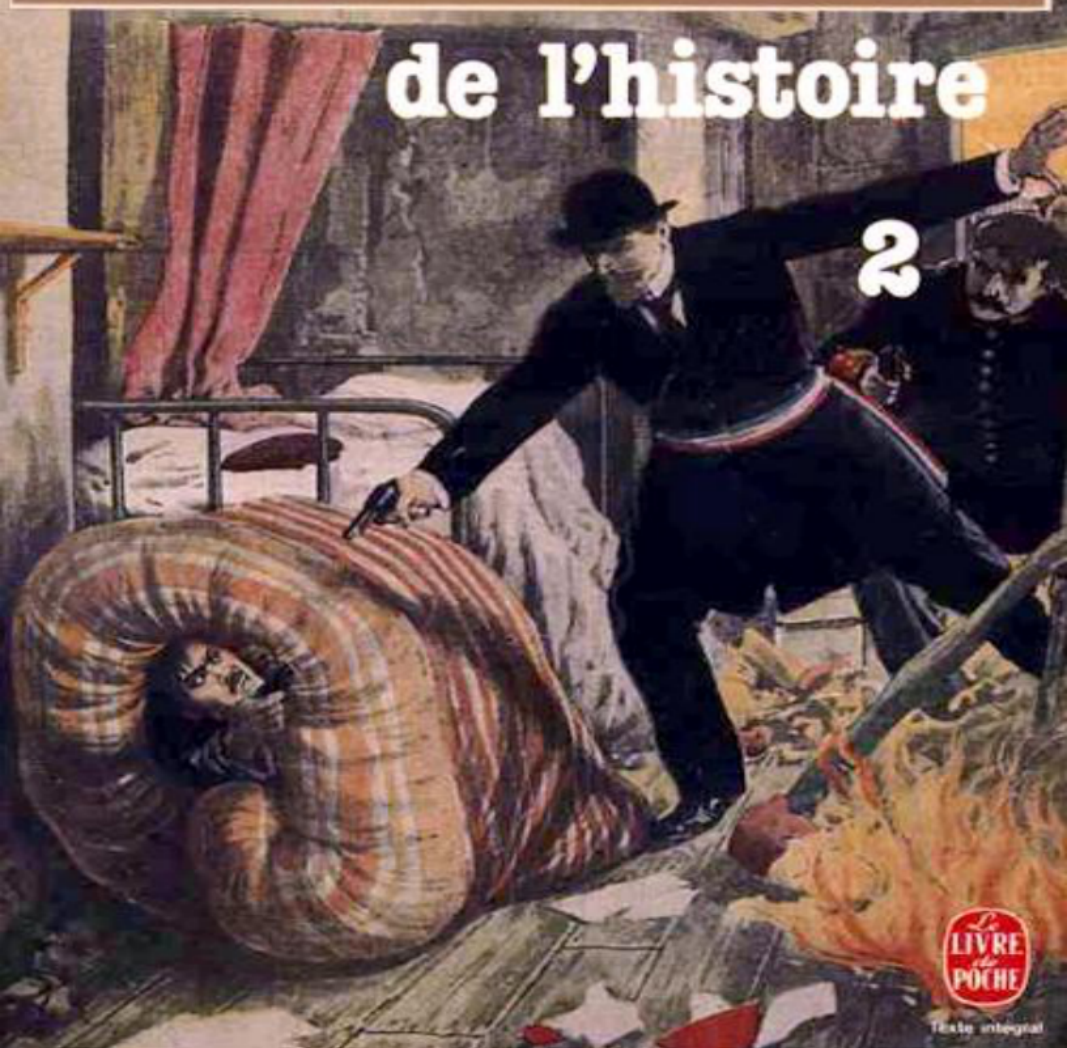
VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

PIERRE BELLEMARE
JEAN-FRANÇOIS NAHMIAS

Les grands crimes de l'histoire

2



Le
LIVRE
de
POCHE

Tout le roman

PIERRE BELLEMARE
JEAN-FRANÇOIS NAHMIA

Les Grands Crimes de l'histoire

Tome 2

Édition n° 1

1984.

Edition papier :

LIBRAIRIE GÉNÉRALE FRANÇAISE - 6, rue Pierre-Sarrazin - 75006 Paris.

Imprimé en France par BRODARD ET TAUPIN

58, rue Jean Bleuzen - Vanves - Usine de La Flèche.

ISBN : 2-253-03978-0

Réalisation numérique : Escolabs, juin 2013

Présentation

L'affaire Petiot, Landru, Raspoutine, la bande à Bonnot, le train Glasgow-Londres...

C'est à un extraordinaire voyage dans l'histoire criminelle que nous convient Pierre Bellemare et Jean-François Nahmias. Voici, racontées à la Bellemare, quinze des plus grandes affaires criminelles de tous les temps.

Leurs noms, leurs héros sont connus, mais tout le talent du plus populaire conteur français est de donner au lecteur l'impression qu'il les découvre pour la première fois.

Les Grands Crimes de l'histoire, 2 : des histoires haletantes comme des récits policiers, dont les héros inoubliables sont les plus étonnants criminels que la Terre ait portés.

1. L'AFFAIRE PETIOT

Paris, 11 mars 1944. Depuis deux jours déjà, les habitants de la rue Le Sueur, une artère résidentielle près de l'Etoile, sont incommodés par une fumée nauséabonde. Elle s'échappe du 21, un hôtel particulier longtemps abandonné et qui a été acheté récemment.

Deux agents à bicyclette arrivent peu après pour ce qu'ils pensent être un banal feu de cheminée. Devant l'hôtel, ils trouvent porte close. Heureusement, la concierge de l'immeuble d'en face traverse la rue :

– Je connais le propriétaire du 21. Il m'avait confié sa clef mais il me l'a reprise. C'est un docteur, le docteur Petiot. Il habite 66, rue Caumartin. Il m'a laissé son numéro de téléphone : Pigalle 77-11.

L'un des agents va téléphoner de la loge. Il obtient Mme Petiot, puis le docteur.

– Que se passe-t-il ?

– Il y a un feu de cheminée chez vous, rue Le Sueur.

– Est-ce que vous êtes déjà entrés ?

– Pas encore.

– Alors attendez-moi. J'arrive avec les clefs.

Mais le docteur tarde et la fumée ne cesse pas. Les agents se décident à appeler les pompiers. Ces derniers s'introduisent dans la maison à l'aide d'une échelle, en brisant une vitre. Les policiers les suivent. Quand ils ressortent, ils sont blêmes. L'un des agents bredouille en se précipitant vers le téléphone de la concierge :

– La cave, la cave ! Pleine de cadavres qui brûlent dans la chaudière !

Ce qu'ils viennent de découvrir dans l'hôtel particulier est en effet insoutenable : un bras sort de la gueule de l'une des chaudières ; tout autour, le sol est jonché de débris humains. Mais ce n'est pas tout : un peu plus loin, dans un débarras, une ancienne fosse d'aisances contient des restes qui baignent dans un magma de chaux vive ; au-dessus, une poulie avec une corde et un crochet ; dans une autre partie du bâtiment, une curieuse pièce triangulaire sans fenêtre, fermant de l'extérieur, avec dans l'un des murs un viseur optique.

En attendant l'arrivée de la Police judiciaire, les agents montent la garde devant le 21, rue Le Sueur. C'est alors que survient un homme à bicyclette. Il est de taille moyenne, mais son visage est de ceux qui frappent : un front immense encadré de cheveux noirs, des traits extrêmement mobiles et expressifs ; et surtout, un regard d'une intensité peu commune qui a quelque chose de gênant ou de magnétique. Il va directement vers les agents :

– Je suis le frère du docteur Petiot. Je peux entrer ?

Les policiers le laissent passer. Il pénètre dans le bâtiment, découvre l'abominable spectacle sans surprise ni émotion apparente. En ressortant, il baisse la voix :

– Vous êtes de bons Français ?

Les agents acquiescent.

– Ce sont des cadavres de Boches et de traîtres. Avez-vous prévenu la P.J.

?

– Oui.

– Alors, le temps presse. Il faut que je disparaisse. Je suis le chef d'un mouvement de Résistance. La vie de nombreux patriotes est en jeu.

Les agents n'ont pas une seconde d'hésitation. « Filez vite ! »

Le cycliste fait un petit salut et disparaît... Si les policiers avaient eu la curiosité de lui demander ses papiers, ils auraient découvert qu'il s'agissait du docteur Petiot lui-même et non de son frère. Leur attitude semble inconcevable, et pourtant, en ce printemps 1944, elle peut s'expliquer. C'est l'époque des règlements de comptes. Chacun sait bien qu'il s'en commet dans l'ombre et, s'il s'agissait dans le cas présent d'exécutions dues à la Résistance, le mieux n'était-il pas de fermer les yeux ?

Toujours est-il que les deux braves agents viennent, par sentiment patriotique, de commettre une lourde erreur. Mais pouvaient-ils savoir que le hasard les avait mis, ce 11 mars 1944, en présence d'un des plus grands criminels de tous les temps ?...

En fait, le chemin qui aboutit au charnier de la rue Le Sueur est à la fois complexe et déroutant, comme la vie elle-même du sinistre héros de cette histoire.

Marcel Petiot naît à Auxerre le 17 janvier 1897. Son père est fonctionnaire aux P.T.T. Sa mère n'exerce pas de profession. Le milieu, quoique modeste, est loin d'être médiocre sur le plan culturel puisque l'un des oncles de Marcel est professeur de philosophie. On a prétendu que, tout enfant, il s'était montré cruel avec les animaux, mais la chose n'a pas été prouvée. Quoi qu'il en soit, il est en avance dans ses études. A sept ans, il a le niveau scolaire d'un enfant de dix. Sa personnalité est étrange dès le début, voire inquiétante. Il est incontestablement pervers : tout jeune, il fait circuler dans sa classe des images pornographiques ; un jour, il tire même un coup de revolver pendant un cours d'histoire.

Le jeune Marcel, qui perd sa mère à quinze ans, est renvoyé de plusieurs établissements successifs en raison de son épouvantable conduite. Cela ne l'empêche pas d'être toujours aussi bon élève. En 1915, il passe son baccalauréat à Paris. Il a dix-huit ans.

Aussitôt, il s'engage comme volontaire. Il est incorporé au 89^e régiment d'infanterie et monte au front. En mai 1917, il est blessé au pied gauche. Soigné, il est peu après réformé définitivement, mais pas en raison de sa blessure, pour « déficience mentale ».

Etonnant diagnostic. En tout cas, il est faux. Si les médecins militaires ont découvert que quelque chose n'allait pas dans le cerveau de Petiot, ce ne sont pas ses facultés intellectuelles. Il reprend en effet ses études, s'inscrit en médecine et obtient, en décembre 1921, son doctorat avec la mention « très

bien ».

Au début de 1922, il s'installe dans son pays natal, à Villeneuve-sur-Yonne, un bourg de 4200 habitants. Rapidement, il conquiert une nombreuse clientèle aux dépens de ses confrères. C'est sans doute parce qu'il est excellent médecin, mais aussi à cause de sa personnalité elle-même. Il y a quelque chose en lui qui subjugue, qui force à le croire quand il vous dit qu'il va vous guérir. Il semble même avoir des dons de voyant ; il donne en effet à des patients qu'il n'a jamais vus des détails étrangement précis sur leur passé ou leur état d'âme. Ceux-ci ne peuvent évidemment pas savoir qu'il a installé un micro dans la salle d'attente et qu'il entend ainsi les conversations. Une bien curieuse initiative, d'autant moins nécessaire qu'il est bon médecin. Mais le docteur Petiot est effectivement un curieux personnage qui mêle en lui les côtés les plus contradictoires.

Ce praticien doué et aimé de ses malades est un voleur. Il est kleptomane, au sens pathologique du terme. Il ne peut s'empêcher de rafler tout ce qu'il voit. Il a les poches encombrées de petites cuillers ; il va vendre à son profit des objets sans valeur appartenant à la maison meublée qu'il a louée.

Mais il y a plus grave. Il a une liaison avec sa bonne, une certaine Louisette, âgée de vingt-quatre ans. Louisette devient enceinte et, à partir de ce moment, on ne la voit plus. Evidemment, on jase à Villeneuve-sur-Yonne. Petiot traite ces racontars par le mépris :

« Elle est montée à Paris. C'est son droit, non ?... »

En juin 1927, le docteur Petiot se marie. Une union réussie à tout point de vue. L'épousée, Georgette Leblais, est jolie, douce et riche. Ses parents tiennent un restaurant rue de Bourgogne, à Paris, fréquenté par les parlementaires du Palais-Bourbon tout proche.

Est-ce cette clientèle qui en donne l'idée à Petiot ? Toujours est-il qu'il est soudain saisi par le virus de la politique. Et, tout comme en médecine, il y réussit brillamment. Il a en effet les qualités requises : il est intelligent et même retors ; il est brillant orateur et il a en plus cet ascendant quasi magnétique qui fascine les foules. D'idées, il est résolument progressiste. Aux élections municipales, il prend la tête d'une « liste des Républicains de gauche » et il est élu maire de Villeneuve-sur-Yonne à une confortable majorité. Au conseil municipal, il se comporte en chef incontesté, presque en dictateur. Il prend ses décisions sans consulter personne.

Cette ascension sociale ne le fait pourtant pas renoncer à ses petits travers. Il vole toujours autant et toujours par pure manie. Le goût des images et des propos grivois, qu'il a depuis l'enfance, ne l'a pas quitté. Et il y a toujours à Villeneuve-sur-Yonne des événements étranges ou inquiétants.

Le jour de Noël 1929, une grande croix est arrachée près du cimetière. La rumeur publique accuse Petiot, l'athée, le pourfendeur de curés. Il ne dément pas. Beaucoup plus grave, en 1930, une femme est assassinée dans des conditions sauvages. Un témoin affirme avoir vu le docteur avec elle juste avant le meurtre.

C'est l'un des patients de Petiot, qui le soigne pour des rhumatismes. Il meurt d'un arrêt du cœur juste après une piqûre calmante que lui fait le médecin. Marcel Petiot n'est pourtant pas inquiet. Les gendarmes ont évidemment des soupçons. Mais il s'agit du maire et pas de n'importe quel maire : il impressionne, il en impose à tout le monde. Pour agir, il faudrait des preuves. Et il n'y a pas de preuve.

Petiot a quand même des ennuis peu après, pour un enfantillage. Il a été voler deux bidons d'huile de graissage à la gare. La compagnie P.L.M. le poursuit. L'affaire vient sur le plan judiciaire ; il est condamné et déchu de ses fonctions de maire.

Il en faut davantage pour l'abattre. Loin de renoncer à la carrière politique, il se fait élire conseiller général en octobre 1931. Mais encore une fois, il gâche tout pour une bêtise. Il trafique son compteur pour frauder l'E.D.F. De nouveau poursuivi, il est révoqué de son mandat.

Cette fois, il n'insiste pas. Il se rend compte que Villeneuve-sur-Yonne ne lui vaut rien. Il va chercher fortune à Paris. Il s'installe, avec sa femme Georgette et son fils Gerhardt, 66, rue Caumartin, près de la gare Saint-Lazare. Et il réussit instantanément.

Pour cela, il n'hésite pas à employer des moyens peu orthodoxes. Il fait une publicité tapageuse dans le quartier en distribuant lui-même des prospectus dans les boîtes aux lettres. C'est un charabia plus ou moins médical qui relève du charlatanisme, mais qui a un impact certain sur une clientèle très populaire. Le docteur Petiot se prétend en particulier spécialiste dans la désintoxication de drogués.

Le même scénario recommence. Les patients affluent. Le cabinet ne désemplit pas. Quant à lui, il est d'un dévouement admirable, disponible à toute heure et par tout temps. Il soigne gratuitement les pauvres. Il se dépense sans compter pour les prostituées de Saint-Lazare et les drogués, nombreux dans ce quartier mal fréquenté.

Sa kleptomanie ne l'abandonne pas pour autant. En avril 1936, il est arrêté en flagrant délit pour avoir volé un livre à l'étalage de la librairie Gibert, dans le Quartier latin. Conduit au poste, il tient des propos tellement violents qu'on appelle un psychiatre. Celui-ci demande l'internement d'office : « Accès dépressif, déséquilibre, délire d'invention. Le sujet prétend avoir découvert le mouvement perpétuel et une pompe à matières fécales. Etais en état de démence au moment de l'action. Doit être tenu pour irresponsable. »

Petiot est interné pendant un mois à la clinique du docteur Delmas, à Ivry. Il proteste comme un beau diable de sa santé mentale. Il exige d'être examiné par des sommités médicales.

Et l'examen a lieu. Il est pratiqué par les docteurs Claude, Génil-Perrin et Laignel-Lavastine. Leurs conclusions sont évidemment d'un intérêt décisif compte tenu de la suite des événements. « Individu intelligent, de volonté forte, nettement pervers et amoral, exempt de troubles mentaux, grand illusionniste, très persuasif. Les anomalies psychiques que l'on peut relever

chez lui ne sont pas de nature à atténuer la responsabilité pénale. »

Les médecins découvrent d'autres caractéristiques étonnantes chez le patient, notamment une insensibilité anormale à la douleur physique, détail qui ne sera pas sans importance.

L'incident de la librairie Gibert reste une parenthèse dans la vie de Petiot. Son existence reprend comme avant. Sur le plan privé, il n'y a rien de spécial. Il est bon père, bon époux, il ne boit pas, il ne fume pas ; il emmène souvent sa femme et son fils au théâtre et au cinéma.

Sur le plan professionnel, c'est toujours la même réussite, même si sa clientèle est assez particulière. Il soigne surtout des drogués. En 1938, il en a jusqu'à quatre-vingt-quinze en même temps. Pour cette raison, la police le surveille de près, mais ne découvre rien de concluant. Ses activités, en tout cas, paient bien, puisque Petiot déclare 500.000 francs de revenus pour 1938, une somme rondelette.

La guerre arrive. En juin 1940, Marcel Petiot est l'un des rares Parisiens à ne pas se jeter sur les routes de l'exode. Il reste dans la capitale et continue à exercer comme si de rien n'était. La police le surveille de plus près encore. Car, outre ses contacts avec le milieu de la drogue, il y a maintenant l'aspect politique : Petiot, homme de gauche, déteste les Allemands et il ne se gêne pas pour le dire, au mépris de toute prudence.

Le 30 mai 1941, il fait un achat important. Il acquiert pour 495.000 francs un hôtel particulier 21, rue Le Sueur. La maison, inoccupée depuis dix ans, appartenait à un prince tchécoslovaque.

Pourquoi cette initiative dont il ne parle à sa femme et à son fils qu'après coup ? Plusieurs raisons peuvent être avancées. D'abord, c'est incontestablement une bonne affaire. L'époque troublée permet de telles aubaines et Petiot n'était pas homme à les laisser passer. Ensuite, il compte certainement s'en servir comme entrepôt. Il a la manie d'acheter des objets. Il hante les salles de vente et en rapporte un bric-à-brac pour lequel le 66, rue Caumartin était trop exigü. Enfin, il songe peut-être à changer de quartier. Un médecin arrivé se doit d'exercer dans le XVI^e arrondissement. Après la guerre, il pourra ainsi entamer une nouvelle carrière.

Mais est-ce bien la raison de son achat ? Il entreprend en effet d'étonnantes travaux. Une entreprise de maçonnerie de banlieue est chargée de surélever le mur mitoyen. Il fait installer au rez-de-chaussée un petit cabinet médical et, tout à côté, une étrange pièce triangulaire, sans fenêtre et insonorisée, dont l'un des murs est percé par un viseur optique. Le reste, les immenses pièces de cet hôtel particulier de trois cent trente-deux mètres carrés de surface, il ne s'en occupe pas, il le laisse à l'abandon comme si cela ne devait servir à rien...

Premier janvier 1942. Une nouvelle année de guerre commence. Dans Paris occupé, soumis au couvre-feu et à des restrictions de plus en plus impitoyables, la mort rôde. Et pas seulement à cause des uniformes *feldgrau* qu'on voit partout. Elle est dans l'ombre, elle est le fait de ces hommes en civil qui surgissent quand on les attend le moins et dont on ne revoit jamais ceux

qu'ils emmènent. Les gens ont peur à Paris, au début de cette année 1942. Certains ont plus peur que d'autres, ils sont même prêts à prendre tous les risques pour se mettre à l'abri. Et le pire, c'est qu'ils ont raison.

Joachim Guschinow habite au 69 de la rue Caumartin. Sa boutique de fourrures est frappée de l'étoile de David et de l'inscription « Magasin juif ». Il est né avec le siècle en Pologne, il y a quarante-deux ans. Joachim Guschinow a épousé une Française, une non-juive. Elle ne risque rien. Mais lui, s'il pouvait s'en aller quelque temps et rentrer après la guerre... Seulement, à qui parler ? La moindre imprudence et c'en est fini.

C'est alors qu'il a l'idée de se confier à son médecin, le docteur Petiot qui habite en face, au 66. L'homme lui a toujours inspiré confiance et puis il y a le secret professionnel...

Un jour de la fin décembre 1941, Joachim Guschinow se jette à l'eau et, à sa grande joie, Petiot se révèle l'homme de la situation.

« Partir ? Mais bien sûr. Je connais une filière... Que diriez-vous de l'Argentine ? Evidemment, il y a des frais. 75.000 francs. Pas pour moi, pour les intermédiaires... »

Et le docteur continue... Il se charge de tout : les faux papiers, les piqûres des vaccins exigés en Argentine. Il conseille au fourreur d'emporter le maximum d'argent sur lui, en billets, en or et en bijoux. Il en aura besoin pour vivre là-bas, mettre sur pied un petit commerce, le temps que la guerre se termine... Et Petiot, qui ne laisse décidément aucun détail de côté, lui conseille même de se badigeonner le visage avec un produit de bronzage et de mettre des lunettes noires pour avoir l'air sud-américain.

Mme Guschinow ne partage pas l'enthousiasme de son mari. Elle a peur. Elle essaie de le dissuader. Mais il ne l'écoute pas. Le 2 janvier, Joachim part avec deux valises contenant deux millions en diamants et en perles. Il a rendez-vous avec Petiot à l'angle de l'avenue de la Grande-Armée et de la rue Pergolèse, dans le quartier de l'Etoile...

L'année 1942 est déjà bien entamée lorsque deux personnages font leur apparition dans la faune louche qui hante les bars et les restaurants parisiens. On y trouve de tout à l'époque : des trafiquants du marché noir, des souteneurs, des mauvais garçons, des agents de la Gestapo, français et allemands, des gens traqués en quête d'une solution miraculeuse à leur problème.

Les deux personnages en question sont ternes au possible. Pintard dit Francinet est un ancien chanteur de café-concert qui a tenu des rôles d'agent de police dans des films muets. Cinquante-cinq ans, toujours à l'affût des conversations, il a l'art de ne pas attirer l'attention. Raoul Fourier, soixante ans, est posticheur. Une profession qui le rend intéressant à beaucoup, vu les circonstances...

C'est devant un verre qu'a lieu le premier contact. L'un et l'autre ont l'œil pour repérer le client à son air furtif, à sa contenance mal assurée. La conversation s'engage. On parle de voyage et Pintard ou Fourier finit par

répondre à la question prononcée à voix basse :

« Une filière ? Oui, j'en connais une... »

Ensuite, un nom, ou plutôt un prénom est murmuré : le docteur Eugène. Un premier rendez-vous est pris...

Eryane Kahan, quarante-huit ans, une Roumaine d'origine juive, est l'une des premières à rencontrer les deux hommes. Elle a beaucoup d'allure et de charme. Elle a beaucoup de cœur aussi. Dans un premier temps, elle souhaitait s'expatrier elle-même, mais lorsqu'elle apprend que le docteur Eugène est à la tête d'un réseau d'évasion, elle décide d'en faire profiter ses nombreux amis juifs. Et c'est elle qui va fournir au docteur la majeure partie de ses clients.

Pendant toute l'année 1942 et une partie de 1943, ils se succèdent dans ce jeu de piste fait de rendez-vous mystérieux, qui aboutit au dernier rendez-vous avec le docteur, avec l'argent du passage et une valise remplie d'or ou de bijoux. Ils partent seuls ou en couple. Ils s'appellent : Wolff, Basch, Stevens, Anspach, Braunberger, Kneller...

Mais d'autres proies plus inattendues ne vont pas tarder à mordre à l'hameçon du docteur Eugène, c'est-à-dire le tandem Pintard-Fourrier. Des personnages qui nous replongent tout droit dans ce que fut le cauchemar de l'Occupation.

Adrien Estebeteguy, dit “ le Basque ”, dit “ Main Froide ”, exerçait avant-guerre l'honorable profession de tueur à gages. Lors de la défaite de 1940, il est en prison à Fresnes. Il fait partie des vingt-huit détenus qu'Henri Lafont libère en juillet 1940 contre l'engagement de former le noyau de la Gestapo française. L'équipe s'installe 93, rue Lauriston, une adresse vite célèbre.

Le Basque est chargé de la récupération des biens juifs. Il s'acquitte de sa tâche avec beaucoup de zèle, d'autant qu'il a droit à vingt pour cent des prises. Mais on ne chasse pas le naturel aussi facilement que cela. Lorsqu'on tient le haut du pavé, lorsque la carte de la police allemande vous donne tous les droits, il est tentant d'en profiter. Estebeteguy commence à voler des bourgeois non juifs qui ont bien trop peur pour porter plainte.

En décembre 1942, il réalise un gros coup en Dordogne avec son homme de main favori, Joseph Réocreux, dit “ Jo le Boxeur ”. Mais cette fois, il est allé trop loin. L'affaire est parvenue aux oreilles de Lafont et il sait ce qui l'attend. Un autre membre de l'équipe de la rue Lauriston a été liquidé pour une affaire semblable. Il devient urgent de changer d'air.

Au début de 1943, Jo le Boxeur vient trouver Adrien le Basque. Il semble très excité :

– Je crois que j'ai ce qu'il nous faut. J'ai rencontré un gars dans un bar. Il est posticheur. Il a une combine. Si ça t'intéresse, on a rendez-vous avec un autre gars.

– Qui s'appelle comment ?

– Docteur Eugène...

Adrien et Jo se rendent au rendez-vous dans une brasserie. Le contact est on ne peut plus bref. Un homme de taille moyenne, aux cheveux noirs, au

front immense et au regard intense, surgit. Il chuchote :

« Cent mille francs par personne. Pas plus de deux voyageurs à la fois. C'est d'accord ? »

Estebeteguy est méfiant de nature. Il réplique : « Faut voir... »

Il a en effet un plan. L'un de ses amis est compromis dans une affaire d'un autre genre, mais tout aussi ennuyeuse. C'est un souteneur corse, François Albertini. Adrien le persuade de partir le premier. Dès qu'il sera arrivé à Buenos Aires, il n'aura qu'à écrire.

Albertini est moins méfiant qu'Estebeteguy. Il ne se rend pas compte qu'on lui fait jouer le rôle de cobaye. Il part avec sa protégée préférée, une certaine Lulu.

Le temps passe. Début mars 1943, Pintard fait enfin parvenir au Basque le message tant attendu : « Bien arrivé à Buenos Aires. François. » Personne n'a de doute sur l'authenticité du message et c'est la ruée vers l'Amérique et la liberté. Jo le Boxeur part le premier avec sa compagne, surnommée “ la Poute ”. Dans ses semelles creuses, il emporte deux millions en or et en diamants. Estebeteguy le suit à quelques jours, en compagnie de Joséphine Grippay, dite “ Paulette la Chinoise ”. Un quatrième couple fait aussi le voyage : Joseph Pireschi, dit “ Jo le Marseillais ” avec sa maîtresse Gisèle Rosmy.

Nous sommes à la fin de mars 1943. L'identité des derniers clients du docteur Eugène était assez voyante, à la différence des autres. Et leur disparition ne passe pas inaperçue. Mieux, elle arrive aux oreilles de la Gestapo.

Le docteur Yodkum est responsable du service de la Gestapo allemande chargé de la confiscation des biens juifs. C'est lui qui, dans son bureau de la rue des Saussaies, entend le premier parler d'une filière dirigée par un certain docteur Eugène qui fait sortir de France les juifs et les personnes compromises.

Yodkum décide de tendre un piège à son confrère français. Il va lui envoyer un appât. Il choisit Yvan Dreyfus, interné au camp de Compiègne. C'est un résistant juif alsacien. Pourquoi Yodkum le choisit-il, lui, parmi des milliers et des milliers de prisonniers ? Sans doute parce que Dreyfus, vu sa situation, doit se savoir perdu, et sans doute aussi parce qu'il est immensément riche.

Contre la somme fabuleuse de trois millions cinq cent mille francs, il propose à sa femme de le faire évader du camp... Elle accepte. A-t-elle le choix ? En échange de cette fortune, elle peut revoir son mari pendant vingt-quatre heures. Puis elle l'accompagne au rendez-vous avec Fourier, qui le conduit chez le docteur Eugène. Et là, le piège mis en place par la Gestapo ne fonctionne pas. Le docteur n'est pas arrêté. Pour quelle raison ? Nul ne le sait.

L'affaire n'en reste pas là. La filière Eugène vient à la connaissance d'un autre service de la Gestapo : la section VI, chargée du contre-espionnage et de la lutte contre la Résistance, dirigée par Friedrich Berger. Ce n'est pas Yodkum qui a communiqué l'information à son collègue. Comme dans

beaucoup d'organisations, les services sont plus ou moins rivaux. Berger a découvert la filière par ses propres moyens. Et il décide d'employer exactement le même moyen que le docteur Yodkum : un appât. Il choisit pour cela son homme de confiance, Charles Beretta.

Beretta est, si l'on peut dire, un traître professionnel. Espion allemand engagé dans la Légion étrangère, il a été démasqué et condamné à mort, mais libéré à l'arrivée des Allemands. Depuis, il se spécialise dans les missions d'infiltration.

L'« appât » prend contact avec Fourrier le 21 mai 1943. Il lui fait part de son désir de rallier la France libre. Le posticheur lui accorde un rabais « compte tenu de ses sentiments patriotiques » : pour lui, ce sera seulement cinquante mille francs. Le faux résistant sort alors son revolver et conduit Fourrier rue des Saussaies.

Au siège de la Gestapo allemande, Raoul Fourrier parle tout de suite. Il avoue tout ce qu'il sait, et c'est déjà beaucoup : le docteur Eugène s'appelle Petiot. Il habite 66, rue Caumartin.

La police allemande se précipite à l'adresse indiquée. Petiot est là. Il est arrêté et, une heure plus tard, il se retrouve face à Friedrich Berger, spécialiste de l'interrogatoire des résistants.

Petiot refuse de parler. Les coups commencent à pleuvoir. Il se tait toujours. Ce sont alors les tortures véritables. Elles ne lui arrachent aucune révélation.

A un autre étage de la rue des Saussaies, Yodkum apprend que le docteur Eugène, qui lui a échappé, est interrogé par Berger. Il est furieux et parvient à récupérer le prisonnier. Les tortures recommencent avec d'autres méthodes, mais Petiot tient toujours. Il refuse de dire, en particulier, ce qu'est devenu Yvan Dreyfus. Il faut bien s'en tenir là pour le moment. Le docteur est conduit à Fresnes, dans la cellule 440. Il la partage avec deux authentiques résistants, dont Richard Lhéritier, officier français parachuté de Londres en 1942. Dès le lendemain matin, les Allemands reviennent le chercher.

Cette fois, pour l'interrogatoire, Berger et Yodkum se sont associés. Lorsque le docteur Petiot est ramené dans sa cellule, deux jours plus tard, c'est une loque sanglante : on lui a scié les dents, on lui a écrasé la tête dans un étau, mais il n'a pas parlé. Cet étonnant personnage devait certainement posséder un courage incontestable, mais il a sans doute été aidé aussi par son insensibilité anormale à la douleur qu'avaient décelée les médecins.

Ses deux compagnons de cellule s'empressent auprès de lui. Comment douter qu'il soit un résistant, un héros ?... En phrases hachées, Petiot leur confie qu'il est le chef du réseau « Fly-Tox », chargé de liquider les traîtres. Ses codétenus lui révèlent à leur tour une partie de leurs activités. Petiot va apprendre ainsi beaucoup de choses sur les méthodes, l'organisation, le vocabulaire de la Résistance.

La Gestapo ne lâche pas si facilement sa proie. Petiot est livré au pire des tortionnaires, le spécialiste des cas difficiles : Christian Masuy, un Belge qui

opère au 101 de l'avenue Henri-Martin. C'est le virtuose de la baignoire.

L'interrogatoire dure deux jours et trois nuits sans interruption. Mais lorsque le docteur Petiot est reconduit à Fresnes, il n'a pas parlé. Cette fois, les bourreaux baissent les bras. Il est inutile d'insister. Il ne parlera jamais. On le laisse donc tranquille dans sa cellule. Il y reste huit mois, jusqu'au 13 janvier 1944, jour où Yodkum le fait libérer contre une caution de 100.000 francs.

On ne peut que s'interroger... Est-ce que la Gestapo a l'habitude de relâcher ainsi quelqu'un qui a sauvé des juifs ? Evidemment non. D'autre part, a-t-elle perquisitionné rue Le Sueur ? Cela semble probable, étant donné que Petiot avait les clefs sur lui lorsqu'on l'a arrêté. Alors, qu'a-t-elle découvert là-bas ? Cette libération ressemble fort à un marché. Mais lequel ? Il n'y aura jamais de réponse à toutes ces questions...

Toujours est-il que, pendant la détention de Petiot, il s'est passé des choses. C'est ainsi qu'entre en scène un nouveau personnage : Maurice, le frère de Petiot. Il va jouer dans toute cette histoire un rôle qui ne sera pas clairement élucidé.

Maurice Petiot est loin d'avoir l'envergure de son frère. C'est le cadet, et il a toujours été le second en tout. S'il ressemble physiquement à Marcel, la similitude s'arrête là. Il tient à Auxerre un petit commerce de T.S.F. qui n'a jamais bien marché et qui est en train de couler définitivement.

Le 26 mai 1943, soit cinq jours seulement après l'arrestation de Marcel Petiot, il se rend au 21, rue Le Sueur. Il est le seul avec son frère à avoir la clef. Il a loué un camion de déménagement bâché, avec un chauffeur. Il sort de l'hôtel particulier quarante-sept valises et les fait conduire chez des amis : M. et Mme Neuhausen, qui habitent près d'Auxerre. L'attitude de ces derniers est tout aussi surprenante que celle du frère. Ils ne s'étonnent pas de cet arrivage. Ils ne posent pas de question. Mme Neuhausen choisit seulement quelques pièces qui lui plaisent dans la lingerie de Lulu ou de Paulette la Chinoise...

Dès sa libération, Petiot se rend lui aussi à Auxerre, puis, de là, chez les Neuhausen. Il rentre à Paris début février. Il retourne pour la première fois à l'hôtel de la rue Le Sueur, le 8. Il écrit à son frère de lui envoyer deux cents kilos de chaux vive. Celui-ci lui en expédie quatre cents le 20 février. Pourquoi a-t-il doublé la commande ? Mystère.

Tels sont les événements qui ont précédé la découverte par la police parisienne du charnier de la rue Le Sueur, le samedi 11 mars 1944. Bien entendu, ils ne sont pas encore connus des enquêteurs.

Pour l'instant, la première chose à faire est de poursuivre le sinistre inventaire. Tandis que quatre fossoyeurs du cimetière de Passy sont chargés de la besogne, le chef de brigade Massu, responsable de l'enquête, décide l'arrestation du docteur Petiot. Il n'est pas à son domicile, 66, rue Caumartin, mais on y découvre cinq cents ampoules de morphine et –puisque'il est dit que l'horreur doit dominer désormais cette affaire– trois sexes humains, deux d'hommes et un de femme, naturalisés.

A défaut du principal suspect, la police arrête les comparses : Georgette Petiot, qui affirme n'être au courant de rien, et son beau-frère Maurice, chez qui elle s'était réfugiée à Auxerre. De là, la police remonte aux Neuhausen chez qui sont saisies les quarante-sept valises qui constitueront la plus volumineuse pièce à conviction de toutes les annales judiciaires. Fourrier et Pintard sont arrêtés en même temps.

Dès le 12 mars 1944, les journaux s'emparent de l'affaire et en font leurs gros titres. Il s'agit bien entendu à cette date d'une presse collaborationniste ou directement allemande. Elle fait du docteur Petiot le type même du criminel en relation avec la Résistance.

Le docteur Paul, médecin légiste, termine pendant ce temps l'inventaire des restes de l'hôtel particulier. Tous les ossements retrouvés sont humains. Ils appartenaient à cinq hommes et cinq femmes. Il y a, en outre, dix-neuf scalps. Le tueur est une personne experte en dissection. Mais il n'a été retrouvé trace d'aucun instrument chirurgical.

En attendant, Petiot court toujours. Après son coup d'audace du 11 mars, lorsqu'il est revenu rue Le Sueur à bicyclette en se faisant passer pour son frère, il est allé beaucoup moins loin qu'on ne pensait. Il s'est réfugié à Paris, rue du faubourg Saint-Denis. Il a laissé pousser sa barbe. Il espère une occasion favorable pour s'en sortir. Et les événements vont la lui fournir.

La Libération est proche. Il le sent et il sort de l'ombre, avec sa barbe noire qui le fait ressembler à Landru. Il s'inscrit aux F.F.I. du Xe arrondissement, sous le nom de Valéry. Avec son brassard frappé de la croix de Lorraine, il participe aux combats de rues dans Paris.

C'est l'euphorie de la Libération. C'est aussi le moment de l'épuration. Tout le monde a oublié Petiot. Il sait que c'est l'instant ou jamais d'en profiter et, avec son sens inné des situations, il saisit la balle au bond. Par l'un de ses camarades de combat, il obtient le nom et l'adresse d'un déporté, le docteur Weterwald. Il se rend aussitôt chez sa mère et la persuade de lui confier ses papiers pour le faire libérer. Avec ceux-ci, il se fait engager dans le 1^{er} régiment de marche de Paris, comme Weterwald, alias Valéry dans la Résistance. Il reçoit le grade de lieutenant et demande à être chargé de l'exécution des traîtres. Pour compléter le tout, il adhère au parti communiste.

Cette incroyable audace et ce prodigieux sens de l'improvisation vont-ils le sauver ? Eh bien, non. Car Petiot reste Petiot. Et à côté de ses forces, il conserve ses faiblesses. Le 16 septembre, il reçoit mission de liquider un certain Leurogance, suspecté de collaboration. Petiot dirige le commando. L'homme est abattu. Il y a un coffre-fort chez lui. On le fait sauter pour y trouver des papiers. Il n'en contient pas. On y trouve par contre une collection de timbres, qui sera plus tard estimée à cinq millions, et sept millions en liquide. Comment résister à la tentation lorsqu'on s'est déjà fait voleur pour deux bidons d'huile de graissage et un livre à cent sous ? Les timbres et les millions disparaissent...

Les responsables F.F.I. enquêtent. Le lieutenant Valéry se défend mal. On

fait pourtant semblant de le croire, le temps de vérifier s'il n'y a pas derrière tout cela des choses plus graves.

Le 31 octobre 1944, à dix-neuf heures trente, le lieutenant Valéry est ceinturé par trois hommes à la station de métro Saint-Mandé-Tourelles. Il les entend lui dire :

« Suivez-nous, Petiot !... »

Le docteur Petiot est donc arrêté. Mais l'affaire n'est pas éclaircie pour cela. Au contraire. La vérité va être très difficile à cerner, car, devant la police militaire qui l'a arrêté, Petiot contre-attaque immédiatement. Il faut dire qu'il a en sa faveur un argument de poids : sa détention par la Gestapo pendant huit mois et les effroyables tortures qu'il a subies.

Le docteur prétend aussitôt être un résistant de la première heure. Il a été contacté par un émissaire de Pierre Brossolette qui l'a fait entrer dans le groupe « Arc-en-ciel ». Ensuite, il a fondé son propre réseau, “ Fly-Tox ”, chargé des exécutions. Il donne même des détails.

« Nous avons exécuté soixante-trois personnes et j'ai été présent dans la plupart des cas. Les interrogatoires avaient lieu dans mon hôtel de la rue Le Sueur. Nous procédions à l'exécution soit au revolver, soit à l'aide de mon arme secrète. Les cadavres étaient immédiatement transportés dans la forêt de Marly ou dans les bois de Saint-Cloud. »

On lui demande alors le nom des exécutés. Il ne veut en citer aucun, à part celui d'Yvan Dreyfus qui était, selon lui, « un agent provocateur ».

La police militaire décide de se dessaisir du dossier et, le 1^{er} novembre 1944, le docteur Petiot est remis à la Police judiciaire. Il est incarcéré à la Santé. On l'enferme dans la seule cellule disponible à ce moment, qui est celle des condamnés à mort. Il ne proteste pas.

Les interrogatoires ont maintenant lieu devant le juge d'instruction Goletty. Petiot est assisté de maître Floriot, qui était déjà son avocat de longue date. Il continue à développer sa thèse.

Premièrement, il a toujours fait partie de la Résistance, d'abord au réseau « Arc-en-ciel » puis en tant que chef du réseau “ Fly-Tox ”. Deuxièmement, les cadavres retrouvés rue Le Sueur ne sont pas son fait. Il les a découverts lorsqu'il a été libéré par la Gestapo. Dans ces conditions, il a bien été obligé de les faire disparaître, aidé par des camarades résistants.

« Je les ai sortis un à un de la fosse, explique-t-il. Et j'ai entrepris de les traiter à la chaux vive. Dans le bain où ils se sont mis à tremper, ils ne se décidaient pas à se dissoudre. J'ai dû les déplacer à plusieurs reprises, afin d'obtenir un contact plus intime avec le produit. C'est alors que mes amis ont eu l'idée saugrenue de brûler les chairs rebelles. Comme l'installation de chauffage n'avait pas été utilisée depuis longtemps, le tirage se faisait mal. Il s'ensuivit le feu de cheminée qui alerta les voisins. »

Petiot refuse de donner le nom des résistants qui l'ont aidé car « leur vie serait menacée ».

Le juge Goletty est perplexe. Il pense sans doute que Petiot ment. Mais il

n'en est pas certain. Il faut comprendre qu'à l'époque, même une histoire aussi épouvantable est possible. La France découvre les plaies de quatre années d'occupation. Un peu partout, des charniers sont mis au jour ; un peu partout, des langues se délient et ce qu'elles disent dépasse l'imagination...

Alors, si le docteur Petiot était vraiment un résistant ? La justice a trop tendance à être expéditive ces derniers temps. Il ne peut pas être mauvais de prendre son temps. Le juge se renseigne donc. Le groupe « Arc-en-ciel » a bien existé. Petiot a cité le nom de son chef : Cumuleau, et c'est exact. Seulement Cumuleau a été tué depuis par la Gestapo. Il a dit aussi qu'en faisait partie une certaine Claire. C'est également exact. Elle s'appelle Claire Davinroy, mais elle est actuellement déportée à Ravensbrück et on ne sait pas si elle est vivante. (*En fait, elle reviendra de déportation et dira n'avoir jamais connu Petiot.*) Quant au groupe “ Fly-Tox ”, personne n'en a jamais entendu parler.

Le juge Goletty charge deux responsables de la Résistance de se prononcer sur les activités de Petiot. Ils rendent leurs conclusions le 3 mai 1945 : « Nous écartons formellement l'hypothèse d'une participation, même lointaine, de l'accusé à la Résistance. »

Pour Petiot, c'est un coup terrible. Aux yeux de la justice, il est désormais un criminel de droit commun. Il se rase la barbe et redevient le docteur Petiot. Le lieutenant Valéry a vécu. Dans sa cellule, il fume cigarette sur cigarette, à tel point que ses gardiens le surnomment “ le Mégot ”.

Pourtant, l'instruction n'est pas terminée. Elle se heurte à une difficulté de taille : les preuves matérielles. Aucun des restes de la rue Le Sueur n'a pu être identifié. Même chose pour le contenu des quarante-sept valises. En désespoir de cause, le juge en fait exposer le contenu dans les locaux de la P.J. L'exposition a un grand succès de curiosité morbide, mais aucun résultat. Personne ne reconnaît les vêtements ou les objets personnels d'un proche disparu.

Le 3 janvier 1946, l'enquête doit tout de même être déclarée close. Les onze coïnculpés de Petiot : sa femme, son frère, Pintard, Fourrier, etc., bénéficient d'un non-lieu. Quant à lui, il est accusé de vingt-sept meurtres : quinze juifs et juives, quatre truands et quatre prostituées, trois de ses clientes droguées du cabinet de la rue Caumartin et, enfin, une victime non identifiée.

Sur ces meurtres, Petiot en reconnaît dix-neuf. Les anciens gestapistes et leurs complices qu'il aurait exécutés au nom de la Résistance, et onze des dix-neuf juifs, dont Yvan Dreyfus, qui étaient selon lui des agents allemands. Il nie formellement les huit derniers assassinats, notamment celui de Joachim Guschinow dont il affirme qu'il l'a fait passer en Argentine.

C'est dans ces conditions que s'ouvre son procès, le 18 mars 1946, devant les assises de Paris. On n'avait rien vu de tel depuis le procès Pétain. La curiosité du public est si vive que des billets sont vendus au marché noir.

Petiot fait son entrée, très à l'aise, mieux même, rayonnant. On le sent sûr de lui lorsqu'il promène son regard magnétique sur le public. Il entend sans

doute le subjuguier, comme autrefois il fascinait ses électeurs de Villeneuve-sur-Yonne.

Et c'est vrai. Petiot fascine. Ce front immense qui a abrité tant d'horribles projets et qui cache maintenant tant d'abominables secrets ; ces yeux brillants, étincelants ; cette bouche mobile capable d'exprimer à volonté toutes les mimiques, ne peuvent laisser indifférent.

Il se tient bien droit dans son costume croisé de bonne coupe, sous les éclairs de magnésium de l'objectif des caméras des actualités qui sont admises pour la dernière fois dans un prétoire. Il ne semble nullement gêné par le sinistre entassement qui lui fait face : les quarante-sept valises, pièces à conviction.

Les débats sont dirigés par le président Léser. Petiot est bien entendu défendu par maître Floriot, entouré de trois assistants. Parmi les très nombreux avocats de la partie civile, on distingue surtout maître Véron, grand résistant, qui plaide pour la famille Dreyfus. L'accusation est tenue par l'avocat général Dupin.

Après la longue et pénible lecture de l'acte d'accusation, suivie de l'appel des quatre-vingt-dix témoins, c'est l'interrogatoire de l'accusé, qui ne va pas durer moins de trois jours.

Il est question d'abord de sa jeunesse : son comportement bizarre pendant ses études, et la période de Villeneuve-sur-Yonne. Tout cela n'est guère concluant et Petiot s'en amuse beaucoup. Il démontre d'ailleurs tout son esprit de repartie, sa verve. Cet homme qui est sans nul doute un monstre parvient à faire rire le public et, par moments, à le mettre de son côté. Le président Léser tente, par exemple, de le mettre en difficulté à propos de la disparition de sa bonne Louissette, mais l'accusé s'esclaffe :

– Mon premier assassinat ! Et bien entendu, vous avez un témoin ? Moi, je peux vous dire qu'elle a épousé un confrère et qu'elle se porte fort bien.

Le président poursuit :

– Vous quittez ensuite Villeneuve-sur-Yonne pour vous installer à Paris. Expliquez-nous pourquoi.

Réponse de l'accusé :

– Je n'ai pas besoin de vous faire un dessin. J'avais contre moi tous les tartufes de la contrée...

– A Paris, vous jouissez rapidement d'une grande popularité. Vous êtes d'ailleurs très séduisant.

– Merci !

– Mais vous utilisez des prospectus de médecin marron...

– Je vous remercie de cette réclame, mais je vous prie de réserver votre opinion !

Le reste est à l'avenant pendant des heures. Il faut pourtant en arriver aux choses sérieuses, c'est-à-dire à l'hôtel particulier de la rue Le Sueur. Le président y vient enfin :

– A quoi servait cette pièce triangulaire aux murs énormes ?

– C'est très simple. C'était pour faire un cabinet de radiothérapie, d'où l'épaisseur des murs.

– Et le trou dans le mur ?

– C'était pour faire passer les fils électriques... Allons, tout ce qu'on a raconté sur moi n'est que mensonge et trahison. C'est la presse boche et la presse de la collaboration qui ont colporté ces calomnies.

– Et les cadavres ?

Petiot lève les bras au ciel.

– Je n'y suis pour rien ! Je sors de Fresnes, où la Gestapo m'avait enfermé, et je trouve des cadavres chez moi. Avouez que c'est trop fort, non !

L'échange se poursuit lors de la seconde audience.

– Petiot, si vous avez été résistant, donnez-moi les noms de vos camarades !

– Ah ! Non. Vous seriez capable de passer les menottes à ces hommes qui ont supprimé tant de Boches ! Je ne donnerai pas les noms tant que l'épuration ne sera pas faite, tant que tous les mouchards qui ont prêté serment à Pétain ne seront pas sous les verrous !

Petiot fait allusion aux magistrats qui ont, pratiquement dans leur ensemble, prêté serment au Maréchal. Son insolence est décidément sans limite. Mais depuis quelque temps le public ne suit plus. Il semble se rappeler brusquement à qui il a affaire. Un long murmure outragé monte des bancs...

Maître Véron, avocat de la famille Dreyfus, saisit l'occasion de contre-attaquer. Car il sort des maquis, où il a été un spécialiste des explosifs.

– Si l'accusé a participé à des actions de la Résistance, comme il le prétend, il doit être capable de nous expliquer comment il manipule le plastic.

Pour la première fois, Petiot est pris de court. Il bredouille :

– On ne peut pas traiter un tel sujet à la va-vite...

– Je sais maintenant, ricane maître Véron, que ce “ grand résistant ” n'a jamais vu de plastic et ne sait même pas ce que c'est...

L'accusé sent qu'il est en train de s'enliser. Il perd le contrôle de lui-même. Il apostrophe maître Véron.

– Vous êtes l'avocat des juifs ! Taisez-vous !

Encore une fois le public gronde, tandis que Petiot, en tremblant, se rassied... Peu à peu, le masque tombe. Derrière les effets d'audience du brillant débateur, le monstre est en train de réapparaître. Celui qui prétend avoir sauvé des juifs et non les avoir tués vient d'avouer son antisémitisme. Et ce n'est même pas cela : c'est un désintérêt absolu de tout ce qui est humain. Petiot peut bien essayer encore de parader. Le charme est brisé.

Son interrogatoire continue pendant toute la troisième audience. Il est question précisément des juifs qui sont arrivés un jour rue Le Sueur avec leur valise pleine de linge et de bijoux. Fidèle à son système de défense, l'accusé reconnaît avoir exécuté onze d'entre eux, mais affirme que c'étaient des agents allemands.

Un avocat de la partie civile :

– C'est faux ! Ils se cachaient pour échapper à la Gestapo !

Petiot sourit :

– Bah ! Ils se cachaient comme moi lorsque j'étais jeune marié. Je me mettais sous les draps et je disais à ma femme : Essaie de me trouver !

Il est le seul à sourire... Et il ne sourit plus du tout quand le président Léser lui demande :

– Expliquez-nous pourquoi on a retrouvé dans l'une des valises un pyjama rose d'enfant, marqué aux initiales de la famille Kneller...

Même à propos des anciens gestapistes, les “ Adrien le Basque ”, “ Jo le Boxeur ”, pourtant bien peu faits pour exciter la compassion, Petiot s'attire encore la haine du public...

Lorsque le président lui demande :

– Et les maîtresses de ces quatre hommes, fallait-il les exécuter ? De quoi étaient-elles coupables ?

Il laisse tomber pour toute réplique :

– Que vouliez-vous que j'en fasse ?...

22 mars 1946, quatrième journée du procès de Petiot, une journée qui ne ressemble pas aux autres. Il s'agit en effet d'un transport de justice : la cour, les jurés, les avocats et, bien sûr, l'accusé se rendent rue Le Sueur. Petiot est très maître de lui, plus à l'aise que jamais. Il est chez lui et il semble ravi de faire à tout le monde les honneurs de la maison. Dehors, sous une pluie fine, une foule énorme, difficilement contenue par les agents, hurle : « A mort ! Tuez-le ! »

Ce qui lui inspire cette seule réplique : « Silence à l'audience ! »

Mais pour le reste, la visite de l'hôtel particulier, effectuée dans une improvisation et une bousculade invraisemblables, ne donne rien.

On passe en revue la pièce triangulaire, la cave avec ses chaudières, la fosse naguère remplie de chaux. Tout le monde parle en même temps. On ne s'entend plus. Et l'on finit par se demander si tout cela est bien utile. Petiot, d'ailleurs, le dit tout net au président Léser :

– Si je vous disais que je n'ai jamais tué, je comprendrais votre obstination. Mais je reconnais avoir exécuté plusieurs personnes. Alors, que ce soit ici ou là, qu'est-ce que cela peut bien vous faire ?

Pour une fois, il a parfaitement raison et, après cette perte de temps, le procès reprend son cours normal. La parole est aux témoins. Mme Guschinow, tout en noir et toute tremblante, parle des craintes qu'elle avait et des efforts qu'elle a faits pour détourner son mari de son projet. Puis c'est au tour d'un couple, les Cadorel, dont le récit fait rétrospectivement froid dans le dos. Eux aussi voulaient quitter la France. Ils ont rencontré Petiot qui leur a proposé de les faire passer en Argentine moyennant 90.000 francs. Mais au dernier moment, Mme Cadorel s'est méfiée pour une raison imprévisible : Petiot avait les mains sales. Et un médecin qui a les mains sales, c'est louche.

M. Cadorel s'adresse à l'accusé :

– Vous deviez nous faire des piqûres destinées à nous soustraire aux yeux

du monde. C'étaient vos propres paroles...

On frémit dans le public. A quoi tiennent la vie et la mort ! A un peu de savon. Si Petiot s'était lavé les mains ce jour-là, il y aurait une quarante-huitième valise dans la pile des pièces à conviction...

Le défilé des témoins continue : Mme Dreyfus, très digne, bien que l'accusé traite son mari, héros de la Résistance, d'agent allemand ; Eryane Kahan, la Juive roumaine au grand cœur, dont la crédulité a envoyé à la mort tant de personnes... Maître Floriot s'acharne contre elle en tentant de la faire passer pour une gestapiste. On comprend mal l'obstination de l'avocat : c'est certainement faux et, de toute, manière, ce n'est pas le sujet.

Le sujet, en revanche, c'est la déposition des psychiatres, les docteurs Génil-Perrin, Gourriou et Heuyer. Il est à noter que l'un d'eux, Génil-Perrin, avait déjà examiné Petiot lors de son internement en 1936. Ses conclusions sont sensiblement les mêmes que la première fois...

« Petiot est doué d'une remarquable intelligence, mais c'est un pervers qui a le goût du mal, un simulateur, un être amoral. Il est donc responsable, entièrement responsable. »

Les témoins à décharge paraissent à leur tour. Ce sont des anciens malades du docteur qui viennent dire avec quelle efficacité et avec quel dévouement il les a soignés. Pour certains, il l'a fait gratuitement. Bien sûr, cela ne change rien au fond du problème, mais on écoute tout de même, fasciné. C'est tout le mystère Petiot qui s'exprime dans ces témoignages ; la personnalité déconcertante de cet être chez qui le bien et le mal, la folie et la lucidité, l'intelligence et la bêtise, n'ont cessé de cohabiter.

L'émotion est encore plus grande lorsque paraît à la barre le lieutenant Richard Lhéritier, qui a partagé pendant cinq mois la cellule de Petiot à Fresnes, et qui vient de rentrer de déportation. Il a vu le courage, et même l'héroïsme –le mot n'est pas trop fort–, de cet homme indomptable dont les plus abominables tortionnaires n'ont pu venir à bout. Et cela l'a tellement impressionné qu'il ne peut toujours pas croire qu'il s'agisse d'un criminel :

« Mon opinion est que Petiot n'agissait pas seul. C'est un homme qui faisait de la politique : son parti lui donnait des ordres qu'il exécutait à sa façon. Je crois que le docteur Petiot est très capable de se sacrifier pour une cause. Je l'ai vu à l'œuvre. »

C'est l'heure des plaidoiries. Parmi les neuf de la partie civile, la plus remarquée est celle de maître Véron. L'accusé somnole –ou fait semblant– pour afficher son mépris. Il a tort : chaque mot porte.

« Il est une légende que vous connaissez, celle des naufrageurs : des hommes cruels qui dressaient sur les falaises des feux destinés à attirer les navigateurs en détresse pour leur faire croire que c'était un phare. Et les navigateurs, confiants, se lançaient sur les récifs et ils se perdaient corps et biens, tandis que ceux qui prétendaient les sauver s'enrichissaient de leurs dépouilles. Eh bien, Marcel Petiot c'est cela : le faux sauveteur ! Il attire les gens sous prétexte de les sauver puis il les assassine après avoir abusé de leur

instinct de conservation. Moi, maître Véron, je demande la tête du naufrageur ! »

L'avocat général Dupin, dont le réquisitoire s'étale sur deux audiences, n'en dit pas plus. Il conclut par ces mots :

« J'exprime le vœu que Petiot rejoigne promptement ses victimes. »

4 avril 1946 : dernière journée du procès. C'est la plaidoirie tant attendue de maître Floriot. Elle dure sept heures, dans un silence absolu, bien que le public n'ait jamais été aussi nombreux. C'est un grand moment d'éloquence judiciaire. Le talent de l'avocat est immense. Il met en relief les lacunes du dossier, monte en épingle certaines contradictions des témoins, mais qu'est-ce que cela change ? Même si on s'est trompé sur un détail, même si on attribue à tort telle ou telle victime à l'accusé, il y en a tellement d'autres...

Le président Léser demande à Petiot s'il a quelque chose à ajouter pour sa défense. Ce dernier prend la parole d'un ton emphatique, s'adressant aux jurés :

– Vous êtes des Français. Vous savez que j'ai supprimé des membres de la Gestapo. Vous savez aussi ce qu'il vous reste à faire.

Concrètement, ce qu'il leur reste à faire, c'est de répondre par « oui » ou « non » à cent trente-cinq questions. Il est vingt-deux heures lorsque les sept hommes se retirent ; il est minuit dix lorsqu'ils reviennent. Vu la complexité matérielle de leur tâche, il est évident qu'ils n'ont eu aucune hésitation sur le fond.

C'est « oui » à cent trente-deux des cent trente-cinq questions. Petiot est reconnu coupable de vingt-quatre des vingt-sept meurtres.

Le président Léser annonce : « Petiot, vous êtes condamné à être guillotiné. »

Petiot n'a pas de réaction particulière. Il dormait pendant la délibération et il n'est pas encore bien réveillé...

Le pourvoi en cassation est rejeté le 16 mai 1946. Dans l'attente de la décision du chef de l'Etat provisoire, qui est à cette époque Félix Gouin, on se heurte à un problème matériel inattendu et macabre : il n'y a plus de guillotine. Depuis la Libération, en effet, tous les procès sont politiques et les exécutions ont lieu par fusillade. On finit par en dénicher une dans un entrepôt parisien. Elle est en état de marche.

Petiot a demandé à maître Floriot de le prévenir vingt-quatre heures avant l'exécution. Il le fait le 24 mai. Le recours en grâce est rejeté. Cela n'empêche pas le condamné de dormir à poings fermés, lorsqu'on vient le réveiller, le 25 à l'aube. Le procureur lui pose la main sur l'épaule :

– Debout, c'est l'heure ! Ayez du courage.

Ce à quoi Petiot répond :

– Tu m'emmerdes !

Il fait ses préparatifs avec le plus grand calme. Il refuse de faire la moindre déclaration de dernière minute. On l'emmène déjà lorsqu'il lance ses ultimes paroles :

– Je vous en prie, ne regardez pas, je crains que ce ne soit pas très beau. Je voudrais que vous gardiez de moi un bon souvenir.

2. CASQUE D'OR

le commissaire Deslandes, de la brigade criminelle, entre dans une chambre de l'hôpital Tenon, à Paris. Un homme d'une trentaine d'années, au type méditerranéen prononcé, fine moustache, peau mate, cheveux raides et très bruns, est alité, couvert de pansements. A la vue du visiteur, il a une légère grimace. Le commissaire Deslandes s'assied à son chevet.

– Bonjour, Leca. J'ai des questions à te poser...

Ce n'est pas la première fois que le commissaire Deslandes rencontre Dominique Leca dit “ le Corse ”, souteneur notoire et chef de la redoutable bande de Popincourt qui terrorise Belleville, Montmartre et Ménilmontant. Nous sommes le 9 janvier 1902 et les bandes de jeunes voyous sont en recrudescence en ce début du siècle. Le public, d'ailleurs, n'a pas tardé à leur trouver un nom exotique, venu de la lointaine Amérique : les “ Apaches ”...

Dominique Leca, dit le Corse, a un sourire contraint.

– Fallait pas vous déranger, monsieur le commissaire.

Le commissaire Deslandes prend un ton apitoyé :

– Je suis venu aux nouvelles. Deux balles dans le corps, c'est grave.

Dominique Leca bougonne :

– Ça va très bien, merci.

Le commissaire Deslandes change de ton pour en arriver aux choses sérieuses :

– Bon. Cela t'est arrivé comment ?

– Eh bien, avant-hier, je me promenais rue des Haies quand on m'a tiré dessus. J'ai reçu une balle dans le bras et une dans la cuisse. Voilà...

– Tu te promenais ! A deux heures du matin ?

– Ben, oui. On est en république.

– Et tu sais ce que mes agents ont retrouvé sur le trottoir, à part toi ? Deux revolvers de gros calibre, un couteau à cran d'arrêt, un couteau de boucher, une hache et une vingtaine de douilles.

Le blessé ne se démonte pas.

– C'est fou ce que les gens sont distraits...

– Ecoute-moi, le Corse, ce coup-ci tu n'as rien à craindre. C'est toi la victime. Alors, parle. Sinon, le jour où on te coïncera, cela te coûtera très cher. Avec quelle bande vous vous êtes battus, toi et les Popincourt ? Pourquoi vous avez déterré la hache de guerre ?

Leca fixe le policier de son regard sombre.

– Je ne sais pas de quoi vous voulez parler, vraiment pas...

Le commissaire Deslandes se lève et remet son chapeau melon.

– Cela m'aurait étonné que tu ne respectes pas la loi du milieu. Mais nous trouverons sans toi. Et on aura tous les Apaches, toi y compris.

Le commissaire s'en va en claquant la porte et dans le couloir, il s'arrête malgré lui... Il n'a pas l'habitude de dévisager les femmes, mais là, impossible

de faire autrement. Celle qu'il vient de croiser doit avoir vingt-cinq ans. Elle n'est pas spécialement bien faite avec son corps menu de petite fille ; ses traits ne sont pas un chef-d'œuvre d'harmonie, non plus : sa bouche est trop grande, son nez légèrement épaté. Mais sa chevelure est éblouissante, unique. Sa coiffure, très haute, à la mode du moment, met en valeur des cheveux d'une couleur indéfinissable, à la fois roux et blonds, avec des reflets orangés. En plus, la jeune femme dégage on ne sait quoi d'attirant et de trouble : elle a “ du chien ”, comme on dit volontiers à l'époque.

La radieuse apparition ne semble pas avoir remarqué le policier et disparaît dans la chambre de Leca. Le commissaire Deslandes continue son chemin. Elle existe donc, cette créature extraordinaire dont lui ont parlé ses informateurs et elle est la maîtresse du Corse.

Oui, elle mérite bien le surnom qu'elle a reçu dans le monde des Apaches : Casque d'Or...

Dans sa chambre de l'hôpital Tenon, Dominique Leca a sauté au bas de son lit. Casque d'Or se précipite pour le retenir, mais le Corse l'envoie promener sans ménagements.

– Donne-moi mes fringues. Je m'en vais !

La jeune femme proteste :

– Tu ne peux pas faire cela !

Leca fait quelques pas en titubant.

– Dépêche-toi, je te dis ! Le commissaire sort d'ici. Ça sent le roussi. Tu vas descendre me chercher un fiacre. Tu m'attendras devant l'entrée.

Casque d'Or lui donne en tremblant ses vêtements.

– Ne fais pas cela, Dominique ! Je suis sûre qu'ils sont en bas. En venant, j'ai cru voir le Dénicheur. Manda n'est pas loin.

– Fais ce que je te dis.

On ne discute pas un ordre du Corse. Casque d'Or baisse la tête et s'en va...

A quoi pense Casque d'Or, en trotinant dans les rues de Ménilmontant, à la recherche d'un fiacre ?

Sans doute à tous les événements qui ont conduit à cette dramatique journée du 9 janvier 1902...

A sa naissance, dans le XX^e arrondissement, en 1878, elle est seulement

Hélie, une pauvre fille du peuple. A l'école, elle n'apprend pas grand-chose et, dès qu'elle est en âge, elle se lance dans la profession à laquelle elle se sait destinée : la rue, le trottoir. Elle est moins jolie que d'autres, mais sa flamboyante chevelure attire tous les regards.

Peu après, en 1898, l'année de ses vingt ans, a lieu un événement capital dans la vie d'Amélie Hélie. Le bal du Point du Jour est l'un de ces nombreux bals musettes tenus par les Auvergnats, dans lesquels l'accordéon vient tout récemment de remplacer la cornemuse. Mais le nom de “ musette ” est resté... Au son de l'accordéon, donc, Amélie danse la nouvelle danse à la mode : la java. Elle a tout de suite compris que c'était lui. Il n'était pas spécialement

grand, ni beau. Il avait vingt-deux ans. Il s'appelait Marius Pleigneur.

Marius n'était pas l'un de ces mauvais garçons que l'on rencontre si souvent dans les bals de banlieue –ce qui n'aurait guère choqué Amélie– mais un honnête ouvrier polisseur. De son côté, il est tombé fou d'elle. A tel point que, peu après, il lui a donné la plus grande preuve d'amour. Pour la garder, pour continuer de satisfaire ses caprices, il a abandonné sa vie d'honnête homme. Il est d'abord devenu son protecteur. Et puis il a pris d'autres filles sous sa protection, pour devenir enfin le chef de la redoutable bande des Orteaux...

Il n'y a plus désormais de Marius Pleigneur ni d'Amélie Hélie. Lui, se fait appeler Manda ou tout simplement « l'Homme » avec un grand « H » ; elle, c'est Casque d'Or. Elle est heureuse au milieu de tous ces garçons que les bourgeois appellent les Apaches, avec de la crainte dans la voix. De Montmartre à la Bastille, ce sont eux qui tiennent le haut du pavé. Ils sont si sûrs d'eux qu'ils ont adopté la même façon de s'habiller, presque un uniforme : casquette large et molle, fine moustache rejoignant presque les favoris, foulard de couleur vive, blouse déboutonnée, pantalon évasé.

Casque d'Or revoit les membres de la bande à Manda, ces garçons redoutables qui lui parlaient avec le respect dû à la femme du chef : Polly dit “ le Dénicheur ”, une petite canaille à l'audace folle pour qui deux femmes se sont entre-tuées, Frédo le Balafré, le Jockey, Titine mes Bottes, le Rouget... Tout cela a duré près de quatre ans, et puis, il y a un mois, ce fut un nouveau coup du destin. Ce soir-là, ils dînaient, Manda et elle, dans un bistrot, en compagnie de Dominique Leca, chef de la bande rivale de Popincourt, et de sa maîtresse Germaine la Panthère. Il y a longtemps que Casque d'Or ressentait un penchant pour le beau Corse. Elle a toujours été une passionnée, une instinctive et elle a toujours suivi ses impulsions sans tenter de s'y opposer...

Germaine la Panthère, elle aussi, devait être une instinctive et avoir compris l'état d'esprit de Casque d'Or car, en fin de dîner, elle lui a fait une scène épouvantable. Furieux, Leca l'a renvoyée à son trottoir et s'est excusé platement auprès de Manda.

C'est alors que Manda a eu une fâcheuse initiative. Comme il avait rendez-vous avec sa bande, il les a laissés tous deux finir la soirée en tête-à-tête.

Casque d'Or n'attendait que cela. Elle a fait comprendre à Leca qu'elle n'était pas insensible à son charme. A sa grande déception, le Corse a repoussé ses avances. Il respectait la loi du milieu. Prendre la femme d'un chef rival, cela ne se fait pas. Mais Casque d'Or a eu une idée diabolique. Elle a dit à Leca :

– De toute façon, Manda n'aurait rien à dire, et la Panthère non plus.

– Et pourquoi ?

– Parce qu'ils sont amants, pardi ! Et ce n'est pas d'hier.

Dominique Leca l'a crue et, le soir même, il l'enlevait...

Casque d'Or savait ce que serait la fureur de Manda. L'Homme avec un grand “ H ”, la terreur du quartier, ainsi bafoué !

Une semaine plus tard, elle a vu arriver le Dénicheur pour une tentative de

conciliation. Elle l'a envoyé promener. Alors, des deux côtés, chacun s'est préparé à la bataille. Elle a eu lieu rue des Haies au petit matin du 7 janvier. C'est là que Dominique Leca a été ramassé par la police avec deux balles dans le corps.

Casque d'Or ne pense rien de particulier de ce drame dont elle est directement responsable. Il y en aura sans doute d'autres. Et après ?... Que peut-elle y faire ? Elle ne sait pas lutter contre son instinct. C'est quelque chose qui la dépasse, qui ressemble à la fatalité. Casque d'Or retire sa main droite de son manchon pour héler le fiacre qu'elle vient d'apercevoir. Le cocher s'arrête avec empressement devant cette superbe créature à la chevelure flamboyante et, quelques instants plus tard, le véhicule arrive devant l'entrée de l'hôpital Tenon. Casque d'Or descend. Leca est là, soutenu par deux de ses lieutenants. Elle va vers lui pour l'aider à se hisser sur le marchepied, s'installe à ses côtés sur la banquette et c'est alors qu'un cri retentit dans la rue :

« Les Orteaux !... »

Casque d'Or se penche à la portière, se retourne. Elle entrevoit le Dénicheur et le Rouget qui courent, un couteau à la main, puis une forme incroyablement agile, qui les dépasse en quelques bonds. C'est lui, c'est. L'homme, c'est Manda... Casque d'Or pousse un cri. Manda, casquette sur la tête, foulard rouge autour du cou, grimace à la vitre ouverte du fiacre, de l'autre côté, du côté de Leca...

Manda lève son bras droit et frappe deux fois. Touché au bras et à la poitrine, le Corse s'effondre en gémissant. Immédiatement, des coups de feu retentissent. Les membres de la bande de Popincourt, surpris par la rapidité de l'attaque, réagissent enfin pour dégager leur chef. Mais Manda et ses deux lieutenants ont déjà disparu...

C'est dans un état lamentable que Leca est reconduit à la chambre de l'hôpital Tenon qu'il avait quittée quelques minutes plus tôt. Vu la gravité de ses blessures, les médecins refusent de se prononcer. Toute la bande, y compris Casque d'Or, est priée de se retirer ; le blessé a besoin du repos le plus absolu...

Pourtant, une personne entre peu après dans la chambre de Leca. C'est le commissaire Deslandes qui est accouru et qui attend pour l'interroger.

Dominique Leca est couvert de sueur. Il bout de fièvre. Longtemps, il reste silencieux, dans un demi-coma, puis il se met à articuler des mots sans suite. Le commissaire se penche sur lui. Il saisit avec peine :

– C'est l'Homme... C'est l'Homme...

Le commissaire croit d'abord que Leca délire, et puis il se souvient que “ l'Homme ” est le surnom d'un autre chef apache.

– L'Homme, c'est Manda ?

– Manda... Oui, Manda... Casque d'Or...

Cette fois, le commissaire Deslandes tient son inculpation. La fièvre a été plus forte que la loi du milieu. Dominique Leca a donné le nom de son

agresseur. Marius Pleigneur, dit l'Homme, dit Manda, est arrêté peu après, et le public de la Belle Epoque va découvrir avec surprise et ravissement cette histoire digne de la chevalerie opposant deux mauvais garçons du pavé parisien.

31 mai 1902. Devant la cour d'assises de la Seine, s'ouvre le procès de Marius Pleigneur, dit Manda, chef de la bande de mauvais garçons des Orteaux, accusé d'avoir frappé de deux coups de couteau Dominique Leca, dit le Corse, tout cela pour les beaux yeux d'Amélie Hélie, à qui sa merveilleuse chevelure rousse a valu le surnom de Casque d'Or...

Dominique Leca, d'ailleurs, bien que victime dans cette affaire, a été arrêté à son tour et va bientôt passer en jugement. Après l'inculpation de Manda, il s'est remis rapidement de ses blessures et il a été pris au cours d'une expédition punitive contre les lieutenants de son rival...

Mais pour l'instant, c'est de Manda qu'il s'agit et la foule se presse au Palais de Justice. Casque d'Or, en effet, est devenue en quelques semaines la coqueluche du Tout-Paris. Les messieurs de la bonne société sont fascinés et émoustillés par l'égérie des mauvais garçons, la reine des Apaches, à la chevelure inimitable. Elle a été engagée, le mois précédent, dans une revue musicale intitulée « Casque d'Or et les Apaches ». Mais la bande de Manda et celle de Leca ayant sorti les couteaux lors de la première, le préfet de Police Lépine a interdit les autres représentations.

Qu'à cela ne tienne : voici Casque d'Or à la barre dans un nouveau rôle, celui de témoin principal. Les messieurs rajustent leurs lorgnons, les dames ont des mines d'envie. Jamais elle n'a été aussi éblouissante. Elle est habillée d'une robe verte, la couleur qui met en valeur les rousses, et porte un chapeau aussi minuscule que possible afin de ne rien laisser perdre de son principal attrait.

En présence de l'homme qu'elle a délaissé, Casque d'Or adopte l'attitude de tous ceux de son milieu face à la police et à la justice. Elle nie tout.

– Manda frapper Leca ? Je ne sais pas, monsieur le président. Je n'ai rien vu. Je ne sais pas qui a pu faire cela.

Le président insiste :

– Mais enfin, Manda et Leca se sont battus pour vous. Tout Paris le sait ! Vous ne pouvez pas dire le contraire !

Casque d'Or agite sa toison rousse dans un geste insolent et répond de sa voix faubourienne :

– Tout cela, c'est des inventions de journalistes ! Les Apaches, ça n'existe pas. On est tous des copains...

Malgré la fière déposition de celle qu'il n'a jamais cessé d'aimer, Marius Pleigneur, dit Manda, est condamné à la peine la plus lourde, compte tenu qu'il n'y a pas eu mort d'homme : le bagne à perpétuité. Avant que les agents ne l'entraînent, il lance au procureur :

– Nous nous sommes battus, le Corse et moi, parce que nous avons la même femme dans la peau. Vous ne savez donc pas ce que c'est que d'aimer

une fille ?

Manda a quitté la scène et le dernier épisode juridique s'ouvre le 21 octobre de la même année avec le procès de son rival, Dominique Leca...

Cette fois, Casque d'Or ne paraît pas à la barre. Le nouveau président, sachant par avance ce qu'elle allait dire, n'a pas jugé bon de la faire citer et lui a même interdit la salle d'audiences...

D'ailleurs, dans le public, le cœur n'y est plus. Les foules sont versatiles et les Apaches sont passés de mode. C'est presque dans l'indifférence que le tribunal prononce sa sentence : Dominique Leca est condamné à huit ans de bagne...

Manda et Leca se sont retrouvés peu après à Saint-Martin-de-Ré, le port d'embarquement pour Cayenne. Au bagne, Leca fera ses huit ans et, après sa libération, préférera rester en Guyane, où il sera tué peu après, dans une rixe entre chercheurs d'or...

Manda, quant à lui, a subi là-bas une véritable métamorphose. Ayant définitivement perdu celle pour qui il s'était fait mauvais garçon, il est redevenu l'honnête homme qu'il aurait été sans cela ; il a retrouvé sa mentalité de brave ouvrier polisseur dont la carrière s'était brutalement interrompue un jour de 1898, au bal du Point du Jour. Prisonnier exemplaire, se dépensant sans relâche pour soigner ses compagnons, il est devenu infirmier-chef du pénitencier. Libéré pour bonne conduite, il n'a pas quitté Cayenne et il est mort en 1936, usé par les fièvres et le climat...

Et Casque d'Or ?... Après la condamnation de ses deux amants, elle a tenu encore quelque temps le devant de la scène. Elle a eu de riches amants, elle a chanté dans des cabarets, elle a publié ses Mémoires. Et puis, les mondains se sont lassés d'elle. Faute de mieux, elle a accepté la place qu'on lui proposait : elle est devenue dompteuse dans un cirque.

C'est là qu'elle a rencontré une dernière fois le destin. A la sortie d'une représentation, un homme l'attendait, la casquette sur les yeux, un foulard de couleur vive autour du cou. C'était le Rouget, un des lieutenants de Manda. Pour venger son chef, il lui a plongé son couteau dans le corps.

Casque d'Or, grièvement blessée, n'est pas morte. Mais quand elle est sortie de l'hôpital, longtemps après, tout le monde l'avait oubliée. Elle n'était même plus bonne à s'exhiber dans un cirque. Casque d'Or, Manda, Leca, Germaine la Panthère, le Dénicheur étaient définitivement passés de mode...

Définitivement ? Non. Casque d'Or devait connaître la gloire en 1952, avec la sortie du film de Jacques Becker, sous les traits de Simone Signoret.

Et c'est alors qu'il s'est produit quelque chose d'extraordinaire. Un certain M. Nardin a porté plainte pour défendre la mémoire d'

Hélie dont le film retraçait l'existence d'une manière, à son avis, trop romancée.

M. Nardin n'était pas un original ni un fou. C'était un honnête ouvrier parisien. Il s'était marié avec

Hélie le 27 janvier 1917 à la mairie du XXe arrondissement et c'est par lui

qu'on a appris la fin de Casque d'Or...

Une fin de vie rangée et tranquille. Pendant des années, celle pour qui s'étaient battus les mauvais garçons de la capitale, a vendu des étoffes et de la bonneterie sur les marchés de banlieue, à Montreuil, aux Lilas.

Elle s'est éteinte à Bagnolet, en 1933, à l'âge de cinquante-cinq ans. Elle était prématurément vieillie. Personne n'a fait attention à la disparition de cette petite femme au corps menu, à la bouche trop grande, au nez légèrement épaté et aux cheveux gris...

Depuis longtemps, Casque d'Or n'était plus qu'Amélie Hélié.

3. LANDRU

un petit appartement parisien en octobre 1918. La guerre s'éternise, la vie est dure, même pour ceux qui ne combattent pas. Il y a les restrictions, le couvre-feu, les alertes, la Grosse Bertha, et depuis quelque temps, cette maladie mystérieuse qui commence à faire des ravages et qu'on nomme la grippe espagnole.

La vie n'est pas facile en particulier pour cette mère de quarante ans et quelque, avec ses quatre enfants. Son mari n'est pas là et elle doit se débrouiller seule. Pourtant il n'est pas au front ni dans un cimetière militaire, sous quelque croix anonyme comme tant d'autres. Il est bien vivant. Mais où est-il ? Là est le problème.

– Dis, maman, où est papa ? demandent les enfants.

– Il va venir bientôt, mes chéris. Vous savez bien qu'il vient tous les mois.

– Oui, mais qu'est-ce qu'il fait pendant tout ce temps-là, maman ?

Ce qu'il fait, la femme n'en sait rien et même, elle ne veut pas le savoir. Son mari est un escroc depuis longtemps ; cela, du moins, elle l'a compris et elle s'en est, il faut le dire, très vite accommodée. Avec l'argent qu'il lui apportait régulièrement, la vie était somme toute acceptable, du moins jusqu'en 1914.

Car, à partir de cette date, il est parti, sans l'abandonner complètement, toutefois. D'abord, il a toujours, régulièrement, au début de chaque mois, envoyé un mandat pour le loyer et les enfants. Et puis il vient de temps en temps ; il passe un jour ou deux à la maison. Il apporte même de petits cadeaux : des bijoux, des colifichets, des dentelles. Bien sûr, ce ne sont pas des choses achetées au magasin ; elles ont été portées. Il les a volées, volées à des femmes. Marie-Catherine sait bien que son mari a toujours été un séducteur.

Mais elle préfère ne pas s'en formaliser. Après tout, c'est peut-être un peu pour elle qu'il fait cela. Il a des maîtresses, mais du moment qu'il lui revient et qu'il lui fait cadeau d'une partie de ce qu'il leur a volé, c'est mieux que rien.

Elle repense parfois à son mariage, en 1889 ; c'est loin déjà, cela fait vingt-neuf ans. Elle a épousé son cousin, un jeune homme rangé qui se préparait à devenir architecte. Mais il a mal tourné, comme on dit. Dans le fond, Marie-Catherine Rémy ne regrette pas ce jour de 1889 où, devant M. le maire d'abord, devant M. le curé ensuite, elle a quitté son nom de jeune fille pour devenir Mme Landru.

Henri-Désiré Landru, ce père de famille à éclipses, est né le 12 avril 1869 dans une famille aisée. Son père était un petit industriel, sa mère était couturière.

L'enfance d'Henri-Désiré est un exemple qu'on pourrait donner à tous les enfants. A l'école –une école religieuse, car ses parents ont des moyens et des principes–, il est bon élève et se distingue par sa conduite irréprochable. Il

manifeste un net penchant mystique qui fait la joie des bons pères ; il est enfant de chœur et tous les dimanches, il sert la messe. Après l'école, il se spécialise dans le dessin et entre dans un bureau d'architecte. Pour arrondir ses fins de mois, il travaille aussi comme comptable et comme vendeur.

A vingt ans, comme tout le monde, il part pour le service. Là encore, il est bien noté. Ses chefs l'ont en grande estime et il termine sous-officier.

C'est à ce moment qu'il épouse sa cousine Marie-Catherine Rémy. Il faut dire qu'il a une raison, impérieuse même : Marie-Catherine est enceinte. Henri-Désiré, par amour pour sa cousine, s'est laissé aller, lui, si bien élevé, si comme il faut. C'est la première fois. Ce sera aussi la dernière.

Après son mariage, Landru se montre un époux modèle, bon père pour ses quatre enfants, mari attentionné pour sa femme. Jamais un mot plus haut que l'autre ; il ne boit pas, il ne fume pas, il ne fait pas parler de lui. Pour tous ses voisins, c'est un homme charmant et sympathique.

Que pourrait-on d'ailleurs lui reprocher ? Rien, sinon d'être un peu maniaque. Dès cette époque, il a pris l'habitude de noter sur un carnet toutes les dépenses du ménage. Toutes, c'est-à-dire vraiment toutes, sans exception. Si le matin, il achète un journal à cinq centimes, il note le soir : « Journal, 0,05 F. » Ce n'est pas bien méchant, c'est un travers qui prête à sourire tout au plus. Et c'est pourtant cette mesquinerie qui va l'entraîner sur la mauvaise pente.

Pour Landru, en effet, il n'y a pas de petits profits. Il ouvre, à cette époque, un cabinet d'architecte. Et d'une manière puérile, il commence à se livrer à d'insignifiantes escroqueries. Par exemple, il fait passer une petite annonce demandant un garçon de course possédant un vélo. Quand le garçon se présente au cabinet, il l'engage et, deux ou trois jours plus tard, il vole son vélo pour le revendre à un prix dérisoire... L'opération se répète plusieurs fois et ne passe pas inaperçue ; il a quelques petites condamnations : quelques jours de prison, quelques centaines de francs d'amende.

En 1912, les choses deviennent plus sérieuses. Landru achète un garage vingt mille francs et, avant d'avoir versé la moindre somme, il le revend en se faisant remettre un acompte de cinq mille francs. Cette fois, la justice sévit. En juillet 1914, il est condamné à quatre ans de prison, mais par défaut, car il a disparu. Il a franchi le pas. Il a quitté son foyer, sa femme et ses enfants. Il est introuvable.

En fait, Landru est toujours à Paris, où il vit sous des noms d'emprunt. Pendant les cinq ans qui vont suivre, il se fera appeler Diard, Petit, Fremyet, Dupont, Guillet, Forest de Bergieux...

Le voilà donc coupé du monde. Il a rompu avec la société, il se cache. Et c'est alors que lui vient une grande idée. Une idée simple, comme toutes les grandes idées : il va se lancer dans l'escroquerie au mariage.

A cette époque, l'annonce matrimoniale est tout un monde. On y découvre une réalité insoupçonnée et dramatique : la femme seule ; celle qui attend depuis des années l'homme qui va bouleverser sa vie ; celle qui est prête à tout

abandonner pour le suivre, à tout perdre pour lui, même la raison ; la femme un peu mûre, qui brode des mouchoirs à ses propres initiales, faute d'un autre nom qu'elle attend de prendre et qui commencerait par une lettre différente ; qui conserve sous une cloche de verre qu'elle époussette soigneusement, sa couronne de communiant, qui regarde de temps en temps ses robes de jeune fille dans l'armoire, au milieu des sachets de lavande.

Une femme qui se prend à rêver à ce jour, il y a trente ans peut-être, où un beau capitaine à la moustache blonde lui a souri dans la rue, mais n'a pas été assez audacieux pour l'aborder. Alors, brusquement, elle se décide, avec un sentiment de honte et de culpabilité. Elle achète le journal et l'ouvre à la page des annonces matrimoniales...

En février 1914, Landru fait passer l'annonce suivante :

Monsieur sérieux, désire épouser veuve ou femme incomprise entre trente-cinq et quarante-cinq ans.

C'est tout. Il ne promet rien, il ne fait miroiter aucun mirage si ce n'est les deux seules choses qui comptent vraiment : le sérieux et le mariage. Et c'est suffisant pour qu'il reçoive des dizaines de réponses. Il les sélectionne méthodiquement, il les classe, il les note et se décide. L'élue se nomme Georgette Cuchet, une veuve de trente-neuf ans.

Pour se rendre au rendez-vous que le monsieur sérieux lui a fixé, Georgette a changé son habituelle robe noire pour une toilette mauve. Elle a mis une voilette et, sur son chapeau, les plumes d'autruche, mauves elles aussi, tremblent un peu. Quand elle entre dans ce café du faubourg Montmartre, avec l'œillet de reconnaissance sur sa poitrine, elle voit se lever un monsieur qui s'approche, s'incline et lui baise la main.

Il est plutôt petit mais très bien habillé. Il est chauve. Il doit avoir une cinquantaine d'années. Il a les yeux noirs profondément enfoncés dans leurs orbites et surtout une magnifique, une énorme barbe noire qui pointe en avant.

Georgette est surprise, elle ne le voyait pas comme cela, mais il a l'air bien élevé et il est très galant.

– Je m'appelle Diard, chère madame, je suis inspecteur des postes. Si je peux me permettre, vous avez là une toilette ravissante. Mais je vous en prie, asseyons-nous. Que prendrez-vous ? Un thé, un chocolat ou peut-être un doigt de porto ?

Georgette Cuchet accepte, en rougissant, un doigt de porto.

De temps en temps, le monsieur soupire :

– Ah ! La solitude, c'est un fardeau bien pesant !...

Georgette soupire aussi et, petit à petit, la conversation glisse vers les confidences. Alors Georgette Cuchet se décide. Elle dit à mi-voix, tout d'une traite :

– Il faut que je vous fasse un aveu, monsieur. J'ai un fils. Un grand fils de dix-sept ans.

– Un fils ? Oh ! Mais c'est merveilleux, chère madame ! Il a dix-sept ans, dites-vous ? Eh bien, je vous promets de lui trouver une belle situation.

Fonctionnaire, par exemple. Que diriez-vous de l'administration des postes ?...

Il y a d'autres rencontres. Landru ne fait rien d'extraordinaire, mais à chaque fois, il a ces petites attentions qui font tellement plaisir : des chocolats, des fleurs. Et puis surtout, il prononce les mots qu'attendent les femmes déçues et blessées par la vie, et le plus magique de tous : le mot « mariage ».

Bien vite, Georgette est séduite, conquise. C'est l'amour, le grand amour, qu'elle avait tant espéré depuis son veuvage. Elle va se marier avec cet homme si bien, si séduisant avec sa belle voix de baryton et, de surcroît, fonctionnaire...

Le couple habite d'abord dans un petit appartement à Chantilly. Georgette Cuchet fait part de son bonheur à sa famille et à ses amis. La sœur de Georgette, qui a été invitée à prendre le thé avec le couple, n'est, elle, pas du tout séduite par la voix de baryton. En sortant, elle prend sa sœur par le bras et lui dit à l'oreille :

« Georgette, pars, pars tout de suite ! Cet homme me fait peur. Il a des yeux !... »

Mais Georgette est amoureuse et allez dire quelque chose à une amoureuse ! Landru, lui, a compris. Il doit fuir la famille et les amis de sa nouvelle conquête. Un soir, de sa belle voix, il lui dit :

« Ma chérie, cet appartement ne nous convient plus. J'ai trouvé ce qu'il nous faut. Un petit nid, un vrai nid d'amoureux. »

Il s'agit d'une villa à Vernouillet, dans la Seine-et-Oise, près de Mantes. Début 1915, Mme Cuchet, son fils et son futur époux partent pour Vernouillet...

C'est tout. On ne reverra jamais ni Mme Cuchet ni son fils. « Ils sont partis pour l'Angleterre explique Landru à ses voisins. Je viens de recevoir de leurs nouvelles. Le fils s'est engagé dans l'armée anglaise. Le brave garçon ! »

En juillet 1915, Landru revient passer quelques jours chez lui, dans son foyer légitime. Il est charmant, les siens lui font fête. Il apporte de l'argent, des cadeaux aux enfants et pour sa femme, sa chère femme, une montre et un bracelet en or qui ressemblent à s'y méprendre à ceux que portait, il y a si peu de temps encore, Georgette Cuchet...

Landru a trouvé sa vocation. A partir de ce mois de juillet 1915, tandis que la guerre se déchaîne, il a choisi son destin. Il va rejoindre le nombre restreint des grands, des très grands criminels.

Il publie d'autres annonces matrimoniales qui lui apportent encore des dizaines de réponses. Ces réponses, il les classe méthodiquement dans un fichier, comme un employé de bureau scrupuleux. Il note soigneusement sur chaque fiche tous les renseignements dont il dispose sur la dame : revenus, âge, situation de famille. Il épingle la photo que la plupart ne manquent pas de lui adresser. Et il trie, il classe, il élimine. Les fiches qu'il marque des initiales S.F. (*Sans Fortune*) ou R.A.F. (*Rien A Faire*) sont écartées. Pour les autres, il écrit pour avoir des renseignements complémentaires.

Neuf fois, entre 1915 et 1919, Landru va répéter le même et terrible scénario.

La deuxième s'appelle Laborde-Line, c'est une veuve de quarante-six ans. Elle a un beau mobilier et des économies. Landru use de tout son charme. Sa cour est discrète, puis pressante et bientôt passionnée. Au bout d'une semaine, c'est gagné. La dame a été sensible à la belle voix de baryton, si belle en particulier quand elle prononce le mot « mariage ».

Elle annonce à sa famille qu'elle va se remarier avec « un monsieur très bien qui habite la banlieue, qui a une automobile et qui est un malheureux réfugié de Lille ». Car Landru met à profit la situation créée par la guerre. Le nord de la France est occupé par les Allemands et de nombreuses personnes de la région sont réfugiées à Paris. Elles sont sans famille, quelquefois même sans papiers, sans état civil. Il ne faut pas oublier, en effet, –et c'est un point essentiel pour comprendre toute l'affaire Landru– qu'elle se déroule en pleine guerre et qu'il y a à Paris à ce moment, une quantité de réfugiés, non seulement des provinces françaises, mais aussi de toute l'Europe. Alors, dans ces conditions, il n'est pas trop difficile de passer inaperçu.

Le 15 juin 1915, le couple part pour Vernouillet. Et c'est alors que, pour la première fois, Landru note sur son carnet, son fameux petit carnet qui ne le quitte jamais et où il consigne toutes ses dépenses : « Vernouillet : un aller et retour : 4,95 F, un aller simple : 3,95 F. »

C'est tout. A partir de cette date, la dame Laborde-Line ne donnera plus signe de vie.

Nouvelle annonce, nouvelles réponses, nouvelle élue : Mme Guillin, cinquante et un ans, pas très belle, très corpulente, portant dentier et perruque. Mais il est vrai qu'elle vient de faire un héritage de vingt mille francs. Landru chante quelques mélodies de sa toujours belle voix de baryton et la dame ne tarde pas à roucouler elle aussi. Le 2 août, ils partent pour Cythère, c'est-à-dire pour Vernouillet. Là encore, il note : un aller et retour pour lui, un aller simple pour elle. Et puis plus rien.

Mme Héon cédera aussi vite que les précédentes. Elle est à la fois séduite et apitoyée par les manières galantes de ce réfugié de Lille qui a tant souffert. Seulement, cette fois, Landru se décide à abandonner Vernouillet où on commence à le remarquer. Ces femmes qu'il amène avec lui et dont on n'entend plus parler, et puis, certains jours, même en pleine chaleur, cette fumée qui sort de la cheminée...

Landru change d'air, il loue une nouvelle villa à quarante kilomètres de la capitale, dans un endroit idyllique, à l'écart de tout trafic. La villa, qu'il a louée sous le nom de Dupont, s'appelle *L'Ermitage*. C'est une coquette maison cachée par un grand jardin rempli de lilas. Le village, un petit village sans histoires, se nomme Gambais... Le couple part et, bien sûr, il n'y a que l'homme qui revient, en utilisant le coupon « retour » de son billet.

Voici à présent Anne Collomb, veuve de trente-neuf ans, huit mille francs d'économie. Elle fait quelques difficultés, mais elle part tout de même pour

Gambais le 27 décembre 1916, pour fêter le Nouvel An avec son futur époux. Le carnet de Landru mentionne, outre les achats de billets de chemin de fer, une date et une heure : 28 décembre – seize heures. C'est assez sinistre pour se passer de commentaire.

Pour la première fois, la famille de la dame porte plainte. Mais la plainte n'aboutit pas. Car la police, en 1916, a très peu d'effectifs. Beaucoup de ses hommes sont mobilisés et les autres sont employés en priorité à traquer les déserteurs et les espions. Les disparitions passent après...

Andrée Babelay, la sixième, fait figure d'exception. Elle a dix-neuf ans, elle est jeune, jolie, intelligente et sans un sou. En plus, elle n'a pas été recrutée comme les autres par annonce. Landru l'a rencontrée dans le métro. Il a fait sa connaissance en lui cédant sa place.

Le 12 avril 1917, départ pour Gambais. Le lendemain, par un beau jour de printemps, une fumée très noire s'échappe de la cheminée de la jolie villa entourée de fleurs...

Mme Buisson, une belle femme de quarante-six ans qui paraît encore très jeune, a mis deux ans pour céder, de 1915 à 1917. Elle avait des principes. Mais dès qu'elle est séduite, elle se donne tout entière. Elle écrit à sa famille qu'elle a trouvé l'homme de sa vie, « qu'elle va le gâter et lui donner tout son amour ».

Le couple part pour Gambais le 19 août 1917. Sur le carnet, deux mentions : l'aller-retour et l'aller simple et, en dessous : 1^{er} septembre, dix heures quinze.

Mme Jaume, rencontrée en mars 1917, à la suite d'une annonce dans *L'Echo de Paris*, pose à Landru un problème nouveau : c'est une catholique pratiquante et même ardente. Qu'à cela ne tienne, pour elle il sera dévot. La dame refuse d'abord d'aller à Gambais, mais Landru se fait pressant et puis, il y a la promesse de mariage. Alors, le 25 novembre 1917, ils vont ensemble au Sacré-Cœur pour prier le Ciel de bénir leur prochaine union, et c'est le départ pour Gambais. Un aller-retour, un aller simple, une date, une heure et un peu de fumée noire dans le ciel de novembre.

Voici Marie Pascal : jolie, intelligente, un peu légère, du tempérament. Rencontre au début de 1918. Elle aussi cède difficilement, non pas à cause de ses principes, mais d'une intuition... Au fait, c'est la première qui fasse preuve de cette fameuse intuition féminine qui a fait si cruellement défaut aux autres. Elle écrit à sa tante :

Je ne sais pas ce qu'il y a en lui, mais il me fait peur. Son regard effrayant m'angoisse. On dirait le diable.

Mais là encore, le mot magique de « mariage » joue son rôle, et puis Landru fait tout ce qu'il faut. Ne lit-on pas dans son carnet, à la date du 27 mars, la note suivante : « Invitation femme Pascal. Biscuits et malaga : 4,90 F » ?

Départ pour Gambais en avril. Landru note les deux billets, une date : 5 avril 1918 et une heure : dix-sept heures quinze.

Et c'est enfin la dernière, Mlle Marchadier, une ancienne prostituée. Inutile de dire que, quand Landru lui propose le mariage, elle lui saute littéralement au cou. Elle part le 13 janvier 1919 pour Gambais, emmenant avec elle ses trois chiens.

Le surlendemain, Landru, de retour à Paris, va voir Marie-Catherine, sa chère femme légitime, lui apporte des cadeaux et de quoi payer son loyer...

Tel est le bilan : onze disparitions, dix femmes, plus le fils de la première, Mme Cuchet. Nous sommes au début de 1919, la guerre est terminée depuis quelques mois. Les lampions de la victoire se sont éteints, mais le public va bientôt avoir une nouvelle raison de se passionner...

Le dimanche 13 avril 1919, bien peu de gens ont prêté attention à cet humble entrefilet paru dans *Le Petit Journal* :

La première brigade mobile a arrêté hier à Paris un individu élégamment vêtu, presque complètement chauve mais portant une abondante barbe noire. L'individu se cachait depuis plusieurs années sous de faux noms. Il s'appellerait Henri Nandru. Il est actuellement inculqué de vols qualifiés et d'escroqueries, mais des charges plus lourdes pèseraient sur lui.

C'est de cette manière discrète, presque timide, que l'affaire commence sa carrière publique. Car la police s'est enfin à s'intéresser à Landru. La guerre finie, elle a retrouvé ses effectifs, elle peut se consacrer à la recherche des voleurs et des criminels, et non plus, comme c'était le cas jusqu'à présent, des espions et des déserteurs.

En temps normal, ces disparitions successives auraient rapidement entraîné une enquête, mais il ne faut pas l'oublier, toutes les activités de Landru se sont passées pendant la guerre. La guerre est l'élément capital pour comprendre non seulement pourquoi il n'a pas été inquiété, mais aussi pourquoi il a pu, avec tant de facilité, trouver des femmes disponibles. De 1914 à 1918, l'homme était, peut-on dire, une denrée rare. Des millions d'entre eux étaient au front et des millions de femmes étaient seules : veuves, femmes de prisonniers, ou tout simplement femmes de combattants. A l'arrière, il y avait peut-être un homme pour dix femmes en âge de se marier...

Au début de 1919, Landru est en ménage avec une nouvelle maîtresse : Fernande Segret. Il l'a rencontrée dans l'autobus et lui a cédé sa place, en galant homme qu'il est. Depuis, avec Fernande, c'est le parfait amour et il ne semble pas que, cette fois, Landru ait eu d'arrière-pensée. Avait-il décidé de s'arrêter, de se ranger ? Peut-être, mais nous ne le saurons jamais. Pour lui, Fernande a rompu ses fiançailles. Landru est avec elle toujours poli, aimable, gentil, d'une humeur parfaitement égale, bref, un amant adorable.

Fernande, qui aimera Landru jusqu'au bout, dira plus tard aux juges :

« Il dormait comme un enfant. Combien de fois je l'ai regardé... Son sommeil était tranquille, sa respiration régulière... »

C'est la famille de Mme Collomb, la cinquième dans la liste tragique, qui est à l'origine de tout. Elle écrit au maire de Gambais pour demander des nouvelles de sa parente qui y avait été vue pour la dernière fois chez un M.

Fremyet, nom sous lequel Landru s'était présenté à Mme Collomb. Le maire a répondu qu'il n'y avait jamais eu de Fremyet sur sa commune.

Peu de temps après, la famille de Mme Buisson, le numéro sept de la liste, se manifeste à son tour auprès du maire de Gambais. Qu'est devenue leur parente, qui est partie pour Gambais avec son futur époux, M. Dupont ? Cette fois le maire réagit, car c'est sous le nom de Dupont que Landru a loué sa villa *L'Ermitage*. Et il trouve même extrêmement curieux ces deux demandes à si peu d'intervalle. Si Dupont et Fremyet étaient le même homme ? C'est louche. Le maire transmet l'affaire à la police.

La police ne perd pas de temps. L'inspecteur Belin, chargé de l'enquête, va trouver la sœur de Mme Buisson. Celle-ci, hélas ! ne peut rien lui dire de bien intéressant.

« Il était chauve, monsieur l'inspecteur, avec une grande barbe noire. C'est tout, mais je suis sûre que je pourrais le reconnaître. »

L'inspecteur la quitte en lui laissant son numéro de téléphone :

« Si jamais vous avez du nouveau, appelez-moi. »

C'est ici que le hasard, ou le destin, intervient. Le soir même, Mlle Buisson appelle l'inspecteur. Car, par une chance extraordinaire, elle a vu l'homme rue de Rivoli, juste en quittant le commissariat. Il était avec une femme. Ils sont entrés dans un magasin où ils ont acheté un service en porcelaine. Elle a essayé de les suivre, mais les a perdus de vue.

L'inspecteur se précipite au magasin. Sur le livre des commandes, un nom et une adresse : Lucien Guillet, ingénieur, 76, rue de Rochechouart, Paris...

L'arrestation de Landru n'est pas banale. Rien n'est banal, d'ailleurs, avec Landru.

Le lendemain matin, à six heures, l'inspecteur Belin frappe à la porte du 76, rue de Rochechouart. Un petit homme maigre, la cinquantaine, chauve et barbu, ouvre. Il est en pyjama.

– Que voulez-vous ?

– Police ! Monsieur Guillet ?

– Avez-vous un mandat ?

– Voici.

L'inspecteur Belin entre. Fernande Segret, qui est à moitié nue, s'évanouit. Tandis qu'on la ranime, Landru s'habille. Quand il est habillé, il se tourne vers Fernande et, la main sur la poitrine, à la stupéfaction de l'inspecteur et du policier qui l'accompagne, il se met à chanter, en entier, le grand air de *Manon*, « Adieu notre petite table ». Ce qui permet aux policiers de découvrir qu'il a effectivement une très belle voix de baryton.

Quand il a fini, l'inspecteur Belin se contente de dire :

« Vous avez raison, vous ne reviendrez pas avant longtemps, monsieur Guillet. »

Et c'est le lendemain, 13 avril 1919, que paraît dans *Le Petit Journal* l'entrefilet relatant l'arrestation d'un M. *Nandru*, à qui on reprocherait, paraît-il, des choses très graves.

Ce monsieur *Nandru*, avec un N, va vite devenir, pour le public, le fameux, le célèbre Landru. Bientôt, les journaux ne vont plus parler que de lui, la France entière et même le monde entier vont se passionner pour lui. Et ce n'est pas tout à fait par hasard. Il faut même dire que Landru tombe à point. Dans un sens, on va parler de Landru pour ne pas parler d'autre chose...

Avril 1919 est le moment des désillusions et de l'amertume. Les accents martiaux de la victoire se sont tus. Les habits noirs des veuves et des orphelins ne se remarquent plus, tant ils sont fréquents dans les rues. C'est le moment où, dans chaque ville, dans chaque village, on grave sur les monuments aux Morts qu'on vient d'ériger, les noms de ceux qui ne reviendront plus. C'est le moment où la France découvre avec effarement qu'elle a payé le retour de l'Alsace et de la Lorraine au prix de plus d'un million trois cent mille morts.

D'autres choses encore troublent les esprits : la conférence de paix à Versailles, qui commence à s'enliser dans les querelles entre alliés ; l'Allemagne, restée intacte malgré sa défaite et dont toutes les usines se remettent à fonctionner ; le Kaiser Guillaume II, qu'on devait juger aux termes de l'armistice comme criminel de guerre, mais qu'on semble laisser tranquille ; Villain, l'assassin de Jaurès qui, le mois précédent, a été acquitté...

Alors, si on parlait d'autre chose ? Si on oubliait un peu le Kaiser, Villain et l'Allemagne, pour s'intéresser à ce barbu chauve à l'air si pittoresque ? Si on se passionnait pour onze meurtres, on oublierait peut-être, pendant un moment, un million trois cent mille morts ?...

Dès cet instant, la presse ne va plus parler que de Landru. Elle va faire ses gros titres sur lui. Et elle n'y aura aucun mal, car Landru n'est vraiment pas quelqu'un d'ordinaire.

Les policiers d'ailleurs s'en rendent compte très vite dès le premier interrogatoire. L'inspecteur Belin en a pourtant vu d'autres.

– Avez-vous des papiers d'identité ?

– Je regrette, messieurs, je les ai perdus.

– Nous écrirons à la mairie.

– Je doute qu'elle vous réponde. Je suis né près de Verdun. J'ai appris que la mairie avait brûlé sous les bombardements.

C'est plausible. L'inspecteur passe à autre chose.

– Connaissez-vous les dames Buisson et Collomb ?

– Buisson, Collomb, dites-vous ? Non. Elles me sont inconnues. J'en suis navré, messieurs.

Entre-temps, la police a perquisitionné chez celui qui se fait appeler Guillet. Outre qu'il s'appelle en réalité Landru, elle a trouvé bien des choses intéressantes : le carnet, avec les achats de billets de chemin de fer, les noms des dix femmes et quelques dates, suivies d'une heure, plus le fichier de deux cent quatre-vingt-trois noms de femmes, classés par ordre alphabétique...

Mais Landru continue à nier, avec un calme et un aplomb désespérant et il faut faire vite. Les policiers ont quarante-huit heures pour le faire avouer. Passé ce délai, il faudra soit le relâcher, soit l'inculper ; et dans ce cas, il sera

interrogé par le juge d'instruction en présence d'un avocat.

L'inspecteur Belin et ses hommes décident de pratiquer alors ce que font, sans le dire, toutes les polices du monde, et qu'on appelle en argot de métier “ la grande musique ” : la lampe dans les yeux, les agents qui se relaient pour poser leurs questions, en bras de chemise dans l'atmosphère enfumée. Ce n'est pas très légal, mais quand il s'agit de grands criminels, ce sont des choses qui se font.

Pendant plus d'une journée, cinq policiers interrogent tour à tour Landru sans lui laisser une minute de répit. Dans ces cas-là, les réactions des accusés sont de deux sortes. Les uns craquent et avouent – qu'ils soient d'ailleurs coupables ou innocents ; les autres résistent et hurlent leur innocence. Mais Landru est vraiment différent. Son comportement est unique, incroyable.

Au bout d'une vingtaine d'heures, après avoir répondu poliment mais négativement aux questions, il s'arrête. Il reste un moment la tête penchée sur la poitrine, comme s'il réfléchissait à ce qu'on vient de lui dire. Cela dure plusieurs minutes. L'inspecteur Belin, qui a compris le premier, s'approche de Landru. Il en a le souffle coupé :

– Mais ce n'est pas vrai, il dort !

Eh si, c'est vrai ! Landru s'est endormi, il commence même à ronfler. Personne n'a jamais vu cela. Réveillé sans ménagements, il s'excuse poliment :

– Je suis désolé, messieurs, je suis très fatigué et je n'ai vraiment rien d'intéressant à vous dire...

Les policiers se remettent à le questionner, mais le cœur n'y est plus et, toutes les dix minutes environ, Landru s'endort. Belin et ses hommes doivent renoncer : l'homme est vraiment trop fort pour eux. Landru est inculqué le lendemain, sans avoir rien avoué.

Les interrogatoires ont maintenant lieu dans le bureau du juge d'instruction, M. Bonin. Landru arrive, accompagné de son avocat, maître de Moro-Giafferi, s'assied quand il en a reçu l'invitation. Le juge met ses lunettes et ouvre son dossier ; Landru met également ses lunettes et ouvre également son dossier. Alors commence une discussion courtoise et ferme, comme s'il s'agissait d'une transaction d'affaires.

Le juge a beaucoup de choses à dire à Landru. Que signifient les indications portées sur le carnet : les billets de chemin de fer, un aller et retour, et un aller simple, les dates, les heures ? Il parle, ensuite, du résultat des perquisitions. A Vernouillet, dans la première maison de campagne, on a retrouvé des chaussures et des corsets de femme. A Gambais, c'est plus accablant encore : on a découvert dans la cuisinière des os humains carbonisés, provenant de trois crânes, cinq pieds et six mains. En outre, les voisins ont signalé que quelquefois, et même pendant la belle saison, une fumée noire et nauséabonde s'échappait de la cheminée. Et puis il y a aussi ce hangar que possède Landru à Clichy, dans lequel étaient entassés du mobilier appartenant aux dix disparues et les objets les plus hétéroclites : ombrelles,

chapeaux, corsets et même perruques et dentelles...

L'instruction dure deux ans et demi. Le dossier, quand il est terminé, comprend sept mille pages. Il a fallu interroger une par une les deux cent soixante-treize femmes qui figuraient au fichier et qui n'ont pas disparu. Pendant ces deux ans et demi, Landru s'est rendu dans le bureau du juge, toujours aimable, poli, saluant dans les couloirs les journalistes, les huissiers, les avocats. A chaque fois qu'il est entré, il a commencé par ôter son chapeau :

« Je suis votre serviteur, monsieur le juge. »

A toutes les questions, Landru a répondu par des demi-sourires, des demi-silences, des formules polies et vagues. A celles qui étaient trop précises, il a rétorqué invariablement :

« Je n'ai rien à vous dire, monsieur le juge, c'est à vous de prouver... »

Il n'y aura pas une faille dans la défense de Landru, pas une faiblesse, pas une contradiction. Le juge Bonin ne pourra réunir que des présomptions, des présomptions accablantes peut-être, mais pas de preuve au sens strict du terme.

Inutile de dire aussi que son procès, qui s'ouvre le 7 novembre 1921 devant la cour d'assises de Versailles, est un procès comme on n'en a jamais vu : cent cinquante témoins, la foule, le Tout-Paris de la littérature, du spectacle et de la politique, la presse de toute la France et même du monde entier. Car, pour le public, Landru est devenu plus qu'un personnage ; c'est un mythe.

Chacun se bouscule pour tenter d'apercevoir le petit homme chauve à l'immense barbe noire qui ne va pas tarder à apparaître entre deux policiers.

– C'est lui, c'est lui !

– Mais poussez-vous donc, on ne voit rien !

On a effectivement du mal à le voir. Landru semble écrasé entre les deux policiers. Il est vraiment tout petit. Physiquement, il faut bien le dire, Landru déçoit. Les élégants et surtout les élégantes qui attendaient cet instant depuis des jours et des jours l'avaient imaginé plus démoniaque. Sa barbe n'est pas tout à fait noire. Elle est légèrement blonde par endroits, et même un peu rousse.

Il n'est pas non plus aussi élégant qu'on le voudrait. Son costume n'est ni de la meilleure coupe ni du meilleur goût. Il n'y a guère que les sourcils en accent circonflexe et le regard qui sont conformes à ce qu'on attendait.

L'assistance est partagée en deux clans : les hommes sont anti-Landru, les femmes sont pro-Landru. Faut-il s'en étonner ? Landru a toujours plu aux femmes et, même criminel, il continue à plaire. Landru, c'est le mystère, à la fois troublant, excitant et dangereux. Et qui sait si certaines femmes seules n'envient pas inconsciemment le sort des victimes ? Car elles, du moins, elles ont connu l'amour et, d'une certaine manière, elles sont mortes heureuses...

Après l'accusé, le public s'intéresse aux autres acteurs du procès. Le président Gilbert a un air bonhomme, mais qui ne trompe pas ; l'avocat général Godefroy impressionne ; mais c'est la gloire du barreau, maître de Moro-Giafferi, qui attire tous les regards. Malgré son visage distingué,

presque aristocratique, chacun le sent animé d'une flamme, d'une passion qui ne demandent qu'à s'exprimer. Qui mieux que lui pouvait assumer cette tâche écrasante, presque inhumaine : défendre Landru ?

D'abord, c'est le long, l'interminable acte d'accusation lu par le président : la liste, presque ennuyeuse, de ces dix femmes, plus un jeune homme, qui ont disparu dans les mêmes conditions. Mais après cet exposé, qui ne fait que reprendre ce que tout le monde connaît, les choses ne tardent pas à s'animer. Le président Gilbert demande à Landru ce que sont devenues les femmes qu'il a connues. Ce dernier répond avec une grande douceur :

– Voyons, monsieur le président, est-ce que le juge le plus intègre est capable de dire où sont passées toutes les femmes qu'il a connues ? Alors ne le demandez pas à un accusé !

La réplique est appréciée du public. On rit. D'ailleurs, on rira beaucoup pendant tout le procès Landru. Le président insiste :

– On a découvert dans vos papiers des fiches concernant deux cent quatre-vingt-trois femmes. Deux cent soixante-treize ont été retrouvées en vie. Que sont devenues les dix autres ?

– Ah ! Je ne sais pas, monsieur le président, elles ont peut-être effectivement disparu...

Quand le président lui rappelle qu'il est accusé de onze meurtres, Landru réplique simplement :

– Croyez que je regrette de n'avoir qu'une tête à vous offrir...

Le deuxième jour, il est question du fameux carnet. Le président Gilbert demande à Landru de s'expliquer. Pourquoi ces noms, ces chiffres, ces dates ?

– Ce sont des renseignements commerciaux, monsieur le président. Ce sont des dames avec qui j'étais en relations d'affaires. Je voulais acheter leur mobilier.

– Et c'est pour cela que vous avez passé des annonces matrimoniales ?

– Petite ruse bien innocente, monsieur le président. Les femmes qui désirent se marier ont toujours des meubles à vendre. Je voulais entrer en contact avec elles pour leur proposer de vendre moyennant commission.

– Alors vous prétendez que tout ce qu'on a retrouvé dans votre hangar de Clichy, vous l'avez acheté ?

– Acheté ou reçu, monsieur le président. Certaines de ces dames m'ont fait de petits cadeaux.

– Mais enfin, Landru, ces femmes, vous ne niez pas qu'elles ont disparu ? Landru ne se trouble pas :

– Si on ne retrouve pas quelqu'un, cela ne veut pas dire qu'il soit mort. Que la police se donne du mal. Si elle avait fait son travail, on les aurait retrouvées.

– Alors, vous ignorez totalement où sont vos fiancées ?

– Pourquoi le saurais-je, monsieur le président ? Celles que vous appelez mes fiancées savaient ce qu'elles faisaient. D'autant qu'elles étaient toutes... majeures.

Le public rit... Le président Gilbert est agacé. Mais il est tenace :

– Si ce n'étaient pas vos fiancées, quels étaient vos rapports avec elles ?

Landru se redresse, l'air outré :

– Je suis un galant homme. Je me refuse à faire la moindre déclaration à ce sujet ! Je ne permettrai pas qu'on franchisse le mur de ma vie privée.

Et quand, par la suite, le président ou le procureur tenteront d'avoir des précisions sur ce sujet, Landru répondra invariablement en levant les yeux au ciel :

– Le mur, messieurs, le mur...

Après ces passes d'armes, ces échanges oratoires qui, on le voit bien, ne mèneront à rien, la troisième journée du procès est comme un retour à la réalité.

Car il y a eu onze meurtres. Les pièces à conviction qui sont exhibées sont là pour le rappeler. Ce sont de pauvres objets ayant appartenu à des femmes, à des vivantes, et qui prennent dans ce cadre un aspect insolite, voire indécent : des robes, des corsets, des dentelles, des perruques, des accessoires de maquillage. Alors, tout à coup, on se souvient que derrière ce petit homme barbu qui plaisante, qui prend des airs mystérieux et outragés, il y a une des pages les plus noires de l'histoire du crime.

Et c'est le long défilé des témoins. La plupart appartiennent aux familles des victimes. Des gens modestes. Landru recrutait ses fiancées dans le peuple ou la toute petite bourgeoisie. Tous ces gens en noir se ressemblent. Ils n'ont pas grand-chose à dire. Un jour, leur parente leur a annoncé qu'elle allait se marier, vivre le grand amour avec un monsieur très bien et ils n'ont plus eu de nouvelles. Ceux à qui le futur mari avait été présenté le reconnaissent au banc des accusés. Et ils se retirent...

Le réquisitoire de l'avocat général Godefroy est terrible. Il faut dire qu'il n'a pas la tâche trop difficile. Tout accable Landru. Il suffit de rappeler les faits. Personne n'est revenu des villas de Vernouillet et de Gambais. Dans la cuisinière de Gambais, on a retrouvé les os calcinés de trois corps humains. Le carnet de Landru contenait des notes qui sont autant d'aveux : billets de chemin de fer, dates et heures qui ne pouvaient rien indiquer d'autre que le moment du crime. Dans le hangar de Clichy, il restait les meubles, les vêtements et même les papiers des disparues.

Et l'avocat général n'a plus qu'à conclure en se tournant vers les jurés :

« J'ai la profonde et inébranlable conviction que Landru est bien le meurtrier de dix femmes et du malheureux André Cuchet. Quel sort peut-on réserver à un homme qui a commis de tels crimes ? Dix femmes et un jeune homme ! Serviteur de la loi, je ne puis que demander la mort. »

La fin du réquisitoire a été écoutée dans un silence total. Tout le monde a les yeux fixés sur l'avocat général. Tout le monde, sauf Landru qui, lui, est très occupé à prendre des notes.

Quand maître de Moro-Giafferi se lève, la curiosité est à son comble. Comment va-t-il réussir cette chose qui semble une contradiction dans les

termes, tant elle paraît impossible : défendre Landru ?

Mais maître de Moro-Giafferi est brillant, il est même éblouissant. Il emploie tous les arguments, toute sa persuasion, pour introduire le doute dans l'esprit des jurés. Il n'y a pas de preuve ; il y a des présomptions, certes, mais les présomptions ne sont pas des preuves. On n'envoie pas quelqu'un à la guillotine sur des présomptions. D'ailleurs, il n'y a pas de victimes, il n'y a que des disparues ; on n'a retrouvé aucun corps. Tout de même, onze personnes ne disparaissent pas comme cela !

L'avocat termine par un raisonnement très subtil et, somme toute, convaincant :

« Landru, messieurs, aurait gardé dans son hangar de Clichy les vêtements et les papiers personnels de ses victimes ? Mais, messieurs, j'appellerais ça, moi, de la folie ! Jamais un homme réfléchi, raisonnable ne ferait une chose pareille. Ou bien Landru est fou ou bien il n'a pas tué ! »

Et maître de Moro-Giafferi demande l'acquittement pur et simple.

Le jury se réunit à sept heures du soir. Après deux heures de délibération, il rend son verdict : coupable. Landru est condamné à mort.

Le recours en cassation est rejeté le 2 février 1922. C'est alors seulement que Mme Landru demande et obtient le divorce. Juste à temps pour ne pas devenir la veuve Landru.

En prison, Landru reste semblable à lui-même, c'est-à-dire déroutant. Il a tenu à faire le même travail que tous les prisonniers. Dans sa cellule de condamné à mort, comme les autres, il fabrique des cotillons, des serpentins et des chapeaux pointus. C'est à cela, en effet, qu'on emploie les détenus de la prison de Versailles. Comme Landru est très discipliné, il a obtenu, par faveur spéciale, de porter lui-même chaque soir le produit de sa journée à la manutention. Dans les couloirs, les bras encombrés d'accessoires de carnaval, il s'arrête, sourit, s'excuse de ne pouvoir serrer les mains. Il connaît tous les gardiens, leur situation de famille. Il s'informe de la santé de leur femme et de leurs enfants. Il est courtois, il est impénétrable. Il est Landru...

Le 25 février 1922, à cinq heures du matin, la porte de sa cellule s'ouvre. M. Béguin, substitut de la République, entre le premier. Il tape sur l'épaule de l'homme endormi :

– Ayez du courage !

Landru répond sans faiblir, mais sans affectation, sans grandiloquence :

– Soyez tranquille, j'en aurai.

Il va serrer la main de son avocat :

– Merci, maître. Je vous ai donné bien du mal... Enfin, ce n'est pas la première fois qu'on condamne un innocent.

Puis il ajoute à son intention :

– Voyez-vous, ce qui me ferait plaisir, ce serait que, plus tard, à vos moments perdus, vous puissiez vous occuper un peu de mes petits intérêts.

Et il commence à s'habiller.

Maître de Moro-Giafferi dira plus tard : « Voir Landru lacer lentement,

soigneusement, ses souliers au milieu de notre silence et de notre angoisse, était une chose prodigieuse. »

Quand Landru est habillé, le substitut Béguin s'approche. Chacun retient son souffle :

– Landru, avez-vous une déclaration à faire ?

Il y a un long silence. Jusqu'au bout imprévisible, Landru dévisage tranquillement le substitut et lui dit simplement :

– A qui ai-je l'honneur, monsieur ?

Ce n'est que quand le substitut eut décliné son nom et ses fonctions, qu'il répondit qu'il n'avait rien à dire. Puis il refusa le verre de rhum :

– Non merci, je ne bois jamais.

Et la cigarette :

– Non merci, je ne fume pas.

A l'aumônier qui lui propose d'entendre la messe, l'ancien enfant de chœur répond, et ce furent ses dernières paroles :

– Non, monsieur l'abbé. Il ne faut pas faire attendre ces messieurs...

Landru était coupable. Cela ne faisait aucun doute pour ses contemporains et cela ne fait aucun doute aujourd'hui non plus.

Mais Landru, dans l'histoire du crime, aura toujours une place à part. Car presque tous les grands criminels avaient quelque chose qui les distinguait des autres : une idée fixe, un déséquilibre affectif, une bizarrerie, même infime, du comportement. Pas Landru. Landru était parfaitement maître de lui, parfaitement équilibré. Il était même banal à force d'équilibre. Et c'est en cela qu'il demeure irritant et inquiétant. Car alors, n'importe lequel d'entre nous pourrait devenir un jour un Landru...

Sans aller si loin, il faut bien se rendre à l'évidence : Landru était un être normal, monstrueusement normal.

4. LES QUATRE SERGENTS DE LA ROCHELLE

le 45^e de ligne, cantonné à Paris au début de l'année 1821, a vraiment mauvais esprit. On ne peut pas dire que ses hommes soient particulièrement attachés à la monarchie de Louis XVIII.

Quand, en janvier 1821, le général-baron Crossard les passe en revue, tout va bien d'abord. Les manœuvres ont lieu sous une pluie battante, mais se déroulent en bon ordre ; l'inspection qui suit est satisfaisante, elle aussi. Le général félicite le colonel, le marquis de Toustain, de la bonne tenue de son régiment et se dispose à partir.

C'est alors que le colonel a une initiative malheureuse. En l'honneur du général, il demande à ses hommes de crier : « Vive le Roi ! »

Il attend, il prête l'oreille... Mais à part le ruissellement de la pluie qui tombe à torrents, c'est le silence le plus absolu. Le général-baron se tourne vers le colonel avec un sourire ironique :

« On dirait, colonel, qu'ils ne vous ont pas entendu... »

Le colonel est rouge de confusion. Il s'approche des troupes :

« Allons, mes amis, criez avec moi : " Vive le Roi ! " »

Mais il n'y a pas de doute possible ; il n'y a eu d'autre cri que celui que le colonel a poussé lui-même...

Parmi les hommes qui sont là, muets, obstinés, butés, immobiles sous la pluie, il y a quatre sergents de vingt-six ans qui se nomment Bories, Pommier, Goubin et Raoulx, quatre jeunes gens qui sont à la veille d'une tragique aventure qui va s'achever moins d'un an plus tard à La Rochelle.

La fin de l'épopée napoléonienne a été durement ressentie dans l'armée française. Finis les rêves de gloire et d'aventure : on partait simple soldat et, avec un peu de chance, au bout de dix ans on était capitaine, au bout de vingt général...

Maintenant, plus question de vertigineux avancement : sergent en 1821, cela signifie adjudant-chef en fin de carrière. Et puis, comment l'armée pourrait-elle être royaliste ? Quel attachement peut-elle avoir pour Louis XVIII qui est rentré d'exil avec les envahisseurs étrangers ? De cœur, l'armée est restée bonapartiste.

En ce qui concerne le 45^e de ligne, c'est bien pire. Il faut dire que le 45^e est caserne rue du Foin-de-Saint-Jacques, en plein Quartier latin. Entre les étudiants, qui sont en grande majorité républicains, et les jeunes soldats ou sous-officiers bonapartistes, il se produit ce que les rapports de police appellent des « conversations subversives ». Les uns et les autres se retrouvent dans un cabaret à l'enseigne des *Fils de Mars*, et là, devant un pichet de vin, ils discutent, ils s'enflamment. Ils évoquent les grands principes de 1789, les heures glorieuses de la Révolution et de l'Empire.

Parmi ces jeunes gens, l'un des plus virulents est le sergent-major Bories. Il n'a qu'une idée : conspirer. Et voilà qu'un jour, un de ses camarades lui

propose de faire partie d'une société toute nouvelle qui vient juste de se créer : la « Charbonnerie ».

La Charbonnerie est la réplique française d'une société italienne, la *Carbonaria*, qui s'est constituée à Naples pour combattre les Autrichiens. Elle accueille sans distinction bonapartistes et républicains. Il s'agit ayant tout de s'opposer à Louis XVIII, après, il sera bien temps d'aviser. Elle est divisée en “ ventes ”, c'est-à-dire en cellules, de vingt membres, coiffées par des ventes départementales et, au sommet, par la Haute Vente qui réunit les grands chefs du mouvement : Dupont de l'Eure, Manuel et le chef suprême La Fayette.

Malgré la gloire posthume qui l'entoure, La Fayette reste un personnage pour le moins discutable. Son rôle dans l'histoire de France, et dans cette histoire en particulier, a été passablement malheureux. C'est l'historien Lucas-Dubreton qui l'a le mieux défini : « Un incorrigible et néfaste politicien dont la destinée a toujours été de provoquer les événements et d'être dépassé par eux... »

C'est dans les caves de l'hôtel de la Paix, sur la montagne Sainte-Geneviève, qu'a lieu l'initiation du sergent Bories à la Charbonnerie. Les yeux bandés, il jure de garder le silence jusqu'à la mort. Quand le bandeau tombe, il voit ceux qui l'entourent diriger en cercle leurs poignards vers sa poitrine et tracer sur elle une échelle symbolique qui signifie qu'il accepte par avance de monter sur l'échafaud. Ensuite, le nouvel initié est assis sur un drap blanc, symbole de la pureté des mœurs. On lui explique la signification des mots Espérance, Foi, Charité, Honneur, Vertu, Probité, et, plus prosaïquement, on lui demande cinq francs de cotisation.

Bories prend immédiatement son rôle dans la Charbonnerie très au sérieux. Sa première préoccupation est de créer une vente dans son régiment, ce qui n'est pas une tâche impossible, quand on sait l'état d'esprit qui règne au 45^e de ligne.

Bories recrute d'abord le sergent Goubin puis le sergent-major Pommier et enfin le sergent Raoulx. Ils sont jeunes, ils sont pleins d'espérance et de fougue et après eux, d'autres conspirateurs viennent nombreux. Au bout de peu de temps, la vente du 45^e de ligne est constituée autour de ceux que tous leurs camarades appellent les quatre sergents.

Dès ce moment, les choses vont vite. Les responsables de la Charbonnerie de leur côté ont arrêté leur plan : pour renverser la monarchie et Louis XVIII, ils vont faire un coup d'Etat militaire.

Pour cela, il faut un général. Ils ont choisi le général Berton. C'est un bavard, un impulsif et un faible, mais son bonapartisme est à toute épreuve et, de toute façon, il n'y avait pas le choix ; les autres généraux pressentis –sans doute trop avisés pour accepter–s'étaient dérobés.

Dans tout ce plan, c'est précisément le 45^e de ligne qui va jouer le rôle principal. Car il est cantonné à Paris et c'est de Paris que doit partir le mouvement.

Malheureusement, au début de 1822, un fait nouveau remet tout en cause.

Par mesure disciplinaire, en raison de son mauvais esprit, le 45^e de ligne est transféré à La Rochelle.

Mais les dirigeants de la Charbonnerie ne se laissent pas abattre par ce coup du sort. Qu'à cela ne tienne ! L'Ouest est une région très favorable aux bonapartistes, le mouvement aura lieu sur le trajet du 45^e de ligne. D'abord à Thouars, puis à Saumur.

Avant de partir, Bories est présenté à La Fayette, qui le reçoit fort aimablement et lui souhaite bonne chance. Il le soutiendra de toute son influence, en cas de réussite, évidemment. Bories ne dit mot, il écoute, il regarde de tous ses yeux le grand personnage historique, le héros des deux mondes qui lui parle si gentiment.

Ce sont alors les préparatifs fébriles. Ils ont lieu chez un marchand de vin parisien, *A l'Enseigne du Roi Clovis*. Là, devant le pain, le fromage et le vin de Suresnes, chacun y va de son discours : tout est prêt, la France ne demande qu'à se soulever, le général Berton va prendre le commandement de l'insurrection. Derrière, il y a La Fayette et tous les députés libéraux. Le départ du 45^e de ligne pour La Rochelle restera dans l'histoire comme le symbole de la plus grande révolution de tous les temps, la dernière...

La veille du départ, Bories reçoit de la Haute Vente tout le matériel –on devrait dire tout l'attirail– prévu : des foulards de couleur qui serviront de signe de reconnaissance, des moitiés de cartons déchirés, dont des complices sur place auront l'autre partie et aussi des poignards, l'emblème de la Charbonnerie, de très jolis poignards à la lame moitié azur, moitié or.

Le 22 janvier 1822, le 45^e de ligne part pour La Rochelle. Et dès le début, les conjurés vont commettre des fautes incroyables, des fautes de collégiens. Avant de partir, le sergent Bories avait bien recommandé à tout le monde :

« Surtout, pas de rixe, ne nous faisons pas remarquer. »

Or, à la première étape, à Orléans, Bories lui-même se bat avec un garde suisse qui l'invitait à trinquer à la santé du roi. Bories est puni : il sera incarcéré à La Rochelle et d'ici là, surveillé par une garde armée. Cela commence mal et cela va continuer tout aussi mal. Car tous ces jeunes gens, ces conspirateurs enflammés, sont des naïfs, des purs, des idéalistes, et ils vont multiplier, dans les jours qui suivent, les plus folles imprudences.

A Poitiers, l'étape suivante, le sergent Bories, toujours lui, est logé chez un particulier, un ancien officier. Normalement, étant aux arrêts, il aurait dû être conduit à la prison et il ne s'étonne nullement de cette étrange mesure de faveur. Il se met au contraire à discuter avec son hôte qui lui confie tout de suite sa haine féroce des Bourbons. Bories est ravi de trouver en face de lui un homme animé d'aussi sincères sentiments antiroyalistes. Et la soirée se prolongeant, il lui raconte tout le complot...

Bien entendu, l'officier en retraite est un indicateur qui se hâte de répéter ces intéressants propos au général Despinois, commandant la région de l'Ouest.

Enfin, la troupe arrive à La Rochelle et le sergent Bories est conduit sous

bonne garde à la célèbre tour de la Lanterne. Il comprend alors qu'il a trop parlé et qu'il est maintenant suspecté de complot. Il faut agir vite.

Décidément, tout, dans cette histoire, semble un peu irréel. Bories parvient à convaincre son geôlier de le laisser partir pour une nuit. Il s'occupe évidemment de faire disparaître le plus compromettant : les poignards azur et or, les foulards, les cartons déchirés. Il donne le commandement à Pommier et, fidèle à sa parole, retourne dans sa prison. Il n'y reste pas longtemps car le lendemain matin, le général Despinois le fait transférer à Nantes.

C'est le même jour que –malgré tous les contretemps et les maladresses– la grande insurrection prévue aura lieu.

A Thouars, les insurgés, une cinquantaine d'hommes sous le commandement du général Berton, se rendent maîtres de la garnison. Il faut dire que la garnison de Thouars comprend en tout et pour tout cinq gendarmes. Au lieu de continuer immédiatement vers Saumur, comme il était prévu, le général Berton s'attarde à célébrer cette brillante victoire. Enfin, il conduit ses troupes à Saumur. Les insurgés se présentent devant la garnison, sortent le drapeau tricolore et crient : « Vive la Révolution ! »

Mais les soldats d'en face ne fraternisent pas, au contraire. Ils pointent leurs fusils et apportent les canons. Les émeutiers se débandent et le général se réfugie à La Rochelle.

Pourtant, même après ce piteux échec, tout n'est pas terminé. L'état d'esprit dans la vente du 45^e de ligne reste au beau fixe. En face de La Rochelle, il y a l'île de Ré et ils peuvent, sans l'ombre d'un doute, compter sur les sept cents hommes d'infanterie coloniale chargés de surveiller les bagnards. A l'Auberge du Lion d'Or, où se réunissent les conjurés du 45^e, de nouvelles recrues se manifestent, notamment un certain sergent Goupillon qui est de loin le plus exalté. Il parle fort et couvre la voix de tout le monde.

« Je jure, crie-t-il en brandissant son poignard, que je me vengerai de tous ceux qui ont osé arrêter le sergent Bories. »

Et il propose son plan d'action qui est simple : mettre le feu à la caserne, égorger le colonel et tous les officiers. Malgré tout, la majorité a la tête mieux posée sur les épaules : elle laisse le sergent Goupillon pérorer dans son coin et se range à un autre avis. L'insurrection aura lieu à La Rochelle, le 17 mars prochain. Une fois que les membres de la Charbonnerie auront pris le commandement du 45^e de ligne, le général Berton fera son entrée triomphale dans la caserne, et, de là, déclenchera le soulèvement national, la Révolution...

Malheureusement, tout est reporté pour une cause que nul ne pouvait franchement prévoir : le général Berton a oublié son uniforme à Saumur, où il s'en était débarrassé précipitamment. Evidemment, un général en civil prenant la tête d'un coup d'Etat militaire, cela ne ferait pas sérieux. Il faut donc attendre que Berton récupère son uniforme...

Mais il ne sera pas possible d'attendre jusque-là. Car ce contretemps a considérablement touché le moral d'un des conjurés, le fameux Goupillon,

celui qui était si exalté. Il s'effondre d'un seul coup. Plus question de brûler la caserne, d'égorger les officiers. Au contraire, il va directement chez le colonel et, en larmes, lui raconte tout dans les moindres détails...

Le lendemain, c'est l'arrestation de toute la vente du 45^e de ligne : seul le général Berton parvient à s'enfuir avec son uniforme, qu'il vient enfin de retrouver, mais il sera repris. Les quatre sergents et leurs camarades ont échoué. C'est la fin de cette épopée romantique, idéaliste, qui de bout en bout a eu des airs d'opérette.

Malheureusement, il y a deux actes dans cette histoire, et à l'opérette, va succéder la tragédie.

Etant donné que le complot du 45^e de ligne a été conçu à Paris, c'est à Paris que les autorités ont décidé de juger les coupables. Elles ont de bonnes raisons à cela. Elles veulent faire un exemple, donner le maximum de retentissement au procès, car l'esprit républicain et bonapartiste est encore actif dans toute la France.

Le 21 août 1822, s'ouvre le procès des vingt-cinq accusés, civils et militaires, du complot du 45^e. L'ambiance est curieuse, à la fois dramatique – car on sent que des vies sont en jeu –, et en même temps romantique, presque puérile. On a l'impression que ce sont des enfants qui risquent leurs têtes...

Le jury est présidé par le baron Trouvé, qui a été, selon les régimes, bonapartiste fervent et royaliste convaincu. Le procureur est M. de Marchangy, un poète curieusement, auteur d'un doux recueil, *La Gaule poétique*, qui a eu à l'époque un grand succès. Mais ce poète va se révéler le plus impitoyable des accusateurs.

Il le faut bien d'ailleurs. Car le dossier de l'accusation est inconsistent, il est même nul. Les conspirateurs n'ont commis aucun acte répréhensible. Ils n'ont formé qu'un projet de complot, sans qu'il y ait eu le moindre commencement d'exécution. Or, dans la loi française, on ne peut pas poursuivre quand il n'y a pas eu délit.

Le procureur Marchangy s'applique donc d'entrée de jeu à prouver que le simple fait de faire partie de la Charbonnerie est en soi un délit. La Charbonnerie, affirme-t-il, est un complot permanent contre le trône, contre l'ordre et la propriété.

Appartenir à la Charbonnerie, c'est être un bandit, même si l'on n'a fait jusque-là que prononcer des paroles imprudentes.

Et tout aussitôt, M. de Marchangy touche du doigt le fond du problème : il réclame les vrais coupables, les chefs, ces messieurs de la Haute Vente, ceux qui, de loin, ont poussé les exécutants.

« Où sont-ils, s'exclame-t-il, ces seigneurs, qui dans l'insolence de leur turbulente aristocratie, disent à leurs serviteurs : "Allez tenter pour nous les hasards d'une insurrection dont nous sommes les actionnaires. Nous paraîtrons au signal de vos succès et si par malheur vous succombez, nous vous érigerons à grand bruit des tombeaux." »

Sur ce point au moins, le procureur a raison. Car il n'a en face de lui que

des exécutants. Les autres, les chefs qui ont pour nom La Fayette, Dupont de l'Eure, Manuel, sont restés bien à l'abri dans leurs fonctions officielles. Ils attendaient de se manifester pour prendre le pouvoir en cas de réussite, et maintenant, devant l'échec de leurs hommes, ils se taisent.

Les quatre sergents de La Rochelle, comme on les appelle désormais, eux aussi, ont décidé de se taire. Ils sont là, silencieux, au banc des accusés. Mais eux, ce n'est pas pour la même raison que leurs chefs. Ce n'est pas par lâcheté, c'est par fidélité à la parole jurée, fidélité à eux-mêmes et à leur idéal. Ils se sont lancés imprudemment dans une aventure folle qui les dépassait, ils se sont comportés comme des enfants, comme des romantiques qu'ils étaient. Maintenant, du moins, ils vont se conduire en hommes, ils iront jusqu'au bout...

A l'instruction, pourtant, on leur a bien fait comprendre que s'ils consentaient à révéler le nom des hauts personnages qui les ont dirigés, ils auraient droit à une certaine indulgence, à la vie sauve en tout cas. Mais ils se sont tus. Et ils se tairont pendant tout le procès.

Le 5 septembre 1822, à dix-huit heures, le jury se retire. Il revient trois heures plus tard. Il fait nuit. La salle est mal éclairée, il faut donner une chandelle au président des jurés pour qu'il puisse lire le résultat de la délibération. La chandelle tremble et c'est dans cette ambiance fantomatique qu'est rendu le verdict. Les quatre sergents Bories, Pommier, Goubin et Raoulx sont coupables sans circonstances atténuantes. C'est la mort. Les autres n'ont que de légères peines de prison.

Le sergent Bories se contente de demander que lui et ses camarades ne soient pas séparés, pendant le court temps qui leur reste à vivre, ce qui est accordé. Il ajoute simplement :

– Nous finissons notre carrière à vingt-sept ans. C'est bien tôt.

Et le sergent Pommier conclut :

– La France nous jugera...

Chez les chefs de la Charbonnerie, chez les messieurs de la Haute Vente, on respire enfin. Ils n'ont pas parlé, ils ne parleront pas. Et le député libéral Manuel a ce mot qui est resté comme le symbole du lâche et cynique soulagement :

– Ils mourront bien !...

Il y a encore un espoir, la grâce royale. Mais quand l'avocat des condamnés reçoit audience auprès de Louis XVIII, le roi se contente de lui demander :

– Quand l'exécution doit-elle avoir lieu ?

– Le 21 septembre, Sire, à cinq heures du soir.

– Eh bien, monsieur, je ferai grâce ce même jour... à six heures du soir...

Le député Manuel ne s'était pas trompé : les sergents de La Rochelle mourront bien. Quand le 21 septembre 1822, à cinq heures du soir, ils sont conduits en place de Grève, ils vont à l'échafaud avec courage et dignité. Ils s'embrassent et, l'un après l'autre, au moment de mourir, ils crient d'une voix forte : « Vive la liberté !... »

Ils étaient quatre, ils étaient jeunes, ils étaient courageux, ils étaient purs : ils avaient tout pour que le peuple en fît ses héros, et le peuple en fit ses héros. Il a oublié, confondu dans le même mépris, tous les grands messieurs de la Haute Vente qui prétendaient parler en son nom pour prendre le pouvoir à leur profit. Mais pendant des années et des années, des mains anonymes ont déposé de pauvres fleurs et de petits bouquets sur une dalle du cimetière Montparnasse qui portait pour seule inscription : *21 septembre 1822, cinq heures du soir.*

5. LA BANDE A BONNOT

la grande vague anarchiste qui a fait trembler la France pendant les années 1890 est bien loin et bien oubliée en 1911.

Beaucoup d'eau a coulé depuis sous les ponts de la Seine : il y a eu l'Exposition universelle de 1900, les fêtes de la Belle Époque. Vaillant et sa bombe, Ravachol et Caserio, l'assassin du président Sadi Carnot, ne sont plus que des souvenirs. Et si l'on devait s'inquiéter, d'ailleurs, ce serait pour des raisons bien plus graves : la tension croissante avec l'Allemagne laisse prévoir des drames autrement redoutables.

De fait, les anarchistes ne sont plus guère nombreux : quelques nostalgiques, quelques attardés qui se réunissent dans les locaux d'un journal appelé justement *L'Anarchie* et que dirigent l'intellectuel russe Kibaltchiche et sa compagne Rirette Maitrejean.

Kibaltchiche est un théoricien, un penseur, presque un philosophe. Plus tard, il prendra part à la révolution d'Octobre et deviendra célèbre comme théoricien trotskiste sous le nom de Victor Serge.

Rirette Maitrejean est une jeune femme aussi jolie que douce, qui s'est donné pour tâche principale d'accueillir les compagnons anarchistes d'où qu'ils viennent sans leur poser de questions.

En cette année 1911, ils sont quelques-uns à avoir cherché refuge au journal *L'Anarchie*. Ce sont des inadaptés, des marginaux, comme nous dirions aujourd'hui. Ce sont ceux que la société a laissés de côté ; car le début du XXe siècle est une période d'intense bouleversement économique et social. Jamais l'industrialisation n'a été aussi rapide. Et tout le monde ne peut pas suivre le mouvement, ni trouver sa place.

Il y a là Callemin, dit Raymond la Science ; petit, très blond, les lèvres minces toujours serrées, il parle beaucoup. C'est un autodidacte, un intellectuel mal formé qui prêche la “ reprise individuelle ”, c'est-à-dire le vol de l'Etat et des bourgeois pour établir une meilleure distribution des richesses. On dit qu'il ne s'est jamais remis d'un grand chagrin d'amour. Toujours est-il que c'est un misogyne farouche qui fuit les femmes.

Il y a aussi Carouy, énergique et vulgaire. La tête carrée, la moustache épaisse, bâti comme un hercule de foire, il a tout de la brute épaisse. Mais il dépense ses économies pour acheter des oiseaux sur les marchés et leur rendre la liberté. Il ne peut pas supporter la vue d'un oiseau en cage.

Soudy est presque un enfant : il a dix-huit ans ; maigre, rachitique, surnommé par les autres “ Pas de chance ”, il a été abandonné par ses parents à l'âge de onze ans. Par la suite, il a fait des bêtises et s'est retrouvé en prison. Il en est ressorti tuberculeux. Il est plein de haine contre la société, mais il adore les enfants de Rirette. Il les emmène promener le dimanche et leur achète des gâteaux en prenant soin de mettre des gants pour ne pas les contaminer...

Valet, rouquin qu'on surnomme évidemment “ Poil de carotte ”, est peut-être le plus effacé de la bande. Sa seule joie est de lire dans les réunions anarchistes des vers du poète contestataire Jehan Rictus.

Quant à Garnier, un beau garçon, séducteur au type méditerranéen et au physique primaire, il fait un peu peur à ceux qui l'approchent. Lui, n'est pas comme les autres ; lui, on sent qu'il pourrait être dangereux, que c'est un dur, un vrai.

Dernier à avoir trouvé refuge au journal *L'Anarchie* : Dieudonné, qu'on pourrait presque qualifier de brave homme. A vrai dire, ce qu'il y a de plus marquant en lui, c'est sa magnifique paire de moustaches noires en guidon de vélo...

Bien sûr, tout ce monde-là discute, écoute les théories de Raymond la Science sur la reprise individuelle. Tous parlent fort et s'enflamment, mais personne n'agit. Est-ce l'influence apaisante de Rirette ? En tout cas, aucun d'entre eux n'a l'intention de passer à l'action violente. Pour cela, il faudrait qu'ils aient à leur tête un homme décidé, un chef...

C'est un soir de décembre 1911 qu'on frappe à la porte de *L'Anarchie*. Dieudonné ouvre.

– Je peux entrer ?

– D'où viens-tu ?

– De Lyon.

– Pourquoi es-tu parti ?

– Les flics.

– Ah !... Entre. Tu t'appelles comment ?

L'homme plisse ses yeux. De tout petits yeux gris.

– Je m'appelle Bonnot, Jules Bonnot...

Jules Bonnot est né en 1876 dans le Doubs. Son père est un brave ouvrier, mais cela n'empêche pas l'enfant de manifester dès le début les plus mauvais penchants. Disons-le, le petit Bonnot est un garnement, un vaurien.

Quand il se marie, tout semble cependant s'arranger. Il aime sa femme et son enfant, et se décide à travailler sérieusement. Mais il est dit que tout doit mal tourner. A l'usine, il fait du syndicalisme : il milite avec les anarchistes. Il est successivement renvoyé de toutes ses places. Et peu après, sa femme le quitte pour partir avec un autre homme en emmenant l'enfant. Cette fois, c'est définitif. Ce qui n'était qu'une vague rancune contre la société devient une haine farouche. Bonnot ne se promène plus qu'armé. Il n'a qu'une idée en tête : se venger par tous les moyens.

C'est alors que se produit un événement en apparence minime mais qui va décider de toute la suite.

En 1907, Bonnot est ouvrier chez Berliet. Il faut croire qu'il s'est assagi – du moins en apparence – car son patron lui fait passer aux frais de la maison son permis de conduire.

Maintenant, Bonnot sait conduire. Et c'est extrêmement rare à l'époque. La « voiture sans chevaux », comme on dit alors, est plus qu'un luxe, c'est le

privilège de quelques-uns. Il y a peut-être en 1911 autant de gens qui savent conduire qu'il y en a aujourd'hui qui savent piloter un avion.

Bonnot rentre à Lyon. Juste avant son départ pour Paris, il noue une idylle peu banale avec Marie Tholon, la femme d'un gardien de cimetière. Les rendez-vous ont lieu parmi les tombes, où ils se promènent en se jurant un amour éternel. C'est d'ailleurs vrai. Bonnot aimera jusqu'au bout Marie Tholon.

La police lyonnaise s'intéresse déjà à lui de très près. Bien qu'il n'ait commis aucun délit majeur, elle l'a classé comme bandit en puissance. La fiche qu'elle a établie sur lui est éloquente : « Très dangereux. En cas d'arrestation, opérer par surprise. Relations suspectes. Conduite des plus douteuses. »

Bonnot se rend compte que pour lui, à Lyon, les choses sentent un peu trop le roussi. Il monte à Paris. Et, bien entendu, il va directement à cette adresse que tous les anarchistes connaissent : Kibaltchiche et Rirette, le journal *L'Anarchie*...

Une fois Bonnot dans la place, les choses changent rapidement. Bonnot n'est pas vraiment un anarchiste. Il a toujours été plus ou moins étranger au milieu. En fait, la théorie, les grandes idées, il s'en moque. Ce qui compte pour lui, c'est agir de la manière la plus rapide et la plus payante. Il a un plan et il l'expose. Et les autres l'écoutent, stupéfaits d'abord, puis admiratifs. Car il faut bien reconnaître que Bonnot est, dans le domaine du crime, une sorte de génie.

« D'abord, dit Bonnot, il faut être puissamment armés, et ne pas hésiter à tirer les premiers. On commence par tuer, on vole après. »

Ensuite, et c'est là ce qui est nouveau, extraordinaire, il suggère de se servir d'une automobile. Il suffit d'en voler une et, comme il sait conduire, ils seront pratiquement invulnérables. Les gendarmes, les agents, n'ont que des chevaux ou des bicyclettes. Ils pourront toujours courir !

L'idée est acceptée. Tous ces désœuvrés plus ou moins révoltés vont devenir des bandits, la bande à Bonnot est constituée et elle va se rendre rapidement célèbre.

Le premier coup a pour cadre la rue Ordener dans le XVIII^e arrondissement, devant le 146 exactement, là où se trouve une succursale de la Société générale.

Le 21 décembre 1911, par une matinée sombre et pluvieuse, un convoyeur de fonds de la Société –on disait alors un garçon de recettes–, nommé Caby, descend du tramway. Caby porte l'uniforme de tous les garçons de recettes d'alors, qui semble fait exprès pour les désigner à l'attention des bandits : habit à la française bleu ciel, boutons de cuivre et bicornes. Comme tous ses collègues, il n'est pas armé. Dans sa sacoche en bandoulière il a 20.000 francs en titres.

A quinze mètres de l'agence, un homme se précipite sur Caby et lui tire un coup de revolver en pleine poitrine. Caby s'effondre mais tente de résister en

s'accrochant aux jambes de son agresseur. L'homme lui tire alors froidement un second coup de revolver, de haut en bas, dans le dos. Le garçon de recettes s'effondre dans une mare de sang. L'homme prend sa sacoche et bondit dans une voiture qui démarre aussitôt. Ses occupants se mettent alors à tirer dans toutes les directions, par bonheur sans atteindre personne...

Le fait divers occasionne une émotion considérable. Car c'est la première fois dans le monde qu'on se sert d'une voiture pour commettre une agression. Le banditisme vient d'entrer dans l'ère industrielle, dans le XXe siècle. Du jour au lendemain, toute la France ne parle plus que des bandits. On ne les appelle pas encore la bande à Bonnot puisqu'on ne sait pas qui ils sont, mais “ les bandits en auto ”.

L'enquête commence. Par une chance extraordinaire, le garçon de recettes Caby n'est pas mort. Il se rétablit peu à peu de ses blessures. Parmi diverses photos de malfaiteurs, les policiers lui présentent celles des anarchistes fichés. Caby n'a aucune hésitation. Il en désigne une, au bas de laquelle l'employé de police a écrit d'une belle écriture appliquée : Octave Garnier.

D'ailleurs, d'autres témoignages vont dans le même sens. Plusieurs personnes ont décrit l'agresseur de Caby comme un homme plutôt petit, jeune, aux cheveux très bruns, au teint mat, ce qui correspond au signalement de Garnier.

Garnier coupable, c'est bien. Mais le retrouver, c'est une autre histoire.

Le 31 décembre, la police fait une descente au journal *L'Anarchie* et arrête tout le monde. Il ne reste plus que des comparses. Bien sûr, il y a sur place Kibaltchiche et Rirette Maitrejean qui, eux, savent. Mais malgré tous les interrogatoires, ils ne donneront pas ceux qu'ils ont hébergés.

Si la police piétine, les bandits ne restent pas inactifs. Le 10 janvier 1912, la bande pille une armurerie du boulevard Haussmann.

Le 28 février, c'est bien autre chose, un drame à grand spectacle qui va faire la une de toute la presse. A sept heures du soir, une voiture descend en trombe la rue d'Amsterdam. Devant la gare Saint-Lazare, elle heurte une femme et passe à gauche d'un refuge au milieu de la chaussée. Un agent siffle. La voiture accélère encore. Mais elle est coincée par un autobus. L'agent accourt. Comme la voiture, qui a de nouveau le champ libre, redémarre, il saute sur le marchepied. Calmement alors, un des passagers que les témoins identifieront comme Garnier sort son revolver et tire trois fois. L'agent s'écroule sur le pavé. Par une coïncidence que noteront tous les journaux, l'agent s'appelait lui aussi Garnier et le restaurant où on l'emporte agonisant et où il meurt peu après a pour enseigne : Chez Garnier.

Alors, dans les rues de Paris, commence une folle poursuite digne des films de gangsters. Mais Bonnot est réellement un as du volant. Place de la Concorde, il a disparu.

Dans l'opinion c'est d'abord la consternation : les “ bandits en auto ” sont invulnérables, insaisissables ; puis la colère : que fait la police ? Que fait le gouvernement ? Les agents ont essayé de suivre cette puissante voiture avec

des bicyclettes. C'est ridicule, c'est lamentable !

Dans toute cette affaire, il y a quand même un élément favorable pour les policiers. A sept heures du soir, en plein cœur de Paris, les témoins ont été nombreux. Et les témoignages permettent d'identifier sans aucun doute possible trois des occupants de la voiture : le tueur –Garnier–, le chauffeur –Bonnot– et un des passagers –Callemin dit Raymond la Science.

La police croit même faire un pas supplémentaire en arrêtant Dieudonné. Un indicateur l'accuse d'avoir participé à l'agression de la rue Ordener. Dieudonné a beau dire que ce jour-là il était à Nancy, rien n'y fait. On le met en présence de Caby qui, bien qu'il ait déjà désigné Garnier, reconnaît cette fois Dieudonné comme son agresseur.

L'arrestation de Dieudonné permet à la bande à Bonnot –c'est ainsi qu'on l'appelle désormais– de manifester une fois de plus son incroyable audace.

Garnier écrit au juge d'instruction, au chef de la Sûreté et aux principaux journaux la lettre suivante :

Depuis que la presse a mis ma modeste personne en vedette, à la grande joie de tous les concierges de la capitale, vous annoncez ma capture comme imminente.

Je vous déclare que Dieudonné est innocent du crime que vous savez bien que j'ai commis...

Je sais que cela aura une fin dans la lutte qui s'est engagée entre la société et moi. Je sais que je serai vaincu, je suis le plus faible. Mais j'espère bien vous faire payer cher cette victoire.

Afin d'authentifier sa lettre, Garnier a apposé ses empreintes digitales à côté du post-scriptum suivant : *Bertillon, mets tes lunettes.*

Bertillon, l'inventeur de l'anthropométrie, met ses lunettes et reconnaît sans peine les empreintes de Garnier...

Les bandits font à présent de l'esprit, ridiculisent les autorités, c'est un comble ! Les journaux attaquent ouvertement la police et le gouvernement. On parle de rivalité entre le chef de la Sûreté, M. Guichard, et le sous-chef, M. Jouin, d'où une série d'ordres et de contrordres et de fausses manœuvres. Il y a même des interpellations à la Chambre...

Mais pour l'instant, c'est encore la bande à Bonnot qui agit et qui réussit son coup le plus audacieux et le plus sanglant.

Le 25 mars 1912, à huit heures du matin, une magnifique de Dion Bouton, roule à petite vitesse dans la forêt de Sénart. Soudain, trois hommes surgissent et font des signes avec leurs mouchoirs. Intrigué, le conducteur stoppe. Il est immédiatement tué par une grêle de balles ; son passager est grièvement blessé.

Trois hommes sortent des fourrés et rejoignent les trois premiers. Tous les six s'entassent dans la voiture, qui prend la direction de Chantilly.

Arrivés devant le siège de la Société générale, la voiture stoppe. Quatre hommes en descendent et s'engouffrent dans la banque. Pas de sommations. Pas de « Haut les mains, tout le monde contre le mur ! » Les bandits vont vers

le guichet et tirent presque à bout portant sur les employés. Un des caissiers est tué net, deux autres grièvement blessés.

A l'extérieur, la foule, avec l'inconscience propre aux curieux, commence à s'amasser. Un des bandits restés dans l'automobile prend alors une carabine et, calmement, tire dans le tas. C'est la panique la plus totale.

Les quatre hommes qui étaient entrés dans la banque ressortent avec l'argent et la voiture démarre en trombe. On la retrouvera un peu plus tard à Asnières et elle ne livrera aucun indice.

A Paris, c'est l'affolement. Tout le monde craint pour sa vie. On voit l'auto des bandits partout ; on croit reconnaître Bonnot et ses hommes dans tous les visages qu'on croise dans la rue. Une sorte de légende et de terreur entoure maintenant la bande à Bonnot. On ne peut plus voler un mouchoir dans un magasin sans qu'on pense à eux. Bonnot empêche de dormir les honnêtes gens. Il est devenu le symbole du crime moderne. Fini le XIXe siècle ! Ce n'est plus le crime artisanal ; maintenant, c'est le crime à la chaîne.

Le président du Conseil, Georges Clemenceau, convoque le chef de la Sûreté, Guichard, et lui déclare solennellement :

« C'est assez de faiblesse. Il faut en finir. Vous connaissez les noms et les signalements des hommes de la bande. Vous devez les arrêter par tous les moyens ! »

Et, aidé par M. Jouin –son sous-chef avec lequel il s'entend si mal–, M. Guichard va s'y employer.

A partir d'avril 1912, en effet, il semble que le vent tourne. Un à un la police arrête les membres de la bande. Une dénonciation anonyme permet de mettre la main sur Soudy, le petit Soudy, l'homme à la carabine, celui qui avait tiré sur la foule à Chantilly. Il est arrêté à Berck-Plage.

Une autre dénonciation permet d'arrêter à son tour Carouy. Les dénonciations joueront un grand rôle tout au long de l'affaire. Et l'action de la police, si elle est efficace, est, il faut bien le dire, sans gloire. La prime de 12.000 francs offerte par la Société générale pour la capture des bandits, portée à 50.000 francs après l'agression de Chantilly, n'est sans doute pas étrangère à tout cela.

Le 7 avril 1912, la police réussit une plus grosse prise. Le chef de la Sûreté, M. Guichard, arrête Callemin, l'un des trois principaux responsables de la bande. Callemin avait été donné par sa maîtresse. Ce misogyne farouche s'était laissé pour une fois séduire et cela ne lui avait pas porté chance. Au moment de son arrestation, il avait sur lui trois revolvers chargés et cinq mille francs.

Le sous-chef de la Sûreté Jouin arrête à son tour un autre individu dangereux, Monnier, qui lui aussi fait partie de la bande, quoiqu'il n'ait pas été dans l'équipe de départ au journal *L'Anarchie*.

Mais les principaux bandits : Bonnot, Garnier et Valet, courent toujours, et leur capture va être l'une des plus difficiles de toutes celles qu'ait jamais eu à faire la police française. A partir de ce moment, la suite des événements ne

sera plus qu'une succession de drames.

Renseigné par un indicateur (*encore un*), M. Jouin se rend chez un soldeur d'Ivry, qui recèlerait de l'argent volé par les bandits. Accompagné de quatre inspecteurs, il visite la maison de fond en comble. Au dernier étage se trouvent les chambres de bonne.

M. Jouin ouvre une des portes. D'abord, il ne voit pas grand-chose à cause de l'obscurité, puis il devine une forme accroupie dans l'ombre à côté du lit. Il a juste le temps de crier à l'inspecteur qui le suit :

« Attention, il est armé !... »

Ce sont les derniers mots du sous-chef de la Sûreté française. M. Jouin s'écroule, tué net d'une balle dans la tête.

L'inspecteur Colmar, qui était derrière lui, est grièvement blessé. Dans la fusillade qui a suivi, l'agresseur a été abattu, du moins le croit-on. Aussi les deux autres inspecteurs qui surviennent ne font-ils pas attention à lui ; ils se précipitent vers M. Jouin et l'inspecteur Colmar.

C'est une erreur car l'homme n'est que légèrement blessé. Profitant de la confusion, il bondit et se réfugie dans la chambre de bonne voisine. Il surprend une femme terrorisée. Il lui met le revolver sous le nez et crie :

« Donne-moi tes draps en vitesse. »

En quelques secondes, l'homme a noué les draps ensemble, les a attachés à la balustrade et s'est glissé dans la rue.

Bonnot –car c'était lui, la femme le reconnaîtra formellement– s'échappe encore. Et cette fois il a tué de sa main un des plus hauts policiers de l'Etat.

Inutile de dire qu'à partir de ce moment, c'est une véritable lutte à mort qui commence. Toutes les forces sont mobilisées pour traquer les trois bandits restant, avec ordre de les retrouver morts ou vifs, quels que soient les moyens.

A l'aube du 29 avril 1912, toujours à la suite d'une dénonciation, M. Guichard, accompagné de plusieurs inspecteurs, se rend à Choisy-le-Roi, chez un garagiste nommé Dubois qui aurait, paraît-il, abrité chez lui des membres de la bande.

Dès qu'il voit les policiers, Dubois sort son revolver et tire. Mais cette fois, les policiers sont sur leur garde ; ils ripostent instantanément et abattent le garagiste.

Alors d'autres coups de feu partent du premier étage du garage. C'est un tir terrible et précis. Un des inspecteurs est tué, plusieurs autres sont blessés. A la fenêtre, par instants, les policiers voient paraître un homme, les cheveux hirsutes, l'œil dur, qui tient un revolver dans chaque main. Tous l'ont reconnu : c'est Bonnot.

La fusillade dure des heures. Malgré les balles qui sifflent autour de lui, Bonnot semble invulnérable. Il surgit à une fenêtre, vide son chargeur, disparaît pour reparaitre à une autre fenêtre. On dirait un spectre.

Alerté par M. Guichard, le préfet de police Lépine vient en personne diriger les opérations. Il est accompagné d'une véritable armée : des pompiers, des soldats et des gardes républicains.

A midi, il décide de dynamiter la maison. Devant la foule des curieux qui s'amassent, les deux premières tentatives échouent. A la troisième, la masure vole en éclats. C'est l'assaut général.

On découvre Bonnot criblé de balles et agonisant, roulé dans un matelas. Il s'est tiré deux balles dans la tête. Il mourra en arrivant à l'Hôtel-Dieu.

Quelques minutes avant sa mort, il avait griffonné sur un morceau de papier, au crayon d'abord puis, quand la mine s'était cassée, avec son sang, le message suivant : *Dieudonné est innocent*.

Bonnot est mort, mais la bande à Bonnot n'est pas morte, car il reste Garnier et Valet. Et c'est maintenant que va avoir lieu l'épisode le plus sanglant, le plus dramatique de toute l'affaire.

Quelques jours plus tard, le 13 mai 1912, M. Guichard apprend que, dans un pavillon de Nogent-sur-Marne, il y a une femme qui habite avec deux hommes, que ceux-ci ne sortent que la nuit et ne semblent exercer aucun métier. Le 14, cinquante inspecteurs cernent la maison. Deux hommes sont en train de jardiner. Dès qu'ils aperçoivent les policiers, ils rentrent précipitamment et commencent à tirer des fenêtres, faisant, là encore, des morts et des blessés.

Cette fois, Garnier et Valet, les deux derniers membres en liberté de la bande, sont pris au piège. Ils ne s'échapperont pas.

Le préfet de police Lépine et le chef de la Sûreté Guichard arrivent immédiatement. Ce qui va se passer maintenant n'est plus une opération de police, c'est une véritable opération de guerre.

Autour du pavillon de Nogent-sur-Marne, il y a en effet trois cents gardiens de la paix accompagnés de dizaines de chiens policiers, huit cents hommes de troupe dont un bataillon de zouaves qui, installés sur un viaduc de chemin de fer, projettent sur la maison d'énormes pierres. D'un toit avoisinant, d'autres hommes lancent des bombes ; d'autres encore creusent des tranchées, et mettent des mitrailleuses en batterie. La fusillade dure toute la journée...

De temps en temps, d'une des fenêtres part une rafale avec un cri :

« Assassins ! Assassins ! »

La foule grossit. Aux banlieusards des environs, se sont peu à peu joints les Parisiens qui piquent-niquent dans l'herbe roussie et l'odeur de poudre. Le soir, ils sont déjà vingt mille pour assister à la fin de la bande à Bonnot, un beau spectacle qui a le mérite d'être gratuit, avec en plus l'attrait du sang et de la mort.

La nuit, le siège dure toujours. La sortie des spectacles amène les élégants et les élégantes. Les femmes en robe longue et cape de vison, les hommes en habit se passent leurs jumelles de théâtre pour essayer de voir, à l'intérieur de la maison éclairée par des phares d'automobile, un de ces bandits qui leur ont fait si peur.

Il est minuit. Le préfet Lépine, se rendant compte que le spectacle devient indécent, décide d'en finir. Tout doit être terminé avant une heure du matin. Comme pour Bonnot, il ordonne de dynamiter la maison. Il fait mettre en

place un projecteur très puissant qui aveugle les assiégés. Un homme se glisse dans la zone d'ombre et dépose la dynamite.

Cette fois, l'opération est réussie du premier coup. C'est une explosion assourdissante, un jet de flammes, une montagne de poussière. Alors, toutes les mitrailleuses se mettent à crépiter en même temps, tandis que les chiens, qui viennent d'être lâchés bondissent en aboyant.

Quand les hommes s'élancent à leur tour, ils ne découvrent dans les décombres que deux corps déchiquetés, méconnaissables.

Cette fois, c'est bien fini : la bande à Bonnot n'existe plus.

Le procès des survivants s'ouvre le 3 février 1913. C'est évidemment un événement sensationnel, qui attire le Tout-Paris.

Le public ne cesse de dévisager en chuchotant ces hommes qui ont terrorisé la France pendant des mois et qui sont maintenant alignés au banc des accusés : Carouy, Soudy, Monnier, Callemin dit Raymond la Science, Dieudonné. A côté d'eux figurent les patrons du journal *L'Anarchie* : Rirette Maitrejean et Victor Kibaltchiche.

Au début, l'accusation, sûre d'elle en ce qui concerne les principaux accusés, soutient une thèse pour le moins inattendue. Le chef de la bande à Bonnot n'est autre que... Rirette Maitrejean. En effet, les locaux du journal, où se réunissait la bande, étant à son nom, elle est le chef de cette association de malfaiteurs...

Le 27 février 1913, le verdict est rendu dans une atmosphère survoltée. Rirette, qui s'est défendue avec autant d'énergie que de justesse contre l'accusation absurde dont elle était l'objet, est acquittée. Son compagnon Kibaltchiche est condamné à cinq ans de prison. Sa peine purgée, il retournera dans sa patrie, la Russie, et prendra une part active à la Révolution.

Carouy, condamné aux travaux forcés à perpétuité, n'a pas voulu de cette demi-faveur. Il s'est suicidé le lendemain en laissant un mot laconique :

N'ayant jamais connu les joies de l'existence, je quitte sans regret le monde des atomes.

Les quatre autres accusés : Soudy, Monnier, Callemin et Dieudonné sont condamnés à mort.

A l'annonce du verdict, on voit Callemin se lever. Très pâle, il se tourne vers les juges et leur dit d'une voix forte :

« Je suis coupable, c'est vrai, mais Dieudonné est innocent. C'est Garnier qui a tiré sur Caby ! »

Cette déclaration fait sensation ; plus même, elle jette le doute dans beaucoup d'esprits. Déjà, Bonnot agonisant avait griffonné un mot pour innocenter Dieudonné. Et le garçon de recettes Caby avait d'abord reconnu Garnier avant d'accuser le même Dieudonné.

Tout cela est plus que troublant, mais il est impossible de réviser le procès. Pour cela, il aurait fallu un vice de forme, or il n'y en a pas. C'est pour toutes ces raisons sans doute que le président de la République accorde sa grâce à Dieudonné, et commue sa peine en travaux forcés à perpétuité. Il sera libéré

vingt ans plus tard, à la suite d'une énergique campagne de presse animée par le journaliste Albert Londres.

Et, dans les années 1950, certains d'entre vous ont peut-être croisé dans les rues du Marais un vieil ouvrier ébéniste et une femme aux cheveux blancs qui faisait encore des corrections pour un journal du soir : c'étaient Dieudonné et Rirette Maitrejean, les derniers survivants de la bande à Bonnot...

Les trois autres condamnés à mort, eux, ne sont pas graciés.

A quatre heures du matin, le 21 avril 1913, la guillotine est dressée sur les pavés de Paris. Il fait noir, il fait froid, il pleut. Le bourreau Deibler qui, de 1899 à 1939, a procédé à toutes les exécutions capitales, fait les derniers préparatifs.

Ils sont encore nombreux à avoir voulu assister au spectacle. Quelques centaines peut-être.

Et puis dans le silence surnaturel qui précède les exécutions, c'est le bruit attendu : le piétinement des chevaux sur le sol mouillé. La voiture noire apparaît, escortée d'un peloton de gardes républicains. Elle s'arrête. Soudy sort le premier. Il essaie de crâner, il chante *Salut, ô mon dernier matin*. Monnier lance :

« Adieu à vous tous, messieurs, et à la société. »

Quant à Callemin, dit Raymond la Science, qui descend le dernier, il se tourne vers les badauds et leur jette :

« C'est beau, hein, l'agonie d'un homme ? » Le couperet qui tomba trois fois mit fin définitivement à la bande à Bonnot...

Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Un film, une chanson et surtout un témoignage sur les affrontements d'une période dure, violente, de notre histoire, qu'on s'obstine à appeler aujourd'hui encore la Belle Epoque.

6. LE TRAIN GLASGOW-LONDRES

cela commence comme dans certains films policiers par un homme assis vu de dos en gros plan.

L'homme a un rire satisfait... Il vient de mettre au point un plan minutieux, impeccable, infaillible, pour réaliser sans violence le plus grand hold-up du siècle. L'homme n'est ni un bandit ni même un escroc mondain ; c'est un riche bourgeois, sans doute un haut personnage. Il n'a nul besoin d'argent, il ne songe pas à gagner quoi que ce soit avec son plan. Mais c'est un esthète, un théoricien du vol. Ce qu'il veut, c'est savoir si son plan se révélera aussi infaillible sur le terrain que sur le papier.

Son nom, personne ne le connaît et ne le connaîtra vraisemblablement jamais, à part la police anglaise qui n'a jamais voulu le révéler. On sait seulement que l'inconnu a mis au point son plan aux alentours de 1955 et qu'il a commencé à le proposer à plusieurs gangs. Mais aucun n'a accepté : il demandait trop d'organisation, il les dépassait...

Sept ans ont passé, lorsqu'un homme prend à son tour connaissance du fameux plan. Il est en prison et il s'appelle Bruce Reynolds.

À l'époque, c'est-à-dire en 1962, Bruce Reynolds est une figure à part dans le milieu londonien. A trente et un ans, mince, beau garçon, avec ses costumes d'homme d'affaires de la City et ses lunettes d'intellectuel, il en impose à tous ses compagnons et même aux policiers.

Mais il ne faut pas s'y tromper, Bruce Reynolds est un véritable bandit. C'est le chef de la bande du Sud-Ouest de Londres. Il aurait pu réussir dans bien d'autres domaines, mais il a choisi le banditisme. Reynolds, d'ailleurs, conçoit le banditisme comme un art. Ce qu'il veut, c'est réussir une fois un gros coup et se retirer sur la Côte d'Azur. Et que rêver de mieux pour cela que le plan du génial cerveau ? Comme tout ce qui est lumineux, il est simple : il consiste à dévaliser le train postal Glasgow-Londres. L'attaque doit rapporter, selon les prévisions, deux millions de livres de l'époque, soit huit milliards de centimes actuels environ. Mais bien entendu, dans la pratique, c'est autrement complexe.

A sa sortie de prison, quelques mois plus tard, Reynolds prend des contacts. Il recrute d'abord les chefs, l'état-major. Son premier coéquipier, Gordon Goody, a trempé dans un nombre incalculable d'affaires louches, mais s'en est toujours sorti, ce qui lui a valu le surnom de “ roi de l'alibi ”. Il tient alors un des salons de coiffure les plus chics de Londres.

Le second, Charlie Wilson, est officiellement commerçant en fruits et légumes. Père de trois enfants, il a l'air tranquille au possible et il est cardiaque de surcroît. Mais malgré les apparences, Wilson est un des as du milieu. Le troisième, enfin, Buster Edwards, est le chef de la bande rivale, celle du Sud-Est de Londres. Pourtant, il n'a pas hésité à s'associer avec Reynolds pour le gros coup.

Il faut citer également Ronald Biggs, qui ne doit pas théoriquement jouer un rôle de premier plan dans le déroulement de l'opération, mais à qui la suite des événements va, comme nous le verrons, donner une place tout à fait à part.

Une fois l'équipe dirigeante constituée, Bruce Reynolds recrute les exécutants. Ils sont de deux sortes. D'abord les hommes de main, qu'il choisit parmi sa bande, celle du Sud-Ouest de Londres. Mais il est nécessaire également de s'assurer des complicités parmi le personnel des chemins de fer. Bruce Reynolds s'en charge à merveille. Avec ses manières de gentleman, il n'a pas son pareil pour mettre les gens en confiance. Il fréquente les pubs autour des gares, là où se réunissent les employés. C'est devant une chope de bière que tout se joue. Un mot en entraîne un autre et il en arrive aux choses sérieuses, il parle argent. Reynolds promet beaucoup, énormément d'argent. Combien de complices ont été achetés ainsi soit pour une participation active, soit simplement pour leur silence ? On ne le saura jamais, car aucun d'eux ne sera découvert.

Et la préparation va plus loin encore. Sur ordre de Reynolds, plusieurs membres de la bande se font engager pour quelques semaines dans les chemins de fer ou dans les postes afin de voir concrètement comment les choses se déroulent.

Les mois passent et tout prend forme peu à peu. Mais uniquement dans l'esprit des chefs. Car le plan a prévu un cloisonnement rigoureux. Chacun des exécutants connaît uniquement le travail qu'il aura à faire et rien d'autre. Il n'a pas la moindre idée du but de l'opération. Il est précisé d'autre part qu'en cas d'ennui, chacun devra se débrouiller par ses propres moyens.

Mais tout cela est très long. Pour faire patienter les hommes, pour éviter qu'ils ne se fassent prendre en faisant des coups personnels, autant que pour financer l'opération, Bruce Reynolds décide un premier hold-up, qui servira en même temps d'entraînement.

Cette répétition générale est un petit chef-d'œuvre de simplicité et de précision. Le 27 novembre 1962, à l'aéroport de Londres, deux employés transportent la paie de la compagnie B.O.A.C. : 62.500 livres, 250 millions de centimes environ. Six hommes apparemment parfaitement renseignés et déguisés en employés d'aviation les entourent : un ou deux coups de matraque et c'est terminé. Ils s'enfuient par le parking où les attendent deux grosses Jaguar.

Il se trouve que la police suspectera dans cette affaire Gordon Goody, le roi de l'alibi. Malheureusement pour elle, la police devra relâcher Goody car, évidemment, il a un alibi. A cette heure-là, par la plus grande des coïncidences, il se trouvait dans un café de Piccadilly Circus et, comble de malchance, en sortant, il a renversé une tasse de thé sur le veston d'un consommateur. Il s'est excusé poliment et il lui a remis sa carte de visite en le priant de lui envoyer la note du teinturier...

Nous sommes au début de l'année 1963. Bruce Reynolds passe maintenant

à la préparation sur le terrain. Lui et ses hommes agiront pendant les vacances, au mois d'août.

Reynolds étudie donc les horaires, la voie et les signaux indicateurs. L'endroit de l'attaque est fixé à une quarantaine de kilomètres de Londres, à Bridego Bridge. Par l'intermédiaire d'un complice, il loue une ferme dans les environs, à une demi-heure de trajet.

C'est là que les véhicules qui auront été volés –un camion et deux Land Rover– transporteront les sacs postaux depuis le train. Les futurs conducteurs commencent un entraînement qui dure des semaines sur des engins similaires. Comme tout aura lieu la nuit et qu'il ne serait pas indiqué de se signaler à l'attention par des éclairages intempestifs, ils doivent apprendre à faire le trajet dans le noir et sans lumière en vingt-cinq minutes.

En ce qui concerne les signaux ferroviaires, pas de problème. Il suffira de masquer la lampe verte par un gant noir et de brancher, sur la lampe orange pour un premier signal, et sur la lampe rouge pour un second, une batterie portative. Le train commencera par ralentir, puis s'arrêtera.

A la mi-juillet, toute la bande s'installe dans la ferme, avec un magnifique camion jaune et deux Land Rover. Le nouveau locataire a prévenu le propriétaire qu'il voulait refaire les peintures, arranger la maison pour les vacances. Donc, cette arrivée en force d'une vingtaine d'individus ne surprend personne. C'est le décorateur et son équipe, tout simplement.

L'attaque est fixée au 7 août. Tout est maintenant parfaitement au point. On va voir si le plan du cerveau est aussi génial dans la pratique que dans la théorie.

Un dernier détail encore : depuis quelques jours, les nouveaux wagons blindés, dont les postes ont fait récemment l'acquisition, sont curieusement immobilisés pour réparation. Ils sont tous en panne et on a dû ressortir les anciens wagons en bois. Les complices cheminots ont fait ce qu'on attendait d'eux...

Le train postal Glasgow-Londres démarre le 7 août 1963 à dix-huit heures trente. Dans les douze wagons, soixante-douze convoyeurs des postes. Seuls les deux premiers wagons sont intéressants. Ils contiennent des sacs de billets que la Banque d'Ecosse remet à la Banque d'Angleterre et des objets de valeur en recommandé ; les dix derniers ne renferment que du courrier.

Aux commandes de la locomotive, le mécanicien Jack Mills ; à ses côtés, le mécanicien en second David Whitby.

A deux heures et demie du matin, Bruce Reynolds et sa bande d'une vingtaine d'hommes prennent place près de la voie à Bridego Bridge...

Trois heures. Un des bandits, couché l'oreille contre le rail, se relève :

« Le voilà ! »

Un ordre bref de Reynolds. Chacun sait ce qu'il a à faire. On obstrue avec un gant la lampe verte du premier feu de signalisation et on allume avec une batterie le feu orange. Cinq cents mètres plus loin, même opération avec le second feu, qui passe du vert au rouge.

Treize masses noires, la locomotive et ses douze wagons, ralentissent puis s'immobilisent dans un sifflement de freins. Un des deux mécaniciens descend : on le voit se diriger vers le poste de téléphone sur la voie. Il revient au bout de quelques instants. Cela n'a rien d'étonnant, les fils sont coupés.

Maintenant, il y a d'autres hommes sur la voie, en tenue d'ouvriers de réparation, ce qui n'est pas rare, surtout la nuit. Le mécanicien va vers eux :

« Hé ! Les gars, y en a pour longtemps ? C'est qu'on n'a pas que ça à faire, nous. »

Les “ gars ” ne répondent pas, ils se rapprochent, ils l'entourent. Ils sont armés de matraques.

« Si tu fais un geste, tu es mort. Alors, pas de blague, hein ? »

Aux commandes de sa locomotive, le mécanicien Jack Mills entend un bruit derrière lui. C'est son coéquipier qui revient... Il se retourne. Plusieurs hommes en cagoule... Jack Mills a la mauvaise idée de se défendre. Un choc, une lueur, et il se retrouve à terre, frappé d'un coup de matraque.

Quelques dizaines de mètres plus loin dans la nuit, c'est une autre partie du plan qui s'exécute en silence. Sans faire le moindre bruit, deux hommes détachent le deuxième du troisième wagon.

Dans la locomotive, un des hommes en cagoule relève Jack Mills aveuglé de sang.

« Fais démarrer le train. Allez, mon vieux, courage. Il n'y en a pas pour longtemps. Juste huit cents mètres, jusqu'au pont, là-bas. »

A demi inconscient, Mills obéit. Tout doucement, la locomotive et les deux premiers wagons quittent le reste du train pour s'arrêter huit cents mètres plus loin.

A l'intérieur des wagons, aucun des convoyeurs n'a la moindre inquiétude. Les arrêts sont fréquents sur le trajet et celui-ci n'est pas particulièrement long. C'est dire leur saisissement quand, brusquement, les portes, les vieilles portes de bois, volent en éclats toutes en même temps. Huit hommes armés de haches et de matraques surgissent. Il n'y a même pas un geste de défense : les convoyeurs se retrouvent ligotés et bâillonnés.

Pas un coup de feu n'a été tiré. Quelques minutes à peine se sont écoulées depuis le premier arrêt du train. Et dix minutes plus tard, tout est terminé, les deux wagons sont vides. Avant de partir, l'un des hommes en cagoule lance à la cantonade :

« On laisse un gardien à l'extérieur. Ne bougez pas avant une demi-heure. Si vous faites quelque chose, il vous liquide. »

C'est la première erreur. Le plan était parfait, mais il n'avait pas tenu compte des hommes. Or les hommes parlent trop. Cette petite phrase lancée comme un défi, alors que personne ne reste en surveillance, est le grain de sable qui va enrayer toute la belle machine. Mais pour l'instant c'est l'euphorie. Vingt-cinq minutes plus tard, après un trajet sans phares dans la nuit noire, la bande fait ses comptes. Des comptes fabuleux. Les hommes marchent sur un matelas de billets. Ils allument leurs cigarettes avec des

coupures de dix livres. Comme c'est l'anniversaire de Biggs, chacun lui offre sur son propre tas, un billet de cinq livres. Car il y a en tout –on le saura plus tard quand les banques écossaises auront fait leurs comptes elles aussi– 2.631.684 livres, soit environ onze milliards de centimes actuels. Le partage est vite fait. Il a été réglé depuis longtemps. Deux cent cinquante mille livres pour chacun des quatre chefs, cent mille livres pour chaque exécutant. Cela fait respectivement, en centimes d'aujourd'hui, un milliard et quatre cents millions de centimes. De quoi rêver...

Les hommes restent encore un jour à la ferme. Mais alors, dans l'ivresse de la victoire, se produit la seconde erreur. Une erreur humaine, comme la première. Jusque-là, ils ont pris des précautions extraordinaires. Ils ont vécu en permanence avec des gants, ils n'avaient le droit de jeter par terre ni mégots ni cendres de cigarettes. Mais maintenant que tout est fini, qu'ils ont réussi, au diable les gants et les précautions ennuyeuses ! D'ailleurs ne leur a-t-on pas dit que quelqu'un viendrait après leur départ pour effacer toutes les traces compromettantes ?

Ce quelqu'un viendra bien. Mais il se contentera d'une inspection générale et surtout il négligera de faire disparaître les empreintes. Quand Reynolds l'apprend, il est furieux. Il décide de retourner lui-même à la ferme et d'employer les grands moyens : il va l'incendier. Trop tard : son poste de radio, qui est branché en permanence sur la longueur d'onde de la police, lui transmet brusquement des ordres excités, la ferme a été repérée et cernée.

Il fallait s'y attendre ; c'est la conséquence de la première erreur ; cette phrase malheureuse qu'un des hommes a lancée en s'éloignant : « Ne bougez pas avant une demi-heure. » De là à penser que les bandits se cachaient dans une maison à une demi-heure de route de l'endroit de l'attaque, il n'y avait qu'un pas que tout policier était capable de franchir. Tout de suite ce fut la mobilisation générale : la police locale, la police nationale et une armée de simples citoyens transformés pour la circonstance en détectives amateurs. Il faut dire que la prime offerte par les compagnies d'assurances avait de quoi tenter : trois cents millions de livres.

Dans la ferme, la police trouve plus d'indices qu'elle n'en espérait. Seize hommes avaient habité là pendant plusieurs semaines. Il restait seize tasses à thé et petites cuillères (*nous sommes en Angleterre*), des caisses de bière, des cageots de pommes de terre, d'oranges et même trente-quatre rouleaux de papier hygiénique. Mais les policiers trouvent aussi les sacs postaux vides entassés dans un coin et surtout les empreintes...

La suite est une simple question de routine. Peu à peu, grâce aux empreintes, les chefs et les hommes sont arrêtés : Biggs, Wilson, Goody et les autres se retrouvent en prison. Seul Reynolds reste introuvable : lui, il est loin, sans doute à l'étranger...

Le procès qui s'ouvre le 20 janvier 1964 près de Buckingham est aux dimensions de cette gigantesque affaire. Devant les douze accusés, il faut dix heures au président pour rappeler les faits. A la fin du procès, il faut encore

six jours pour résumer les débats. Enfin, le 23 mars 1964 à quinze heures, le jury se retire pour délibérer. Il délibère exactement soixante-dix heures et cinquante-quatre minutes : un record absolu dans toute l'histoire de la justice anglaise.

Les peines infligées sont très lourdes : quinze à trente ans de prison pour Biggs, Wilson, Goody et leurs principaux complices. Dans le public et dans la presse, c'est la surprise et même la réprobation. Car enfin, il n'y a pas eu mort d'homme. Sans doute le mécanicien Jack Mills a-t-il été frappé d'un coup de matraque, mais il s'est rétabli rapidement.

Il faut peut-être voir précisément dans l'indulgence du public envers ces bandits intelligents et chevaleresques, la raison même de la sévérité des juges. Le grand écrivain Graham Greene n'avait-il pas écrit dans le *Daily Telegraph* : « Je les admire pour leur adresse et leur courage » ? Or pour la loi, le vol reste le vol, un délit reste un délit, même s'il est accompli avec brio et sans violence. C'est cela que les juges ont voulu affirmer face à l'opinion.

Pourtant, le plus extraordinaire reste à venir. Il fallait, se douter que les hommes qui avaient été capables d'une telle organisation lors de l'attaque du train, n'allaient pas en rester là...

Charlie Wilson, un des trois adjoints de Reynolds, est enfermé dans la prison de Birmingham, au bloc B, dans la deuxième cour, un endroit particulièrement surveillé. Pour un pareil client, toutes les précautions ont été prises. Dans sa cellule, la lumière n'est jamais éteinte et tous les quarts d'heure un gardien vient jeter un coup d'œil par le judas.

Nous sommes au mois d'août 1964, Wilson s'ennuie depuis quatre mois déjà. C'est la nuit. Tout se déroule avec une admirable simplicité. Quatre hommes franchissent les murs d'enceinte avec des échelles. Ils savent exactement où ils vont, ils sont parfaitement renseignés sur les horaires des patrouilles. Ils ont le double de toutes les clefs. Ils entrent dans la cellule, ils remettent à Wilson un uniforme de gardien et tout le monde s'en va. L'évasion ne sera découverte que le matin, sans qu'il soit possible de trouver la moindre piste.

Ce coup de maître n'est pas le dernier. Celui qui va suivre va dépasser en audace et en brio tout ce qui s'était vu jusque-là. Car, un an plus tard, le 8 juillet 1965, c'est au tour de Biggs d'être tiré de sa prison. Pourquoi Biggs, qui ne faisait pas partie du quatuor des dirigeants ? Sans doute parce qu'il est l'ami personnel de Reynolds, et que Reynolds ne laisse pas tomber ses amis.

Un gros camion de déménagement se range contre le mur du pénitencier. De l'autre côté, dans la cour, c'est l'heure de la promenade. Et voici que le toit du camion s'ouvre. Une sorte de plate-forme actionnée par un bras hydraulique s'élève. Elle parvient au sommet du mur. Un homme masqué se tient sur la plate-forme. Il lance une échelle de corde de l'autre côté. Aussitôt Biggs bondit sur l'échelle, tandis que d'autres détenus maîtrisent les gardiens. En quelques secondes, il est sur la plate-forme qui redescend lentement : il est libre.

Encore une fois c'était simple, efficace et sans violence. Après ce dernier exploit, les bandits du Glasgow-Londres sont entrés définitivement dans la légende.

Attaqués de tous côtés, ridiculisés, les policiers auront quand même leur revanche.

Wilson sera repris trois ans et demi après son évasion. Il se trouvait au Québec où il avait monté un commerce de porcelaine. Le policier canadien à qui échet l'honneur de l'arrêter s'appelait le sergent Laviolette. Wilson, extradé, regagna sa prison où il est sans doute maintenant pour longtemps car il n'a plus son chef pour le délivrer.

En effet, Reynolds a fini par être arrêté à son tour, en novembre 1968. Il était rentré en Angleterre. S'il ne s'est pas vraiment livré lui-même, c'est tout comme.

Bruce Reynolds était las de fuir et de se cacher. A son procès, il plaidera coupable et sera condamné à vingt-cinq ans de prison.

Il ne restait que Biggs en liberté. Et à son tour, en 1974, Scotland Yard le retrouva au Brésil. Mais les Anglais furent maladroits. Leur demande d'extradition, formulée trop brutalement, indisposa le gouvernement brésilien qui accorda le droit d'asile à Biggs. Il s'est marié depuis avec une Brésilienne et exerce le métier de menuisier. Il y a longtemps qu'il a dépensé sa part du butin.

Aujourd'hui, malgré tant d'astuce et tant d'exploits, tous les membres de la bande sauf un sont donc en prison...

Un cerveau génial, un mystérieux esthète du vol qui met au point un plan infailible pour réaliser le hold-up du siècle, mais qui oublie simplement qu'il va être exécuté par des hommes, avec leurs faiblesses et leurs erreurs, c'est toute l'histoire de l'attaque du train postal Glasgow-Londres.

7. SEZNEC

tout commence au début de 1923 par un trafic assez sordide. Pendant leurs deux années de guerre à nos côtés, en 1917 et 1918, les Américains ont apporté en France un énorme matériel civil. A leur départ, ils l'ont laissé sur place et vendu à bas prix. La partie la plus intéressante était constituée de voitures de luxe. A cette époque, des centaines de “ belles américaines ”, des Cadillac pour la plupart, dorment dans des garages, un peu partout en France.

Or, les événements internationaux vont déclencher un marché à grande échelle. Des groupes commerciaux, pour la plupart américains, essaient de récupérer ces voitures pour les vendre en Russie soviétique où la pénurie de moyens de transports est alors à son maximum.

Pierre Quémeneur, industriel et conseiller général du Finistère, a tout de suite flairé la bonne affaire. Il sent d'ailleurs toujours les bonnes affaires et c'est ainsi qu'il a fait fortune. Mais Quémeneur appartient à un parti catholique et, à l'époque, livrer des voitures aux Soviétiques, c'est un peu venir en aide au diable. Il lui faut une couverture, un prête-nom. Et il pense l'avoir trouvé en la personne de son meilleur ami, un petit industriel de Morlaix : Guillaume Seznec.

Seznec a quarante-cinq ans, il est marié, il a quatre enfants. Plutôt bel homme, il est grand, osseux, avec des cicatrices sur le menton, le regard vif, peut-être un peu dur. Il s'est fait tout seul, comme on dit. Il a monté plusieurs affaires qui ont plus ou moins marché et il est alors propriétaire d'une scierie à Morlaix. Guillaume Seznec a le goût du gain et du risque. Aussi, il n'hésite pas quand Quémeneur vient lui proposer cette affaire de Cadillac.

Et le 23 mai 1923, les deux hommes partent en voiture pour Paris. Dans une Cadillac justement, celle de Seznec. Ils ont rendez-vous avec un certain Sherly, de la Chambre de commerce américaine.

Ce Sherly, que ni l'un ni l'autre ne connaissent, doit leur passer une très grosse commande.

C'est ici que commence le mystère. La voiture n'arrivera jamais à Paris. Seznec rentre seul à Morlaix. A la famille et à l'entourage de Quémeneur, il dit que la Cadillac a eu de nombreuses pannes et que son ami a préféré prendre le train et continuer tout seul. Seznec a laissé Quémeneur à Dreux ou à Houdan, il ne sait plus bien.

Mais ce qui est inquiétant, puis alarmant, c'est qu'à partir de ce moment, plus personne n'entend parler de Quémeneur ; pas de nouvelles, aucun signe de vie. Le 10 juin 1923, la famille prévient la police et l'enquête commence. Elle va durer officiellement plus d'un an et d'une certaine manière, elle n'est toujours pas terminée aujourd'hui.

Comme par miracle, l'ouverture de l'enquête déclenche un fait nouveau : le 13 juin, la sœur de Pierre Quémeneur reçoit le télégramme suivant :

Suis au Havre. Stop. Tout va bien. Quémeneur.

Malheureusement, les policiers, qui se précipitent au bureau de poste du Havre, découvrent que le télégramme était un faux : la signature sur le formulaire est grossièrement imitée.

Cette fois, les choses deviennent graves. Quelqu'un a tenté de faire croire que Quémeneur était vivant, alors pourquoi, sinon parce qu'il est mort ? Et il est même légitime de penser que ce quelqu'un est le meurtrier.

Les choses se précipitent : quelques jours plus tard, toujours au Havre, la police retrouve la valise de Quémeneur. Elle contient, outre ses objets personnels, une promesse de vente concernant la somptueuse propriété qu'il possède à Plourivo.

C'est un document pour le moins curieux. Le domaine de quatre-vingt-dix hectares est vendu trente-cinq mille francs –un prix dérisoire, il en vaut au moins quatre fois plus– et le bénéficiaire de la transaction n'est autre que Seznec. Quand on sait que depuis longtemps, Seznec convoitait la propriété de son ami, mais que ce dernier avait toujours refusé de la lui vendre, on admettra qu'en quelques jours les enquêteurs ont fait du chemin.

Des enquêteurs dont il faut dire quelques mots, car ils vont avoir dans toute cette affaire un rôle peut-être plus grand qu'on ne pourrait le supposer. Du commissaire Vidal, de la Sûreté, le responsable de l'enquête, il y a peu à dire, sinon du bien. Ce Méditerranéen, originaire de Nîmes, est un homme ouvert, cordial, un policier de bon sens. Mais il y a en revanche beaucoup à dire sur son adjoint, un jeune inspecteur qui se tient pour l'instant volontairement dans l'ombre et qui se nomme Bony.

La trentaine, élégant, ambitieux, Bony est déjà une figure populaire, principalement auprès des journalistes auxquels il raconte toutes ses enquêtes par le menu, en en attribuant à chaque fois tout le mérite à ses chefs. Ce qui fait que les chefs, cités en bonne place à la une des journaux, ne tarissent pas d'éloges sur ce jeune inspecteur si doué qui ira loin.

D'ailleurs c'est vrai, Bony ira loin. Jusqu'à l'affaire Stavisky par exemple où le moins qu'on puisse dire est que son rôle n'est pas clair ; jusqu'à l'occupation allemande, où il se mettra avec un certain nombre d'acolytes aux ordres de la Gestapo pour traquer et torturer les résistants et les juifs. Il ira même encore plus loin : jusque sous les balles d'un peloton d'exécution à la Libération...

Pour en revenir à cette année 1923, dans l'esprit des policiers, le suspect numéro un n'est autre que Seznec. D'autant que sa réputation n'est pas sans tache. On l'a soupçonné en 1913 et 1919 de deux incendies criminels qui avaient détruit un magasin de cycles et une blanchisserie qui lui appartenaient. Curieusement, les deux entreprises étaient au bord de la faillite et la prime d'assurance avait été la bienvenue. A l'époque, le commissaire de police de Morlaix avait fait sur Seznec une fiche qui, pour être brève, en dit long : « Individu rusé, procédurier et de mauvaise foi. »

Le 25 juin 1923, la police attaque sur trois fronts : au Havre où il s'agit de trouver des témoins qui auraient vu Seznec le 13 juin, le jour de l'expédition

du faux télégramme ; à Paris où Seznec est convoqué pour s'expliquer ; à Morlaix où une perquisition est ordonnée à son domicile.

Au Havre, l'enquête, placée sous la responsabilité directe de Bony, donne des résultats plutôt satisfaisants. Plusieurs personnes à qui le jeune inspecteur montre une photo de Seznec jurent l'avoir vu en ville le 13 juin. Mais peu à peu tous ces témoins reviennent sur leurs déclarations. Ils ont parlé trop vite, sans doute influencés par l'enthousiasme et la persuasion de Bony. Enfin, tous les témoins sauf un, le plus important : M. Chenouard, commerçant, maintient qu'il a vendu ce jour-là à Seznec une machine à écrire de marque Royal. Or, c'est ce type de machine qui a servi à taper le faux contrat de vente.

A Paris, les choses vont moins bien pour les policiers. Seznec, qui croyait d'abord à une simple convocation de routine, est stupéfait et indigné quand il se rend compte qu'on l'accuse du meurtre de Quémeneur. Et bien sûr, il nie, il nie farouchement. Il a laissé Quémeneur à la gare de Dreux, à moins que ce ne soit celle de Houdan, cela, il ne s'en souvient plus très bien. Quémeneur a voulu continuer en chemin de fer, en raison de nombreuses pannes de la Cadillac. Les policiers insistent : le cric de la voiture a disparu ; qu'est-il devenu ? Un garagiste a remarqué sur un bidon des traces de sang... L'interrogatoire dure cinq jours. Mais malgré leur persévérance, les policiers échouent : Seznec nie tout.

A Morlaix aussi, c'est zéro sur toute la ligne. Les perquisitions tant à la scierie qu'au domicile de Seznec ne donnent rien. Marie-Jeanne Seznec, sa femme, n'en revient pas. Elle s'indigne. Son mari est donc suspect ? Que s'est-il passé ? Les hommes du commissaire Vidal ne lui répondent pas et continuent à perquisitionner. C'est le grand jeu, de la cave au grenier, dans tous les recoins de la scierie. Mais il n'y a rien, pas un indice. Il faut se contenter de mettre les scellés sur la Cadillac, et s'en aller.

Le 1^{er} juillet, Seznec est arrêté. Qu'y a-t-il alors contre lui ? Des présomptions, mais aucune preuve. La promesse de vente de la villa est un faux que n'importe qui aurait pu commettre dans le but de l'accabler. Le papier timbré sur lequel a été tapé le document, provient du bureau de tabac le plus proche du domicile de Seznec, à Morlaix. Mais s'il s'agit d'une machination, comme le prétend Seznec, c'est là, bien entendu, qu'aurait été acheté ce papier.

Il y a évidemment le témoignage du commerçant Chenouard qui affirme formellement que le 13 juin Seznec a acheté une machine à écrire Royal dans son magasin du Havre. Mais après tout, Chenouard a pu se tromper. A part cela, on ne peut retenir contre Seznec que les traces de sang sur le bidon d'essence, le cric qui a disparu et ses déclarations imprécises sur la gare où il aurait déposé Quémeneur : Dreux ou Houdan.

Mais les présomptions s'arrêtent là. Et il n'y a, en particulier, toujours aucune trace de Quémeneur. Malgré toutes les recherches, son corps reste introuvable. Après tout, pourquoi ne pas supposer que Quémeneur s'est caché volontairement pendant quelque temps pour se mettre à l'abri des ennuis que

pourrait lui valoir son trafic de voitures ?

C'est à ce moment que se produit le coup de théâtre. Le 6 juillet, la petite bonne des Seznec voit la police revenir en force au domicile de ses patrons.

– Mais Madame n'est pas là, elle est à Brest...

– Cela ne fait rien. Toutes les pièces sont ouvertes ?

– Oui. Vous serez bien gentils de remettre en place ce que vous bousculerez.

La perquisition recommence. Ce qui, en soi, est étrange puisqu'une fouille complète une semaine auparavant n'avait rien donné. Et il est encore plus étrange qu'au bout de quelques minutes, les policiers reviennent triomphants avec une pièce à conviction. Ils interrogent la bonne :

– Tu vois ce que c'est ?

– Ben, dame, c'est une machine à écrire.

Oui, une machine à écrire. Mais pas n'importe laquelle : c'est une Royal n°434.080. Celle-là même que Chenouard a vendue le 13 juin. Les policiers ne sont pas satisfaits de la réponse de la bonne. Ils insistent :

– Ne fais pas l'idiot, c'était dans le grenier. C'est la machine de ton patron.

– Ah ! Ça, non, pour sûr ! J'ai jamais vu cet outil-là !

A son retour, Mme Seznec jure également qu'elle n'a jamais vu la machine. Elle s'écrie même :

– Si elle était au grenier, c'est qu'on l'y a mise !...

L'enquête va durer encore plusieurs mois sans rien apporter d'autre. Les seuls éléments nouveaux viennent de l'attitude de Seznec en prison qui, il faut le dire, ne joue pas en sa faveur.

D'abord, il tente de s'évader. D'une manière pas très originale, peut-être, mais qui a fait ses preuves. Jour après jour il descelle ses barreaux, et une nuit il s'échappe de sa cellule avec une corde faite de draps noués. Il est pris par un gardien au moment où il essaie de franchir le mur d'enceinte. Et puis, plus grave encore, il tente d'acheter des témoins pour se procurer de faux alibis. En cela, sans doute, il se comporte selon son caractère qu'avait si bien défini le commissaire de Morlaix : « Rusé, procédurier et de mauvaise foi. » Mais ce n'est pas une preuve de culpabilité.

D'ailleurs, les esprits sont troublés. Dans la presse, plusieurs voix s'élèvent en faveur de Seznec. L'acte officiel d'accusation est vivement pris à partie. Il se conclut ainsi :

Quoique le cadavre de Quémeneur n'ait jamais été retrouvé et que l'on ne puisse dire comment Seznec a donné la mort à sa victime ni comment il a fait disparaître le corps, l'information n'en a pas moins apporté avec éclat la preuve de sa culpabilité.

« Avec éclat ? » C'est tout le contraire. Seznec va être jugé pour meurtre alors qu'il a toujours proclamé son innocence et que la victime n'a pas été retrouvée. En droit français, c'est une chose possible. Il y a même un précédent célèbre et qui remonte alors à moins de trois ans : Landru. Dans d'autres pays, en Angleterre, par exemple, ce serait totalement exclu. Mais

nous sommes en France, et Seznec va être jugé pour le meurtre de Pierre Quémeneur.

Le procès s'ouvre devant les assises de Quimper, le 24 octobre 1924. La salle est noire de monde. Seznec, grand, longiligne, le regard tendu, s'assied lentement au banc des accusés. A côté de lui, son défenseur maître Kahn ; en face, le procureur Guyot, un vieillard qui semble cassé par l'âge, mais qui va se révéler d'une redoutable efficacité.

Le président Dollin du Fresnel fait taire d'une voix sèche les murmures qui emplissent la salle et commence son interrogatoire.

Seznec se défend, mais à sa manière. Il répond point par point aux questions du président, les bras croisés sur la poitrine, très calme, presque impassible. Il discute, il argumente. Il n'a pas cet élan du cœur qu'on attend de lui, il ne crie pas son innocence, il ne s'indigne pas, il ne hausse pas le ton. Il a des répliques du genre :

« Qu'aurais-je fait du cadavre ? Je ne l'ai tout de même pas mis dans ma poche. »

L'ironie est déplaisante. Elle ne passe pas.

Même froideur quand le président lui demande ce qu'il a fait du cric de la Cadillac. Il se borne à répondre :

« Je l'ai laissé sur la route... »

Le président Dollin du Fresnel rappelle alors à Seznec qu'il a soudoyé un codétenu qui allait être libéré afin que celui-ci demande à sa femme de lui établir un faux alibi pour la journée du 13 juin. Seznec reconnaît les faits :

« Que voulez-vous, monsieur le président, je me suis laissé tenter... »

Dans l'ensemble, Seznec n'a pas fait bonne impression. Même s'il est innocent, il s'est défendu comme un coupable...

L'un des premiers témoins à venir à la barre est Marie-Jeanne Seznec.

Costume noir, portant la coiffe traditionnelle, Mme Seznec est l'épouse bretonne conforme à l'imagerie. Elle n'a pas l'air impressionné par le décor solennel et elle ne s'embarrasse pas de précautions oratoires. Elle met en cause les policiers. Elle parle fort, d'une voix haut perchée :

– A l'instruction, on m'a dit : "Taisez-vous et répondez seulement aux questions."

– Et vous ne vous êtes pas plainte ?

– Dame, non. Je ne connais pas la loi. On m'interrogeait en me mettant un revolver sous le nez. Les policiers m'ont dit : "Avoue donc. Ton mari sera guillotiné ; toi, tu iras au bagne et tes enfants à l'hospice..."

Les raisons en sont peut-être difficiles à expliquer, mais l'avis est unanime : Marie-Jeanne Seznec n'a pas fait meilleure impression que son mari...

Les experts lui succèdent. Ils sont deux et ils sont affirmatifs : la promesse de vente de la propriété de Quémeneur à Plourivo est un faux, tapé avec la machine à écrire Royal n°434.080 retrouvée chez Seznec. Cette machine, très ancienne, présente des défauts caractéristiques à chaque touche. Comme elle en a vingt-quatre, il y a à peu près une chance sur cent millions qu'une autre

machine ait les mêmes défauts.

Quand le principal témoin à charge, le marchand de machines Chenouard, se présente à la barre, un grand silence se fait. Il est affirmatif. Il reconnaît, sans aucune hésitation, Seznec comme l'acheteur du 13 juin. Le président lui montre la machine à écrire qui trône sur une table en tant que pièce à conviction principale. Pas de doute, c'est bien celle-là qu'il a vendue. Les jurés échangent des regards entendus : les choses vont mal pour Seznec.

Mais le témoin suivant va peut-être tout changer. C'est le témoin numéro un de la défense, celui qui peut, à lui seul, sauver Seznec. Il s'appelle François Le Herr et il affirme qu'il a vu Quémeneur à Paris le 26 mai 1923, soit trois jours après qu'il ait quitté Seznec. S'il dit vrai, Seznec est innocent.

Mais Le Herr dit-il la vérité ? C'est tout le problème. Il faut admettre que c'est un personnage curieux. Ce petit blond, avec ses lorgnons qui lui pendent sur le nez, s'exprime lentement, de manière emphatique, en se retournant de temps en temps vers la salle pour considérer l'effet qu'il a produit. Le Herr est pourtant précis dans son témoignage. Trop, peut-être...

– Je suis receveur d'autobus, monsieur le président. J'étais sur ma plateforme. Pierre Quémeneur est monté à Solférino et il est descendu à Trocadéro. Nous nous sommes reconnus et nous avons parlé en breton ; même que les voyageurs nous ont regardés de travers parce qu'ils croyaient que nous parlions allemand.

Et Le Herr en rajoute, à grandes phrases volubiles :

– Je me souviens que pendant que j'étais à parler avec Quémeneur, des voyageurs en ont profité. Il y en a quinze qui sont descendus sans payer.

L'accusation n'a aucun mal à faire planer les doutes les plus graves sur son témoignage. Le Herr est en effet un personnage douteux, un mythomane, qui a porté de fausses décorations et qui s'est vanté d'exploits militaires imaginaires. Comment, dans ces conditions, lui faire confiance ?...

Le 3 novembre 1924, à l'heure des plaidoiries, le procureur Guyot se révèle un redoutable accusateur. Autour de Seznec il accumule savamment les présomptions qui finissent par former un réseau dense, inextricable. Et il conclut :

– Contre un assassin félon, meurtrier de son ami, coupable de crime prémédité, devant Dieu et devant les hommes, je demande la tête de Seznec.

Maître Kahn prend la parole à vingt heures trente. Il fait nuit. Le nouvel éclairage électrique récemment installé plonge la salle dans une lumière jaunâtre. C'est maintenant que tout se joue.

L'avocat insiste évidemment sur les faiblesses de l'accusation et, bien entendu, sur l'absence de cadavre. Il rappelle aussi l'attitude de Seznec qui a toujours proclamé son innocence avec la dernière énergie. A ce sujet, cependant, maître Kahn éprouve une certaine gêne. Il essaie de dissiper la mauvaise impression qu'a produite l'accusé au cours des débats.

– J'ai regretté comme vous tous de ne pas avoir vu sur le visage de Seznec la trace d'une émotion. Mais, si vous saviez comme parfois l'innocence se

revêt de la maladresse ! Messieurs, ne jugez jamais un homme sur son attitude...

Au moment de sa conclusion, maître Kahn est grave, très grave :

– Condamner un homme sur des présomptions aussi fragiles, n'est-ce pas aller au-devant de l'erreur judiciaire ? Songez à tous ceux qui sont morts dans la torture d'un châtement immérité... Malheur à vous, jurés bretons, si l'on pouvait dire un jour que vous avez condamné sans preuve un innocent !...

Après une heure et demie de délibération, le jury rapporte son verdict : coupable mais sans préméditation. Seznec est condamné au bagne à vie. Il accueille la sentence sans rien dire...

Une page est tournée, mais c'est loin d'être la dernière...

Après avoir attendu deux ans à Saint-Martin-de-Ré son départ pour le bagne –preuve que l'administration n'avait pas la conscience tout à fait tranquille et attendait sans le dire un fait nouveau–, fin avril 1927, Seznec est enfin embarqué pour Cayenne. Dans sa poche, il a le télégramme que sa femme a juste eu le temps de lui adresser :

Pars heureux, mon Guillaume. Emporte mon cœur. Ne l'abandonne jamais. La lutte sera dure. Je serai ferme jusqu'à la mort. Adieu. Marie-Jeanne.

Le sinistre bateau-prison *La Martinière* quitte l'île de Ré avec son chargement humain dans ses cales : des dizaines de bagnards entassés dans des cages comme des fauves.

Au large des côtes d'Afrique, éclate une effroyable tempête. Jetés les uns contre les autres dans la nuit de la cale, les prisonniers hurlent de terreur. L'eau arrive par paquets. Ils secouent de toutes leurs forces les barreaux pour tenter de s'échapper. C'est la panique, l'enfer.

La Martinière, qui pendant quelques jours a été considérée comme perdue corps et biens, arrive tout de même à Cayenne après son épouvantable traversée. Les prisonniers découvrent alors un autre monde, celui qui, pour presque tous, sera le dernier.

Seznec décrira plus tard cet instant aux journalistes :

« Je fis mon entrée par le portail ouvert à deux battants. Devant nous, une allée bordée de gigantesques arbres à pain, des postes de surveillance, des blockhaus aux fenêtres lourdement grillagées. Cette fois, ça y était. J'étais au bagne, j'étais forçat, l'un des quatre mille forçats sur lesquels régnait la terrible administration pénitentiaire, la "tentielle", comme on disait entre bagnards. Attention au règlement, me dit en arrivant un gardien. Fais gaffe à la réclusion. Tu sais ce que c'est, la réclusion ? Des mois dans le noir complet. On en sort à quatre pattes, aveugle, en "arrachant ses dents à la main." Et le rire du gardien s'éloigne sur l'allée écrasée de lumière et de chaleur... »

Pourtant, au début, les choses ne vont pas trop mal pour Seznec. Car l'évêque de Cayenne, Mgr Courtray, est breton. Et non seulement parce que c'est un compatriote, mais aussi parce qu'il a suivi toute l'affaire, il prend Seznec sous sa protection. Grâce à l'évêque, Seznec est nommé sacristain. Son

travail consiste à s'occuper de l'église du bagne, une baraque de bois recouverte de tôle ondulée dont il faut changer sans arrêt les planches que les insectes et la végétation dévorent en quelques semaines.

Malgré ce régime relativement privilégié, Seznec n'a qu'une idée, qu'un espoir : s'évader. Une première tentative soigneusement préparée le conduit, sur un radeau fabriqué avec les planches de l'église, jusqu'en Guyane hollandaise. Mais il est repris et renvoyé au bagne.

Nouveau décor, plus sinistre encore : l'île du Salut, si mal nommée. C'est l'endroit d'où l'on ne s'échappe pas, où sont enfermés les évadés repris. Mais Seznec ne baisse pas les bras. Il assemble, planche par planche, un nouveau radeau. Mais il est dit que la malchance le poursuivra jusqu'au bout. Il est dénoncé par un complice. Cette fois, c'est le cachot. C'est en sortant, six mois plus tard, qu'il apprend le décès de sa femme – morte de chagrin à l'hôpital Beaujon – et de sa fille cadette, entrée en religion depuis sa condamnation, et morte au Carmel.

Seznec a vieilli d'un seul coup... Il a toujours sa silhouette longiligne, droite comme un I, mais ses cheveux sont devenus blancs. Cette double nouvelle a brisé sa volonté. A quoi bon s'évader maintenant ? Pour revoir qui ? Il décide de se tenir tranquille. Il va devenir un prisonnier modèle et – qui sait ? – il obtiendra peut-être une remise de peine. D'autant qu'il y a toujours des gens là-bas, très loin derrière l'Océan, en France, qui ne l'ont pas oublié.

Les nouvelles parviennent mal à Seznec : des fragments, de vagues rumeurs, mais il sait que des choses se passent.

C'est un ancien juge d'instruction, M. Hervé, qui en est le principal artisan. Pour occuper sa retraite, M. Hervé s'est fixé comme tâche d'aider la justice à sa manière, en essayant de la corriger, de l'améliorer là où elle a pu se tromper, là où elle a peut-être commis une erreur judiciaire.

Et c'est ce qu'a toujours pensé M. Hervé à propos de l'affaire Seznec. Tout de suite après le verdict, pendant deux ans, il parcourt la région, il interroge les uns et les autres pour trouver un élément nouveau, et le plus fort, c'est qu'il y parvient.

L'ex-juge d'instruction découvre des témoins que personne n'avait interrogés jusque-là. Il s'agit de l'équipage d'un dragueur de sable, la *Marie-Ernestine*, qui opérait fin mai 1923 devant Plourivo, là où se trouvait la fameuse propriété de Quémeneur, ayant fait l'objet de la promesse de vente falsifiée. Or, ces marins déclarent que le 24 mai, vers minuit, ils ont entendu un coup de feu, au large de la propriété, vraisemblablement un coup de revolver. Puis, un quart d'heure après un second coup de feu.

Des coups de feu dans la propriété de Quémeneur le lendemain du jour où il avait disparu et quitté Seznec, c'est une information de taille. Et si les marins n'ont pas parlé plus tôt, c'est tout simplement qu'ils n'avaient pas compris l'importance de ce qu'ils avaient entendu ce soir-là...

La presse s'agite. Enfin du nouveau ! Et, à la lumière de ce témoignage, paraît au début des années 30 le livre d'un journaliste qui, pour la première

fois, donne une interprétation très nouvelle de l'affaire Seznec, mais –il faut bien le dire aussi– très personnelle.

Voici sa thèse : Seznec est la victime d'une machination. Un mystérieux personnage a tout combiné. C'est lui qui a acheté la machine à écrire, après s'être grimé pour ressembler à Seznec. La promesse de vente retrouvée quelques jours plus tard dans la valise de Quémeneur était authentique. Mais elle est restée plusieurs jours sur la table du juge d'instruction. Le véritable meurtrier a pu la voler et la détruire. Il l'a remplacée par une autre qu'il a tapée sur la machine achetée au Havre ; il a ensuite déposé le faux sur le bureau du juge et la machine dans le grenier de Seznec. A partir de là, Seznec pouvait toujours clamer que la promesse de vente était authentique et que la machine ne lui appartenait pas. C'était la stricte vérité, mais absolument pas crédible.

Le véritable assassin ne serait autre que le frère de la victime, Louis Quémeneur. Pierre Quémeneur, après avoir quitté Seznec, est revenu directement chez lui, dans sa propriété de Plourivo. Il aurait trouvé là la maîtresse de son frère. Quémeneur, homme à femmes, aurait profité de l'occasion et le frère survenant sur ces entrefaites aurait abattu Quémeneur de deux coups de revolver.

Tout cela est peut-être ingénieux, mais c'est quand même aller un peu vite en besogne. Quant à prouver l'innocence d'un condamné en accusant sans preuve le frère de la victime, ce n'est pas la solution la plus élégante.

La famille Quémeneur fait évidemment un procès au journaliste, procès qu'elle gagne tout aussi évidemment. A force de trop vouloir prouver, les défenseurs maladroits de Seznec n'ont réussi qu'à compromettre sa cause...

Les années passent et la guerre avec elles. Au moins Seznec y aura-t-il échappé. Car à Cayenne, les années 1939-1945 ne sont pas différentes des autres...

La guerre se termine. Bony est mort sous les balles du peloton d'exécution. Au ministère de la Justice, le dossier Seznec passe en d'autres mains. Une mesure de grâce spéciale lui est accordée. Après vingt ans de bagne, en juillet 1947, il rentre enfin en France...

Par une ironie du sort, il débarque au Havre, la ville où s'est joué son destin. Sur le quai, la foule des journalistes l'attend... Seznec est maintenant un vieillard. Il a soixante-neuf ans. Il est tout voûté et terriblement ridé sous ses cheveux blancs. Mais son caractère de Breton obstiné n'a pas changé. En mettant le pied sur la passerelle il dit au capitaine :

« Dieu me rendra mon honneur ! »

Les journalistes l'assaillent de questions. Seznec mal à l'aise, fatigué, cherche à les éviter. Pourtant ce qui le surprend le plus, c'est d'apercevoir un petit homme bedonnant, replet et satisfait qui s'approche de lui avec un geste théâtral :

« Dans mes bras, beau-père ! »

Qui est-ce ?... Ah ! oui, Seznec se souvient : c'est Le Herr. Le Herr, cet employé d'autobus qui avait fait une déposition si bizarre et si controversée à

son procès. Le Herr, qui est devenu son gendre...

Car, après le procès, Le Herr s'est dépensé sans compter. Il s'est fait l'imprésario de Seznec, si l'on peut dire. Il s'est promené de la Bretagne à Paris pour tenir des réunions en faveur du condamné. Et Jeanne, la fille aînée de Seznec, s'est prise d'admiration, puis d'affection pour cet homme qui manifestait une telle ardeur, un tel enthousiasme en faveur de son père. Elle avait quinze ans à l'époque, Le Herr en avait trente-cinq. Il l'a prise comme bonne puis, quand sa première femme est morte, il l'a épousée.

C'est donc en tant que membre de la famille et héros de la révision du procès que Le Herr accueille Seznec et lui propose de loger chez lui. Seznec accepte. Où d'ailleurs pourrait-il aller ? C'est là que se trouvent sa fille et ses petits-enfants.

Mais Seznec ne reste pas longtemps. Le Herr le dégoûte. Il ne s'intéresse qu'à la publicité. Maintenant que Seznec est rentré, il va organiser des meetings, des tournées, faire le maximum de bruit ! Seznec, écœuré, s'en va. Il préfère vivre seul. D'ailleurs Jeanne lui a fait des confidences : son mari la maltraite, la martyrise, elle n'en peut plus...

C'est peu après qu'un nouveau drame éclate.

Le 3 octobre 1948, au cours d'une dispute particulièrement violente, Jeanne Le Herr tue son mari de trois coups de revolver.

Et voici de nouveau le nom de Seznec à la une des journaux et, pour le vieil homme, une nouvelle et terrible épreuve qui commence. Car le procès de sa fille Jeanne se juge au palais de justice de Quimper où il a été lui-même condamné. Un jour de juillet 1949, il doit franchir de nouveau la sinistre enceinte. Rien n'a changé depuis vingt-cinq ans. Il retrouve la robe des juges, des avocats, l'atmosphère si particulière d'un procès. Simplement, au banc des accusés, ce n'est plus lui, c'est sa fille. Tout semble recommencer. On reparle devant Seznec de ces choses anciennes qui lui font si mal. Il doit entendre la thèse de la partie civile, représentée avec une violence inhabituelle par la fille née du premier mariage de la victime, Juliette Le Herr. Elle affirme que Jeanne a tué son père parce qu'il avait fait un faux témoignage en faveur de Seznec et qu'il menaçait à présent de tout dire.

Mais heureusement pour Seznec, il y a le public, la presse, l'opinion qui sont à fond pour lui. Jeanne a toutes les sympathies ; pour un peu, on en oublierait qu'elle a tué son mari.

Ce second procès ne dure pas aussi longtemps que le premier. Quand, le 1^{er} août, après une plaidoirie bouleversante de son avocat, Jeanne Le Herr est acquittée, c'est dans la salle une ovation formidable, un tonnerre d'applaudissements. Le père et la fille se précipitent dans les bras l'un de l'autre. On les porte en triomphe, on défile dans les rues de Quimper en criant :

« Révision, révision !... »

La révision du procès Seznec n'a jamais semblé si près. La Justice va sans doute ressortir ses dossiers, Seznec aura la joie d'être réhabilité avant de

mourir...

Non, ce jour n'arrivera jamais... Le 15 novembre 1953, en traversant le boulevard de Port-Royal, près de la place d'Italie, où il s'était retiré dans un petit appartement avec sa fille Jeanne, Seznec est renversé par une camionnette. Pendant plusieurs jours, il délire, parcouru de visions de cauchemar. Mais que dit-il ?

Jeanne se penche sur lui ; elle arrive à entendre :

« Quémeneur... Plourivo... La dalle près de la source... »

Jeanne répète les paroles de son père à la police. Et la police les prend au sérieux. Si c'était enfin la clef de l'énigme, si le vieux Seznec avait enfin livré son secret ?...

Le 13 décembre 1953, devant des dizaines de journalistes et des centaines de curieux, gendarmes et inspecteurs sous les ordres d'un commissaire de la Sûreté nationale sont réunis dans la propriété de Quémeneur à Plourivo, pour fouiller près de la fontaine.

Le vieux Seznec, qui va un peu mieux, s'appuie sur sa fille, enveloppé dans un gros manteau, la figure recouverte d'une écharpe. On ne voit que ses yeux, brillants de fièvre, hallucinés. Il a l'air loin. On dirait qu'il n'est déjà plus de ce monde.

Marchant péniblement, il va vers la fontaine ; il désigne du doigt une dalle en ciment. Gendarmes et policiers commencent à creuser, sous le ciel gris de décembre, ils creusent des heures, jusqu'à la nuit. A la nuit, tout le monde s'en revient sans mot dire : il n'y a rien ; rien que les paroles d'un malade dans son délire. Cette fois, c'est fini. On ne saura jamais la vérité sur l'affaire Seznec.

Jeanne emmène son père qui, les yeux hagards, répète sans arrêt comme un disque rayé :

« La fontaine... Quémeneur... Plourivo... »

Et le 14 février 1954, Guillaume Seznec meurt dans les bras de sa fille en murmurant :

« On m'a fait trop de mal... »

L'affaire Seznec s'est terminée comme elle avait commencé, dans le mystère, avec un cortège de points d'interrogation.

Seznec innocent, il y a une quantité de raisons de le croire. S'il était, selon le commissaire de Morlaix, « rusé, procédurier et de mauvaise foi », pourquoi, une fois le crime accompli, aurait-il acheté une machine à écrire au Havre, dans un magasin où il y avait cinq témoins pour le reconnaître ? Par quelle aberration aurait-il tapé sur cette machine d'un ancien modèle, dont les défauts étaient autant de signatures, une fausse promesse de vente que personne ne pourrait prendre au sérieux. Et surtout pourquoi s'accuser, se saborder, en rapportant la machine chez lui ? Il pouvait s'en débarrasser n'importe où, dans un bois, dans une rivière, lui qui – si on admet qu'il est coupable – a su si bien faire disparaître le corps de sa victime.

Et puis ces coups de feu que tout l'équipage de la *Marie-Ernestine* a entendus dans la propriété de Quémeneur à Plourivo, le 24 mai 1923, n'étaient

vraisemblablement pas une hallucination collective. Est-ce que cela ne prouve pas que Quémeneur a été tué chez lui, le lendemain du jour où il a quitté Seznec ?

Alors, pour beaucoup, il s'agit d'une machination. Et certains n'ont pas hésité à mettre la police en cause, ou plus exactement un policier : Bony.

Bony, le trop brillant inspecteur, le futur chef de la Gestapo française aurait tout manigancé de A à Z. Pourquoi ? Simplement parce qu'il était certain de la culpabilité de Seznec et qu'il aurait arrangé les choses pour aller plus vite.

Quand Chenouard lui dit qu'il croit reconnaître en Seznec son acheteur du 13 juin, Bony tient déjà un élément intéressant. Quand il retrouve dans la valise de Quémeneur une vraie promesse de vente, il la fait disparaître. Il se procure une machine à écrire de marque Royal et tape un faux si évident qu'il ne pourra tromper personne. Ensuite, il fait déposer lui-même la machine chez Seznec. Voilà pourquoi les policiers n'ont rien trouvé lors de la première perquisition : il n'y avait rien...

Malheureusement, si la thèse est séduisante, on ne peut pas l'admettre aussi facilement. Car avant son exécution en 1944, Bony a parlé et s'est confessé par écrit. Chef de la Gestapo française, responsable de la torture et de la mort de centaines de personnes, il n'avait plus rien à perdre et il le savait. C'est ainsi qu'il a avoué son rôle dans l'affaire Prince. Mais pour Seznec, Bony a été formel : il n'avait rien commis d'illégal. Il avait fait son enquête et c'est tout. Seznec était coupable.

Quant aux coups de feu dans la propriété de Quémeneur à Plourivo, il peut très bien s'être agi de braconniers ou d'une affaire qui n'avait rien à voir avec celle-là...

Alors, il reste l'autre hypothèse.

Le 23 mai 1923, la route est longue entre Morlaix et Dreux ; la Cadillac ne cesse de tomber en panne. Seznec et Quémeneur, qui pensent à leur prochaine entrevue avec le mystérieux correspondant américain, sont nerveux, tendus. Et, pour une raison ou pour une autre, sans doute une futilité, ils se disputent. La discussion s'envenime. Seznec est athlétique, bien plus fort que son adversaire. Il prend le cric, peut-être pour repousser Quémeneur... Il regrette déjà son geste. Trop tard, Quémeneur est à terre, ensanglanté ; son sang tache un bidon d'essence... C'est la nuit. Il faut faire disparaître le corps. N'importe quel petit bois entre Dreux et Houdan fera l'affaire.

Et, quinze jours plus tard, Seznec perd une seconde fois la tête. La propriété de Quémeneur à Plourivo qu'il voulait depuis si longtemps, il décide de se l'approprier. Il achète une machine à écrire, tape la fausse promesse de vente et, par une aberration incroyable mais comme il en arrive dans les histoires criminelles, rapporte la machine chez lui...

Seznec coupable, c'est tout à fait possible. Seznec innocent, c'est tout aussi possible. Et comme dans l'affaire Seznec rien n'est simple, chacun est libre de conclure.

8. MADAME LAFARGE

marie capelle naît le 15 janvier 1816, d'une famille glorieuse et pauvre. Son père, baron d'Empire et lieutenant, connaît la même disgrâce que les autres soldats de Napoléon avec l'arrivée de la Restauration. Il fait partie des nombreux “ demi-soldes ” qui vivent tant bien que mal, et surtout de souvenirs.

Ce père, Marie Capelle ne le connaîtra guère puisqu'il meurt dans un accident de chasse en 1828, alors qu'elle a juste douze ans. Sa mère le suit peu après dans la tombe et la jeune Marie se retrouve orpheline.

Dans son malheur, elle a pourtant une chance. Il s'agit de sa grand-mère maternelle Herminie Collard, née Campton. Herminie, officiellement issue de père et de mère inconnus, a été adoptée par un colonel anglais. Mais en fait, on murmure qu'elle est la fille de Mme de Genlis, préceptrice des enfants d'Orléans –dont Louis-Philippe– et de leur père Philippe Egalité.

C'est sans doute vrai, car la fille légitime de Mme de Genlis s'occupe d'Herminie Campton comme de sa sœur. Elle lui fait épouser Jacques Collard, bourgeois devenu richissime grâce aux fournitures d'armes. Les Collard ont par la suite quatre enfants : trois filles, dont la mère de Marie est l'aînée, et un garçon, Maurice.

Marie Capelle est donc recueillie par les Collard et passe le reste de son enfance dans leur luxueux château de Villers-Hélon, près de Soissons. En compagnie de ses cousins et cousines, elle mène la vie oisive et raffinée des jeunes gens riches. Elle a oublié son malheur, l'existence lui sourit de nouveau. Elle n'est pas spécialement jolie : elle est petite, très brune, elle a des traits plutôt disgracieux, mais elle est vive et ne manque pas de charme. Elle a des talents de société, elle joue admirablement du piano et comme, de plus, elle a comme on dit “ des espérances ”, elle ne manque pas de prétendants, parmi lesquels le comte Charles Charpentier de Cossigny qui se montre le plus pressant.

Mais en novembre 1838, catastrophe : son grand-père Jacques Collard meurt à quatre-vingts ans en léguant toute sa fortune, ainsi que le château de Villers-Hélon, à son fils Maurice. De l'héritage, Marie ne reçoit que vingt-cinq mille francs-or, qui lui serviront de dot. C'est une somme tout à fait moyenne pour l'époque, environ trois cent mille francs actuels.

Pour la pauvre Marie Capelle, c'est l'effondrement. À commencer par Charpentier de Cossigny, qui tourne aussitôt les talons en lui disant : « Ma chère, je vous rends votre liberté. »

Et elle se voit peu après obligée de quitter le château...

Pour comprendre le désarroi de Marie, il faut songer qu'à l'époque toute la vie d'une femme se joue en quelques années cruciales, entre dix-huit ans et vingt-cinq ans, et qu'elle en a vingt-deux. En ce temps-là, la femme –la bourgeoise, s'entend– ne travaille pas. Sa condition dépend uniquement de

celle de son mari. Si sa dot est convenable, elle trouvera sans problème ; sinon, ce sera beaucoup plus difficile. Et bien entendu, la pire des calamités serait de ne pas se marier. Ce serait la mort sociale et presque la mort tout court, car comment gagner sa vie quand on sait en tout et pour tout jouer du piano et faire de la broderie ?

Marie Capelle a heureusement des amis qui pensent à elle et qui lui présentent peu après un jeune homme à marier. Charles Pouch-Lafarge n'est pas célibataire, mais veuf. Il est loin d'être beau : il a un visage rond, rougeaud, qui sent la campagne, ce qui correspond effectivement à la réalité. Dans sa situation, Marie ne peut guère se montrer difficile. Aussi, elle ne repousse pas cet être mal dégrossi. D'autant qu'il n'a pas l'air d'être n'importe qui.

« Connaissez-vous Uzerche dans le Limousin, mademoiselle ? »

Marie, la Parisienne, n'a même pas une idée très claire de ce qu'est le Limousin. Elle répond que non.

« La nature y est charmante. La campagne est très boisée, très romantique.

»

Le mot est neuf à l'époque et chargé de tout un pouvoir évocateur... Marie Capelle passerait sur les joues trop pleines et la silhouette lourdaude. Mais épouser un paysan, non, quand même pas.

« Etes-vous agriculteur ? »

Charles Lafarge a un sourire supérieur :

– Il n'y a pas que des agriculteurs à la campagne, mademoiselle. Je suis maître de forges.

– Maître de forges !...

Le prétendant acquiesce gravement. Du coup, Marie Capelle le trouve plus jeune ; pas vraiment séduisant, bien sûr, mais quand on dirige des ouvriers, qu'on fait tourner des machines, on ne peut pas avoir la grâce d'un homme de salon.

– Vous habitez dans votre usine ?

– Non. Les établissements Lafarge sont loin de chez moi. Je vis au château du Glandier.

Femme d'un riche industriel, châtelaine, régnant sur des paysans qui lui parleraient avec déférence, le chapeau à la main... Marie Capelle entrevoit un avenir sans doute différent de celui qu'elle avait rêvé, mais qui n'est pas sans charme. Il n'y a plus à hésiter. Il s'agit à présent de se mettre elle-même en valeur.

« Comme ma grand-mère était la demi-sœur du roi, savez-vous que dans un sens, il est en quelque sorte mon demi-grand-oncle ? »

Charles Lafarge le sait parfaitement et c'est pour lui un des charmes de Marie Capelle ; peut-être même le principal.

Le mariage est décidé très vite, il est même bâclé. Le 11 août 1839, Charles Lafarge et Marie Capelle sont unis en l'église Notre-Dame-des-Victoires et, comme ils n'ont plus rien ni l'un ni l'autre à faire à Paris, ils

prennent dès le lendemain la diligence pour le Limousin. Il faut croire que Marie a du mal à se faire tout de suite à sa nouvelle condition d'épousée, car à la première étape à Orléans, elle refuse catégoriquement à Charles de faire valoir ses droits de mari. Mais tout cela s'arrangera sans doute avec le temps.

Hélas ! Rien ne s'arrange !... Les Lafarge arrivent au Glandier, une modeste localité près d'Uzerche et Marie découvre brutalement la réalité. Dire que c'est une déception est trop faible. C'est un effondrement, un naufrage. Le pays est peut-être romantique, mais il est surtout terriblement démuné et arriéré. Elle avait rêvé de superbes forêts comme celles que lui décrivaient Rousseau et Chateaubriand dans ses lectures : il n'y a que des bois hostiles, aux chemins impraticables qui obligent régulièrement à descendre de voiture, les pieds dans la boue, et encore, en prenant garde de ne pas trop s'éloigner car il y a des loups.

Où sont-ils, les riants villages ? Elle ne voit que des masures tristes, sales, qui sentent mauvais. Où sont-ils, les paysans respectueux ? Tous ceux qu'elle croise lui lancent des regards insolents et mauvais, lui signifiant sans détour qu'une femme comme elle n'a rien à faire chez eux.

L'usine, la forge dont Charles Lafarge est le maître, menace ruine. Il n'est que trop visible que l'entreprise est au bord de la faillite. C'est une toute petite exploitation familiale, vouée à une disparition rapide par l'industrialisation naissante et la médiocrité du minerai local.

Mais tout cela n'est rien, absolument rien, en comparaison du “château”. Il s'agit en fait d'un ancien couvent rafistolé un peu n'importe comment, une longue et sinistre bâtisse aux murs gris percés de fenêtres sans rideaux ; des poules picorent dans la cour autour du tas de fumier.

L'accueil est aussi riant que la demeure. Mme Lafarge mère, une longue femme sèche, dévisage sa bru avec une grimace. La maison abrite également les époux Butfière, la sœur et le beau-frère de Charles, et un certain Denis Barbier, un personnage bizarre et passablement louche, aux fonctions imprécises.

La malheureuse Marie Lafarge tombe de tout son haut. Elle est même trop bouleversée pour s'indigner. Elle court se réfugier dans sa chambre et s'y enferme. Charles a beau tambouriner, elle ne lui ouvre pas. Elle lui glisse un billet sous la porte :

Je ne vous aime pas. Je vais prendre de l'arsenic, car j'en ai.

Marie Lafarge sort pourtant peu après de sa chambre à cause du bruit qui l'inquiète. Elle rencontre son beau-frère qui la rassure :

« Ce n'est rien. Ce sont les rats. »

Marie pâlit et retourne dans sa chambre en disant :

« Il faut les détruire. Je vais mettre de l'arsenic. »

Comme on le voit, dès le début, il est beaucoup question d'arsenic. Il va en être bientôt davantage question encore.

Pourtant, au bout de quelques jours, tout semble s'arranger. Marie Lafarge semble avoir surmonté sa cruelle désillusion. Elle quitte sa chambre et

Charles, qui est certainement sincèrement épris, l'accueille à bras ouverts. Marie va visiter avec lui la modeste et vétusté fonderie. Charles lui parle technique et elle n'a pas l'air rebuté, au contraire.

– Voyez-vous, on pourrait remplacer ce procédé de fabrication par un système permettant de couler directement la fonte liquide dans le fourneau d'affinage.

– Qu'attendez-vous pour le faire ?

– Malheureusement, je n'ai pas les fonds nécessaires.

– Eh bien, il y a ma dot...

Charles refuse d'abord. Et comme sa femme insiste, il finit par accepter à une condition.

– Je veux également que mes biens vous reviennent en cas de disparition.

Marie Lafarge ne fait pas d'objection et le 28 octobre, les époux se font un testament mutuel devant le notaire. Le 20 novembre, Charles Lafarge part pour Paris afin de négocier l'affaire. Il descend à l'hôtel de l'Univers, rue Sainte-Anne, et reste longtemps. Denis Barbier, le mystérieux habitant du Glandier, le rejoint sans rien dire à personne.

A Uzerche, Marie achète de la mort-aux-rats chez le pharmacien « pour se débarrasser des rats », dit-elle, ce qui semble parfaitement logique, et le 21 novembre, elle envoie à Charles un colis contenant son portrait et quatre choux limousins confectionnés par sa belle-mère. Charles retire l'envoi aux Messageries générales, rentre à son hôtel, mange un des choux et est pris peu après de nausées. Il est même si malade qu'il doit faire venir le médecin.

Il raconte par lettre ses ennuis de santé à sa femme et termine par :

J'ai l'intention de rentrer prochainement au Glandier pour passer le Jour de l'An avec vous.

Mais en fait, le 1^{er} janvier 1840, Charles Lafarge n'est pas là. C'est au contraire Denis Barbier qui rentre en prétendant avoir été dans sa famille à Limoges. Pourquoi ce mensonge ? Mystère.

Charles Lafarge n'arrive que le 4 janvier, mais dans quel état ! Il a les traits tirés, les yeux creusés. Il est exténué et se plaint de brûlures d'estomac. Il se met au lit et on appelle d'urgence le docteur. Ce dernier diagnostique une forte angine. Marie fait ajouter sur l'ordonnance de la mort-aux-rats pour « détruire les rats qui l'empêchent de dormir ».

Les jours suivants, la santé de Charles Lafarge se dégrade. Il a des vomissements incessants et d'atroces brûlures intestinales. Pourtant, ce n'est pas faute de soins. Marie se montre une épouse modèle, elle est nuit et jour à son chevet, elle lui prépare toutes ses potions.

Mais ce n'est pas du goût de Mme Lafarge mère qui a toujours détesté “ la Parisienne ”. Elle profite d'un moment où Marie est au chevet du malade pour fouiller dans sa chambre. Et, dans un pot de faïence dissimulé dans un tiroir de la commode, elle trouve une poudre blanche. Pour elle, il n'y a plus de doute : sa belle-fille est en train d'empoisonner son fils.

Elle s'arrange pour appeler le docteur tandis que sa bru a été à Uzerche

faire des commissions. Elle lui fait part de ses soupçons. Le médecin réagit :

– Avez-vous une des potions qu'elle a préparées ?

Mme Lafarge y avait pensé :

– J'ai mis de côté un peu du lait de poule qu'elle lui a donné tout à l'heure.

Le docteur procède à une rapide analyse. Elle est positive : il y a de l'arsenic. Il va interroger le malade.

– Lorsque vous êtes tombé malade à Paris, c'était tout de suite après avoir pris un gâteau envoyé par votre femme ?

– Oui. J'ai eu immédiatement des vomissements.

– N'acceptez plus rien que de la main de votre mère ou de votre sœur.

– Vous voulez dire que...

– Faites ce que je vous dis. Je vais vous donner un remède.

Le docteur quitte la chambre et va dans son cabriolet chercher le produit approprié, c'est-à-dire du peroxyde de fer, le contrepoison de l'arsenic. Mais, sous le coup de l'émotion sans doute, il commet une dramatique erreur. Il revient avec un flacon de colcotar, un oxyde de fer également, mais aux propriétés abrasives. Il en administre une large dose à Charles Lafarge dont l'état, évidemment, empire aussitôt. Il meurt trois jours plus tard dans d'abominables souffrances, le 14 janvier 1840.

Mme Lafarge mère ne dissimule plus ses sentiments. Elle se jette sur le cadavre en criant : « Charles ! Je jure que tu seras vengé ! »

La police est aussitôt alertée. Le procureur du roi reçoit en effet une lettre du beau-frère de Marie, dénonçant l'empoisonnement. Il n'accuse pas nommément sa belle-sœur, mais étant donné les circonstances, il ne peut s'agir que d'elle.

Le procureur se rend au Glandier.

Cette fois, Marie est mise directement en cause. Mme Lafarge mère n'hésite pas à l'accuser de meurtre.

– C'est elle ! C'est elle qui a tué mon pauvre fils !

Le procureur décide une autopsie. Elle a lieu le 16 janvier et elle ne conclut pas à la présence d'arsenic dans le corps. Malgré tout, les accusations des habitants du Glandier sont si nettes que Marie Lafarge se sent en danger. Elle va consulter un avocat de Brive. Celui-ci conclut :

– Quittez la France quelque temps. Vous reviendrez quand les esprits se seront apaisés.

Marie trouve ce conseil très mauvais.

– Jamais ! Une fuite serait un aveu de culpabilité. Je me défendrai jusqu'au bout.

Se défendre, c'est effectivement ce qu'elle va devoir faire désormais, car le 26 janvier 1840, quatre gendarmes se présentent au Glandier. Elle est arrêtée.

Bien entendu, une perquisition a lieu dans sa chambre. Contrairement à toute attente, et en contradiction avec les déclarations de Mme Lafarge mère, les gendarmes ne découvrent pas d'arsenic. Mais ce qu'ils trouvent est peut-être encore plus compromettant pour la prévenue.

Dans un tiroir secret de sa commode, un meuble qu'elle avait fait venir avec elle spécialement de Paris, il y a un écrin rose. Et dans cet écrin, une petite fortune : vingt diamants et perles.

Il est tout à fait invraisemblable que Marie Lafarge ait possédé de tels bijoux. La police consulte donc la liste des bijoux volés récemment. Et elle trouve sans peine : les diamants et les perles faisaient partie d'une parure volée à une jeune noble, Marie de Léautaud. Or Mlle de Léautaud est une amie d'enfance de Marie Lafarge. Elles avaient séjourné quelque temps ensemble au château de Busagny, près de Montoise. C'est là que la parure de Marie de Léautaud avait disparu. On avait accusé les domestiques, mais le vol était resté mystérieux.

Priée de venir sur place, Marie de Léautaud reconnaît ses bijoux, de même d'ailleurs que l'écrin. Interrogée par le procureur du roi, Marie Lafarge perd totalement contenance.

– Les diamants m'ont été donnés par une parente.

– Laquelle ?

– Je ne peux pas dire son nom...

– C'est ennuyeux ! D'autant plus ennuyeux que Mlle de Léautaud les a reconnus comme siens...

– C'est vrai : ce sont les siens. Mais elle me les avait donnés.

– Elle ne les a donnés ni à vous ni à personne. Elle a porté plainte et aujourd'hui elle la maintient contre vous...

Pauvre Marie ! Elle a menti comme une enfant prise en faute et elle est inculpée de vol. Bien sûr, cela n'a rien à voir avec l'assassinat de son mari : mais il n'empêche que la voilà maintenant convaincue d'être une menteuse et une voleuse et c'est évidemment très fâcheux.

L'affaire proprement dite, l'empoisonnement, marque le pas. De ce côté-là les enquêteurs piétinent, pire même, ils reculent. Dans une première série d'analyses, on trouve de l'arsenic dans les potions préparées par Marie ; mais dans une seconde série, on ne trouve plus que du bicarbonate de soude. Plus fort encore : on ne trouve même plus d'arsenic dans la mort-aux-rats qu'elle a mise pour se débarrasser des rongeurs. Bref, il n'y a plus d'arsenic nulle part au Glandier, même pas là où il devrait y en avoir. De plus, le garçon d'hôtel parisien qui a aidé Charles Lafarge à ouvrir le colis envoyé par Marie déclare qu'il ne contenait pas quatre choux limousins, mais une galette. Qu'est-ce que cela veut dire ? Si l'on ajoute à cela que l'autopsie a été négative et que Marie Lafarge nie de toutes ses forces, on constate qu'il y a dans son dossier beaucoup plus de doutes que de certitudes.

En fait, de l'avis général, s'il n'y avait pas l'inculpation pour vol, Mme Lafarge serait relâchée. Mais cette suspicion de vol va jouer un rôle décisif dans toute l'affaire. C'est pour en répondre que Marie Lafarge passe le 9 juillet 1840 devant le tribunal correctionnel de Brive.

Il y a énormément de monde à Brive ce matin-là. Car la passion politique s'est emparée de l'affaire, ce qui n'est pas très favorable à l'accusée. Les

opposants à Louis-Philippe sont ravis d'une occasion de rappeler les mœurs légères de sa famille. Le souverain est partagé entre l'irritation due à ce scandale et le désir de venir en aide à quelqu'un qui, malgré tout, descend d'une préceptrice qu'il adorait et de son propre père. Tout cela crée autour du nom de Marie Lafarge un remue-ménage qui n'est certainement pas bon pour elle.

De toute manière, devant le tribunal correctionnel de Brive, il n'y aura guère de place pour l'incertitude, tant les faits semblent évidents. Malgré la brillante plaidoirie de maître Lachaud, un jeune avocat stagiaire de vingt-deux ans dont on dit qu'il est tombé amoureux de Marie, cette dernière est condamnée à deux ans de prison.

Près de deux mois plus tard, le 2 septembre 1840, Marie Lafarge comparaît devant la cour d'assises de Tulle, cette fois pour l'assassinat de son mari. Il est à remarquer que l'instruction a été extrêmement rapide et il faut sans nul doute y voir le résultat de recommandations venues d'en haut. L'affaire Lafarge était devenue pour l'opposition libérale un prétexte à ridiculiser la famille d'Orléans et Louis-Philippe.

Marie Lafarge est assistée de trois brillants défenseurs. Outre le talent et la fougue juvéniles de maître Lachaud, elle pourra compter sur l'expérience du bâtonnier Paillet et sur celle de maître Bac. Et elle en aura besoin car, en face d'elle, les douze jurés corréziens la dévisagent avec une absence visible d'indulgence. Peuvent-ils avoir autre chose que des préventions contre cette Parisienne, voleuse et menteuse, accusée d'avoir tué un enfant du pays ?

Le président de Barny donne lecture de l'acte d'accusation et commence son interrogatoire :

– Comment expliquez-vous que la mort-aux-rats ne renfermait pas d'arsenic et que les boissons que vous serviez à votre mari en contenaient ?

La question est tendancieuse. Seules les premières analyses –notamment celle faite dans la précipitation par le médecin– ont décelé de l'arsenic dans les potions préparées par Marie. La seconde série avait été négative.

Marie Lafarge garde pourtant tout son calme... Sa fragile silhouette est le point de mire de toute la salle. Elle est vêtue de noir, ce qui est normal pour une veuve. Elle porte un chapeau à la mode romantique, ses cheveux noirs sont coiffés en bandeaux, elle tient dans sa main droite un petit mouchoir de dentelle. Elle lève les yeux au ciel d'un air pitoyable.

– Je l'ignore, monsieur le président. Car si je pouvais l'expliquer, me reconnaîtriez-vous innocente ?...

Le procès Lafarge, qui passionne l'opinion, est également un procès exceptionnel par ses dimensions ; pas moins de cent cinquante témoins défilent à la barre. Témoins qui, il faut le reconnaître, n'apportent pas grand-chose. Il y a ceux qui croient à la culpabilité de Marie et ceux qui croient à son innocence.

La déposition de Mme Lafarge mère, le 5 septembre, provoque tout de même un frisson d'émotion dans le public.

« Un jour, il venait de goûter un lait de poule préparé par Marie. Il s'est étonné : " Mais qu'est-ce qu'il y a là à la surface du lait ? On dirait de la chaux..." Un autre jour, Marie lui a donné un calmant. J'ai remarqué un peu de poudre blanche non délayée au fond de la cuiller : "Marie, qu'avez-vous donné à Charles ? " lui ai-je demandé. Elle m'a répondu : "C'est de la poudre de gomme." »

Cette poudre blanche est tout le problème. Personne, ni l'accusation ni la défense, ne conteste sa présence dans les potions du malade. Seulement, pour Mme Lafarge mère, c'était de l'arsenic et pour sa belle-fille de la poudre de gomme. Alors, comment savoir ? Il n'y a pas d'autre moyen que les experts. C'est la première fois dans les annales judiciaires que le débat d'experts va décider de l'issue d'un procès.

Or, du côté des expertises, c'est la confusion la plus totale. Les hommes de science se succèdent à la barre et viennent avec un bel ensemble se contredire les uns les autres. Voici d'abord quatre experts qui ont pratiqué une première autopsie et qui n'ont rien trouvé. Leur succèdent dix experts qui ont fait une seconde autopsie et, eux non plus, n'ont rien trouvé dans le corps de Charles Lafarge. Mais voici deux chimistes de Brive qui, eux, ont trouvé de l'arsenic partout. Il y en avait dans les aliments du malade, dans les verres et jusque dans son gilet de flanelle !

Devant cette situation, le président de Barny prend la décision qui s'impose : il nomme de nouveaux experts et charge trois chimistes de Limoges de faire de nouvelles analyses. Aussi, lorsque le docteur Dupuytren vient déposer à la barre leurs conclusions, il règne dans la salle le plus grand silence.

« Traitées par les procédés les plus savants et les plus rigoureux, les matières qui nous furent remises n'ont laissé apparaître aucune trace arsenicale. »

Dans le public, entièrement acquis à la cause de Mme Lafarge, il y a une ovation. Au banc de la défense, maître Paillet s'écrit :

– Et dire qu'elle a déjà subi huit mois de prison de préventive !

L'audience est suspendue. Chacun s'attend à ce que le ministère public renonce à poursuivre son action. A la reprise d'audience, le procureur Decous prend la parole :

– On se trompe si l'on croit qu'il ne reste plus de ressources à l'accusation. Pense-t-on qu'il ne lui incombe pas de remplir une grande et solennelle mission ?

Il y a un moment de flottement dans le tribunal. Le président de Barny annonce que la Cour va se retirer de nouveau pour savoir s'il y a lieu de réclamer une nouvelle expertise ou de renvoyer l'affaire à une autre session. Maître Paillet proteste au nom de la défense :

– Notre cliente est mourante. Au lieu d'un cadavre, vous en aurez deux !

Mais après cette exclamation emphatique, il fait une proposition plus concrète :

– Je demande que le professeur Orfila vienne trancher le débat.

Après avoir délibéré avec les autres juges, le président de Barny vient annoncer leur décision :

« La Cour décide la poursuite des débats. Une dernière expertise aura lieu sous la responsabilité du professeur Orfila, assisté des chimistes Chevallier et Devergie. »

Le procès se poursuit dans l'indifférence générale. Ce que tout le monde attend désormais, c'est l'arrivée du professeur Orfila qui vient de quitter Paris : Orfila, l'autorité incontestée, professeur de médecine légale, doyen de la faculté de médecine de Paris, auteur d'un traité sur les poisons, un des créateurs de la toxicologie.

L'attente est fébrile, mais pour les partisans de Marie Lafarge, c'est-à-dire presque tout le monde, elle n'est pas anxieuse. Orfila, c'est évident, ne pourra que confirmer avec tout son poids et son prestige le résultat de la dernière expertise. C'est l'acquittement assuré.

14 septembre 1840. Le professeur Orfila, arrivé la veille, s'est mis aussitôt au travail et vient rendre compte du résultat à la barre. C'est le moment décisif du procès. Le savant s'exprime d'une voix forte :

– Je suis en mesure de démontrer qu'il existe de l'arsenic dans le corps de M. Lafarge.

C'est le coup de théâtre ! Le temps semble s'être arrêté... Marie Lafarge, pourtant si impassible d'habitude, met la main à sa poitrine et manque de se trouver mal. Maître Paillet a le courage de réagir :

– Quelle quantité d'arsenic avez-vous recueillie ?

– Environ un demi-milligramme.

La quantité est faible, mais qu'est-ce que cela change ? C'est la défense elle-même qui avait demandé le verdict du professeur Orfila, il vient de dire qu'il y avait de l'arsenic. Pour les jurés corréziens, la cause est entendue.

Maître Lachaud se dresse à son tour. Il ne veut pas se résigner :

– Je demande une nouvelle expertise faite par M. Raspail !

François Raspail, le grand savant, est peut-être la seule personne dont le prestige soit équivalent à celui du professeur Orfila. Le président de Barny ne refuse pas cette requête. La défense a le droit de citer un nouveau témoin. Mais les débats se poursuivront normalement et si Raspail n'arrive pas à temps, tant pis.

Le procès continue donc.

Le 18 septembre, le procureur Decous prononce un réquisitoire implacable. Il désigne l'accusée d'un doigt vengeur :

« Oui, Marie Lafarge, c'est vous qui avez empoisonné votre mari ! C'est vous qui, quinze jours durant, l'avez nourri de poison ! Et si vous n'êtes pas coupable, il ne vous suffit pas de protester de votre innocence, il faut nous dire ce que vous avez fait de ces énormes quantités d'arsenic que vous avez achetées. »

Les trois avocats, eux, insistent sur les lacunes de l'accusation, mais pourront-ils effacer l'effet produit par l'expertise du professeur Orfila ?

D'autant que Raspail n'arrive pas. Bien sûr, le trajet est long entre Paris et Tulle, les routes sont mauvaises, mais tout de même : Raspail s'est mis en route le 15, il y a trois jours... Tout le monde ignore encore que sa voiture a eu un incident mécanique et qu'il est bloqué. Le destin vient de se prononcer contre Marie Lafarge...

Maître Paillet met la lumière sur Denis Barbier, le louche habitant de la maison du Glandier. Son rôle, pourtant très énigmatique dans cette affaire, n'a jamais intéressé les enquêteurs. Il est prouvé que Lafarge lui devait beaucoup d'argent. N'a-t-il pas été tenté de se rembourser sur l'héritage, ou même de prendre le contrôle de la fabrique ? Maître Paillet avance une autre hypothèse : Charles Lafarge, malheureux en ménage et dans une situation matérielle difficile, a pu se suicider. Et il conclut :

– Courage, courage, pauvre Marie ! J'ai l'espoir que la Providence ne vous abandonnera pas !

Mme Lafarge se lève, très pâle :

– Je suis innocente, je vous le jure !

Les jurés se retirent pour délibérer. Le cri de Marie était déchirant, mais ils n'ont que faire des serments d'une menteuse. Leur conviction est faite depuis longtemps. Ils reviennent moins d'une heure après avec leur verdict : Marie Lafarge est coupable avec circonstances atténuantes. Elle est condamnée aux travaux forcés à perpétuité.

Raspail arrive le lendemain à Tulle, vingt-quatre heures trop tard. Il fait aussitôt ses analyses et trouve non pas un demi-milligramme mais quelques centièmes de milligramme d'arsenic dans le corps de Charles Lafarge. Il les attribue au colcotar administré par erreur.

Dans sa prison, Marie Lafarge répond aux lettres de ses partisans et rédige ses Mémoires, bien écrits d'ailleurs, et qui rencontrent auprès du public un accueil favorable. Par la suite, elle publie un second ouvrage fort émouvant : *Heures de prison*.

Marie Lafarge est graciée par Napoléon III au mois de mai 1852. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, il ne s'agit nullement d'une mesure de faveur, mais au contraire d'une décision médicale bien tardive. Elle est tuberculeuse au dernier degré et ses jours sont comptés. Elle se retire à Ussat, une ville d'eaux des Pyrénées. Mais malgré les soins, elle meurt trois mois plus tard, le 7 septembre 1852. Son confesseur, l'abbé Brunel, révèle qu'elle a juré jusqu'au bout être innocente.

Marie Lafarge est enterrée à Ornolac près d'Ussat sous une simple croix de bois qui ne restera pas plus de quelques jours, car ses admirateurs la mettent en morceaux pour s'en faire des reliques. Maître Lachaud fait alors poser une tombe de marbre et il viendra s'y recueillir chaque Toussaint jusqu'à sa mort.

Marie Lafarge était-elle innocente ou coupable ? Pendant des années, on en a passionnément discuté. Mais c'est sans doute la communication du professeur Lépine à l'Académie de médecine en 1979 qui résume le mieux les données du problème.

D'abord, Charles Lafarge a-t-il été empoisonné ? Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la question se pose et la réponse est vraisemblablement négative.

Il y avait à l'époque une tendance naturelle à attribuer au poison les décès d'adultes s'accompagnant de manifestations gastro-intestinales. En fait, rien n'est moins sûr dans le cas de Charles Lafarge. Il manifeste ses premiers malaises après l'absorption d'un chou à la crème préparé par sa mère et expédié par sa femme à Paris. Ce genre de pâtisserie se fait avec du lait, non pasteurisé à l'époque, et des œufs. Tout cela a été emballé dans des conditions d'hygiène douteuses et a voyagé plusieurs jours. Est-ce forcément parce qu'il y avait de l'arsenic dedans que Charles est tombé malade après y avoir goûté ? En fait, il pourrait s'agir tout simplement d'une intoxication alimentaire. On en mourait à l'époque, en l'absence de toute médication appropriée.

Ce n'est pas la seule possibilité d'une mort naturelle de Charles Lafarge. Si l'on reprend la chronologie de sa maladie, on s'aperçoit qu'elle dure vingt-sept jours, du 19 décembre 1839, date de l'absorption du chou, jusqu'à sa mort, le 14 janvier 1840. A l'intérieur de cette période, il y a un délai de rémission du 21 décembre au 4 janvier. Or, ce tableau d'évolution clinique correspond à celui de la typhoïde, de même que les symptômes. La typhoïde est à l'époque une maladie qu'on ne sait pas soigner, ni même reconnaître. D'ailleurs, le docteur des Lafarge n'a vu qu'une forte angine.

Alors que reste-t-il en faveur d'un empoisonnement à l'arsenic ? Uniquement certaines expertises, d'ailleurs contredites par d'autres. Aujourd'hui, on peut diagnostiquer la présence ou l'absence d'arsenic par les radiations des cheveux et la recherche de radioactivité. Mais il s'agit d'une technique toute récente. A l'époque, on sait déceler de grosses quantités d'arsenic, mais dès qu'elles sont minimales, il n'y a plus rien de sérieux.

En faut-il une preuve ? Le grand Orfila, le doyen de la faculté de médecine, le pionnier de la toxicologie, avait publié en 1835 un rapport sensationnel. Il avait analysé systématiquement les bouillons servis dans les restaurants parisiens et il avait trouvé de l'arsenic dans deux cents d'entre eux. Les autorités se sont évidemment émues et elles ont fait faire des vérifications par d'autres chimistes. Ceux-ci ont découvert que c'était l'un des réactifs d'Orfila qui contenait de l'arsenic. A la suite de cet incident malheureux, Orfila a dû avouer qu'il n'avait jamais su parfaitement enlever l'arsenic de ses réactifs. Et pourtant, c'est le même homme qui n'a pas hésité à déclarer qu'il y avait un demi-milligramme d'arsenic dans le corps de Charles Lafarge, décidant ainsi du sort de l'accusée, alors que refaisant la même expérience, Raspail ne trouvera que quelques centièmes de milligramme.

Le plus extraordinaire est qu'Orfila ne s'était peut-être pas trompé et que c'était peut-être au contraire Raspail qui, en faisant l'expérience quelques jours plus tard, avait commis une erreur. Car, ce qu'on ignorait alors –et qui change tout évidemment–, c'est que le corps humain contient de l'arsenic à l'état naturel et que 0,5 milligramme est une dose normale. Non seulement la

déposition d'Orfila n'accusait pas Marie Lafarge, mais elle prouvait son innocence. Charles Lafarge n'avait pas pu être empoisonné...

A condition, évidemment, qu'il y ait bien eu un demi-milligramme d'arsenic dans le corps du défunt et pas cinq ou dix, ou vingt, ce qui, dans l'état des connaissances ou plutôt de l'ignorance des chimistes d'alors, serait parfaitement possible.

En fait, il n'est pas exclu que Mme Lafarge ait assassiné son mari, mais ce n'est pas cela qui compte. Ce qui s'est passé au Glandier au début de l'année 1840, la nature de la mystérieuse poudre blanche versée par Marie dans les potions, importent peu. A Tulle, même s'il n'y a pas eu forcément erreur judiciaire –au sens où une innocente a été condamnée– il y a eu erreur de justice – au sens où on n'avait pas le droit de condamner dans ces conditions. Les expertises et les témoignages produits au procès Lafarge ne voulaient rien dire. Le bénéfice du doute doit aller à l'accusé et Marie Lafarge n'en a pas profité.

Celle qui est enterrée au cimetière d'Ornolac est bien une victime.

9. RASPOUTINE

des cris résonnent dans les appartements impériaux, au palais de Saint-Pétersbourg. C'est la voix de la tsarine Alexandra Féodorovna :

« Qu'on aille chercher Grigory Efimovitch tout de suite ! »

Aussitôt, les serviteurs s'éloignent en courant. Ils savent ce qui se passe et ils savent qu'il n'y a pas de temps à perdre.

Un quart d'heure plus tard, un homme traverse à pas rapides l'antichambre qui mène aux appartements. Il est de taille moyenne. Il a entre trente-cinq et quarante ans. Ce qui frappe d'abord, c'est son habillement, il vaudrait mieux dire son accoutrement. Il est vêtu comme un paysan, de grosses bottes en cuir grossier, d'une tunique boutonnée à la russe de médiocre qualité et de propreté douteuse. Et pourtant les hommes en habit ou en grand uniforme, les femmes en toilettes raffinées le regardent passer avec les marques de la plus grande déférence. C'est tout juste s'ils ne se prosternent pas.

Il n'y a pas que la tenue de l'homme qui attire l'attention, il y a aussi son visage : un visage maigre, ascétique, avec de longs cheveux noirs, une barbe broussailleuse longue et noire également et des yeux bleus dont l'éclat est tellement intense qu'on a de la peine à s'en détacher.

Bousculant la garde, il ouvre lui-même la porte. Sur le seuil, une femme d'une quarantaine d'années, qui se tamponne les yeux, et un homme en uniforme de la garde impériale à la barbe en pointe et à l'imposante moustache blonde : ce sont le tsar Nicolas II et son épouse Alice de Hesse-Darmstadt, petite-fille de la reine Victoria, qui se fait appeler Alexandra Féodorovna. Elle a un sanglot.

« Alexis !... Ça l'a pris tout à l'heure. Il saigne du nez. Pourtant, il ne s'est pas cogné, j'en suis sûre... »

L'homme l'écarte sans ménagements, presque avec brutalité d'un revers du bras.

« Laisse-moi passer ! Je sais ce que j'ai à faire. »

Il s'en va d'un pas rapide à travers les couloirs, suivi par le tsar et la tsarine. Il entre dans une chambre, fait déguerpir les médecins, les domestiques et s'approche d'un petit lit. Un adorable bambin aux cheveux châains, aux traits fins, au regard vif, tient serré contre son nez un mouchoir rouge de sang. Quelques mètres plus loin, la tsarine gémit. L'homme se retourne.

– Tais-toi ! Qu'est-ce que vous faites là tous les deux ? Allez-vous-en !

Sans un mot de protestation, Nicolas II, tsar de toutes les Russies, et la tsarine Alexandra Féodorovna se retirent. L'homme pose sa main gauche sur le front de l'enfant.

– Regarde-moi, Alexis... Tu as confiance, n'est-ce pas ?

– Oui. Grigory.

De sa main droite, il trace un signe de croix et une étrange incantation s'élève. L'homme récite une prière fortement scandée d'une voix caverneuse,

sépulcrale, comme seuls les Russes peuvent en avoir. C'est une vibration envoûtante que l'on sent entrer en soi presque matériellement.

L'étonnante mélopée dure quelques minutes, puis l'homme se tait. L'enfant s'est endormi. Il retire le mouchoir serré contre son visage : le nez ne coule plus. Il se lève, fait une nouvelle fois le signe de croix et s'en va lentement. Au seuil de la porte, la tsarine se précipite vers lui avec effusion. Elle baise ses mains aux ongles noirs.

« Merci, Grigory Efimovitch ! Merci, notre sauveur ! »

A son tour, le tsar vient lui donner l'accolade.

« Merci, notre grand ami, notre seul ami !... »

A-t-on jamais vu dans une cour royale ou impériale un paysan tutoyer les souverains et les traiter comme on ne traiterait pas un domestique ? La réponse est certainement non. Ce que s'est permis Grigory Efimovitch Novy à la cour de Russie, de 1906 à 1916, est sans exemple dans l'histoire.

Grigory Efimovitch Novy est né en 1871 à Pokrovskoïe, un petit village près de Tobolsk, en Sibérie occidentale. Son père Efim était un simple moujik qui exerçait l'activité de maquignon.

Dès le début, Grigory manifeste à quel point il n'est pas comme les autres. Son enfance est turbulente, son adolescence est scandaleuse. Il se comporte comme une véritable bête. Il poursuit de ses assiduités toutes les filles qui passent à sa portée. On ne peut compter les corrections qu'il reçoit de la part des pères de famille ou des maris. Il est même fouetté publiquement par la police pour ses débauches. Mais rien n'y fait ; Grigory Efimovitch est incorrigible au sens propre du terme. C'est à ce moment qu'il reçoit le surnom de Raspoutine, un mot d'argot rural qui signifie selon les traductions : “ fornicateur ”, “ paillard ”, ou “ crapule ”.

Il se marie à une paysanne de Pokrovskoïe même, Féodrovna Doubrovine, avec qui il a deux filles, Maria et Varvara, et un garçon, Dimitri. Cela ne contribue pas à l'assagir, mais l'événement qui survient un peu plus tard va au contraire être un tournant dans son existence. Ce jour-là, il conduit en charrette un prêtre au monastère d'Abalask, près de Tobolsk. Et, en discutant avec lui, il a la révélation du mysticisme. Une sorte de miracle ? C'est ce qu'il a prétendu lui-même et c'est ce qu'ont dit les siens. Sa fille Maria a même raconté l'apparition de la Vierge qui serait survenue un peu plus tard : « Un jour que mon père labourait son champ, il entendit derrière lui un chant d'église. Etonné, il se retourna et resta immobile, cloué sur place. En plein jour, à une dizaine de mètres de lui, se tenait la Sainte Vierge, rayonnante, sans toucher le sol et chantant un psaume. Cette vision ne dura pas plus d'une minute. La Sainte Vierge, après avoir béni mon père, disparut. »

C'est donc avec la bénédiction de la Sainte Vierge que Raspoutine le paillard prend son bâton de pèlerin, quitte les siens et se met à parcourir la Russie.

Il obtient beaucoup de succès. Le petit peuple russe, si mystique, est impressionné par ce personnage qui sort de ses rangs, et Raspoutine possède

sans nul doute un pouvoir magnétique. Sa renommée de prophète grandit. Tout au long de sa route, les pauvres gens se pressent :

« Grigory, notre Christ, notre Sauveur, prie pour nous ! Prie pour nous, Grigory, Dieu t'écouterà ! »

Grigory Efimovitch bénit les fidèles et leur dit :

« Pour l'amour du Christ, petits frères et petites sœurs, mortifiez votre chair ! »

Une exhortation qu'il se garde bien de suivre lui-même. Il entre d'ailleurs dans une étrange secte, celle des Flagellants. Ce mouvement religieux, qui réunit environ cent vingt mille membres, a pour ambition de rencontrer Dieu sans intermédiaire. Pour cela, hommes et femmes se réunissent la nuit dans une isba et se mettent à danser et à chanter d'une manière de plus en plus frénétique. Un chef de danse est chargé de flageller ceux qui ne se montrent pas assez enthousiastes. Au bout d'un certain temps, tout le monde roule à terre dans une extase suprême. On comprend qu'un tel programme ait eu de quoi tenter Raspoutine qui a toujours mélangé le mysticisme et la pornographie.

Malgré cette curieuse manière de concevoir la religion, la réputation de Raspoutine grandit encore et arrive même aux oreilles des autorités ecclésiastiques. Le premier à l'interroger est un théologien, le père Mikhaïl. Il voit en lui une puissance nerveuse hors du commun, ce en quoi il a sûrement raison ; il lui conseille en outre de se rendre à Saint-Pétersbourg pour y rencontrer d'autres personnalités religieuses.

Dans la capitale, Raspoutine subjugue tout le monde. Les plus grands théologiens, les plus hauts responsables de l'Eglise orthodoxe subissent son ascendant. Le père Ivan de Cronstadt, le plus saint homme de Russie, est convaincu qu'il y a en lui “ une étincelle de Dieu ”. L'évêque Théophane et l'évêque Hermogène sont conquis par sa “ sainteté ” et sa “ piété sublime ”. Ce sont eux qui l'introduisent à la Cour en 1905.

La cour de Russie, à l'époque, est l'une des plus inintéressantes d'Europe. On y pratique le spiritisme et la nécromancie, dans d'invraisemblables soirées. Nul milieu n'était plus disposé à accueillir favorablement un personnage comme Raspoutine, dans un premier temps du moins. Très vite, il devient le “ *Staretz* ”, c'est-à-dire le “ Père ”. Quant à lui, ce qui l'intéresse avant tout, c'est qu'il peut désormais satisfaire tous ses appétits.

A la Cour, Grigory Efimovitch fréquente surtout le grand-duc Nicolas Nicolaïevitch et les grandes-duchesses Militza et Anastasia du Monténégro. C'est Militza qui lui pose une question capitale, au début de l'été 1906 :

– Grigory Efimovitch, que savez-vous de l'hémophilie ?

Le Staretz, qui est pourtant un paysan illettré, ne semble nullement dérouté par la question.

– Je connais cette maladie. Elle vient par les femmes, mais seuls les hommes en sont atteints. Les saignements accidentels sont redoutables mais il y a un moyen de les arrêter.

- Vous connaissez le remède ?
- Oui. Des plantes et des prières.
- Lesquelles ?
- Je ne peux pas les nommer...

La grande-duchesse Militza reste un instant silencieuse et puis elle se décide :

- Grigory Efimovitch, savez-vous que le tsarévitch est hémophile ?
- Non, je ne le savais pas.
- Pourriez-vous le guérir ?

La réponse vient instantanément, de la voix profonde et persuasive :

- Oui, je peux le guérir...

En fait, il est peu probable que Raspoutine ait ignoré la maladie du tsarévitch. Si, théoriquement, la nouvelle était tenue secrète sauf pour quelques proches, c'était le secret de Polichinelle...

L'hémophilie, cette terrible affection, n'est pas une maladie, mais une tare, transmise par les chromosomes de la mère qui elle-même n'en est pas atteinte. Et la tsarine Alexandra Féodorovna était de toute évidence porteuse du gène puisque son grand-père, son frère et deux de ses neveux étaient morts hémophiles.

Aussi, dès la naissance de l'enfant, le couple impérial vit-il dans l'angoisse. La moindre piqûre, le moindre saignement de nez peuvent entraîner une hémorragie mortelle. A l'époque, d'ailleurs, les deux tiers des hémophiles n'atteignent pas l'âge de douze ans. Et par surcroît Alexis est fils unique.

Lorsque la grande-duchesse Militza rapporte à Nicolas II la conversation qu'elle a eue avec le Staretz, le tsar ne se laisse pas immédiatement convaincre. Pour une fois, alors qu'il a pris tant de décisions malheureuses sans réfléchir, il fait preuve de prudence. Il consulte l'évêque Théophane. Mais la réponse de ce dernier est de nature à balayer toutes les hésitations :

Grigory Efimovitch est un paysan simple, écrit le haut dignitaire de l'Eglise orthodoxe. Vos Majestés auront profit à l'entendre parce que c'est la voix de la terre russe qui s'exprime par sa bouche. Je sais tout ce qu'on lui reproche. Je connais ses péchés : ils sont innombrables et le plus souvent abominables. Mais il y a en lui une telle force de contrition et une foi si naïve dans la miséricorde céleste que je garantis presque son salut éternel.

Après chaque repentir, il est pur comme l'enfant qui vient d'être lavé dans les eaux baptismales. Dieu le favorise manifestement de sa prédilection...

En parlant de naïveté à propos de Raspoutine, l'évêque Théophane en fait étrangement preuve lui-même. Mais sur un point au moins, il ne se trompe pas : avec Raspoutine, le tsar et la tsarine vont entendre “ la voix de la terre russe ”.

Effectivement, dès qu'il est mis en présence du couple impérial, Raspoutine se montre tel qu'il est, sans affecter la moindre marque de respect. Pour les souverains, habitués aux flagorneries et au langage insipide d'une cour où l'on parle autant français que russe, c'est un choc. Et surtout

Raspoutine promet la guérison de l'enfant.

Le plus extraordinaire, c'est qu'il obtient des résultats. Alors que l'hémophilie est incurable et que les médecins ne sont jamais arrivés à rien, Raspoutine parvient à calmer les hémorragies. La raison n'en a jamais réellement été élucidée sur le plan médical, mais on suppose que son pouvoir hypnotique exceptionnel avait une influence bénéfique.

Dès lors, l'ascension de Grigory Efimovitch Raspoutine est foudroyante. Chacun a compris désormais que c'est lui le personnage le plus important de la Russie, avant même le tsar. La foule des solliciteurs se presse dans le petit appartement qu'il habite sur Anglisky Prospect : les ministres, les généraux, les évêques. Il les rudoie comme des serfs et ils repartent en courbant l'échine.

Avec les femmes, c'est pire encore. Il les veut toutes et il n'admet aucune résistance. Son secrétaire, Aron Simanovitch, a écrit :

Il se comportait avec elles avec la plus extrême impudence et la présence des mères ou des maris ne le gênait nullement. Ses façons auraient offensé même une grue. Mais malgré cela, c'était bien rare que quelqu'un se montrât choqué par son attitude. On le craignait, c'est pourquoi on l'entourait de flatteries et de prévenances. Les femmes baisaient ses mains sales, couvertes de restes du repas, et ne prêtaient pas attention à ses ongles repoussants. [...]

Quand on faisait grief à Raspoutine de son faible pour les femmes, il répondait que ce n'était pas de sa faute, car, pour gagner sa faveur, beaucoup de gens influents lui jetaient leurs maîtresses et même leurs femmes dans les bras. Elles entretenaient des rapports intimes avec lui, avec le consentement de leurs maris ou de leurs amants.

A mesure que les années passent, l'impudence de Raspoutine ne connaît plus de bornes. Il déclare un soir au restaurant, devant des dizaines de témoins, en montrant son gilet :

« C'est la Vieille qui me l'a brodé. Je fais d'elle tout ce que je veux. Oui, tout ce que je veux ! »

“ La Vieille ”, c'est évidemment la tsarine.

Une telle arrogance a les conséquences qu'on imagine : jamais sans doute, dans toute l'histoire de la Russie, un personnage n'a été à ce point haï. Le peuple le hait tout autant que la Cour. On maudit le nom du fornicateur depuis les salons de Saint-Pétersbourg jusqu'à l'isba la plus reculée de Sibérie. Mais il y a, si l'on peut dire, plus grave. Jusque-là, Grigory Efimovitch s'était contenté de profiter de sa place pour assouvir ses appétits monstrueux en femmes, boisson et nourriture, mais à partir de la fin 1916, il va beaucoup plus loin : il se mêle de politique. Et quand Raspoutine fait de la politique, ce ne sont pas des conseils qu'il donne, ce sont des ordres. Il fait renvoyer le premier ministre, fait nommer à sa place Boris Stürmer, une de ses créatures, et choisit personnellement le reste du cabinet.

En cette fin de 1916, c'est lui qui gouverne la Russie. Et la Russie est en guerre depuis deux ans. Le dangereux incapable qu'est Nicolas II est hors d'état de lui opposer la moindre résistance. Un jour, il se permet de faire une

réprimande au président du Conseil. Raspoutine, qui était en voyage, l'apprend et lui adresse ce télégramme : « Ne touche pas à Stürmer. »

On murmure à la Cour les projets de Raspoutine : il veut ni plus ni moins destituer le tsar, nommer à sa place le tsarévitch malade, âgé de douze ans, et donner la régence à la tsarine. Ensuite, il conclurait une paix séparée avec l'Allemagne, vers qui ont toujours été ses préférences.

Cette fois, c'est bien le sort de la Russie qui est en jeu. Il faut agir avant qu'il ne soit trop tard. C'est ce qui se dit à la Douma, l'assemblée législative à laquelle le tsar, la tsarine et Raspoutine sont si hostiles. Et, le 13 novembre 1916, quelqu'un ose enfin s'exprimer tout haut.

Ce jour-là, le député d'extrême droite Pourichkévitch monte à la tribune :

« Il faut, s'écrie-t-il, supprimer le débauché et toutes les débauchées, si haut que soit leur situation. »

Il est difficile de faire plus clairement allusion à Raspoutine et à la tsarine. Aussitôt, dans la Douma, c'est une explosion d'applaudissements. Mais les choses n'en restent pas là.

Le lendemain matin, le député Pourichkévitch reçoit une visite. Il s'agit de Félix Youssoupov, mari de la grande-duchesse Irène, nièce du tsar, héritier lui-même des princes tatares et l'homme le plus riche de Russie. Sa position sociale et sa fortune le mettent à l'abri de tous, même du tsar. Il peut donc tout se permettre... Youssoupov va droit au but :

– Vous avez parlé hier à la tribune de la Chambre de supprimer le débauché. Avez-vous l'intention de mettre vos paroles à exécution ?

– Si j'en avais la possibilité, je le ferais.

– Alors venez en mon palais demain. Nous examinerons la question à fond. Il y aura avec nous quelqu'un de la famille impériale.

Ce quelqu'un, c'est le grand-duc Dimitri Pavlovitch. Deux autres personnes sont présentes, outre le prince Youssoupov, dans son palais du quai de la Moïka : le capitaine Soukhotine, un blessé de guerre, et Stanislas de Lazovert, un médecin français.

L'assassinat de Raspoutine est rapidement mis au point. Il aura lieu dans le palais même, dès que possible, le temps pour Youssoupov de gagner l'amitié du Staretz, ce qui ne devrait pas être difficile car il s'intéresse beaucoup à la grande-duchesse Irène, sa femme. Pour la rencontrer, il acceptera sans nul doute de venir au palais.

29 décembre 1916. Félix Youssoupov a réussi dans son entreprise auprès de Raspoutine ; il s'agit maintenant de faire les derniers préparatifs. Afin d'être aussi discret que possible, le meurtre se déroulera dans le sous-sol. Comme le décor est on ne peut plus lugubre, il faut le rendre accueillant. Le prince fait mettre des tapis sur le dallage en ciment, des tentures sur les murs nus, fait descendre des meubles de prix, notamment une armoire en ébène à incrustations de nacre, avec colonnettes et miroirs. Elle est surmontée d'un crucifix italien du XVI^e siècle en cristal de roche et argent ciselé.

De son côté, le docteur Lazovert prépare le poison. Il a choisi le plus

violent de tous : le cyanure de potassium. Après avoir mis des gants de caoutchouc, il en réduit en poudre une importante quantité qu'il introduit dans des pâtisseries que le prince offrira à son invité. Une fois sa tâche terminée, le docteur déclare avec satisfaction :

« Il y en a assez pour foudroyer plusieurs personnes. »

Mais au cas où le Staretz ne voudrait pas de gâteaux, le docteur verse également une large dose de cyanure dans du madère. Maintenant tout est prêt. Il n'y a plus qu'à aller chercher la future victime.

C'est le début d'un drame hallucinant.

Un peu avant minuit, Youssoupov arrive chez Raspoutine. Afin qu'on ne sache pas qu'il allait rencontrer sa femme, la nièce du tsar, le Staretz lui avait demandé de venir le chercher aussi discrètement que possible par la porte de service. Le prince avait bien sûr accepté cette condition qui ne pouvait que l'arranger.

Il sonne. La voix profonde retentit derrière la porte :

– Qui est là ?

– C'est moi, Grigory Efimovitch. Je viens vous chercher.

Il y a un cliquetis de chaînes et la porte s'ouvre. Raspoutine est vêtu d'une blouse de soie brodée de bleuets, d'une culotte de velours noir et de bottes. Youssoupov l'aide à mettre sa pelisse, son bonnet de fourrure et les deux hommes s'éloignent. Ils montent dans la voiture du prince, qui regarde derrière lui avec une vive satisfaction : ils ne sont pas suivis. Les policiers en civil chargés de la protection du Staretz n'ont rien vu.

La voiture arrive rapidement quai de la Moïka. Ils entrent tous deux dans la cour du palais. Au premier étage, il y a une vive lumière, des bruits de conversation et une chanson américaine qui s'échappe d'un phonographe. Raspoutine fronce les sourcils :

– Qu'est-ce que c'est que cela ? On fait la fête ici ?

– C'est ma femme qui reçoit quelques amis. Ils vont bientôt partir. En attendant, allons prendre une tasse de thé dans la salle à manger.

Et Youssoupov entraîne son hôte au sous-sol... En réalité, sa femme n'est pas là : il a pris soin de l'éloigner. Ce sont les quatre autres conjurés : le grand-duc Dimitri, le député Pourichkévitch, le capitaine Soukhoutine et le docteur Lazover, qui jouent la comédie pour donner le change. Le piège s'est refermé. C'est le moment de la mise à mort, ou plutôt ce devrait l'être...

Le Staretz s'est installé dans un canapé du sous-sol qui, en dépit des efforts de décoration, reste sinistre. Le prince lui tend l'assiette de gâteaux empoisonnés.

– Je n'en veux pas. Je n'aime pas les choses trop sucrées.

– Goûtez quand même, Grigory Efimovitch...

Raspoutine hausse les épaules, se sert et porte un gâteau à sa bouche. Youssoupov regarde la scène, fasciné. Comme chacun sait, le cyanure est un poison foudroyant qui tue dans la seconde même qui suit son absorption...

Raspoutine tend de nouveau la main.

« Tu as raison, ils sont bons. Donne-m'en un autre. »

Et Raspoutine mange un second gâteau contenant de quoi tuer plusieurs personnes... Le prince Youssoupov parvient à ne pas céder à la panique. Il fait même preuve de beaucoup de sang-froid. Il prend la carafe de madère empoisonné.

– Un verre, Grigory Efimovitch ?

– Oui, verse.

Raspoutine est connaisseur et le madère empoisonné est excellent. Il le déguste à petites gorgées... Brusquement, il déglutit avec effort. Youssoupov s'approche.

– Quelque chose ne va pas ?

– Ce n'est rien. Juste la gorge qui me chatouille. Donne-moi un autre verre.

Celui-là, le Staretz le vide d'un trait. Il en demande un troisième et recommence à boire avec une évidente bonne humeur. Il aperçoit une balalaïka dans la pièce.

– Allez, mon ami, joue-nous quelque chose de gai !

Et Youssoupov doit s'exécuter. Comment ses doigts arrivent-ils à pincer les cordes ? Comment des sons parviennent-ils à sortir de sa bouche devant ce spectacle monstrueux d'un homme qui semble invulnérable ? Il ne le saura jamais.

La chanson gaie est terminée. Au premier étage, le brouhaha se fait toujours entendre. Les autres conjurés doivent trouver le temps long et commencer à s'inquiéter. Raspoutine semble vivement contrarié.

– Pourquoi fait-on tant de tapage là-haut ?

Youssoupov est trop heureux d'avoir un prétexte pour s'échapper :

– Ce sont probablement mes invités qui s'en vont. Je vais monter voir ce qu'il en est.

Raspoutine émet un grondement et Youssoupov file au premier dans l'état qu'on imagine. Aux quatre autres conjurés, médusés, il annonce d'une voix blanche l'incroyable nouvelle :

– Le poison n'agit pas !

Le docteur Lazovert jure ses grands dieux qu'il ne s'est pas trompé dans sa préparation ; mais l'heure n'est pas aux discussions. Youssoupov reprend :

– Le pire, c'est qu'il va s'impatienter. Il m'a demandé pourquoi ma femme tardait tellement. Si cela continue, il va monter ici.

Youssoupov garde un instant le silence et conclut :

– Il faut agir !

Il s'avance vers le grand-duc Dimitri :

– Donnez-moi votre revolver.

Il le prend dans sa main droite, le dissimule derrière son dos et redescend au sous-sol... Raspoutine est toujours assis sur le canapé, mais il a la tête penchée en avant. Il respire bruyamment. Le prince Youssoupov s'assied en face de lui et le regarde, le revolver toujours dans le dos... Le poison agirait-il enfin ? Dans ce cas, il serait inutile de tirer... Il laisse s'écouler plusieurs

minutes, mais le Staretz ne s'effondre pas. Il est toujours en vie. Sa respiration semble même se faire plus facile. Youssoupov se décide à parler.

– Vous vous sentez mal ?

– Oui, dit Raspoutine qui se redresse. J'ai la tête lourde et une sensation de brûlure dans l'estomac. Verse-moi un petit verre. Cela me fera du bien.

Le prince s'exécute. Le madère empoisonné redonne toute sa lucidité et sa gaieté au Staretz. Il claque la langue.

« Si on allait chez les tsiganes ? Qu'est-ce que tu en penses ? »

Youssoupov bredouille quelques mots de refus. Il est temps d'en finir. Comme ses yeux se sont machinalement fixés sur le crucifix en argent et cristal posé sur l'armoire, le Staretz lui demande :

– Qu'as-tu à regarder si longtemps ce crucifix ?

– Il me plaît beaucoup. Il est si beau.

– En effet, il est très beau. Il a dû coûter cher. Combien l'as-tu payé ?

Raspoutine se met à son tour à contempler le crucifix d'un œil vague. Il ne voit plus le prince qui lui fait face. Ce dernier sort lentement son revolver sans que son invité s'en rende compte. Il hésite entre viser la tête ou le cœur. Il choisit le cœur. Il presse la détente. Il y a un hurlement terrible de bête blessée et Raspoutine tombe en avant sur une peau d'ours.

Ce cri, ainsi que le coup de feu, les autres conjurés l'ont entendu. Ils descendent précipitamment l'escalier qui conduit au sous-sol. Mais dans leur affolement, ils accrochent le commutateur. La pièce est plongée dans le noir. A tâtons, chacun cherche à rallumer. La lumière se fait enfin. Raspoutine est toujours allongé sur la peau d'ours. Sa blouse de soie est maculée d'une large tache rouge à hauteur du cœur. Ses traits et ses mains se crispent deux ou trois fois, puis s'immobilisent. Le docteur Lazovert se penche sur lui, le retourne, l'examine et se relève.

– Il est mort.

Il est deux heures trente du matin, ce 30 décembre 1916. Il n'y a pas de temps à perdre. Il faut exécuter la suite du plan. Le capitaine Soukhotine s'empare de la pelisse et du bonnet de fourrure de Raspoutine : il va monter dans une voiture en compagnie du grand-duc Dimitri ; ainsi, si jamais il y a des policiers dehors, ils croiront que Raspoutine était vivant quand il a quitté le palais.

Raspoutine... Le prince Youssoupov se penche une dernière fois sur le corps, prend son pouls : aucun battement, il est bien mort. Il sort le dernier et éteint l'électricité.

Il monte l'escalier et se retrouve dans la cour. La voiture démarre sur les pavés enneigés. Il échange quelques paroles avec Pourichkévitich et, il ne sait pourquoi, il éprouve le besoin de redescendre.

– Attendez-moi un instant... je reviens.

De nouveau, Youssoupov allume l'électricité. Le corps est sur la peau d'ours dans la même position. Et ce qui se passe alors semble sortir tout droit d'un film d'épouvanté. L'œil gauche de Raspoutine s'ouvre, puis l'œil droit. Sa

tête se soulève. Il regarde Youssoupov avec une expression de haine inimaginable. Le prince est paralysé d'horreur. Il ne peut pas esquisser un geste lorsque les deux mains énormes s'approchent de sa gorge et l'enserrent avec une force terrible.

Raspoutine, titubant, parvient à se lever tout à fait. De l'écume et du sang s'échappent de sa bouche. Ses yeux sont exorbités. Et il parle de sa voix sépulcrale. Il ne prononce qu'un mot, le nom de son assassin :

– Youssoupov... Youssoupov...

Youssoupov sent la tenaille se refermer sur son cou. Mais dans un effort surhumain, il parvient à se dégager. Raspoutine retombe en râlant et en serrant dans sa main droite l'épaulette qu'il vient d'arracher à l'uniforme du prince. Celui-ci s'enfuit en appelant Pourichkévitich au secours.

– Vite ! Vite ! Il vit encore !

Le député était dans le palais. Il a entendu. Il va chercher un revolver. Youssoupov, lui, se saisit d'une matraque. Ils reviennent dans la cour enneigée et c'est une vision de cauchemar à laquelle ils n'osent croire : Raspoutine sort en rampant du sous-sol... De loin, Pourichkévitich tire à deux reprises. Alors le blessé fait un bond en avant. Il court. Oui, il court... Il se dirige vers la grille, il va s'échapper. Quelques mètres plus loin, il y a des policiers ; il sera sauvé. Pourichkévitich tire encore. Raspoutine, qui était déjà à la grille, s'arrête. Pourichkévitich tire une quatrième fois. Et, cette fois enfin, il tombe.

Les deux hommes arrivent, hors d'haleine. La troisième balle s'est logée dans le dos et la quatrième dans la tête. Mais Raspoutine n'est pas mort : il se convulse dans la neige en claquant des dents.

Ce qui était prévisible arrive alors : un policier se présente à la grille. Pourichkévitich se place devant le corps tandis que Youssoupov s'avance. En le voyant, l'agent rectifie la position.

– Excusez-moi, Votre Altesse, mais j'ai entendu des coups de feu.

– Ce n'est rien de grave. Un de mes invités a trop bu et a tiré en l'air. Si quelqu'un t'interroge, tu n'auras qu'à répondre qu'il ne s'est rien passé et que tout va bien.

L'agent claque des talons et s'en va. Youssoupov et Pourichkévitich s'emploient à traîner le corps. Ils le dissimulent et l'attachent fermement en attendant le retour du grand-duc Dimitri et du capitaine Soukhotine. Mais l'agent revient. Il a été rendre compte à ses supérieurs qui n'ont pas jugé les explications du prince suffisantes. Ils veulent des détails. C'est Pourichkévitich qui va répondre. Le député est également général et il est en uniforme.

– Dis-moi : aimes-tu notre père le tsar et notre mère la Russie ? Souhaites-tu la victoire de l'armée russe sur les Allemands ?

– Oui, mon général.

– Mais sais-tu quel est le plus grand ennemi du tsar et de la Russie ? Sais-tu qui a envoûté la tsarine et qui règne par son intermédiaire ?

– Oui, mon général : c'est Grigory Raspoutine.

– Eh bien, il n'est plus. Nous l'avons tué. Et c'est pour cela que nous avons

tiré. Maintenant, jures-tu de ne rien dire ?

– Oui, mon général...

Le grand-duc Dimitri et le capitaine Soukhotine reviennent peu après. Depuis plusieurs minutes, le corps de Raspoutine est enfin immobile, enroulé dans une bâche. Pris d'une frénésie subite, Youssoupov s'acharne alors sur le cadavre. Avec sa matraque en caoutchouc, il frappe de toutes ses forces sur le visage et enfin, brisé par l'émotion, il s'évanouit.

Après l'avoir déposé dans ses appartements, les quatre autres s'occupent du corps. Le grand-duc Dimitri, le capitaine Soukhotine, le député Pourichkévitch et le docteur Lazovert prennent la direction de la Neva. Dans un endroit isolé, près de l'île Petrovski, il y a un trou dans la glace. Le corps disparaît dans l'eau noire. Mais les conjurés ont oublié une de ses bottes. Pourichkévitch la jette rapidement. C'est elle qui sera retrouvée et permettra aux policiers de repêcher la victime.

Et c'est alors qu'on découvrira le plus incroyable : ce n'est pas un cadavre qui a été jeté dans la Neva. Raspoutine avait réussi à se défaire de ses liens et sa main droite esquissait un vague signe de croix. L'autopsie l'a prouvé : il y avait de l'eau dans ses poumons. Raspoutine n'est mort ni des gâteaux et du madère empoisonnés, ni des balles dans le cœur, dans le dos et dans la tête, ni des coups de matraque : il est mort noyé !

Il ne suffit pas de parler d'une vitalité exceptionnelle – ce qui était certainement le cas de Raspoutine, il faut tout de même donner une explication à ce prodige. Les trois balles, à cause d'une émotion bien compréhensible, n'ont sans doute touché aucun organe vital, et certainement pas le cœur. Mais le cyanure ? Même la plus exceptionnelle vitalité n'y peut rien : le cyanure est mortel et même foudroyant.

Alors, il y a une explication scientifique ; il y en a même deux. Ce n'est pas le cyanure de potassium lui-même qui provoque la mort, c'est son contact avec l'acide chlorhydrique contenu dans les sucs de l'estomac. La réaction des deux donne un acide cyanhydrique mortel. Or le sucre a la propriété d'atténuer cette réaction chimique. Et il y avait du sucre aussi bien dans les gâteaux que dans le madère.

Une autre possibilité résulte de l'alcoolisme de Raspoutine. L'alcool en quantité élevée finit par détruire l'acide chlorhydrique de l'estomac. Et cette achlorhydrie rend impossible la réaction chimique. L'incroyable survie de Raspoutine est due à l'une de ces deux raisons ou, plus vraisemblablement, à l'addition des deux.

Quoi qu'il en soit, cette fois enfin, Raspoutine est mort et bien mort. On a peine à imaginer le délire d'allégresse que cette nouvelle provoque dans toute la Russie. Malgré la discrétion officielle, les conjurés sont bientôt connus de tous et leurs noms sont vénérés comme ceux de héros légendaires. L'anecdote suivante en donne une idée : alors que Pourichkévitch partait pour l'exil, un capitaine de cosaques vint l'aborder sur le quai de la gare :

– Pourichkévitch, c'est vous ?

– C'est moi.

– Permettez qu'au nom de l'armée russe, je serre votre noble main. Vous avez tué Raspoutine.

– Mais...

– Ne faites pas le modeste. Toute la Russie le sait. A Pourichkévitch et à tous ceux qui ont tué ce chien maudit, hurrah !...

Et tout le quai de la gare, qui était noir de monde, s'est mis à retentir d'un gigantesque « hurrah ! ».

En raison de leur importance, tout s'est bien terminé également pour les autres conjurés. Le grand-duc Dimitri a été exilé tout comme Pourichkévitch ; le prince Youssoupov n'a même pas été inquiété.

Si la mort de Raspoutine a délivré la Russie, elle a au contraire plongé dans le désarroi le tsar et la tsarine. Alors que le corps de Raspoutine n'avait pas encore été retrouvé, celle-ci écrivait à Nicolas II :

Nous sommes tous rassemblés. Tu peux imaginer nos sentiments et nos pensées : notre Ami a disparu.

J'espère encore en la miséricorde de Dieu. Peut-être n'a-t-on fait que l'emmener quelque part. Je ne crois pas, je ne veux pas croire qu'Il ait été tué. Que Dieu ait pitié de nous !

Raspoutine a été enterré avec les plus grands honneurs dans la chapelle de Fédorovski Sobor. Le tsar a porté lui-même le cercueil, tandis que la tsarine a conservé comme une relique la chemise ensanglantée.

Malheureusement pour les conjurés, l'assassinat de Raspoutine est arrivé trop tard. L'aveuglement de Nicolas II et de sa femme était tel qu'ils ont continué la politique du Staretz même après sa mort. Leur premier soin a été de trouver son homme de confiance, Aron Simanovitch, et de lui demander quelles étaient, selon lui, les dernières volontés du disparu.

Simanovitch, le premier surpris de cette incroyable faveur posthume, écrira : « Grâce à la confiance que le tsar me témoignait, je réussis à faire confier des portefeuilles à quelques personnalités amies de Raspoutine et choisies par moi. »

On était à un peu moins d'un an de la révolution d'Octobre, au succès de laquelle Raspoutine a, sans le vouloir ni le savoir bien sûr, puissamment contribué.

10. L'AFFAIRE FUALDÈS

jeanne puech, son linge sous le bras, s'installe sur la rive de l'Aveyron, en dessous du moulin des Besses, en amont de Rodez. Il est six heures du matin ; la journée du 20 mars 1817 commence. Soudain, elle pousse un cri :

« Mon Dieu, un noyé ! »

Elle s'enfuit en appelant au secours. Le meunier et ses voisins arrivent peu après. Après quelques vaines tentatives, ils parviennent à ramener le corps sur la berge. Aussitôt, c'est une exclamation de stupeur et d'horreur. Le mort, Joseph-Bernardin Fualdès, est connu de tout Rodez, et il ne s'est pas noyé, il a été égorgé.

Grand bourgeois, ancien magistrat, Joseph-Bernardin Fualdès était ce qu'il est convenu d'appeler un notable. Né en 1761 à Mur-de-Barrez d'une famille de robe, il a fait ses études à Toulouse, est devenu avocat au parlement et s'est marié en 1789.

Cette période est importante pour lui à plus d'un titre. Il adhère en effet aux idées révolutionnaires et rédige les cahiers de doléances du tiers-état de Rodez. La Révolution avançant, il est élu administrateur de l'Aveyron. Ardent robespierriste, il monte à Paris et siège comme juré au tribunal révolutionnaire. A ce titre, il est un de ceux qui ont condamné Charlotte Corday.

Il revient peu après dans sa province, échappe à la répression thermidorienne et se rallie à Napoléon. Il poursuit sous l'Empire une brillante carrière et il est nommé en 1811 procureur impérial. Mais la Restauration lui est fatale sur le plan professionnel : en 1816, il est mis à la retraite d'office.

Fualdès entame alors sans trop de déplaisir une seconde existence. C'est une personnalité libérale sur le plan local : il est en particulier vénérable de la loge maçonnique de Rodez. Il a cinquante-cinq ans, âge où l'on est à l'époque considéré comme un vieillard, ce qui est loin d'être son cas. De taille moyenne, trapu, vigoureux, le front dégarni mais le visage harmonieux, il jouit d'une santé excellente et il a conservé un esprit particulièrement actif.

Pour occuper ses loisirs forcés, il a décidé de gagner de l'argent. Il possède un avoir personnel rondelet qu'il augmente en prêtant de l'argent. Pour cela, il réclame un intérêt élevé mais raisonnable.

Dès l'annonce de la mort de Fualdès, l'émotion est considérable dans Rodez. M. Teulat, juge d'instruction, pense comme tout le monde ; de deux choses l'une : ou l'affaire est politique ou elle est crapuleuse. Fualdès, lié à la Révolution et à l'Empire, a pu être victime, comme d'autres, des ultraroyalistes ; il ne faut pas oublier qu'en ce mois de mars 1817, la Terreur blanche n'est pas si loin. Mais l'ancien magistrat était aussi un homme riche. Il a pu être assassiné soit pour l'argent qu'il portait sur lui, soit par un débiteur ne voulant pas payer sa dette.

Les premiers indices ne tardent pas. Le jour même, la canne de la victime

est retrouvée dans une artère étroite et misérable de la ville, la rue des Hebdomadiers. Non loin de la canne, un « mouchoir usé, paraissant avoir été récemment tordu dans toute sa longueur et mordu », autrement dit un bâillon. Les deux pièces à conviction se trouvent en face du 65, rue des Hebdomadiers, une maison pauvre et sinistre, la maison Bancal.

Bien connue dans tout Rodez, cette maison sert aux rendez-vous discrets. Au rez-de-chaussée, habité par les époux Bancal, trois pièces : une cuisine-salle à manger, sorte de vaste salle noire et humide aux dalles irrégulières, et deux petites chambres attenantes, fermées par une porte branlante et aménagées en alcôves. Ce sont elles que Catherine Bancal, une mégère au visage de sorcière, loue aux couples clandestins. Le premier étage est occupé par une famille espagnole misérable et le deuxième, en mansarde, par une jeune femme, Anne Benoist, qui se livre occasionnellement à la prostitution et par son amant, Baptiste Colard, un ancien soldat.

Fualdès serait-il donc allé rue des Hebdomadiers ? Contrairement aux apparences, ce n'est pas du tout impossible car, la veille au soir, il est parti de chez lui pour une destination mystérieuse. L'un de ses amis, Sasmayous, en témoigne devant le juge d'instruction.

– Nous passions la veillée avec lui quand, un peu avant huit heures, il nous a dit : "Il faut que je vous laisse !" Il est monté dans sa chambre, en est redescendu, nous a serré la main, a pris sa canne et il est parti.

– Il ne vous a pas dit où il allait ?

– Non.

– Ni qui il allait rencontrer ?

– Non plus...

Une chose est certaine, Joseph-Bernardin Fualdès est allé à la rencontre de ses meurtriers, qui étaient une véritable bande. C'est ce qui résulte des multiples témoignages qui affluent au bureau du juge d'instruction Teulat.

Dans la rue même, ce 19 mars au soir, un joueur de vielle et un joueur d'orgue de Barbarie ont fait de la musique sans discontinuer, de part et d'autre de la maison Bancal. Pourquoi, sinon pour couvrir les cris ? Jean Laville, un mendiant, est particulièrement précis à ce sujet.

– Le joueur d'orgue n'arrêtait pas de jouer de son instrument. A un moment, j'ai entendu qu'on se débattait près de la porte de l'écurie où j'étais couché. J'ai entrouvert et j'ai vu qu'on enchaînait quelqu'un.

– Combien étaient les agresseurs ?

– Quatre ou cinq...

– Ils sont entrés chez les Bancal ?

– Oui. L'homme poussait des cris étouffés. Et une heure et demie plus tard, j'ai entendu qu'on sortait de la maison Bancal.

– Plusieurs personnes ?

– Pareil : quatre ou cinq. Mais c'était des pas lourds, comme des gens qui sont chargés...

Il n'est pas besoin d'ajouter quoi que ce soit. Le sinistre scénario se devine

parfaitement et il est confirmé par les autres témoins. Un habitant de la rue indique même que le mouchoir qui a servi de bâillon appartenait à Anne Benoist. De toute évidence, c'est dans la maison Bancal qu'a eu lieu le meurtre. M. Teulat fait fouiller sur place. Il découvre des linges ensanglantés et fait arrêter tous ceux qui sont là : le père et la mère Bancal, Anne Benoist et Baptiste Colard, ainsi que trois individus louches : Bach, un contrebandier, Bousquier, un braconnier, et Missonier, un simple d'esprit.

Le juge Teulat n'a pas le temps d'interroger tout ce monde car un nouveau témoignage aiguille son enquête dans une tout autre direction. La personne qui vient le trouver s'appelle Marianne Varès ; elle était servante chez l'ancien magistrat. Et ce qu'elle raconte est tout à fait surprenant...

– Le 20 mars, à sept heures du matin, M. et Mme Jausion sont venus et ils sont entrés dans le cabinet de Monsieur. J'étais dans tous mes états, je venais juste d'apprendre sa mort.

– Qui est M. Jausion ?

– C'était le beau-frère de Monsieur. Je crois que Monsieur lui prêtait de l'argent.

– Et ensuite ?

– Il a essayé d'ouvrir le bureau et, comme il n'y arrivait pas, il est allé dans la cuisine chercher une hache. Il a fracturé le bureau et il est reparti avec des choses dans un sac. Il m'a dit : "Je l'emporte avant qu'on mette les scellés. Il ne faut rien dire à personne." Et ce n'est pas tout...

Le juge Teulat est intrigué au plus haut point. Voilà qui complique singulièrement les choses. La servante poursuit :

– Vers dix heures du matin, est arrivé M. Bastide. M. Bastide était le filleul de Monsieur. Lui aussi voulait ouvrir le bureau. Comme c'était déjà fait, il a simplement trié les papiers. Ensuite, il est venu m'aider à faire du rangement et à plier des draps. C'est à ce moment qu'une clef est tombée de sa poche. Je l'ai reconnue : c'était celle du bureau de Monsieur.

– Où était-elle d'habitude, cette clef ?

Et Marianne Varès fait sans hésiter cette réponse, évidemment capitale :

– Monsieur l'avait toujours sur lui. C'est d'ailleurs pour ça que M. Jausion avait trouvé le bureau fermé.

Le témoignage s'arrête là. Le juge d'instruction fait arrêter Jausion et Bastide. Jausion affirme qu'il a fracturé le secrétaire pour y découvrir des preuves contre les assassins de son beau-frère ; quant à Bastide, il prétend que son parrain lui avait confié la clef.

Pour l'instant, tous les prévenus nient farouchement. Mais un premier témoignage va les mettre nommément en cause. Curieusement, il émane d'un enfant.

Magdeleine Bancal a neuf ans. Après l'arrestation de ses parents, elle a été confiée à un hospice. Comme la nuit du crime elle couchait au premier étage au-dessus de la cuisine, il est possible qu'elle ait entendu quelque chose. Elle est pressée de questions par les policiers. On lui promet des bonbons, des

récompenses. Alors, elle finit par parler :

– Ce soir-là, pas longtemps après le souper, maman m'a dit : "Monte dans ta chambre, nous avons à traiter une affaire qui n'est pas pour les mioches." J'ai été me coucher, mais je n'ai pas dormi. Un peu plus tard, j'ai entendu quelqu'un qui pleurait, alors je suis descendue.

C'est encore mieux qu'on ne pensait : la petite Bancal a été témoin visuel du meurtre.

– La cuisine était pleine de monde. Il y avait papa, maman, M. Colard, M. Bastide, Missonier, Anne Benoist, des messieurs que je ne connaissais pas et trois dames mystérieuses...

On demande à Magdeleine des précisions sur ces mystérieuses dames, mais elle ne peut pas en fournir. Elle poursuit :

– Il y avait un monsieur, étendu sur la table. Les autres lui tenaient les bras et les jambes. Il disait à M. Bastide : "Laisse-moi faire mon acte de contrition." M. Bastide a ri et il lui a répondu : "Tu le feras avec le diable !" Ensuite, on a enfoncé un linge dans la bouche du pauvre monsieur et on lui a donné des coups de couteau dans le cou.

– Qui ?

Sur ce point, malheureusement, la fillette ne peut pas donner de réponse précise : mais son récit n'est pas terminé.

– Les femmes ont recueilli le sang qui coulait, dans le baquet qui servait pour la lessive. Alors une dame habillée en homme est sortie d'une des petites chambres. M. Bastide a voulu la tuer. Elle s'est traînée à ses genoux. Il ne l'a pas tuée, mais il lui a fait poser la main sur le mort et jurer qu'elle garderait le secret. Ensuite, les hommes ont pris le corps pour le jeter dans l'Aveyron.

Voilà un récit détaillé qui confirme la culpabilité de beaucoup de ceux qui ont été arrêtés, mais il est évidemment suspect. L'enfant n'a-t-elle pas été influencée ? Les noms qu'elle a prononcés ne lui ont-ils pas été suggérés ? De plus, cette présence des dames mystérieuses et de la femme déguisée en homme sent l'imagination enfantine.

M. Teulat en est parfaitement conscient et il sait qu'il lui faut impérativement des aveux. Il va les obtenir rapidement. Le 28 mars, soit seulement huit jours après le meurtre, il est en train d'interroger Bousquier lorsque M. de la Salle, prévôt, c'est-à-dire juge de la justice d'exception chargé des crimes politiques, qui suit également l'affaire, vient lui prêter main-forte. M. de la Salle n'a pas le même tempérament ni les mêmes scrupules que son collègue. M. Teulat demande à Bousquier :

– N'êtes-vous pas allé, le 19 mars au soir, dans la maison Bancal ?

– Non, répond le braconnier, l'air buté.

Alors, le prévôt sort son pistolet et le braque sur le prévenu :

– Ah ! Tu ne veux pas parler ! Eh bien, malheur à toi !

Il tire et la balle passe à quelques centimètres de la tête de Bousquier qui s'évanouit. Lorsqu'il revient à lui, il n'a plus du tout la même contenance.

– Oui, oui, je dirai tout ce que vous voudrez !

Et le juge Teulat obtient cette fois ses aveux.

– Est-il vrai que Fualdès a été entraîné dans la maison Bancal et y a été égorgé ?

– Oui, c'est vrai.

La suite est accablante pour tout le monde.

Le 17 mars, le contrebandier Bach, que Bousquier connaissait depuis peu, est venu lui proposer un coup, sans lui dire lequel. Bousquier a accepté. Le 19 au soir, Bach l'a conduit dans la maison Bancal. Etaient présents les époux Bancal, Colard, Missonier, Anne Benoist, Bastide, plus une femme et deux hommes que Bousquier ne connaissait pas. Sur la table de la cuisine, il y avait une forme enveloppée dans une couverture. Bach lui a dit qu'il s'agissait d'un cadavre qu'il fallait jeter dans l'Aveyron et Bastide l'a menacé de mort s'il parlait. Bousquier a obéi et a aidé les autres à se débarrasser du corps. Pour prix de sa complicité, il a reçu deux pièces de cinq francs...

Cette fois, tous les personnages arrêtés peuvent être inculpés. A part les joueurs d'orgue et de vielle qui restent introuvables, il semble bien que tous les meurtriers de Fualdès aient été démasqués. M. Teulat a lieu d'être satisfait, d'autant que peu après, le 15 mai, le père Bancal avoue à son tour. Se sentant subitement au plus mal, il demande un prêtre pour faire une confession écrite.

Le 19 mars dans la journée, Bastide vint à la maison vers trois heures de l'après-midi. Il resta plus d'une heure avec Anne Benoist. Quand ils se séparèrent, lui se frottait les mains d'un air joyeux ; Anne, elle, avait quelque chose d'inquiet dans les yeux. Vers six heures, je vis Bach et Missonier. Vers huit heures et quart, Colard entra à la maison, tout pâle. Il ordonna à ma femme de faire monter les enfants.

« C'est un monsieur comme il faut qui a besoin d'être seul avec une dame.

»

Colard ressortit. Quelques minutes plus tard, une dame avec un voile noir sur la figure entra. Dans la rue, une vielle et un orgue jouaient sans arrêt. Ma femme fit entrer la dame dans un des petits cabinets. Plusieurs personnes firent alors irruption dans la maison : Bastide, Jausion, Bach, Missonier et Anne Benoist, conduisant de force l'ancien procureur Fualdès.

– Que me veut-on, Bernard ? demanda Fualdès à son filleul Bastide.

– Signer ces effets en blanc, dit Jausion.

– Que me conseillez-vous, Bernard ? demanda Fualdès.

– Finissez-en au plus vite, répondit Bastide.

– Vous me laisserez partir ensuite ?

– Bien sûr !

Fualdès a signé alors les effets. Il s'est levé et il a dit :

– Je pense qu'à présent je peux peut-être partir.

– Après ce que je viens de faire, répondit Jausion, vous ne m'épargneriez pas. Je vous connais !

Et Bastide a saisi Fualdès par le bras en lui disant :

– Maintenant, il faut mourir !

– Bernard, vous êtes fou ! a crié Fualdès. Il n'est pas possible que des parents, des amis, soient mes assassins !

On a ceinturé Fualdès, qui a imploré : "Accordez-moi du moins un instant pour me réconcilier avec Dieu..."

– Tu te réconcilieras avec le diable ! a riposté Bastide.

On a couché Fualdès sur la table. Jausion, en détournant la tête, lui a porté un coup de couteau qui l'a blessé au menton. Dans un effort désespéré, Fualdès a renversé la table, s'est dégagé et a couru vers la porte en hurlant : "Au secours ! Au secours !" Mais dehors l'orgue et la vielle couvraient ses cris. Bastide a rattrapé Fualdès, l'a ramené vers la table qu'on a redressée, l'y a étendu de nouveau et a pris le couteau de Jausion. Puis il l'a plongé dans la gorge de son parrain qui gémissait : "Laissez-moi la vie !" Le sang a giclé. Ma femme a pris un baquet afin d'y recueillir le sang pour son cochon...

A ce moment, Bancal, pris de convulsions, s'arrête dans sa confession. Il ne pourra jamais la terminer. Il meurt le lendemain sans avoir repris connaissance. Un décès que beaucoup trouveront suspect, n'hésitant pas à parler d'empoisonnement.

Néanmoins, pour le juge d'instruction Teulat, tout est clair. Voici comment, selon lui, on peut reconstituer le scénario du meurtre. C'est Jausion qui est à l'origine de tout. Jausion doit de l'argent à son beau-frère Fualdès et tarde à le lui rendre. Ils ont une dispute et l'ancien procureur menace Jausion, s'il ne rembourse pas, de révéler tout ce qu'il sait.

Jausion se sent perdu, car ce que sait Fualdès est terrible. En 1809, il était l'amant d'une jeune femme mariée, Mme Brunet, et il l'a mise enceinte. Mme Brunet a caché sa grossesse et elle a accouché clandestinement, aidée par Jausion. Ensuite, celui-ci a tué l'enfant et a fait disparaître le corps. Fualdès, alors procureur, a étouffé l'affaire tout en gardant les preuves.

Autant pour ne pas rembourser sa dette que pour faire disparaître les papiers compromettants, Jausion n'hésite pas : il va tuer Fualdès. Pour cela, il s'adresse à son filleul, Bernard Bastide, qui doit lui aussi de l'argent à l'ancien procureur... Pour accomplir le meurtre, Bastide s'abouche avec les Bancal qui ont également des griefs personnels contre Fualdès : du temps où il était procureur, il ne leur avait accordé qu'une indemnité dérisoire lorsque l'un de leurs enfants avait été tué dans un accident. Quant aux autres membres de la bande, ce sont des voyous accoutumés aux mauvais coups qui acceptent de prêter main-forte moyennant la promesse de quelques francs.

Le 19 mars 1817, Jausion annonce à Fualdès qu'il va le rembourser et lui donne un rendez-vous pour le soir. Fualdès s'y rend en passant par la rue des Hebdomadiers. La suite est connue par les témoignages. De plus, le lendemain, Jausion et Bastide ont l'imprudence de venir chercher au grand jour les papiers compromettants et les reconnaissances de dettes pour lesquels ils ont commis leur meurtre.

Un seul détail pose un problème dans cette reconstitution, il est vrai qu'il est de taille : que faisait Fualdès rue des Hebdomadiers ? Ce n'est

certainement pas là que Jausion lui a donné rendez-vous : son beau-frère ne se serait jamais rendu dans cet endroit louche et dangereux. Il allait donc ailleurs. Mais on ne comprend vraiment pas pourquoi il a choisi de passer par cette ruelle sinistre au lieu d'emprunter une des grandes artères de Rodez.

Sur le plan judiciaire, en tout cas, les choses suivent leur cours. Le 29 mai, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Montpellier déclare la cour prévôtale de Rodez incompétente. C'est reconnaître –ce dont tout le monde à présent est persuadé– que l'affaire Fualdès ne présente pas de caractère politique. Elle ne sera pas jugée par la justice d'exception, mais par la justice criminelle ordinaire. Le 12 juin, l'acte d'accusation est rédigé et l'ouverture des débats est fixée au 18 août 1817.

Dans l'opinion publique, et peut-être dans l'esprit du juge d'instruction lui-même, un regret, une gêne subsistent pourtant. Il y a de toute évidence quelqu'un qui sait la vérité : cette inconnue qui était cachée dans un des cabinets. Magdeleine Bancal parle d'une femme déguisée en homme, son père d'une femme voilée de noir, mais l'émotion peut expliquer cette divergence. Quant à Bousquier, s'il n'en parle pas, c'est qu'il est arrivé après, quand le corps était déjà prêt à être jeté dans l'Aveyron. On comprend que, terrorisée, cette dame se soit tue dans un premier temps, mais maintenant que les criminels sont sous les verrous, elle ne risque plus rien. Alors qu'attend-elle ? Qu'elle parle, qu'elle dise ce qu'elle a vu et les derniers doutes seront dissipés !

C'est le 29 juillet que se produit le coup de théâtre qui va donner à tout jamais à l'affaire Fualdès une dimension hors du commun.

Clarisse Manson, trente-deux ans, n'est pas de celles qui peuvent passer inaperçues dans une petite ville de province. Elle n'est pas belle, elle est mieux que cela : elle a du charme, de la féminité, de la séduction. Elle appartient à une excellente famille, puisqu'elle est la fille du juge Enjolrand, président de la cour prévôtale de Rodez, qui vient justement d'être dessaisi du dossier. Mais cela ne l'empêche pas de mener une existence très libre. Elle est divorcée –ce qui est plutôt rare en 1817 à Rodez–, elle élève seule son fils de six ans et a des liaisons au gré de ses humeurs. Pour l'instant, elle est la maîtresse du capitaine Clémendot, un officier de la garnison.

Ils sont tous deux chez Clarisse, le soir du 29 juillet, lorsque Clémendot déclare tout à coup à la jeune femme :

– On dit en ville qu'il y avait une femme chez Bancal le soir du crime, tandis qu'on saignait Fualdès. Plusieurs personnes affirment même que c'était vous. Allons, convenez que c'est vrai !...

Clarisse Manson n'hésite pas un instant. Elle répond vivement :

– Mais sûrement, j'étais là... J'ai tout vu !

Le capitaine est bouleversé :

– Pauvre femme ! Comme cela vous rend intéressante à mes yeux !

Comme vous avez dû souffrir ! On dit que Bastide voulait vous tuer et que Jausion vous sauva la vie...

La conversation s'arrête là, mais elle ne reste pas confinée au boudoir de

Clarisse. Le lendemain, par les soins du capitaine Clémendot, tout Rodez est au courant. Et en particulier le juge Teulat, qui convoque aussitôt la jeune femme.

Clarisse arrive en grande toilette. Elle n'a jamais été aussi ravissante.

– Voulez-vous déposer de ce que vous avez vu, madame ?

Clarisse part d'un rire léger.

– Vous voulez parler de ce que j'ai dit hier soir à ce capitaine ? Comment s'appelle-t-il déjà ?

– Clémendot, madame. On dit que vous le connaissez fort bien.

– Moi ? A peine... En tout cas, j'ai plaisanté.

– Vous n'avez jamais été chez les Bancal ?

– Jamais...

Les choses pourtant ne s'en tiennent pas là. Persuadé que Clarisse Manson est la clef de cette affaire, le préfet de l'Aveyron, le comte d'Estoumel, outrepassant sans hésitation ses fonctions, la convoque le soir même pour la faire avouer. La jeune femme nie de nouveau. Mais le lendemain matin, elle proclame à qui veut l'entendre qu'elle a menti au juge Teulat et au préfet d'Estoumel et qu'elle était bien dans la maison Bancal.

Il faut en finir et le 1^{er} août une commission improvisée se réunit pour l'entendre. Elle rassemble le juge d'instruction Teulat, le préfet d'Estoumel et le président de la cour prévôtale Enjolrand, le propre père de Clarisse. C'est ce dernier qui prend la parole :

« Ma fille, pour l'honneur de la famille, tu dois dire la vérité. Tu as tout vu, n'est-ce pas ? »

Etrange conception de l'honneur familial qui consiste à faire avouer à sa fille qu'elle était dans une maison de rendez-vous !... Clarisse hésite un instant, puis cède aux instances paternelles. Elle reconnaît les faits. Voici sa déposition, telle qu'elle a été officiellement enregistrée :

« Un ami qui habite Montrozier m'avait donné rendez-vous chez la mère Bancal. J'y vais donc avec ma jupe glissée dans un pantalon d'homme. J'arrive en avance, j'entre. J'ai à peine le temps de dire bonsoir à la Bancal quand nous entendons, du côté de la porte, un grand remue-ménage. "Oh ! mon Dieu ! s'écrie la vieille, les voici ! Cachez-vous vite !" Sur ces mots, la Bancal me pousse dans un cabinet donnant sur la cuisine et je vois des hommes entrer, traînant un autre homme bâillonné. »

Clarisse Manson fait alors le récit de l'assassinat, tel qu'il a été raconté par le père Bancal. Elle poursuit :

« J'étais tellement bouleversée que j'ai chancelé et me suis appuyée à la porte, qui s'est ouverte avec bruit. Un des assistants, le plus grand, vint me saisir par les poignets. Il m'a traînée devant la table où gisait Fualdès égorgé, et, levant son couteau, a dit d'une voix terrible : "Toi aussi, tu vas mourir !" "Ah !" me suis-je écriée en tombant à genoux. Une des personnes qui se trouvaient là est alors intervenue en ma faveur : "Nous n'allons pas nous encombrer d'un second cadavre. D'ailleurs, elle ne dira rien, j'en réponds."

"Soit ! dit l'autre. Mais il faut qu'elle jure sur le mort." Il me fit agenouiller, me prit la main, la plaça sur le cadavre et m'obligea à prêter le serment de me taire... Mon sauveur m'aida alors à me relever et me fit sortir de la maison Bancal. »

Tel est le récit de Clarisse Manson. Le surlendemain, elle revient sur cette déclaration et affirme que tout est faux. Et le jour d'après, elle change encore d'avis et confirme ses aveux.

La fille du président Enjolrand, que l'on surnomme bientôt "Madame Mensonge", jouit du jour au lendemain d'une célébrité à peine imaginable, non seulement à Rodez mais dans toute la France. Le public passe sur les invraisemblances de ses propos pour n'en retenir que le côté pittoresque. Et le plus étonnant, c'est qu'au procès, tout le monde adopte la même attitude.

Le procès des meurtriers présumés du procureur Fualdès s'ouvre devant les assises de Rodez le 18 août 1817. Il a un retentissement énorme, sans exemple à l'époque. Dans la salle sont présents les envoyés de la presse parisienne et des principaux journaux de province. C'est la première fois dans l'histoire qu'apparaissent les chroniqueurs judiciaires.

Au banc des accusés, très éprouvés par cinq mois de détention : Bastide, Jausion, Colard, Bach, Bousquier, Missonier, le simple d'esprit qui a l'air de se demander ce qu'il fait là, Anne Benoist et la mère Bancal. Parmi les avocats, le plus en vue est maître Romiguières, du barreau de Toulouse, chargé de la défense de Bastide.

Il n'y a pas moins de trois cent vingt témoins. Mais pour tous ceux qui sont là, un seul compte vraiment : Clarisse Manson. C'est pour elle qu'on s'est déplacé de toute la France, à une époque où il faut dix jours pour venir de Paris et une semaine de Marseille.

Mme Manson paraît à la barre le 22 août. Elle est vêtue d'une manière on ne peut plus romanesque : elle porte une robe noire et son visage est aux trois quarts dissimulé sous un voile blanc. Le président Grenier, sachant les regards de tout un pays braqués sur lui, a visiblement préparé son entrée en matière :

– C'est au nom de votre malheureux père, commence-t-il d'un ton pathétique, de votre père déchiré par les chagrins, c'est au nom de la justice, au nom de l'humanité dont les lois ont été rompues par un crime qui alarme toute la société, que je vous conjure de me dire ce que vous savez... Le public ne demande que le triomphe de la vérité. Il vous chérira, il vous portera aux nues si vous faites connaître les vrais coupables. Prouvez-nous que vous avez été élevée dans l'amour de la justice [...]. Parlez, fille d'Enjolrand ! Parlez, fille de magistrat !

Clarisse a écouté avec attention cet extraordinaire discours et, après avoir parcouru le public du regard... elle s'évanouit. On la ranime. Elle aperçoit au premier rang de l'assistance un général en grand uniforme. Elle s'écrie en montrant son épée :

– Il a un couteau !

Et elle s'évanouit de nouveau... Dans la salle, l'émotion est à son

paroxysme. Le président Grenier fait asseoir le témoin dans un fauteuil. Il fait placer une rangée de gendarmes devant les accusés, afin qu'elle ne soit pas impressionnée par leur vue. Puis il l'invite à parler, d'une manière moins ampoulée que tout à l'heure.

– Dites-nous quelque chose...

Mme Manson sent visiblement qu'elle ne peut plus se dérober. Elle parle d'une voix étranglée :

– Je ne suis jamais allée chez la femme Bancal. Je le soutiendrai jusqu'au pied de l'échafaud.

On ne voit pas pourquoi on enverrait un témoin à la guillotine, mais la formule fait impression. La jeune femme poursuit :

– J'ai fait des aveux imprudents. Ils sont faux. Je les rétracte !

Mais le président fait celui qui n'a pas entendu ; il est là pour entendre autre chose. Il presse Clarisse de questions. Pourquoi hésite-t-elle à parler ? Que craint-elle ? Qu'elle dise toute la vérité ! Elle est sous la protection de la justice... Alors, dans un mouvement théâtral, Clarisse Manson pointe le doigt vers Bastide et crie d'une voix tragique :

– Avoue donc, malheureux !

Puis elle tombe évanouie pour la troisième fois... Lorsqu'elle est en état de répondre, le président Grenier reprend ses questions :

– Ainsi donc, vous reconnaissez la culpabilité de Bastide ?

Clarisse Manson ne répond pas directement.

– Comment les accusés peuvent-ils contester ? Il y a tant de témoins qui déposent contre eux...

Elle n'en dira pas davantage. En fait, ses deux dernières répliques ne veulent strictement rien dire, mais en 1817 le romantisme est dans l'air. Cette déposition mélodramatique a bouleversé le public. A lire les journaux du lendemain, on a l'impression qu'elle a été décisive et accablante pour les accusés.

Et c'est sans doute vrai. C'est vraisemblablement le témoignage de Clarisse Manson qui emporte la conviction des jurés. Malgré les plaidoiries de maître Romiguières et de ses confrères, c'est un verdict extrêmement sévère qui est rendu le 12 septembre 1817 : Jausion, Bastide, Bach, Colard et Catherine Bancal sont condamnés à mort ; Missonier et Anne Benoist aux travaux forcés à perpétuité ; Bousquier, qui recueille le bénéfice de sa dénonciation, à deux ans de prison seulement.

Comme on pouvait s'y attendre étant donné le volume de la procédure, il s'est produit pendant les débats un vice de forme. La Cour de cassation annule le jugement. A la grande joie des journalistes et de l'opinion en général, tout va devoir recommencer, cette fois devant la cour d'assises d'Albi.

Mais le procès d'Albi va être plus sensationnel encore que celui de Rodez car il y aura un accusé supplémentaire. Et pas n'importe qui : Clarisse Manson en personne ! Le procureur l'a en effet fait arrêter après sa déposition à la barre. Curieuse arrestation dont le motif n'est pas précisé. Il n'est pas fait

mention de faux témoignage ou d'outrage à magistrat. En fait, il semble plutôt que la justice, pensant Clarisse en danger, ait voulu la protéger en l'internant.

Un internement tout à fait spécial. Dans sa prison de Rodez, Clarisse Manson tient salon. Elle reçoit les journalistes, commence ses Mémoires et écrit des poèmes que les éditeurs s'arrachent.

En mars 1818, tout le monde est transféré à la prison d'Albi, en vue du procès. Les accusés sont conduits avec un luxe de précautions inimaginable dans des cages de fer. A l'exception, bien sûr, de Clarisse Manson, qui chevauche en amazone, escortée de sept gendarmes et trois officiers et suivie d'un escadron de soupirants à cheval.

A Albi, c'est pour elle le triomphe. Des admirateurs sont venus de Paris et l'attendent. Le préfet du Tarn Decazes, frère du ministre de l'Intérieur, la convie à un bal donné en son honneur à la préfecture. Normalement, Clarisse devrait être en prison, mais quelle importance ? Elle est absolument charmante et fait la conquête générale. Il est à remarquer que, depuis le procès de Rodez, elle ne s'évanouit plus du tout...

Le second procès des assassins présumés du procureur Fualdès –que tout le monde semble avoir un peu oublié, il faut bien le dire– s'ouvre le 23 mars 1818. C'est le procès du siècle. De New York à Saint-Pétersbourg, le monde entier se passionne pour cette sordide et ténébreuse affaire de province. Comme la première fois, le grand moment est l'interrogatoire de Clarisse, cette fois au banc des accusés. Avant qu'elle ne prenne la parole, le procureur, qui est loin d'être son adversaire, brandit des lettres et s'écrie :

« On a menacé Mme Manson !... »

Et il donne lecture de ce courrier qui contient effectivement des menaces de mort contre Clarisse. L'effet produit est énorme. Comment croire désormais que la jeune femme n'ait pas été témoin du meurtre ? Bien plus, ces lettres prouvent que tous les coupables ne sont pas sous les verrous puisqu'il en reste un pour menacer...

C'est le 27 juin 1951 que le docteur Locard, l'éminent graphologue, publiera dans *France-Soir* l'expertise de ces lettres : elles étaient écrites par Clarisse Manson elle-même. Mais en 1818, on ignore tout de la graphologie et on est très sensible, au contraire, aux dangers que court une femme, surtout si elle est jeune et jolie.

Comme à Rodez, Clarisse Manson essaie de tergiverser. Mais cette fois, les accusés et leurs avocats unissent leurs efforts pour la faire parler. Jausion prend la parole :

– Je vous en supplie : dites si oui ou non vous m'avez vu chez les Bancal !

La jeune femme se mord les lèvres, se frappe le front, éclate en sanglots. Jausion insiste :

– Répondez : oui ou non ?

Mme Manson finit par dire entre ses larmes :

– Je n'ai rien à répondre à cette cruelle question !

L'avocat de Bastide intervient :

– Assez de demi-aveux ! Assez de faux-fuyants !

Bastide lui-même se dresse :

– Moi aussi, madame, je vous adjure de dire toute la vérité ! Parlez ! Oui, parlez !

Clarisse Manson regarde son coaccusé. Elle tremble des pieds à la tête et lance enfin d'une voix déchirante :

– Me reconnaissez-vous maintenant ?

– Non ! répond fermement Bastide.

La jeune femme a un cri de tout son être.

– Malheureux ! Tu ne me connais pas et tu as voulu me tuer !

Il y a un bruit de tonnerre : le public vient d'éclater spontanément en applaudissements. Mais Clarisse ne peut pas les entendre : elle s'est évanouie...

La suite des débats n'est pas plus favorable aux accusés. Le 1^{er} avril, un nouveau témoin est entendu. Il s'agit d'un braconnier, Jean-Baptiste Théron, qui péchait de nuit dans l'Aveyron. C'est à cause de cette activité illégale qu'il n'avait pas osé se manifester la première fois. Il est précis :

– Dans la nuit du 20 mars 1817, j'étais en train de poser des filets dans la rivière lorsque j'ai vu six hommes portant un mort qu'ils ont jeté dans l'eau.

– Les reconnaissez-vous ? demande le président.

Théron se tourne vers le banc des accusés, pointe le doigt :

– Oui. Il y avait Bastide, Jausion, Colard et Bach.

Et le braconnier donne le nom des deux autres, qui n'ont pourtant jamais été inquiétés jusque-là. Il s'agit de Bessières-Veynac et de Yence-d'Istournet, deux neveux de Bastide.

Le 13 avril, nouveau coup pour les accusés : Catherine Bancal avoue. Son récit les met tous en cause à part Anne Benoist, mais le ton sonne faux. On a l'impression qu'elle est surtout désireuse de sauver sa tête.

Le dénouement approche. Maître Romiguières a demandé à Bastide de lire lui-même sa plaidoirie, espérant un effet d'audience, et il faut reconnaître que les arguments développés ont du poids. Talleyrand, présent dans la salle, a déclaré qu'ils étaient “ frappants ”. Bastide commence par rappeler que sa fortune était supérieure à celle de son parrain.

« Si la cupidité, s'écrie-t-il, avait égaré un homme sobre, aisé et laborieux, si elle avait armé mon bras, aurais-je frappé un vieillard dont la fortune ne m'offrait rien ? Aurais-je réclamé l'appui de tous ces sicaires obscurs, inutiles, dangereux ? Aurais-je attiré ma victime dans un quartier fréquenté, dans une maison publique, moi que Fualdès invitait à sa table ? Moi qu'il suivait avec sécurité dans l'épaisseur des bois ?... Ces hommes, ces femmes, qu'on me donne pour complices, je ne les connus jamais ; ils furent coupables sans moi ou je fus coupable sans eux... »

Et Bastide conclut :

« L'avenir gravera sur ma tombe : Bastide innocent. »

Malgré cet ultime effort, le verdict est le même qu'à Rodez : Jausion,

Bastide, Bach, Colard et Catherine Bancal sont condamnés à mort ; Anne Benoist aux travaux forcés à vie ; Bousquier à deux ans de prison. La seule différence est que le pauvre débile qu'est Missonier voit sa peine réduite de la perpétuité à deux ans. Quant au dernier accusé ou plutôt à la dernière accusée, Clarisse Manson, elle est évidemment acquittée triomphalement...

Catherine Bancal et Bach seront graciés, mais pas les trois autres. Le 3 juin 1818, Jausion, Bastide et Colard sont guillotins sur la place principale de Rodez. Jausion déclare avant de mourir :

« Je suis innocent de l'assassinat de Fualdès. Aucun témoin ne m'a reconnu comme ayant été dans la maison Bancal. Les coupables, vous feriez mieux de les chercher parmi les personnes que Fualdès a persécutées pendant les Cent-Jours... »

Bastide crie en montant sur l'échafaud :

« Je suis innocent ! »

Colard pleure...

L'affaire n'est pas encore entièrement terminée sur le plan judiciaire, car il y a eu les déclarations du témoin Théron, mettant en cause les neveux de Bastide, Bessièrès-Veynac et Yence-d'Istournet. Le 21 décembre 1818, s'ouvre donc à Albi le troisième procès de l'affaire Fualdès. Outre les deux neveux, un troisième accusé est dans le box : Constans qui n'est autre que le commissaire de police de Rodez et qu'on accuse d'avoir voulu protéger les coupables au moment de l'enquête.

Jean-Baptiste Théron vient répéter ses accusations. Bach vient charger les accusés à son tour, espérant sans doute une remise de peine. Mais un autre témoin vient porter les mêmes accusations : il s'agit évidemment de Clarisse Manson. Cette fois, elle ne s'évanouit pas. Elle est on ne peut plus affirmative. Elle montre les neveux de Bastide :

« Je les reconnais ! Ils étaient dans la maison Bancal ! »

Mais il faut croire que son charme joue moins. Les jurés ne prennent pas en considération cette dénonciation qui, logiquement, devrait conduire les accusés à la guillotine, puisque Clarisse avait été bien moins précise lors des deux premiers procès. Le 14 janvier 1819, tout le monde est acquitté.

Cette fois, tout est bien fini. Puisqu'on n'a plus besoin d'elle dans l'Aveyron, Clarisse Manson, la jolie "Madame Mensonge", part profiter de sa célébrité toute neuve. Elle monte à Paris où elle trouve un modeste emploi de caissière dans un café proche de la Bourse. Pendant plusieurs années, elle raconte son aventure à ceux qui sont disposés à payer pour l'entendre ; des sommes qu'elle arrondit avec une pension allouée par l'Etat et qui lui sera versée jusqu'à sa mort.

Même si elle est terminée, l'affaire Fualdès n'est pas éclaircie. Au contraire, les années qui passent ne font que renforcer le doute. L'un après l'autre, tous ceux qui ont avoué reconnaissent, avant de mourir, qu'ils ont menti. Bousquier, le premier à partir, parle sur son lit de mort, le 14 septembre 1821.

« Tout ce que j'ai dit aux procès de Rodez et d'Albi était entièrement faux et dicté par la crainte de la mort dont j'étais menacé. »

Jean-Baptiste Théron tombe gravement malade le 23 décembre 1821. Il se croit perdu et demande à faire une confession publique.

« J'ai fait, avoue-t-il, des calomnies atroces. Je n'ai rien vu tandis que je braconnais dans l'Aveyron. »

Et il donne la raison de son acte, que personne, à vrai dire, ne pouvait imaginer :

« C'était pour aller gratuitement à Albi. Je voulais voir du pays... »

Le 24 septembre 1828, à la veille de sa mort, Catherine Bancal déclare :

« La vérité est que je n'ai jamais été témoin du crime et que j'ignore où il a été commis. Je n'ai dit le contraire à Albi que dans l'espoir de me sauver. »

C'est enfin au tour de Clarisse Manson. Elle meurt le 22 mars 1847 après avoir dit à son fils :

« Tu peux dire à tout le monde que jamais je n'ai été dans la maison Bancal ; que je n'ai jamais rien vu non plus de l'assassinat qu'on assure y avoir été commis. »

Tout s'est donc peu à peu écroulé. Des éléments à charge, il ne reste plus que les déclarations d'un enfant : Magdeleine Bancal, fortement suspectes, et celles de son père, également suspectes puisqu'il était en train de mourir dans sa prison d'une manière on ne peut plus mystérieuse. Alors, une terrible question se pose : est-ce que, le 3 juin 1818, ce sont trois innocents qu'on a guillotiné à Rodez ?

Beaucoup n'ont pas hésité à l'affirmer et ont prétendu, plus précisément, qu'il s'agissait d'une affaire politique, M. Sasmayous, l'ami de Fualdès, l'a proclamé haut et fort et Jausion lui-même, au moment de mourir, avait invité à chercher parmi les adversaires de l'Empire. Pour eux, le pouvoir en place n'aurait pas hésité à commettre un crime judiciaire afin de couvrir le zèle excessif de certains de ses partisans. Jausion, Bastide et Colard auraient été envoyés à la mort pour protéger des ultraroyalistes.

Certains sont allés encore plus loin. N'a-t-on pas prétendu que Fualdès détenait des papiers prouvant que Louis XVII était encore en vie ? Dans ce cas, l'instigateur du meurtre ne serait autre que Louis XVIII lui-même qui tenait à sauvegarder sa place. Comment se fait-il, argumentent les tenants de cette thèse, que Clarisse Manson se soit vu verser jusqu'à sa mort une pension du roi ? N'était-ce pas en remerciement d'une dénonciation qui arrivait à point nommé ?

Bien sûr, ce genre d'hypothèse ne pouvait que fleurir à propos d'une affaire qui avait tant passionné l'opinion, mais de là à être sérieuse, c'est autre chose. Et la très romanesque version qui fait tomber l'ancien juré du tribunal révolutionnaire sous le poignard d'un admirateur fou de Charlotte Corday ne l'est pas davantage.

Reste un problème majeur : que faisait Joseph-Bernardin Fualdès rue des Hebdomadiers ? Car il y a dans cette affaire quelque chose qui ne colle pas.

Jausion et Bastide d'une part, Bancal et le reste de la bande de l'autre, ne vont pas ensemble. Ils ne sont pas du même monde ; ils n'ont pas les mêmes intérêts et on voit mal comment ils pouvaient s'associer.

Que Jausion, Bastide ou les deux ensemble aient voulu assassiner Fualdès, c'est possible. Mais pourquoi diable auraient-ils choisi pour leur crime la maison Bancal ? Aucun endroit ne pouvait être moins discret. Pourquoi en outre se seraient-ils encombrés d'ivrognes et de voyous ? Nuls complices n'étaient moins sûrs.

En fait, deux choses sont certaines : premièrement, Clarisse Manson ne savait rien. C'était une hystérique dont la personnalité est caractéristique de la mentalité d'une époque ; deuxièmement, Fualdès a été assassiné dans la maison Bancal : il y a trop de témoignages concordants, sans parler des preuves matérielles, la canne, le bâillon et les linges sanglants. Alors, encore une fois, pourquoi l'ancien procureur se trouvait-il là ?

La réponse est peut-être toute simple : c'était là qu'il se rendait.

Avant de mourir, bien plus tard, en 1867, Bessières-Veynac, le neveu de Bastide un instant inquiet, a fait une déclaration singulièrement troublante :

« La justice, égarée par la prévention, a poursuivi une série de personnes étrangères au crime et trois d'entre elles ont péri sur l'échafaud. Fualdès était un homme honnête, loyal, considéré, digne de l'estime publique, mais sa conduite intime n'était pas exempte de faiblesses. Sa sortie du 19 mars au soir sans donner d'explication n'avait rien d'un rendez-vous d'affaires. C'était une sortie clandestine où le malheureux homme a trouvé des bandits de bas étage qui l'ont assassiné pour le voler. Ce crime grossier et vulgaire, étant donné les passions du temps, l'état des esprits, a causé ensuite le formidable procès que l'on connaît. »

« Ni maître Romiguières dans sa défense, ni les condamnés dans leurs protestations suprêmes n'ont osé dire la vérité. Une fois M. Fualdès mort et couronné d'une sorte d'auréole de martyr, nul n'aurait pu proposer cette thèse sans soulever la généreuse indignation de tous les citoyens. Aujourd'hui, les temps ont changé et je crois de mon devoir de rédiger cette pénible déclaration. »

Et le dernier protagoniste vivant de l'affaire terminait avec une considération d'une profonde justesse :

« Quant à la conduite de Jausion le lendemain de l'assassinat : l'invasion de la demeure de Fualdès, l'effraction du bureau, je tiens à noter avant de finir que s'il eût commis le crime, il ne se fût pas comporté ainsi. Dans un instant d'affolement, il a ouvert le bureau, peut-être pour se rendre compte au plus vite de la situation, peut-être pour se tirer d'affaire. Voilà ce qui le fit arrêter, voilà la preuve indéniable qu'il était innocent. »

Il n'y a pas grand-chose à ajouter si ce n'est que la mystérieuse pension de Clarisse Manson peut s'expliquer par le fait qu'elle avait rendu un fier service au pouvoir en place en dissipant les doutes de l'opinion et en donnant à cette ténébreuse affaire l'illusion de la clarté et de la justice.

Aujourd'hui, au contraire, les ombres de l'affaire Fualdès sont bien plus évidentes que ses rares certitudes. Elle reste l'exemple même d'une aberration policière et judiciaire qu'on a peine à imaginer tant elle semble énorme. L'affaire Fualdès n'est plus concevable de nos jours : c'est déjà cela.

11. BUFFET ET BONTEMS

l'abbaye de Clairvaux est un haut lieu d'art et d'histoire. Fondée au début du XIIe siècle par saint Bernard, elle a joué un rôle considérable dans la propagation de la foi monastique. Reconstituée au XVIIe siècle, l'abbaye est un ensemble architectural admirable situé dans un cadre tout aussi magnifique : la forêt domaniale de Clairvaux entourée de collines qui dominent l'Aube et son affluent l'Ource.

Cette aimable description est pourtant incomplète. Une curieuse initiative des autorités a transformé en 1808 ce lieu de prière en maison centrale. Depuis, cette décision n'a jamais été remise en cause et la centrale de Clairvaux est aujourd'hui un des maillons essentiels du dispositif pénitentiaire français. Un des plus sinistres d'ailleurs, un des plus redoutés par les détenus comme par les gardiens.

Une triple enceinte entoure les bâtiments du XVIIe siècle, et le spectacle est encore plus lugubre la nuit, lorsque les projecteurs des miradors balaient d'une lumière crue l'ensemble des installations...

C'est le 21 septembre 1971, à sept heures trente du matin, que l'abbaye de Clairvaux entre à nouveau dans l'histoire. De la manière la plus sanglante.

Sept heures et demie, c'est l'heure où les détenus quittent leurs cellules pour rejoindre les ateliers. A l'appel, deux prisonniers se font porter malades. Comme le règlement le prévoit, ils sont escortés à l'infirmierie par deux gardiens.

Le détenu qui marche en tête a trente-huit ans. Il a les traits fins, la chevelure très brune, les sourcils fournis, le menton bleuté, un visage sévère qui ne manque pas de distinction. Mais ce qui gêne, c'est son regard : des yeux bleu acier, fixes, durs.

Le second détenu paraît se dissimuler derrière son compagnon : un long nez, un front bas, une mèche brune qui tombe un peu n'importe comment, un regard terne. Il y a en lui quelque chose de veule, mais peut-être n'est-ce qu'une impression car si l'on y fait davantage attention, il y a aussi quelque chose de faux qui se dégage de sa personne...

Sept heures trente-trois. Les deux prisonniers entrent dans l'infirmierie, les gardiens font demi-tour. L'infirmière qui les accueille a trente-cinq ans. Elle se prénomme Nicole. Elle remplace depuis trois semaines l'infirmière titulaire qui est en congé de maladie. C'est une femme au visage avenant, à la chevelure brune bouclée.

Le second détenu, celui au regard terne, sort un couteau de sa poche et se jette sur elle. Il l'immobilise et menace de la poignarder.

– Tout le monde couché face contre terre !

En entendant ce cri, ainsi que ceux que pousse l'infirmière, un des gardiens, un jeune homme de vingt-cinq ans prénommé Guy, revient dans l'infirmierie. Il est immédiatement plaqué au sol par l'autre prisonnier qui, lui

aussi, est armé d'un couteau. Guy ne comprend pas sur le moment la gravité de la situation. Il pense à une simple révolte. Il proteste :

– Allons, Buffet, soyons sérieux...

Car son agresseur, l'homme au visage sévère et au regard d'acier, s'appelle Claude Buffet et son compagnon Roger Bontems.

Tandis que Buffet maintient toujours le gardien, Bontems se rue sur la porte et la bloque avec des chevilles. Ensuite, tous deux ferment l'autre porte, celle de la salle commune où sont alités plusieurs prisonniers malades. Puis ils attachent sur des chaises leurs otages, qui ne sont pas deux mais trois, car ils ont gardé avec eux un détenu-infirmier. La prise d'otages de Clairvaux vient de commencer et une dramatique attente commence, dont l'enjeu va être la vie ou la mort d'innocents.

Le second gardien court donner l'alerte. Lorsqu'il revient avec d'autres collègues, les mutins se sont solidement barricadés. Il est impossible pour l'instant de tenter quoi que ce soit.

Une question se pose aussitôt : pourquoi, les gardiens ne sont-ils pas armés ? C'est là, au contraire, une règle de sécurité absolue. Il n'y a aucune arme à l'intérieur d'une prison. Sinon il serait pratiquement impossible d'empêcher deux ou trois détenus vigoureux de maîtriser un surveillant et de s'emparer de son arme. On imagine sans peine les conséquences.

Il y a une autre question qui peut se poser à propos de cette prise d'otages : comment se fait-il que Buffet et Bontems aient pu être tous deux en possession d'un couteau ? La réponse est malheureusement toute simple. L'enquête découvrira par la suite que presque tous les détenus étaient armés à Clairvaux. Pour vingt paquets de cigarettes, ils pouvaient acheter une arme blanche à la cantine auprès d'un prisonnier qui les fabriquait à la chaîne.

Mais pour l'instant, l'heure n'est pas aux questions. Par l'intermédiaire du téléphone de l'infirmerie, un premier contact est établi entre les mutins et le directeur de la prison.

– Ici Buffet... Nous occupons l'infirmerie. Nous détenons des otages. Que le personnel se tienne tranquille, sinon le sang va couler ! Je vous promets un carnage ! Je vous laisse une heure et demie de réflexion. Passé ce délai, je ne réponds plus de rien...

Le directeur de la prison cherche à en savoir plus. Buffet lui coupe la parole :

– Nous voulons parler au procureur de la République de Troyes. Dépêchez-vous, sinon...

Il faut bien satisfaire aux premières exigences des ravisseurs.

Vers neuf heures du matin, le magistrat est sur place, de même que le préfet de l'Aube... Le mari de la jeune infirmière est arrivé lui aussi. Le dialogue reprend. Buffet s'adresse au procureur :

– Nous voulons deux DS21 avec radio, le plein fait ; des armes, deux cent cinquante cartouches et un million d'anciens francs en liquide.

Du côté des autorités, il y a un long silence. C'est exactement ce que l'on

pouvait craindre de pire. Des armes, c'est la seule exigence à laquelle il est impossible de souscrire ; des armes aux mains de Buffet et de son complice, c'est la perspective d'une poursuite sanglante, de meurtres dont on ne peut prévoir le nombre. Il n'est pas question d'accepter. Il faut gagner du temps.

– Quelles armes ?

La réponse est proférée du même ton froid, glacial :

– Trois revolvers, deux mitraillettes.

De nouveau, l'angoisse monte à l'autre bout de la ligne. Trois revolvers, deux mitraillettes : cela veut dire cinq personnes. L'infirmerie où se sont retranchés Buffet et Bontems est devenue une sorte de bunker ; il est très difficile de voir ce qui s'y passe. Par moments, les observateurs qui viennent d'être postés aux endroits stratégiques aperçoivent de vagues silhouettes. Combien sont-ils à présent à menacer les otages ? Comment savoir si des détenus en traitement à l'infirmerie ne se sont pas joints aux mutins ?

Le mari de l'infirmière demande à parler à sa femme. La voix de Buffet est calme, décontractée :

– D'accord. Je vous la passe.

Entre les deux époux le dialogue commence :

– Est-ce que tu tiens le coup ?

– Oui. Mais surtout dis à la police de ne rien faire. Ils me font peur. Ils sont prêts à tout...

L'échange s'arrête là. Buffet a repris l'appareil. Il s'exprime toujours avec la même détermination :

– Je ne suis pas du bon côté de la barrière et je n'ai pas d'issue. Je n'hésiterai pas une seconde à tuer l'infirmière.

De nouveau la voix du procureur :

– Vous aurez des garanties si vous nous la rendez vivante.

– Nous ne voulons pas de garanties, nous voulons les deux bagnoles !

Le dialogue se poursuit, mais les autorités mesurent dès à présent la gravité de la situation, et cela à cause de la personnalité même de Buffet...

Buffet purge à Clairvaux une peine de détention à perpétuité. Il a été condamné pour meurtre il y a un an, à la suite d'un procès hors du commun. Le long cheminement vers le crime de cet étrange personnage commence sans doute lorsqu'il s'engage à vingt ans dans la Légion pour combattre en Indochine. Une fois sur place, il déserte, mais pas à cause de la rigueur de la discipline, par idéologie : il passe à l'ennemi. Dans les rangs du Viêtminh, il ne supporte pas davantage l'embrigadement politique et déserte de nouveau.

Buffet se sort sans dommage de cette aventure qui aurait pu l'envoyer au peloton d'exécution, et rentre en France. Mais il n'est plus qu'un déclassé. Il exerce un peu au hasard toute une série d'emplois : livreur, chauffagiste, domestique, jardinier, et il ne sort de cette instabilité professionnelle que pour pratiquer le seul métier qui lui convienne vraiment : celui de voleur.

C'est lui que la presse appelle alors “ l'agresseur des femmes seules ”. Sa technique est toujours la même : il vole une voiture dans Paris, circule jusqu'à

ce qu'il découvre une femme dans une rue déserte. Il l'attaque, lui prend son sac et disparaît au volant...

Au début de 1967, il en est à sa quarante-troisième agression, mais cette fois tout va se terminer dans le drame. Cette nuit-là, Buffet a volé un taxi. Une jeune femme l'arrête sans méfiance. En arrivant dans une allée du bois de Boulogne, Buffet stoppe son véhicule et sort un revolver. La passagère essaie de résister. Il la tue d'un coup de feu. Il est arrêté quelques jours plus tard et passe aux aveux.

Quoi de plus banal en apparence, quoi de plus fréquent qu'un petit voleur qui se transforme en assassin ? Mais en prison, pendant les trois ans et demi qui le séparent de son procès, Buffet se durcit à un point inimaginable. Il répète à qui veut l'entendre qu'il souhaite la mort, que si on ne le guillotine pas, il recommencera. Et ce ne sont pas de vaines paroles. Il va le prouver à son procès...

Un procès extraordinaire. Pour être sûr d'être condamné au maximum, Buffet a sabordé sciemment sa défense en récusant son avocat au dernier moment. Il n'est donc défendu que par les deux stagiaires qui devaient assister son défenseur. Il s'ensuit un affrontement étrangement inégal entre une accusation sûre d'elle-même et un accusé qui réclame la mort à tout bout de champ. Ce qui provoque un dénouement unique dans les annales. Lorsque le procureur se lève pour son réquisitoire, il demande aux jurés de ne pas voter la peine capitale étant donné le déséquilibre des forces en présence. Et c'est sans doute grâce à lui que Buffet n'est condamné qu'à la réclusion à perpétuité. Depuis, Buffet n'a cessé d'écrire, de proclamer : « Je recommencerai, je tuerai de nouveau. J'irai jusqu'au bout ! »

C'est cet homme-là qui est en ce moment enfermé dans l'infirmerie avec son complice. Un fou ? Certainement pas ; mais un être qui échappe à toutes les normes, qui défie la compréhension, un monstre. C'est un fauve qui tient les otages sous la menace, un fauve et un kamikaze...

« Nous sommes des kamikazes ! » hurle Bontems dans le téléphone intérieur.

Bontems, lui aussi, est-il un monstre ? Deux monstres se seraient-ils rencontrés dans la sinistre centrale de Clairvaux ? Non, pas du tout...

Roger Bontems purge une peine de vingt ans de prison pour vol qualifié et tentative de meurtre. Il a en effet grièvement blessé un chauffeur de taxi. A trente-cinq ans, il est loin d'avoir la même personnalité que son complice. Sorti de l'adolescence, il voulait être parachutiste. Il réussit bien dans son début de carrière militaire mais un grave accident de moto l'oblige à renoncer, et dès lors, c'est l'engrenage : l'inaction, l'inadaptation, puis la délinquance, mais pas le crime.

Condamné par les assises de Meurthe-et-Moselle, Bontems tente une première fois de s'évader de la prison de Mulhouse. C'est certainement lui qui a eu l'idée de la tentative de Clairvaux car c'est, en dehors des otages, la répétition du même scénario. Transporté à l'hôpital municipal pour une crise

d'appendicite, Bontems profite d'une inattention de son gardien pour s'échapper. Il vole une voiture et se cache dans la région parisienne, mais il est repris deux jours plus tard.

C'est à la suite de cette évasion ratée qu'il est transféré à Clairvaux, où il fait la connaissance de Buffet. Pour Roger Bontems c'est la dernière manifestation du destin. Maintenant, sous la coupe de Buffet, il n'est plus maître du jeu...

Le jeu, le jeu atroce se poursuit dans la centrale de Clairvaux, ce 21 septembre 1971. Nicole, l'infirmière, parle d'une voix décomposée. Il est douze heures trente :

– Ils m'ont demandé de vous décrire ce qu'ils vont faire maintenant. Ils vont couper un bras au gardien. Ils lui relèvent sa manche. Ils lui passent de l'alcool à 90°. Buffet tient en main un scalpel...

L'infirmière s'arrête brusquement de raconter la scène. Elle crie aux bourreaux :

– C'est idiot ! Je vous en supplie, ne faites pas cela !

La voix d'un des deux hommes parvient, lointaine :

– D'accord. On s'arrête pour cette fois...

Les heures passent encore et le dialogue continue par le téléphone intérieur de la prison.

– Nous voulons des vivres...

L'espoir succède brusquement à l'angoisse. Des vivres, c'est une chance inespérée. En y mêlant un soporifique puissant, il sera peut-être possible de les endormir, tout n'est pas perdu... Mais de l'autre côté du fil, la voix de glace de Buffet anéantit cette fugitive pensée. « Les vivres, c'est pour les otages. Nous, on a ce qu'il faut ; il y a des réserves à l'infirmerie. »

La nuit est tombée sur Clairvaux... La nuit, c'est le moment où Clairvaux est le plus sinistre. Rien ne subsiste de l'élégante abbaye reconstruite au XVII^{ème} siècle ; seuls les projecteurs des miradors répandent en deçà des murs d'enceinte leur lumière crue... Minuit est passé. Nous sommes le 22 septembre. Des renforts de gendarmerie viennent de prendre position et, avec eux, les journalistes venus de toute la France. Chacun attend, avec le sentiment instinctif que l'attente ne pourra être longue.

A l'intérieur de l'infirmerie, barricadée avec tous les meubles disponibles, c'est le noir complet. Les autorités ont en effet coupé le courant dans la prison. Guy, le gardien, et le détenu-infirmier sont attachés l'un à l'autre sur un matelas. Nicole, l'infirmière, est ficelée sur la planche de l'appareil de radio. Les trois otages ont été contraints d'absorber des somnifères. Ils dorment...

A une heure quarante, quatre camionnettes de gendarmerie précédées de motards entrent dans la prison. Les gendarmes prennent position à proximité de l'infirmerie. Certains d'entre eux, chaussés de bottes en caoutchouc, montent sur le toit sans être vus ni entendus des mutins. Un médecin de Bar-sur-Aube arrive au même moment. Les gendarmes déposent alors plusieurs charges de plastic contre la porte de l'infirmerie...

Trois heures cinquante-cinq. Il y a une lueur et un bruit assourdissant : les explosifs viennent de sauter. C'est l'assaut...

A l'intérieur de l'infirmerie, il ne fait plus entièrement noir. L'explosion des portes a déclenché un incendie. Buffet se roule dans une couverture pour traverser les flammes et s'approche de l'appareil de radio. Il poignarde l'infirmière. Il s'approche ensuite du détenu-infirmier.

– Je t'en supplie, ne me tue pas !

Buffet a le temps de répondre :

– Non, je ne te tuerai pas. Toi, je te réserve autre chose...

La brigade d'intervention pénètre à cet instant dans l'infirmerie. Elle se rue à l'intérieur. Bontems, arc-bouté contre les meubles, tente une vaine opposition. De grosses lances d'incendie sont mises en batterie. Il est emporté, balayé, assommé. L'instant d'après, c'est au tour de Buffet de se retrouver dans une mare d'eau.

Il est trois heures cinquante-cinq minutes et trente secondes : l'assaut est terminé, les mutins maîtrisés, et c'est l'horreur !... L'infirmière et le gardien sont morts. Ils ont été impitoyablement égorgés, le gardien ayant sans doute été tué depuis quelque temps déjà. L'affaire de Clairvaux se termine par une épouvantable tragédie, et, dans cette matinée du 22 septembre 1971, l'opinion publique, d'heure en heure, au fil des bulletins radio, se réveille traumatisée...

27 juin 1972. Moins d'un an a passé. C'est la ville de Troyes qui est le centre de la France. Et Troyes lui-même n'est plus que le prolongement de son palais de justice. Car c'est là que vont être jugés Buffet et Bontems.

La foule s'agglutine devant le bâtiment. Une foule surexcitée, déchaînée. La chaleur de cette journée de juin chauffe encore les esprits. Rarement la vindicte populaire a atteint un tel paroxysme. A l'arrivée des fourgons, c'est une explosion de haine :

« A mort ! A mort ! Qu'on ne les juge pas ! Qu'on les tue ici tout de suite ! Il ne faut pas leur couper le cou, il faut les guillotiner à la ceinture ! »

A l'intérieur du palais, dans la salle des assises, une vaste pièce moderne et fonctionnelle, c'est le même grondement sourd qui salue l'entrée des deux accusés. Pour le public, Buffet et Bontems forment une espèce de couple indissolublement lié dans le crime. Buffet et Bontems sont interchangeables. D'ailleurs, le plus souvent, on les appelle tout simplement “ les assassins de Clairvaux ”... Et pourtant, il suffit de regarder les deux hommes qui sont dans le box pour comprendre à quel point ils sont différents, opposés même.

Buffet est fidèle à son personnage : profil aigu, regard de glace, rictus impénétrable, il parade auprès de ses avocats, maîtres Thierry Levy et Rémy Crauste. On le sent prêt à tenir avec le plus d'éclat possible son rôle d'assassin parfait. Pour lui, ce procès va être son moment de gloire, son triomphe. C'est la mort que recherche Buffet. Il l'a écrit sans détour depuis le drame de Clairvaux : « Tuer un être pour être tué à mon tour est la seule forme de suicide qui me soit permise parce que je suis croyant. »

Raisonnement absurde : même dans la morale chrétienne, il est plus

répréhensible de supprimer son prochain que soi-même. Mais Buffet a livré là la clef de son comportement : c'est un suicidaire. Seulement, pour mourir, il n'a choisi ni le robinet du gaz, ni la Seine, ni le métro, ni les barbituriques, ni le septième étage : il a choisi la guillotine. L'instrument de supplice, avec ses bras sinistres et son énorme lame brillante, est le seul qui lui semble digne de lui. C'est comme la réplique agrandie, magnifiée, du couteau avec lequel il a lui-même tué...

Buffet promène un regard calme et satisfait sur l'assistance. Il est fier d'afficher à la face de tous sa dimension de monstre. Il a rejoint le petit groupe d'êtres qui échappent aux schémas traditionnels de l'homme : Landru, Troppmann, Jack l'Eventreur, le boucher de Hanovre...

Bontems n'est qu'à quelques mètres de lui et, pourtant, personne ou presque ne le regarde. Il se fait aussi petit que possible auprès de maîtres Badinter et Lemaire, ses défenseurs. Il est là, la tête enfoncée dans ses épaules trop larges, avec son visage ingrat, “ une face faite de bric et de broc ”, écrit un commentateur judiciaire.

A la différence de Buffet, Bontems n'intéresse pas les gens. Et c'est là son drame. Lui, n'est pas un monstre comme il en existe quelques-uns par siècle, c'est un criminel ordinaire qui veut à tout prix sauver sa tête. Car, dans son cas, la cause est loin d'être jugée d'avance. Buffet a reconnu avoir porté le seul coup de couteau qui a tué le gardien et un des deux coups qui ont frappé l'infirmière. Le second, il le nie et en accuse implicitement Bontems. Mais Bontems, lui, affirme n'avoir frappé personne, et ses défenseurs ont d'excellents arguments en ce sens : l'arme de Bontems était un petit canif tout ce qu'il y a d'ordinaire, qui semble impropre à occasionner une blessure mortelle. De plus, lorsque Bontems a été maîtrisé, ce canif a été retrouvé fermé dans sa poche. Aurait-il eu le temps de le replier alors que l'irruption de la brigade d'intervention a été presque immédiate ? Enfin, sur le canif, on n'a relevé aucune trace de sang...

Le président Robert procède au traditionnel interrogatoire et le contraste entre les deux accusés s'accentue encore. Buffet parle avec douceur. Il ne nie rien, au contraire. Il va au-devant des questions. Il précise les charges qui pèsent contre lui. Il avoue tout. Tout, sauf le deuxième coup de couteau porté à l'infirmière. Et Buffet proclame d'une voix nette :

– Je n'admets pas que mon camarade ne prenne pas ses responsabilités.

Face à cette attitude écrasante, Bontems ne fait pas le poids ; il hésite, il bafouille, il a une voix de fausset désagréable. Il a l'air tout aussi coupable que Buffet, mais hypocrite en plus...

Va-t-on apprendre la vérité avec la déposition du détenu-infirmier qui a été le seul témoin du drame ? Non... Il ne faut pas oublier que tout s'est déroulé en quelques secondes, dans l'obscurité, à la seule lueur de l'incendie allumé par l'explosion. L'infirmier-détenu dit simplement :

– J'ai vu l'infirmière agenouillée, Bontems derrière et Buffet, le poignard levé au-dessus de sa tête. Un instant plus tard elle gisait à terre, inanimée, et

j'ai entendu Buffet dire : "Qu'est-ce que j'ai fait ?..."

La déposition accable Buffet mais c'est sans importance : il n'a jamais nié avoir frappé l'infirmière. L'important est qu'elle n'innocente pas Bontems, qui se trouvait derrière elle à ce moment. A-t-il ou non porté le deuxième coup ? On ne le sait toujours pas...

Le problème de la culpabilité de Bontems est pour un moment laissé de côté. La deuxième audience commence en effet par la déposition de M. Petit, juge de l'application des peines à la centrale de Clairvaux, qui aborde un autre aspect essentiel de l'affaire.

– Le climat de Clairvaux n'était pas bon. Les détenus, surtout ceux qui purgeaient une longue peine, se sentaient abandonnés des hommes. On ne leur manifestait que du mépris ou de l'indifférence. Le criminel, loin de s'amender, trouvait dans ce milieu pénitentiaire son ferment préféré : la haine de la société et de ses structures.

Maître Sarda, avocat de la partie civile, objecte :

– Pourtant on a vu qu'il régnait à Clairvaux une certaine liberté, celle qui a permis justement aux deux accusés de mener à bien leur plan.

– L'anarchie n'est pas incompatible avec l'arbitraire, réplique le juge d'application des peines. Le relâchement des consignes n'est pas l'humanisation du régime...

Tout de suite après, il est de nouveau question de la culpabilité de Bontems, avec la déposition d'un des médecins légistes qui ont pratiqué l'autopsie.

Il s'est produit à ce propos un incident peu banal... Dans un premier rapport, les experts concluaient que les trois coups avaient été portés par la même arme, celle de Buffet. Mais ils avaient fait état d'une intention homicide de leur auteur. Or la loi interdit aux experts de se prononcer sur la nature d'un acte. Ce premier rapport a donc été annulé et une seconde expertise a eu lieu. Mais les conclusions en sont toutes différentes : elles affirment que le second coup donné à l'infirmière n'a pas été porté avec la même arme que les deux autres.

Pour les défenseurs de Bontems, maîtres Lemaire et Badinter, c'est un véritable cas de conscience. Le second rapport est très défavorable à leur client, le premier l'innocentait. Mais celui-ci a été retiré du dossier et il leur est interdit d'en faire état sous peine de sanctions disciplinaires.

Le médecin légiste vient déposer à la barre ses conclusions, qui sont, bien entendu, celles du deuxième rapport.

– Le second coup a été porté par un tueur manquant de décision. On ne peut l'attribuer à coup sûr au couteau de Bontems, mais on ne peut pas exclure cette arme.

Maître Badinter tente de pousser l'expert dans ses retranchements :

– Quelle est votre conviction profonde ?

L'expert ne se dérobe pas.

– Un médecin légiste n'est pas tenu de faire état de sa conviction, mais

puisque vous voulez connaître la mienne, j'ai l'impression que cette seconde blessure doit être attribuée au couteau de Bontems plutôt qu'au poignard de Buffet...

Pour les défenseurs, la réponse est catastrophique. Alors, maître Badinter n'hésite pas. Il va braver le Code de procédure pénale.

– N'existe-t-il pas, docteur, un rapport antérieur qui est à l'opposé des conclusions que nous venons d'entendre ? »

L'expert n'a pas le temps de répondre, l'avocat général Richon se lève en brandissant le document :

– Il n'y a pas d'autre rapport que celui qui est au dossier !

Le président Robert intervient à son tour :

– Maître, le rapport a été annulé pour vice de forme. Il vous est formellement interdit par la loi de vous y référer. Ne me forcez pas à prendre des sanctions !

Badinter se tourne vers Bontems.

– Ce qui m'est interdit à moi est permis à mon client. Bontems, lisez à la cour ce que disait ce rapport caduc !

Bontems prend les feuillets et lit, ou plutôt hurle les conclusions du premier rapport.

– Les trois blessures résultent d'une arme tranchante et piquante en tout point identique au poignard de Buffet...

Tout le monde crie en même temps : l'avocat général qui s'indigne, le président qui veut rétablir le silence, maître Badinter qui lance aux jurés :

– Ce rapport a été annulé pour la forme et non pour le fond. Au risque d'être suspendu, je ne laisserai pas étouffer la vérité.

Après une interruption d'audience, les débats reprennent normalement.

La cour s'est montrée clément : Maître Badinter est seulement renvoyé devant la juridiction de son ordre... Dans le public, en tout cas, un doute existe désormais. Bontems est-il ou non un meurtrier, sera-t-il ou non condamné à mort ? Personne ne pourrait plus le dire avec certitude.

C'est donc la troisième et dernière journée du procès qui va être décisive. Maître Sarda plaide le premier pour la partie civile.

« Buffet et Bontems ont transformé en objets deux êtres humains. Non seulement ils en avaient fait une monnaie d'échange mais, en outre, pour épouvanter les autorités et les faire capituler, ils s'apprêtaient à se livrer sur la personne du gardien à une sanglante expérience. Enfin, l'un d'eux a déclaré qu'il avait pensé opérer une sortie en se servant de l'infirmière comme bouclier. »

« Messieurs les jurés, c'est au nom du peuple français que vous rendez la justice. Or, les deux touchantes victimes que je représente, appartiennent au peuple, au monde du travail. C'est pourquoi leur fin tragique a été si profondément ressentie ; c'est pourquoi, derrière deux familles torturées, le pays tout entier attend de vous un verdict sans faiblesse. »

L'avocat général Richon prend la parole au nom du ministère public. Il

réclame, bien entendu, la mort.

« Si la peine capitale a été maintenue dans notre législation, c'est justement pour sanctionner des crimes de cette dimension. Je requiers contre Buffet et Bontems la peine capitale. »

Il y a une exclamation dans la salle. C'est Buffet qui s'écrie :

« Bravo, monsieur Richon ! »

Pour Bontems, maîtres Badinter et Lemaire livrent leur ultime combat. Maître Badinter résume ses arguments à propos du couteau et s'écrie :

« Tout ce procès n'est qu'une chasse à courre dont mon client est l'animal. Buffet n'intéresse personne. Il a avoué tout ce qu'on veut. Aussi, l'effort de l'accusation a consisté à embarquer Bontems sur la même galère que lui. Elle a trouvé un précieux collaborateur en la personne de Buffet, le bon élève, celui qui dit toujours la vérité... »

Le fait que Buffet soit d'une franchise totale en ce qui le concerne n'est pas, pour maître Badinter, la preuve qu'il soit sincère à propos de son complice. Pour Buffet, Bontems et lui se sont engagés dans une même aventure. Ils en ont partagé les risques et, maintenant, ils doivent en partager les conséquences.

Maître Lemaire trace un émouvant portrait de Bontems qui, malgré son nom, a toujours été un malchanceux.

« Il n'a ni la prestance ni la dialectique de Buffet. Il était sergent parachutiste et promis à une honorable carrière quand un accident de moto l'a écarté de l'armée. A partir de ce moment-là, il a dégringolé dans la délinquance. Il n'a pas de sang sur les mains. Vous allez le sanctionner pour le crime qu'il a commis : la prise d'otages, et non pour celui qu'on lui prête... »

La tâche de maîtres Thierry Levy et Rémy Crauste s'apparente à un baroud d'honneur. Ils plaident contre la peine de mort et les défauts du système pénitentiaire. Maître Levy conclut pour sa part :

« Quand la hiérarchie officielle abdique, il y en a une autre toute prête pour la remplacer. C'est dans celle-là que Buffet s'est inséré dès son arrivée à Clairvaux. Il souhaitait l'isolement, on lui a fait la vie communautaire : vous voyez le résultat !... »

C'est l'heure du verdict : selon les jurés, Bontems n'a pas porté le troisième coup de couteau ; c'est Buffet qui a commis les deux meurtres, mais l'un et l'autre sont condamnés à la peine de mort. Il faut préciser que cette apparente contradiction est parfaitement légale : en droit français le complice d'un meurtre encourt la même peine que l'auteur principal...

A l'annonce de la sentence, un tonnerre d'applaudissements retentit dans le public ; dehors, sur la place du Palais, où les débats sont retransmis par haut-parleur, monte la même ovation sauvage qui envahit la salle par les fenêtres ouvertes... La foule crie sa joie ; c'est la foule de toutes les époques, celle qui demandait qu'on achève le gladiateur vaincu, celle qui se pressait devant les bûchers, les gibets, les piloris et la guillotine, du temps où les exécutions étaient publiques...

Le pourvoi en cassation est rejeté peu après. Buffet et Bontems attendent leur sort dans une cellule de la prison de la Santé, mais leurs dispositions d'esprit ne sont pas du tout les mêmes.

Buffet a pris les devants. Pour que les choses soient définitivement claires, il a écrit au président de la République : « Si je suis gracié, je tuerai de nouveau. Je commettrai d'autres meurtres dans n'importe quelle prison où je me trouverai. »

Bontems, au contraire, se comporte comme n'importe quel condamné à mort : il attend et il espère. Maîtres Badinter et Lemaire viennent lui rendre visite chaque jour. Le plus souvent, c'est pour lui apporter des nouvelles, des informations volontairement optimistes sur son affaire. Mais quelquefois, il s'agit d'une conversation normale, banale, qui prend un tour tragiquement dérisoire vu les circonstances...

Septembre, octobre, novembre 1972. L'opinion publique attend le dénouement de l'affaire. Ce qu'elle a retenu du procès de Troyes, ce n'est pas que Bontems n'était pas un meurtrier. Ce qui compte, c'est que les deux accusés aient été condamnés à mort. Pour la plupart des gens, Buffet et Bontems sont à mettre dans le même panier.

Dans le même panier... Une formule particulièrement atroce si on la prend au pied de la lettre, c'est-à-dire au pied de la guillotine. Et c'est exactement de cela qu'il s'agit. Car l'opinion est répressive en cette fin de 1972. Ne vient-on pas de le prouver par un sondage qui révèle qu'à une forte majorité, les Français sont favorables à la peine capitale ?

27 novembre 1972... Le téléphone sonne dans le bureau de maître Badinter.

– Allô, maître, ici le Parquet général. L'exécution est fixée à demain matin. Soyez là à quatre heures trente.

– Et Buffet ?

– Oui, Buffet aussi... Tous les deux...

28 novembre 1972, quatre heures trente du matin... Maîtres Badinter et Lemaire entrent dans la prison de la Santé. La suite, de même que toute l'affaire, Robert Badinter l'a décrite dans son livre, *L'Exécution*.

Les deux avocats franchissent le portail, puis la seconde porte blindée... La guillotine est là, tout de suite, dans la cour principale. Pour empêcher qu'elle ne puisse être vue des fenêtres de la prison ou d'un point élevé de Paris, elle a été placée sous un immense dais noir, grand comme un chapiteau, qui recouvre toute la cour.

Dans le bureau du directeur, les principaux acteurs du procès se retrouvent. Le directeur demande aux avocats des condamnés de décider eux-mêmes l'ordre des exécutions... Maîtres Lemaire et Badinter se concertent avec Maîtres Levy et Crauste. Ils sont tous d'accord : Buffet ne craint pas la mort, il la souhaite au contraire. C'est lui qui supportera le mieux l'affreuse attente du supplice de son camarade. Bontems passera le premier. Buffet, le second.

Le cortège gagne la cellule de Bontems. La lumière jette celui-ci au bas du

lit. Il cligne des yeux. Il reconnaît ses avocats. Il n'a pas encore compris ; il leur demande :

– Alors, c'est oui ou c'est non ?

Mais le procureur prononce déjà la formule traditionnelle :

– Bontems, votre recours en grâce a été rejeté. Ayez du courage...

Du courage, Bontems en a. Il demande à faire un peu de toilette et à écrire à ses parents. Il n'avait préparé aucune lettre, tant il était sûr d'être gracié.

A cinq heures du matin, le couperet de la guillotine s'abat avec un bruit sec...

C'est au tour de Buffet. Il avait souhaité être guillotiné sur le dos de façon à voir la lame à l'instant où elle s'abattrait. Cette requête n'a pas été accordée.

A cinq heures trois minutes, il y a un second bruit sec dans la cour de la Santé. Tout est fini. La justice est passée. Buffet et Bontems sont dans le même panier.

12. PANCHO VILLA

il fait une chaleur torride dans la campagne qui entoure Parral, au nord du Mexique.

Pourtant, l'homme qui galope sur son pur-sang tout blanc, en ce jour de fin avril 1896, est vêtu chaudement. Élégamment, aussi. Son costume de daim blanc, brodé de fils d'argent et aux boutons de nacre, étincelle au soleil. Don Leonardo Lopez Negrete, le fils du propriétaire de l'immense hacienda, a fière allure sous son immense sombrero, blanc également, tandis qu'il parcourt ses domaines.

Un long cigare noir à la bouche, il sourit. Aussi loin qu'il peut voir, dans cette éclatante journée ensoleillée, tout appartient aux Lopez Negrete, tout sera un jour à lui. Sa famille est l'une des plus puissantes du Mexique. A elle seule, elle possède une partie du nord du pays ; sur ses terres travaillent des milliers d'ouvriers agricoles, de *péons*, comme on dit là-bas. Et le dictateur lui-même, celui qui dirige le Mexique depuis près de trente ans, Porfirio Diaz, est de leurs amis. Alors comment, dans ces conditions, ne pas être satisfait de la vie ?

Soudain, don Leonardo fait une grimace de contrariété et jette avec agacement son long cigare. Devant lui, sur une petite mule, il y a un jeune paysan de dix-huit ans environ, un garçon en haillons, qui lui barre la route :

– Ecarte-toi, péon !

Mais l'homme ne s'écarte pas. Il descend de sa mule, tout en tenant respectueusement son sombrero de paille à hauteur de sa poitrine.

– Vous ne me reconnaissez pas, don Leonardo ? Je suis Doroteo Arango.

Le fils du propriétaire a un geste d'impatience.

– Je t'ai chassé il y a six mois, après t'avoir fait fouetter. Tu ne veux tout de même pas que je te reprenne ?

L'homme secoue la tête en le regardant bien en face.

– Ce n'est pas cela, don Leonardo.

– Alors, qu'est-ce que tu veux ? La charité ? Tiens, attrape et file.

Quelques pièces roulent sur les cailloux avec un bruit de clochettes.

L'homme ne s'est pas baissé, n'a pas bougé.

– Ce n'est pas cela, don Leonardo.

Le jeune noble est tremblant de colère.

– Alors, que veux-tu ? Parle !

Doroteo Arango lui répond calmement, comme s'il s'agissait d'une évidence :

– Don Leonardo, je vais te tuer.

L'autre, sur son cheval, éclate de rire.

– Me tuer ! Toi ! Et pourquoi ?

L'ancien péon, l'homme en haillons, le regarde au fond des yeux.

– Parce que tu as violé ma sœur, don Leonardo.

Le fils du propriétaire a un sourire de défi qui découvre ses dents blanches.

– Et alors ?

– Alors, tu vas mourir.

Sur son cheval, le cavalier a levé sa cravache. Mais il n'a pas eu le temps de l'abaisser. Le sombrero de paille que Doroteo Arango tenait sur sa poitrine vient de voler en éclats. Il n'y a eu qu'un seul coup de feu et le beau costume de daim blanc de don Leonardo est brusquement recouvert d'une tache rouge, tandis qu'il tombe à terre.

Alors, l'ancien péon remet tranquillement son sombrero déchiqueté, s'approche de l'agonisant et, calmement, lui tire ses cinq dernières balles dans la tête. Puis il remonte sur sa mule et s'en va.

Il s'en va vers la Sierra Madre toute proche. La Sierra Madre, c'est-à-dire la “ Montagne Mère ”, au nom bien mérité, car depuis toujours elle abrite et protège tous ceux qui, pour une raison ou une autre, ont fui la société : les bandits, les proscrits, les révolutionnaires...

Doroteo Arango, qui chemine sur sa mule en cette chaude journée d'avril 1896, va donc devenir un bandit. Mais pour cela il lui faudrait trouver un nom, un nom qui sonne bien, un nom de guerre en quelque sorte. Sur le petit sentier en lacet qui monte les premières pentes, il a tout le temps de réfléchir. Arrivé dans la montagne, il a trouvé. Il va s'appeler Villa, comme son arrière-grand-père, qui était un bandit légendaire, et comme prénom, un peu au hasard, il choisit Pancho. Il sera Pancho Villa...

Dans la montagne, Pancho Villa s'est endormi paisiblement. A son réveil, il y a autour de lui une centaine, d'hommes, avec des cartouchières sur leur poitrine et des fusils ou des revolvers plein les mains. Un homme se détache du groupe. Il est grand, sec, il a les cheveux blancs.

– Je suis Parra. Et toi, qui es-tu ? Pourquoi es-tu là ?

Parra... Le plus célèbre bandit du Mexique. Pancho sourit. Il n'est pas intimidé.

– Je suis Pancho Villa. J'ai tué un homme.

Le vieux bandit plisse les yeux.

– Qui nous dit que tu n'es pas un espion ?

Sans un mot, Pancho enlève sa chemise et se retourne. Sur son dos, les traces des coups de fouet sont encore bien visibles. Sans un mot lui non plus, Parra lui donne l'accolade, tandis que ses hommes déchargent leurs armes vers le ciel en criant :

– Viva Villa !...

Sous la direction du vieux bandit, Pancho Villa apprend rapidement toutes les astuces de son nouveau métier. L'important est de tromper les milices recrutées par les propriétaires terriens, les « rurales », qui sont perpétuellement à leur poursuite. Quand on a besoin de trois bœufs pour se nourrir, il faut n'en voler qu'un seul, et se serrer un peu la ceinture. Ainsi, en face, ils s'imaginent qu'ils ont affaire à quelques dizaines d'hommes, alors qu'il y en a une centaine. Ou bien, au contraire, au lieu de trois bœufs, on en vole

dix et on en enterre sept sans les manger. Et les “ rurales ”, épouvantés, croient avoir devant eux plusieurs centaines de bandits.

C'est Parra qui apprend à Villa à chevaucher avec une branche de pin attachée à sa selle pour effacer derrière lui les traces de son cheval. C'est lui aussi qui lui enseigne les seuls rudiments de tactique qu'il possède : envoyer d'abord vingt ou trente cavaliers attaquer une hacienda ; tous les “ rurales ” se précipitent comme un seul homme, et pendant ce temps-là, le gros de la troupe se rue dans la petite ville ou le village et rafle tout, y compris les jolies filles.

C'est Villa qui est à la tête de ces chevauchées dévastatrices. Villa qui est devenu, en quelques mois, le second de Parra. Il faut dire qu'il est effrayant à voir, avec son épaisse moustache noire, lorsqu'il surgit à la tête de quatre ou cinq cents cavaliers qui hurlent, en tirant dans toutes les directions, le vieux cri sauvage des Mexicains : « *Viva la muerte !* Vive la mort ! »

Un jour, au cours d'une attaque particulièrement audacieuse contre une diligence qui transportait cent mille dollars-or pour la paie d'une mine américaine, le vieux Parra est tué. Grâce à son sang-froid, Pancho Villa parvient à arrêter le début de panique qui s'est emparé des hommes. Sous ses ordres, tous les soldats de l'escorte sont tués les uns après les autres, et les cent mille dollars changent de mains.

Villa est choisi par tous comme le nouveau chef. Avec lui les choses ne traînent pas et changent un peu de tournure, car l'ancien péon n'a pas oublié l'arrogance de ses maîtres d'autrefois. C'est contre eux qu'il entend lutter désormais, même s'il reste malgré tout un bandit.

De fait, les opérations de la bande de Pancho Villa prennent de plus en plus l'aspect d'une lutte sociale. Villa s'attaque aux grosses haciendas, aux banques, aux perceptions, et principalement aux intérêts américains, aux *Gringos*, comme les appellent avec mépris les Mexicains. Peu à peu, Pancho Villa devient une sorte de Robin des Bois, qui rançonne les riches et épargne les pauvres, un patriote aussi, qui défend son pays contre la puissance des Etats-Unis, et même, ce qui inquiète le plus le dictateur Porfirio Diaz, un révolutionnaire.

A partir de ce moment, la vie de Villa se confond avec l'histoire du Mexique. Il déclare la guerre à Porfirio Diaz, et il la mène à sa manière : comme un bandit, mais avec une terrible efficacité. Bandit, hors-la-loi, il l'est, dans toute l'acception du terme. Chaque fois qu'il prend une ville, il se choisit une femme. Mais il a un sens très particulier de la légalité : cette femme, il veut l'épouser. Et vingt fois, exactement, dans une église bourrée de bandits en armes, un prêtre tremblant sous la menace des fusils unira Pancho Villa pour le meilleur et pour le pire...

Mais malgré tout, Pancho Villa est un réel chef de guerre. Un moment, il a jusqu'à soixante mille hommes sous ses ordres, et c'est lui qui, en 1911, après une bataille rangée à Juarez, triomphe de Porfirio Diaz, qui est contraint à l'exil.

La suite est une succession de batailles, de victoires, de défaites et de nouvelles victoires. Tantôt Villa perd presque tous ses hommes, parce qu'ils se font massacrer en chargeant follement à cheval contre des mitrailleuses et des barbelés, ou parce qu'ils se laissent surprendre le matin, après s'être enivrés toute la nuit pour fêter un succès. Alors, Pancho n'est plus qu'un fuyard, qui se réfugie dans la montagne, accompagné d'une poignée de fidèles. Mais quelques mois plus tard, il a de nouveau des milliers d'hommes sous ses ordres, et il reprend le combat.

Il se bat pendant des années, il se bat contre le général Huerta, qui a fait assassiner le président Madero, un patriote libéral. Et il triomphe de Huerta. En 1915, après deux ans de combats, il fait son entrée triomphale à Mexico, à la tête des rebelles du Nord, tandis qu'au même moment, à la tête des rebelles du Sud, un autre bandit patriote, tout aussi célèbre, pénètre lui aussi à Mexico : Emiliano Zapata.

Les deux hommes se font photographier ensemble sur les marches du palais, et puis ils repartent tous deux dans leurs montagnes, l'un au Nord, l'autre au Sud, car ils se sentent mal à l'aise au milieu de ces marbres, sur ces tapis rouges, parmi les jeux de la politique...

La politique reprend ses droits, et la guerre recommence avec elle. Le général Caranza, qui est l'homme de confiance des Américains, se déclare de lui-même président d'un gouvernement provisoire.

Pancho Villa reprend donc les armes contre Caranza, comme il s'était battu contre Porfirio Diaz. Ce sont des combats indécis et sanglants, qui durent plusieurs années. Villa est devenu un chef d'armée, avec son état-major, son quartier général qui se déplace de village en village, de montagne en montagne.

Oh ! certes, ce n'est pas un grand stratège. Sa tactique est toute simple : l'enthousiasme et le courage poussés jusqu'à la folie. Avec ses bandes de cavaliers hurlants, il fonce droit sur l'objectif au cri de « *Viva la muerte !* » Et ses hommes meurent ou sont vainqueurs !

Villa a toutes les audaces. Il est la terreur du gouvernement en place. Mais un jour de 1916, le 9 mars exactement, il se décide à aller plus loin encore : il prend une initiative folle, incroyable.

Il se trouve alors avec sa troupe dans la petite ville de Palomas-Colombus, qui a la particularité d'être partagée entre le Mexique et les Etats-Unis. La frontière passe juste au milieu de la rue principale.

La veille, Pancho Villa vient d'apprendre que les Etats-Unis ont reconnu le gouvernement du général Caranza. Et de plus, il y a un trafiquant américain qui ne lui a pas livré les armes promises et déjà payées. Alors, en pleine nuit, il réunit ses lieutenants et fait réveiller ses hommes. Il leur dit simplement :

« On va attaquer les *Gringos*. »

Un hurlement enthousiaste lui répond.

Le 9 mars 1916, Pancho Villa vient, ni plus ni moins, de déclarer la guerre aux Etats-Unis...

Colombus est une ville de garnison. C'est le siège du 12^e régiment de cavalerie américain. Peut-être Villa ne le sait-il pas, mais de toute façon, même s'il le sait, ce n'est pas ce genre de considération qui peut le faire changer d'avis.

Sombrero sur la tête, brandissant leur carabine, les Mexicains de Villa se ruent à travers la ville endormie. Ils n'ont pas d'objectif précis. Ils tirent partout, n'importe où, sur tout ce qui se présente, sur les fenêtres qui s'allument, sur les formes qui fuient, sur les bêtes et sur les humains. C'est un massacre.

Le 12^e de cavalerie est totalement pris au dépourvu. Aucun manuel n'avait prévu une attaque de nuit venant du Mexique. Pendant la nuit –c'est le règlement– les armes sont enfermées dans des placards verrouillés pour qu'elles ne risquent pas d'être volées. Mais malheureusement, les hommes qui ont les clefs couchent quelquefois à l'autre bout de la ville. Il faut aller les chercher au milieu de la fusillade. Et il faut qu'ils reviennent.

Quand les premiers placards sont ouverts, la petite ville de Colombus n'est plus qu'un gigantesque brasier et les hommes de Villa sont loin...

Inutile de dire que la réaction des Etats-Unis est immédiate et particulièrement violente. Jamais, au cours de leur histoire, un bandit étranger n'avait osé prendre ouvertement les armes contre eux.

Et, le 15 mars 1916, le général Pershing, qui un an plus tard sera chef du corps expéditionnaire en France, conduit une armée de vingt mille hommes à la poursuite de Pancho Villa.

Villa est traqué à la fois par les troupes américaines et gouvernementales mexicaines. Pour lui, c'est un long calvaire qui commence. Ses hommes se font tuer les uns après les autres, dans des charges héroïques et absurdes. Bientôt, il n'est plus qu'un proscrit, pourchassé dans la montagne avec une poignée de fidèles. Pour tromper ses poursuivants, il retrouve les vieilles ruses que lui avait enseignées son maître Parra : tuer un bœuf au lieu de trois ou au contraire en tuer dix quand on a besoin d'un seul ; attacher derrière son cheval ou sa mule une branche d'arbre pour effacer les traces...

Et ni les Américains, ni le général Caranza, bientôt chassé par un autre général du même bord, ne viendront à bout de Villa. Partout ailleurs dans le pays, la guérilla a cessé, l'ordre règne. Le vieil allié de Pancho Villa, Emiliano Zapata, lui-même, est mort, tombé dans une embuscade.

Lui, Villa, est toujours là. Il est traqué, acculé, mais il lui suffit de descendre dans la vallée pour que les péons prennent les armes, et qu'en quelques jours, il se retrouve à la tête d'une armée. En 1918, il a de nouveau dix mille hommes sous ses ordres.

Cette fois, le chef du gouvernement mexicain, qui s'appelle alors Obregon, comprend qu'il n'y a décidément rien à faire. Jamais personne ne viendra à bout de Pancho Villa. Villa n'est pas un adversaire comme les autres. C'est plus qu'un bandit, c'est plus même qu'un chef de guerre : c'est le peuple mexicain lui-même, c'est la colère, c'est la misère des péons depuis toujours

écrasés par les riches propriétaires et l'administration. Jusque-là, ils n'avaient rien dit, parce qu'ils se sentaient isolés ; maintenant, ils se reconnaissent en Villa. Tant que Pancho Villa sera avec eux, toute une partie du Mexique échappera au gouvernement.

Aussi le général Obregon, qui ne manque pas de finesse, envoie-t-il à Pancho Villa des émissaires pour essayer de l'acheter à n'importe quel prix. Pancho Villa vient juste d'avoir quarante ans. Il s'est épaissi, sa moustache commence à grisonner ; il n'est plus le brillant cavalier d'autrefois. Plus question de charger à la tête des folles chevauchées. D'ailleurs, il s'est mal guéri d'une balle dans la jambe, il traîne la patte. En fait, il passe maintenant la plus grande partie de son temps entre ses vingt femmes légitimes et ses dizaines d'enfants. Car, à sa manière, il est bon père et bon époux.

Si bien que, quand les émissaires du général Obregon viennent le trouver, au lieu de les faire pendre ou fusiller, comme il l'aurait certainement fait quelques années plus tôt, Pancho Villa les écoute et peu à peu, il se laisse convaincre.

Le président a décidé de se montrer large et les propositions de ses envoyés ont de quoi séduire un hésitant : ils lui offrent l'amnistie, la nomination au grade de général de l'armée mexicaine, avec le traitement correspondant, et surtout, une immense hacienda de dix mille hectares.

Pancho Villa accepte. Avec l'une de ses femmes, sa première, qui regroupe autour d'elle les enfants de toutes les autres épouses, il s'en va vivre une vie de grand propriétaire dans son hacienda.

Sur ses terres, travaillent des centaines de péons. Pancho Villa a toujours été autoritaire et il lui arrive de les traiter durement. Quand l'un d'eux boit ou fume de la marijuana, il le corrige lui-même à coups de fouet. Ensuite, il va faire un tour dans une de ses Cadillac, car il en a deux, une pour lui et une autre, toute blanche, pour sa femme.

A quoi pense Pancho Villa vieillissant, dans son automobile importée directement des Etats-Unis, symbole de la puissance industrielle des *Gringos* ? Au péon qu'il vient de fouetter ? Aux revenus de sa dernière récolte ?...

Parfois, très brièvement, passe devant ses yeux un souvenir lointain, qu'il s'efforce de chasser dans une bouffée de son long cigare noir : un jeune homme en haillons, le dos zébré de cicatrices, qui, par une journée torride d'avril 1896, debout près de sa mule, cachait un revolver derrière son sombrero de paille...

Il y a aussi cet homme, ce vieillard, qui lui revient en mémoire... C'était il y a un mois, deux peut-être... Il galopait dans la montagne quand l'autre s'est brusquement dressé devant lui et lui a dit, en secouant tristement la tête :

« Tu n'es plus des nôtres, Pancho Villa ! »

Oui, à quoi pense Pancho Villa, le 20 juillet 1923, au volant de la Cadillac dans laquelle ont pris place ses quatre gardes du corps ?

La chaleur est étouffante. Mais il faut bien se rendre à la ville, à la banque de Parral, pour retirer les vingt mille pesos nécessaires à la paie du personnel.

Cela fait partie des obligations, des corvées d'un gros propriétaire terrien.

Juste à l'entrée de la ville, la Cadillac, qui avance lentement à cause de l'état de la route, croise dans un nuage de poussière un petit vieillard accroupi.

Pancho a un mouvement de recul. Cela lui rappelle un souvenir désagréable. Mais non, l'homme se lève et agite son grand sombrero rouge en criant :

« Viva Villa ! »

Pancho Villa esquisse un geste amical de la main. Il n'a pas le temps de l'achever. C'était le signal. Douze fusils de gros calibre sortent des buissons qui bordent la route et tirent jusqu'à épuisement de leur chargeur.

Dans le corps de Pancho Villa, on retrouvera douze balles...

Mais l'histoire ne s'arrête pas là... Faut-il s'en étonner d'ailleurs dans ce Mexique où la mort a toujours fait partie de la vie, où les hommes tombaient en criant « *Viva la muerte* » ? Il y a une suite macabre, qui est la fin véritable de l'histoire de Pancho Villa. Huit jours après sa mort, des inconnus déterrent son corps, coupent sa tête et la vendent à un riche collectionneur américain du Connecticut, pour le compte duquel ils avaient agi.

Et pendant des années, la tête de Pancho Villa a trôné sous un globe de verre dans le salon d'un collectionneur aux goûts particuliers...

La mort a quelquefois, avec ceux qui l'ont courtisée toute leur vie, de cruelles ironies.

13. MAYERLING

21 août 1858 : cent un coups de canon réveillent les Viennois. C'est un fils ! Elisabeth, la ravissante épouse de l'empereur François-Joseph, vient de donner un héritier à la couronne d'Autriche : il s'appelle Rodolphe.

Elisabeth d'Autriche... c'est Sissi, celle dont le cinéma s'est emparé pour en donner une image déformée. Certes, Sissi est jolie, elle est brillante, elle est intelligente, mais elle est aussi, et avant tout, une Wittelsbach. Elle appartient à une famille marquée par le destin, celle de Louis II de Bavière entre autres. Et si elle n'est pas folle comme son cousin Louis, elle est inquiète, anxieuse. Sa passion de voyager sans cesse et très loin, trahit une profonde instabilité.

A quoi pense-t-elle en regardant pour la première fois son fils dans son berceau ? Sans doute espère-t-elle qu'il ressemblera à son père et pas à elle...

Mais bien vite il faut se rendre à l'évidence : le jeune Rodolphe est le portrait de sa mère. Tout est fait, pourtant, pour lui inculquer ces qualités bien germaniques qui sont celles de son père François-Joseph : le sens de l'ordre, de la discipline, du devoir, avec en contrepartie, il faut le reconnaître, un esprit assez borné et totalement fermé aux idées neuves.

Le prince impérial est élevé à la militaire, à la prussienne : lever à cinq heures, exercice tous les jours quel que soit le temps, châtiments corporels, etc. L'héritier de l'empire d'Autriche-Hongrie doit savoir avant tout marcher au pas et monter à cheval.

Mais tout cela glisse sur lui... A quinze ans, il a des airs d'artiste. Il s'intéresse à la poésie et à la musique, il veut écrire. Son intelligence est vive mais un peu confuse, c'est un rêveur. Ses idées ne sont pas très claires non plus, mais elles sont sans nul doute à l'opposé de celles de son père. Il admire par-dessus tout la Révolution française, il a des idéaux de fraternité et de générosité.

Oui, Rodolphe est le fils de sa mère et il en a aussi, malheureusement, tous les défauts. Sa sensibilité et sa sensualité sont poussées jusqu'au déséquilibre. Tantôt, ce sont des enthousiasmes, des passions qui l'enflamment tout entier, tantôt un abattement brutal, un désespoir sans cause qui le laisse anéanti des jours durant. Il n'y a qu'à lire ce qu'écrivait à l'époque l'ambassadeur de France, dans un jugement à la fois pénétrant et prophétique :

Par l'imagination et la sensibilité, il est bien le fils de sa mère. Son adolescence est inquiète de toutes les inquiétudes, les plus nobles comme les plus charnelles. Il a soif de justice, de fraternité comme de volupté. Mais un jour viendra peut-être, où, ne les ayant pas rencontrées ici-bas, il n'aura plus soif que de néant...

Vienne 1876 : Rodolphe a dix-huit ans. Vienne alors, c'est la Vienne des Strauss, des valse, la Vienne de la légende. Rodolphe se jette à corps perdu dans la fête et il en est tout de suite l'idole. Avec sa barbe et ses moustaches d'un blond soyeux, son regard lointain qui semble triste même quand il sourit,

il est la coqueluche de toutes les femmes, et il les a toutes.

Elles ne font que passer. Pendant des années, c'est la valse des comtesses dans les bras de Rodolphe.

Le jeune prince s'adonne d'ailleurs avec la même ferveur à son autre passion : les idées libérales. Il déteste l'Allemagne, Guillaume Ier et Bismarck. Il voudrait un renversement des alliances, une union avec la France contre l'Allemagne. Il publie même anonymement une brochure dans ce sens.

Des chimères, bien sûr, des rêveries totalement irréalistes dans le contexte politique de l'époque, mais qui inquiètent suffisamment son père pour qu'il décide de l'écarter des affaires. Il l'expédie à Prague pour s'occuper du régiment dont il est colonel. A partir de ce moment, Rodolphe ne saura plus rien de l'empire. Il est tenu soigneusement à l'écart et il en souffre.

En 1881, il a vingt-trois ans et on le marie. Rodolphe ne proteste pas : cela fait partie des désagréments de la condition de prince héritier. L'élue se nomme Stéphanie, c'est la fille du roi des Belges Léopold II. C'est une blonde fadasse, sans charme et sans intelligence. Rodolphe lui a tout de suite trouvé un surnom : “ la paysanne flamande ”, qui en dit long sur ses sentiments.

Comble de malchance, deux ans plus tard, Stéphanie accouche d'une fille et, à la suite de cette maternité, elle ne pourra plus avoir d'enfants. Rodolphe n'aura donc jamais d'héritier.

Son humeur se dégrade : il était taciturne, il devient sombre, il était désabusé, il devient amer. Ses nombreuses conquêtes, auxquelles, bien sûr, il n'avait pas renoncé avec son mariage, le laissent de plus en plus insatisfait. Il contemple la lente désagrégation, la lente décomposition de son pays avec un mélange de lucidité et de secrète délectation, comme si elles s'accordaient avec sa propre déchéance. Il écrit en 1883 :

A Vienne, ce ne sont qu'escroqueries, vols, hautes situations occupées par la racaille, brutalités arbitraires, corruption, déchéance de l'Etat. Moi, j'observe tout cela avec calme, curieux de voir combien de temps il faudra à un vieil et solide édifice comme l'Autriche pour s'effondrer.

Ce n'est pas, il faut le reconnaître, le langage de l'héritier d'une des premières puissances du monde.

Rodolphe a vingt-cinq ans, et il s'étourdit plus encore. Il lui faut encore plus de femmes, plus de fêtes, plus de vin et quand le vin ne suffit plus, il lui faut de la drogue ; il prend de la morphine. En 1886, il apprend la mort de son oncle Louis II de Bavière qui avait sombré depuis longtemps dans la folie et qui s'est suicidé dans des conditions étranges...

Rodolphe le sent : il appartient bien à cette famille des Wittelsbach, au côté de sa mère. Il n'a rien de commun avec son père, ce soldat allemand solennel, borné et flegmatique. Il est le fils d'Elisabeth, de Sissi, qui quitte à tout propos la cour de Vienne pour d'extravagants voyages à travers l'Europe et qui en revient chaque fois plus triste et plus belle. Un jour, son tour viendra. Il n'y a rien à faire ; il y a là plus qu'une fatalité : une hérédité.

Deux années passent encore. Rodolphe a une maîtresse qu'il garde un peu

plus longtemps que les autres, Mizzi Kaspar, modèle de haute couture, le plus joli corps de Vienne, dit-on. Et tout ce qu'il trouve à lui proposer pour lui prouver son attachement, c'est un suicide en commun. Mizzi, qui est une fille saine et équilibrée, préfère continuer à vivre. Rodolphe n'insiste pas.

Entre-temps, la malheureuse Stéphanie, son épouse légitime, délaissée, ridiculisée, multiplie les scènes de jalousie. Rodolphe y répond par de longs discours métaphysiques. Il parle de la vie, du destin, du néant et puis tout à coup, il sort son revolver à crosse de nacre et lui propose gentiment de la tuer d'abord et de se suicider ensuite. Au bout de deux, trois fois, Stéphanie a compris. Elle n'insiste pas, elle ne fera plus de scènes de jalousie à son mari. Elle a épousé un fou.

D'ailleurs, la santé de Rodolphe décline. Il a le visage émacié, les traits tirés, les yeux enfoncés, le regard de plus en plus lointain. Est-ce l'abus de la morphine ou est-ce quelque chose de plus grave encore ? Il semble tout simplement que la vie le quitte, qu'elle se retire lentement et inexorablement de lui.

Deux années passent encore. A l'automne 1888, Rodolphe a trente ans. Au cours d'un bal brillant –mais tous les bals sont brillants à la cour de Vienne et ils se ressemblent tellement–, Rodolphe voit venir à lui sa demi-cousine, la comtesse Larisch. Elle a toujours été son mauvais génie. Elle l'aborde avec des airs complices :

« Rodolphe, mon cousin, connaissez-vous Marie Vetsera ? Savez-vous qu'elle découpe tous vos portraits dans les journaux ? Qu'elle attend des heures dans sa calèche pour vous apercevoir quand vous rentrez au palais ? Et quand vous la verrez, mon cousin, quand vous la verrez... Tenez, c'est elle, là-bas. »

Rodolphe la voit : une jeune fille de dix-sept ans, mais déjà sérieuse et même grave ; une chevelure brune, un visage carré sans grande grâce...

Sa demi-cousine la lui présente, ils se parlent un instant. Marie Vetsera bafouille quelques mots, fait une révérence maladroite. Rodolphe n'est pas séduit, il est conquis... Pourquoi, alors qu'elle est loin d'être la plus belle de celles qu'il a connues ? Il n'y a, bien sûr, pas de réponse.

A partir de ce moment, ils se rencontrent tous deux en secret dans une chambre du Grand-Hôtel de Vienne, et puis un jour, Rodolphe donne rendez-vous à Marie au palais, dans ses appartements privés qui sont dans l'aile exactement opposée à ceux de sa femme.

Pour Marie, c'est le grand jour, son rêve se réalise. Elle entre par la porte dérobée. La voilà chez lui, chez Rodolphe. Elle ne fait pas attention au corbeau qui volète dans le vestibule, pas plus qu'au revolver à crosse de nacre posé en évidence sur la table de nuit, à côté d'une tête de mort. Elle ne voit que son bien-aimé et se jette dans ses bras...

Et le miracle se produit. Pour la première fois de sa vie, Rodolphe est amoureux, amoureux à en perdre la tête. Le 13 janvier 1889, il propose à Marie de l'épouser, tout simplement. Il est marié lui-même, qu'importe : le

pape annulera le mariage. Elle est de toute petite noblesse, qu'il importe : il renoncera à la couronne. Son père ne sera certainement pas de cet avis : il n'y pense même pas. Marie y croit... Elle s'imagine déjà la femme de Rodolphe et elle perd la tête à son tour. Elle est si jeune, elle n'a pas dix-huit ans.

Quelques jours plus tard, le 27 janvier 1889, un grand bal est donné à l'ambassade d'Allemagne pour l'anniversaire du nouveau Kaiser, Guillaume II. Marie Vetsera et sa mère sont là, parmi les invités, au milieu des robes froufrouitantes, des habits et des uniformes. L'impératrice Elisabeth est absente de Vienne, partie pour l'un de ses innombrables voyages, et c'est Stéphanie, la femme de Rodolphe, qui préside la réception.

Quand elle paraît, tout le monde s'incline, les hommes en claquant les talons à la prussienne, les femmes en plongeant dans un bruissement de soie. Mais brusquement, Stéphanie s'arrête tout net : devant elle, toute droite au milieu des invités courbés, il y a une inconnue qui la regarde dans les yeux et qui la défie. Oui, Marie a vraiment perdu la tête et il faut que sa mère, en la saisissant par le bras, la force à s'incliner.

Le lendemain toute la Cour ne parle que du scandale. Stéphanie, en larmes, court chez son beau-père l'empereur. Dès qu'elle est partie, François-Joseph convoque son fils. L'entrevue est longue, elle dure plusieurs heures. On ne saura jamais ce qu'ils se sont dit. Tout ce que l'on sait, c'est que l'affrontement a dû être d'une violence inouïe. Quand Rodolphe quitte son père, l'aide de camp retrouve l'empereur évanoui, et il fallait une émotion considérable pour que cet homme dur et même impassible en soit arrivé là.

L'après-midi, Rodolphe revoit Marie. Là encore, nul ne sait ce qu'ils se sont dit. Tout ce qui est certain, c'est qu'ils partent ensemble pour un petit pavillon de chasse à quarante kilomètres de Vienne, un ancien couvent de carmélites assez sinistre, sur la route de Baden, à Mayerling...

30 janvier 1889. Il est six heures du matin. Rodolphe, qui a passé la nuit dans une chambre du pavillon avec Marie, descend en robe de chambre. Il va trouver son valet de chambre Johann Loschek, lui demande de le réveiller une heure plus tard et repart en sifflotant.

A sept heures, le domestique frappe à la porte du prince. Pas de réponse. Il insiste sans résultat. Il va chercher alors un objet de bois et recommence à tambouriner pendant dix minutes. De l'autre côté de la porte, c'est le même silence de mort.

Loschek va trouver le comte Hoyos, ami personnel de Rodolphe, qui couche dans une autre partie du bâtiment. Le comte a la réaction attendue :

– Il faut enfoncer la porte !

Le domestique a l'air gêné :

– C'est que Son Altesse n'est pas seule... Il y a cette jeune dame...

La situation est effectivement délicate, mais il faut agir sans tarder. Le comte Hoyos décide de s'en remettre à une autorité plus incontestable, le prince Philippe de Saxe-Cobourg qui les accompagnait, lui aussi, à Mayerling. Ce dernier n'hésite pas. Il donne l'ordre au domestique de forcer l'entrée.

Il est sept heures trente lorsque Johann Loschek fait irruption dans la chambre par la porte fracturée et il s'arrête, horrifié. Les deux corps baignent dans une mare de sang : Marie Vetsera sur le lit, l'archiduc Rodolphe au pied de la table de chevet. Ils ont tous deux la tête fracassée. Dans la main droite crispée du prince, son revolver.

Sur un bureau, deux lettres. L'une, signée de Marie Vetsera, est adressée à sa mère :

Nous sommes à présent très curieux de savoir comment est fait l'autre monde... Pardonnez-moi ce que j'ai fait, je ne pouvais résister à l'amour.

De la même encre violette et de la même écriture une phrase sur un cendrier posé à côté :

Le revolver plutôt que le poison, c'est plus sûr.

Rodolphe a écrit lui aussi à sa mère et à sa sœur Valérie. C'est une longue lettre, avec des phrases d'adieu étranges, qui vont permettre bien des interprétations. Entre autres : « Je n'ai plus le droit de vivre », et aussi : « Je meurs contre mon gré. » Il a rédigé enfin ses dernières volontés par lesquelles il demande à être enterré auprès de Marie dans le cimetière voisin d'Heiligenkreuz.

Le lendemain, le docteur Hermann Widerhofer fait à Sa Majesté François-Joseph d'Autriche le compte rendu du drame. Mais toute l'Europe est déjà au courant par des indiscretions qui se sont répandues comme une traînée de poudre.

– Le prince n'a certainement pas souffert, Majesté. La balle a pénétré instantanément dans la boîte crânienne, endommageant le cerveau. La mort a été foudroyante.

François-Joseph s'indigne :

– Il ne s'est pas suicidé. Il n'a pas pu faire cela ! C'est elle, c'est cette créature, qui l'a tué et qui a ensuite mis fin à ses jours.

Le docteur Widerhofer ne se dérobe pas devant la mission qui est la sienne :

– C'est malheureusement impossible, Majesté. La jeune femme a été tuée la première. Il ne peut y avoir aucun doute à ce sujet. Elle était allongée sur le lit, les doigts croisés et une rose avait même été glissée entre ses mains.

L'empereur François-Joseph a compris. Il est blême et il prononce cette phrase en guise d'éloge funèbre :

– Mon fils est mort comme un apprenti tailleur !...

Pour Sissi, c'est tout autre chose. En plus de la douleur qu'elle éprouve pour la mort de son fils qu'elle adorait, elle se sent coupable. C'est le sang des Wittelsbach, le sang de Louis II de Bavière, son sang à elle, qui est cause de tout. Pendant des jours, elle pleure sur le cercueil, pendant des mois elle pleurera sur la tombe. Elle ne se remettra jamais du drame. A partir de ce moment, elle multipliera en vain ses voyages extravagants pour trouver la paix. Elle ne l'obtiendra que dix ans plus tard, à Genève, dans une mort absurde, sous le poignard d'un fou...

On fait à l'archiduc Rodolphe de Habsbourg des funérailles grandioses. Il ne reposera pas, bien sûr, auprès de Marie Vetsera, mais dans la sinistre crypte des Capucins à Vienne, la sépulture de la famille impériale.

Quant à la pauvre Marie, son enterrement est horrible et grand-guignolesque. Deux envoyés de l'empereur sont chargés de faire disparaître le corps. Ils trouvent la malheureuse dans une antichambre, sous un paquet de vêtements. Elle est nue, personne n'a songé à l'habiller. Ils la revêtent de ses habits et entreprennent de la conduire au cimetière voisin d'Heiligenkreuz. Les ordres sont formels : bien que tout le monde connaisse la vérité, il faut faire comme si elle n'avait jamais été tuée à Mayerling.

Alors ils la déguisent en vivante, si l'on peut dire. Ils la conduisent, serrée contre eux, jusqu'à un traîneau. Là, pour qu'elle ne s'écroule pas à chaque cahot sur le sol gelé, ils attachent aux montants du véhicule une canne glissée dans le dos de sa robe.

Marie Vetsera repose toujours au petit cimetière proche de Mayerling. Sur sa tombe, plus tard, sa mère fit graver l'inscription suivante, tirée de la Bible : « Tel une fleur, l'homme éclot et passe. »

Que s'est-il passé à Mayerling, le 30 janvier 1889 ? C'est une des énigmes les plus célèbres de tous les temps et elle a suscité les réponses les plus diverses, des plus fantaisistes aux plus sérieuses, des plus romantiques aux plus réalistes.

L'une des versions les plus extraordinaires affirme qu'il s'agit d'une machination des deux amants. Ni Rodolphe ni Marie Vetsera ne sont morts à Mayerling. Leur amour étant devenu impossible à la cour d'Autriche, ils ont décidé de quitter le pays pour vivre ensemble incognito. Ils ont donc organisé toute une mise en scène. Le corps de Rodolphe était en fait celui d'un soldat autrichien et le corps de Marie un simple mannequin de cire. Ils les ont revêtus de leurs vêtements et sont partis vivre heureux ailleurs. Mis devant le fait accompli, l'empereur et les autorités n'auraient rien dit pour ne pas révéler le scandale.

Qu'y a-t-il à dire sur cette hypothèse, sinon qu'elle ne vaut pas plus que celles qui fleurissent en pareil cas à propos du Masque de fer ou de Louis XVII, par exemple ? Ce sont de belles histoires, mais ce n'est pas de l'histoire.

La version suivante est de loin la plus romantique : elle fait de Rodolphe et de Marie le demi-frère et la demi-sœur. Il y a effectivement une incontestable ressemblance physique entre eux, mais surtout, cela expliquerait la dramatique entrevue entre Rodolphe et François-Joseph. L'empereur aurait révélé à son fils qu'il était le père de Marie Vetsera, ce qui rend compréhensible son évanouissement. Car dans cette hypothèse, il s'agit de son fils et de sa fille. Quant à Rodolphe, apprenant l'inceste dont il s'était rendu coupable à son insu, il n'avait plus d'autre choix que la mort, d'où ses dernières phrases mystérieuses : « Je n'ai plus le droit de vivre » et « Je meurs contre mon gré. »

Tout cela est effectivement séduisant. Les historiens ont même essayé

d'établir que Mme Vetsera avait été séparée de son mari pendant les dix mois qui ont précédé la naissance de sa fille. Mais outre qu'il existe des naissances à dix mois, si Marie était une enfant adultérine, rien n'autorise à dire qu'elle était la fille de l'empereur...

Pour beaucoup, il n'est pas besoin d'aller si loin. Est-ce qu'il fallait absolument la révélation d'un inceste pour inciter Rodolphe à se tuer, lui qui avait déjà proposé le suicide commun au joli mannequin Mizzi Kaspar et à sa femme Stéphanie, lui qui avait un corbeau et une tête de mort dans sa chambre ? Lui, le fils de Sissi et le neveu de Louis II, qui disait quelques jours avant sa mort, assistant aux grandes manœuvres de l'armée :

« Je ne serai jamais empereur d'Autriche... »

Et Marie Vetsera, qui était folle de Rodolphe à en perdre la tête, comme l'a prouvé son défi insensé à la princesse Stéphanie, était capable de le suivre dans la mort par amour.

Dans le fond, la tragédie de Mayerling ne serait tout simplement qu'un drame de la folie comme il en arrive dans toutes les familles, qu'elles soient roturières ou impériales...

Pourtant, ce n'est pas la thèse du suicide qui est aujourd'hui adoptée par la majorité des historiens, c'est celle du double assassinat. Pourquoi aurait-on tué Rodolphe de Habsbourg ? La réponse – s'il y a bien eu crime – est claire : pour des raisons politiques. Si Rodolphe, prince libéral, anti-allemand, francophile et anglophile, avait succédé à François-Joseph, il aurait provoqué un bouleversement à peine concevable sur la scène européenne et même mondiale. Chacun sait alors qu'un conflit éclatera tôt ou tard entre la France et l'Allemagne à propos de l'Alsace-Lorraine. Il suffit d'imaginer ce qui se passerait si l'Autriche se rangeait aux côtés des Français.

Et, sur le plan intérieur, le prince héritier Rodolphe, décidément incorrigible, avait des idées tout aussi subversives. L'Autriche-Hongrie est alors un empire bicéphale dans lequel la majorité autrichienne écrase la minorité hongroise. C'est une situation qui révolte le jeune homme. Il veut l'indépendance de la Hongrie, c'est-à-dire ni plus ni moins la fin de l'empire.

Est-ce que ces raisons n'étaient pas suffisantes pour motiver l'acte exceptionnel que constitue le meurtre d'un prince héritier ? La réponse est sans conteste oui.

Evidemment un tel meurtre doit s'entourer de tout le mystère possible, d'où le choix du moment et du lieu : la crise brutale liée à la liaison de Rodolphe et de Marie et le pavillon de chasse retiré de Mayerling...

Dans ces conditions, qui sont les meurtriers, ou, du moins, à quel groupe appartiennent-ils ? Le plus logique est de supposer qu'il s'agit du parti germanique, qu'il s'agisse de l'armée ou de la Cour. Certains ont même été jusqu'à mettre en cause François-Joseph lui-même, qui n'aurait pas hésité à sacrifier son fils à la raison d'État. Mais il pourrait s'agir, tout aussi bien, de la faction adverse...

Il est établi que Rodolphe avait eu de nombreux contacts avec Pista

Karoly, chef de l'opposition libérale hongroise. Mais Karoly s'est trouvé débordé par un mouvement plus radical. Des révolutionnaires hongrois seraient venus trouver le prince héritier et l'auraient mis au courant d'un complot visant à renverser François-Joseph et à le mettre à sa place sur le trône. Mais Rodolphe, en fils respectueux qu'il a toujours été malgré les divergences de vues, aurait tout révélé à son père. L'assassinat serait la vengeance des révolutionnaires hongrois.

Dans les deux cas, l'homme de main aurait été le domestique Johann Loschek avec, ou non, des complices. Il lui était on ne peut plus facile d'avoir un double de la clef de la chambre et le fait que personne –pas même lui, selon ses dires– n'ait entendu les deux coups de feu, prouve à quel point le lieu du drame était à l'écart...

La thèse de l'assassinat a reçu un renfort de taille en la personne de Zita de Bourbon-Parme, ancienne impératrice d'Autriche, qui a décidé de parler en mai 1983, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Zita de Bourbon-Parme a épousé en 1911 Charles de Habsbourg, petit-neveu de François-Joseph, qui a régné de 1916 jusqu'à la fin de l'empire autrichien en 1918. Zita a donc été la dernière impératrice d'Autriche.

Elle n'était pas née au moment du drame de Mayerling mais elle a entendu beaucoup de choses à la Cour et toutes vont dans le même sens : c'était un assassinat. Voici une conversation qu'elle jure avoir entendue :

« A l'âge de douze ans, j'ai surpris un échange de propos entre l'archiduchesse Gisèle, la sœur de Rodolphe, et ma tante Marie-José... "Puisqu'il s'agit d'un assassinat, disait la sœur de Rodolphe, pourquoi n'a-t-on jamais sévi contre les coupables ?" "Qui t'a dit cela ?" a demandé ma tante. Et Gisèle a répondu : "J'ai exigé d'être présente au moment de la mise en bière et j'ai examiné attentivement la dépouille de mon frère. Si Rodolphe s'était suicidé, il aurait porté des traces de brûlure à la tempe. Mais ce n'était pas le cas, ce qui veut dire que le coup a été tiré de plus loin..." Alors, dans un soupir, ma tante a ajouté : "Oui, c'est vrai, mais je t'en conjure, ne répète jamais ces propos !" »

Dans sa confession publique, l'ex-impératrice Zita cite bien d'autres témoignages. Celui du *feld-marechal* Edouard Paar, qui a assisté à une conversation entre François-Joseph et sa sœur, est particulièrement net :

« Comment avez-vous pu accepter la version du suicide, qui allait compromettre la mémoire de votre propre fils ? » lui a demandé la princesse.

Et l'empereur lui a répondu d'un ton extrêmement las : « Je ne pouvais pas faire autrement. Le véritable enjeu était à ce moment-là le trône, la destinée de la monarchie et, au-delà, l'équilibre de l'Europe. Je ne pouvais pas dévoiler la vérité sans déclencher un grave conflit politique sur le plan national et international... Je n'avais peut-être pas moralement le droit d'agir ainsi. Mais croyez bien que je ne cesse de penser à tous les tourments et à tous les moments terribles que ce pauvre Rodolphe a dû endurer... »

Propos évidemment extrêmement troublants, si, bien entendu, ils ont été

tenus, puisqu'il faut croire sur parole le *feld-marechal* et l'impératrice Zita elle-même, qui rapporte ses dires. Mais ils rejoignent tellement les conclusions de la majorité des historiens qu'on ne peut s'empêcher d'y voir le fin mot de l'énigme.

Alors, Mayerling aurait été non pas un grand drame d'amour, mais une grande affaire politique ?... Peut-être. Mais quelle que soit la vérité –à jamais inconnue, il faut le craindre–, une chose est certaine : elle sort de l'ordinaire.

14. LA BÊTE DU GÉVAUDAN

début juin 1764. Une jeune bergère garde ses bœufs un peu à l'écart de la petite ville de Langogne, non loin de Mende. Il fait beau dans cette région particulièrement isolée et sauvage du Massif Central qui correspond aujourd'hui, à peu de chose près, au département de la Lozère et qui s'appelle alors le Gévaudan. Brusquement, les chiens donnent des signes d'inquiétude. La jeune femme se dresse : là-bas, derrière les fourrés, un animal vient d'apparaître.

En quelques bonds, il est sur elle, mais courageusement les bœufs se regroupent et font face. La jeune femme, après avoir été assaillie par la bête, se réfugie au milieu de son troupeau. L'animal n'insiste pas davantage et s'en va.

La bergère de Langogne rentre chez elle dans l'état de frayeur qu'on imagine. Tous ses vêtements sont déchirés, elle a le visage, les bras et les jambes lacérés, mais rien de vraiment grave...

Son récit n'étonne qu'à moitié les villageois. Dans cette seconde moitié du XVIII^e siècle, les loups ne sont pas rares. Il est vrai qu'ils n'attaquent pratiquement jamais seuls ; ils ne sont vraiment dangereux qu'en horde, lorsque poussés par la faim ils sortent des forêts – ce qui se produit au cours des hivers les plus rigoureux.

Quant au cas présent, c'était un loup enragé comme il s'en rencontre de temps à autre... Pourtant, la jeune bergère n'accepte pas cette explication. Encore sous le coup de la peur, elle se met à tenir des propos qui semblent insensés :

« Ce n'était pas un loup ! Il était très grand, il avait la gueule allongée, le dos marqué d'une bande noire, le poil roux et une longue queue. Non, ce n'était pas un loup, je vous dis ! C'était une bête comme je n'en ai jamais vu, une bête extraordinaire ! »

Les habitants de Langogne laissent la pauvre bergère se remettre de ses émotions. Ils en ont vu d'autres dans leur province, une des plus reculées du royaume de France...

Et pourtant, la bergère de Langogne n'a pas menti. En pays de Gévaudan, les communications sont difficiles mais les nouvelles circulent tout de même, au gré des déplacements des uns et des autres. Et les nouvelles qui se succèdent dans les jours et les semaines suivantes sont effrayantes.

Moins d'un mois plus tard, le 30 juin, à Saint-Etienne-de-Lugdarès, un village du Vivarais, province limitrophe, on découvre dans un champ le cadavre d'une jeune fille de quatorze ans. Elle a été déchiquetée, ses viscères sont épars, son cœur a été dévoré.

Une semaine après, à Puy-Laurent, dans le Gévaudan cette fois, une autre jeune fille est retrouvée déchiquetée. Et, dès lors, le carnage ne s'arrête plus. Peu après ce sont trois garçons de quinze ans qui sont dévorés à Chayla-

l'Evêque, une femme à Arzence, une fillette à Thoris et un jeune berger à Chandeyrac, ces deux derniers ayant été si sauvagement attaqués qu'on ne retrouve d'eux que des lambeaux de vêtements et des débris informes.

Début septembre, une fille de Rocles et un jeune homme des Choisinets disparaissent ; encore une fois les habitants de leur village ne retrouvent que d'affreux débris éparpillés. Le 8 du même mois, un jeune homme rentre terrifié au village de Pouget. Il a été attaqué dans un verger par une bête monstrueuse : il a la peau du crâne enlevée et la poitrine lacérée. Le 19 septembre, c'est une fille de vingt ans qui est tuée aux environs de Saint-Alban. La bête s'est affreusement acharnée sur elle ; elle a bu tout son sang et lui a dévoré les entrailles.

Les autorités locales s'émeuvent. Le capitaine Duhamel, aide-major des dragons de Langogne, est chargé de se mettre à la poursuite de ce gibier extraordinaire. C'est le début d'une longue, d'une interminable chasse à la Bête...

Pendant ce temps, l'animal féroce continue ses exploits et chacune de ses apparitions renforce la terreur.

Un soir d'octobre 1764, Jean-Pierre Fourcher, paysan de Julianges, entasse des bottes de paille dans sa grange. La première neige est en train de tomber. Il fait froid. Soudain, à travers l'étroite fenêtre du bâtiment, il aperçoit une forme qui se glisse dans le village. Il court à son fusil dont, comme tous les habitants du Gévaudan, il ne se sépare plus...

Le paysan se met à la fenêtre. Un animal monstrueux est en train de rôder devant la fontaine du village. Il murmure :

« La voilà ! C'est la Bête !... »

Fourcher a un fusil à deux coups. Il fait le signe de croix, épaule, vise soigneusement et tire. La Bête tombe, se relève rapidement et regarde de tous côtés, l'air furieux. Le paysan tire une seconde fois ; cette fois l'animal pousse un cri terrifiant et s'enfuit, en faisant, dira-t-il, « un bruit semblable à celui d'une personne qui se sépare d'une autre après une dispute ».

Son fusil encore fumant en main après que l'animal eut disparu, Jean-Pierre Fourcher prononce lentement :

« Ce coup-ci, c'est sûr, personne ne tuera la Bête ! »

Tout le Gévaudan se répète bientôt cette aventure. « La Bête ne craint pas les coups de fusil ! » « Ce n'est pas un loup ! » « Ce n'est pas un animal ! C'est un monstre de l'enfer... »

Et les paysans du Gévaudan vont faire bénir leurs balles par le curé, faute de quoi ils sont certains que leurs fusils ne leur seraient pas plus utiles qu'un jouet d'enfant.

Le capitaine Duhamel, de son côté, ne reste pas inactif à la tête de ses dragons. Accompagné de douze cents volontaires, il fait des battues quotidiennes, mais jusqu'ici sans le moindre résultat.

Aussi, fin octobre 1764, les autorités se décident-elles à employer les grands moyens. M. de Lafont, syndic à Mende, et M. de Moncan,

commandant général des troupes du Languedoc, décident une mobilisation générale.

Leurs envoyés parcourent tout le pays, de Langogne à Saint-Chély, de Mazieu à Marvejols et les bonnes volontés ne manquent pas. En tout, dix mille paysans sont volontaires et se joignent aux dragons. Cette fois, c'est la fin de la Bête. A moins, bien entendu, qu'il ne s'agisse d'un animal surnaturel. Mais cela, il n'y a que les paysans superstitieux du Gévaudan pour le croire... La Bête est un loup, et un loup, même d'une taille exceptionnelle, ne résiste pas à une décharge de mousquet bien placée.

La troupe se met en marche et quadrille toute la région. Le 8 novembre, un groupe de deux cents chasseurs sous les ordres de M. de Lafont débusquent la Bête près du château de la Baume... Elle est là, tapie derrière un mur, en train de guetter un jeune berger qui garde ses bœufs.

La Bête renifle les chasseurs et s'enfuit dans un bosquet. Deux cents hommes armés de fusils cernent les lieux, ils se rapprochent lentement, elle est prise au piège...

L'animal a sans doute compris que s'il ne bouge pas, il est perdu. Brusquement, avec une agilité inouïe, il sort des arbres. En quelques bonds, il est sur les chasseurs. L'un d'eux tire à dix pas. La Bête tombe mais se redresse ; un autre tireur la touche de nouveau, elle tombe une seconde fois et repart. Elle est maintenant au milieu du cercle des chasseurs qui la fusillent de tous côtés. Trois, quatre fois, elle est touchée, tombe avec un hurlement, mais à chaque fois se relève... Et, en boitant, elle finit par disparaître dans un petit bois...

La nuit est venue. Chez les chasseurs, c'est l'euphorie. Ils sont tellement sûrs que la Bête est en train d'agoniser qu'ils ne prennent pas la peine de partir à sa recherche. Ils n'auront qu'à ramasser son cadavre le lendemain.

Or, le lendemain, les chasseurs constatent avec stupeur que, dans le petit bois, il n'y a aucune dépouille. Et le surlendemain, la stupeur se change en effroi quand ils apprennent que, non loin, un jeune homme est rentré au village de Rimeize avec le flanc ouvert et le cuir chevelu arraché. La prochaine victime sera, quelques jours plus tard, une jeune fille de vingt ans dont on retrouve le cadavre en lambeaux.

Plus rien ne peut endiguer la terreur. A la tête de ses dragons et des innombrables volontaires, le capitaine Duhamel a beau multiplier les battues – pas moins de huit entre le 20 et le 27 novembre 1764 –, personne n'en attend plus rien. Comme pour le prouver, la Bête, pendant ce temps, poursuit ses ravages, toujours autre part que là où on l'attend. Jamais elle ne s'est autant déchaînée... Dix nouvelles victimes s'ajoutent à la liste...

La renommée de la Bête du Gévaudan a maintenant dépassé la région. A Versailles la Cour se passionne pour ce fait divers si pittoresque qui fait frémir les dames. Quant aux paysans, ils courbent l'échine, ils se taisent et ils prient. Pour eux, la Bête leur a été envoyée par Dieu pour les punir.

Les punir de quoi ? Ils ne sauraient le dire. De leur misère, de leur

ignorance, de l'état d'asservissement où les maintiennent leurs seigneurs et les gens du roi ? Ce ne sont pas des questions qu'on se pose dans ce pays aux chemins presque impraticables, où ne viennent que les céréales pauvres et où il fait moins vingt-cinq chaque hiver. La Bête, pour tous ces pauvres gens, c'est le malheur inexplicable et qui revient périodiquement, comme la peste, la famine ou la guerre. Bien sûr, à la longue, la vie reprend le dessus. Une fois le fléau passé, la natalité comble les vides et les campagnes redeviennent comme avant..

Mais dans combien de temps ? Combien de deuils celle qu'ils ont nommée " la Bête qui mange le monde " va-t-elle leur infliger encore ?...

Décembre 1764. C'est le début du terrible hiver du Gévaudan. Les paysans terrés dans leurs masures se répètent, au cours des veillées, qui, depuis six mois, sont synonymes de terreur, ce qu'ils savent de la Bête.

Les témoignages des quelque quarante rescapés sont concordants sur bien des points : la Bête est un animal fantastique qui ne ressemble à rien de connu. De la taille d'un veau ou d'un âne, elle est de poil rougeâtre mais avec une bande noire sur le dos et le poitrail blanc. Sa tête ressemble à celle d'un cochon, fendue par une gueule énorme toujours ouverte. Elle a les oreilles courtes, la queue longue et fournie.

Bien entendu, à côté de ces précisions purement anatomiques, il y en a d'autres inspirées par la superstition et la terreur. Certains affirment que la Bête est gaie et agile, qu'elle se dresse sur son derrière avec un air espiègle ; d'autres l'ont vue marcher sur l'eau sans se mouiller, d'autres encore l'ont entendue rire et parler...

Loup ou animal encore inconnu ? Pour l'instant, les avis sont partagés et il est impossible de trancher. La seule manière de connaître la vérité serait de tuer l'animal. Mais qui aurait la folie de tenter une pareille chose en plein hiver ?...

12 janvier 1765. C'est ce jour-là que se produit un épisode qui va émouvoir toute la France. André Portefaix, douze ans, berger au village de Chanaleilles, part guider les bœufs, accompagné de six enfants plus jeunes que lui, quatre garçonnetts et deux fillettes. On peut évidemment s'étonner, voire s'indigner de l'inconscience criminelle des parents qui laissent leurs enfants en proie à une bête féroce. Mais il ne faut pas oublier dans quelle misère se trouvent les paysans de la région. Ne pas envoyer paître les bêtes, c'est ne plus avoir de quoi manger, bientôt la famine et la mort tout aussi assurée. Alors que faire d'autre, sinon espérer que la Bête ira faire ses ravages dans la paroisse d'à côté ?...

Les sept enfants sont là, au milieu de leurs bœufs dans un pré recouvert de neige. Ils se serrent les uns contre les autres tenant bien fort leurs bâtons où sont accrochées des lames avec des bouts de ficelle. Soudain, une des deux fillettes pousse un cri :

« La Bête !... »

Oui, c'est bien elle, avec son poil roux, son dos noir. Elle est sortie du bois

et s'approche d'eux sans se presser, sûre d'elle, avec sa gueule démesurée à moitié ouverte. Les enfants se regroupent autour de leur aîné, André Portefaix, font le signe de croix et agrippent leur bâton en s'efforçant de ne pas trembler.

La Bête tourne autour d'eux lentement, la gueule écumante en cherchant une faille dans leur dispositif de défense. Soudain, elle bondit et attrape par la gorge un des enfants, le petit Panafieux, huit ans. André Portefaix bondit à son tour. Il rattrape la Bête et la larde de coups de couteau. Surprise, elle ouvre la gueule et le petit Panafieux se retrouve libre. Il est affreusement défiguré. L'animal lui a arraché une joue. Il est d'ailleurs occupé à dévorer le morceau sanglant. La chair humaine l'a mis en appétit. Il se lèche les babines et se remet à tourner autour des enfants qui se sont reformés en groupe...

Et de nouveau, la Bête bondit. Elle saisit un autre enfant, Jean Veyrier, et l'entraîne. Pour tous ces gamins, c'est trop de frayeur. L'un d'eux se met à crier :

« Fuyons pendant que la Bête le dévore ! » Mais la voix d'André Portefaix domine la sienne : « Non ! Nous le sauverons ou nous mourrons tous. Sus à la Bête ! »

Et les enfants vont sus à la Bête. Tous, même les deux petites filles, même le petit Panafieux qui dégouline de sang et qui est complètement aveuglé. Ils attaquent le monstre à coups de bâton. André Portefaix hurle : « Piquez à la tête ! Visez les yeux et la gueule ! » La Bête doit lâcher le petit Jean Veyrier pour faire face. André Portefaix se met entre elle et sa victime et frappe de toutes ses forces sur le museau. Cette fois, l'animal en a assez ; il n'insiste pas et s'en va de sa démarche tranquille...

L'exploit du jeune André Portefaix et de ses camarades est bientôt connu dans tout le royaume de France. Louis XV accorde à chacun des sept enfants trois cent livres sur sa cassette personnelle. André Portefaix sera en outre élevé aux frais de l'Etat. Et Louis XV décide enfin de se soucier des malheurs de ses sujets du Gévaudan. Cette fois l'affaire a ému en haut lieu. Un roi de France ne laisse pas croquer ses sujets comme cela ; il va prendre des mesures contre la Bête du Gévaudan !...

D'abord une prime de six mille livres est offerte par l'Etat à qui la tuera : c'est une véritable fortune. Ensuite, le capitaine Duhamel reçoit des moyens nouveaux et des instructions pressantes pour en finir coûte que coûte...

Duhamel installe son quartier général à Saint-Chély-d'Apcher et il va employer effectivement des moyens jamais vus. Il bat le rappel dans soixante-treize paroisses du Gévaudan et des environs. Et il recrute vingt mille hommes. Oui, vingt mille hommes : tous les seigneurs de la région avec leurs paysans, tout ce que le Gévaudan compte de bras, de fusils, de faux, tout cela pour traquer une seule bête !

La troupe se met en route le 7 février 1765. Le pays est couvert de neige, ce qui représente un atout certain car les traces de l'animal seront parfaitement visibles. Et effectivement, elle est repérée le jour même, dans un bois. Elle est rapidement cernée. Il ne reste plus qu'à la tirer...

La Bête sort en bondissant. Elle est touchée une première fois, pousse un hurlement, tombe et reprend sa course. Cinq fois de suite, elle sera touchée, hurlera et continuera droit devant. Elle finit par disparaître dans des bois si denses qu'on ne peut pas la poursuivre...

Ce coup-ci plus personne n'ose espérer que la Bête soit touchée à mort et qu'elle n'ait disparu dans la forêt que pour agoniser. Il est trop clair qu'elle est bien vivante et que les balles ne lui font rien... Et comme pour mettre les choses parfaitement au point, le lendemain 8 février, la Bête lacère, décapite et éventre une jeune fille de quatorze ans à Malzieu. Le capitaine Duhamel, dans une dernière tentative, empoisonne le cadavre et laisse des tireurs d'élite en faction. Mais la Bête ne revient pas sur le corps de la malheureuse. Personne, à vrai dire, pas même le capitaine, ne s'y attendait...

Les semaines suivantes, la terrible partie de cache-cache continue. La Bête frappe partout en Gévaudan, à des dizaines de lieues d'un jour sur l'autre. Chaque fois, en apprenant qu'un garçon ou une fille a été dévoré dans tel ou tel village, Duhamel s'y rend avec ses hommes. Mais sur place, et parfois même en chemin, il apprend que la Bête a frappé ailleurs et il repart dans cette direction, arrivant toujours trop tard. Entre la Bête et les troupes du roi de France, la partie n'est pas égale : la Bête est beaucoup plus fine, beaucoup plus redoutable que les dragons. Mais est-ce vraiment une bête ? Personne n'en jurerait plus, surtout pas le capitaine.

Duhamel est d'ailleurs si persuadé qu'il a affaire à un animal monstrueux, qu'il ne s'intéresse nullement aux simples loups. Ce qui est une erreur car, avec les moyens qu'il a à sa disposition, il aurait pu débarrasser le Gévaudan d'une partie des vulgaires loups qui l'infestent à l'époque.

Voici, en tout cas, le portrait qu'il fait de la Bête à l'intendant d'Auvergne :

Cet animal est de la taille d'un taureau d'un an. Il a les pattes aussi fortes que celles d'un ours, avec six griffes à chacune de la longueur d'un doigt ; la gueule est extraordinairement large, le poitrail aussi long que celui du léopard, les yeux sont de la grandeur de ceux d'un veau et étincelants ; le poil du ventre est blanc, celui du dos rouge avec une bande noire. J'espère que vous penserez comme moi que cet animal est un monstre dont le père est un lion. Reste à savoir qui est la mère...

Dans tout le royaume, les esprits ne sont pas moins excités. La Bête du Gévaudan est à la mode. Des Flandres aux Pyrénées, les gazettes lui consacrent leurs articles, les chanteurs de rues entonnent la complainte des victimes et, à Versailles, c'est un des sujets de conversation préférés de la Cour.

Les esprits ingénieux se mettent de la partie. Devant les insuccès du capitaine Duhamel, voici ce que propose un inventeur : « Il faut fabriquer des femmes artificielles constituées d'un sac en peau de brebis pour imiter le corps, de deux autres plus allongés pour représenter les jambes ; le tout sera surmonté d'une vessie peinte en manière de visage et remplie d'éponges imbibées de sang frais mêlé à des boyaux assaisonnés de poison, de façon à

forcer la bête vorace à avaler sa propre mort. »

Mais voici mieux : « Il faut, dit un autre, élire vingt-cinq hommes intrépides, les revêtir de peau de lion, d'ours, de léopard, de cerf, de biche, de veau, de chèvre, de sanglier et de loup, avec un bonnet de carton garni de lames de couteau... »

Un autre propose encore de fabriquer une machine infernale composée de trente fusils dont les détentes reliées par des cordes seront mises en mouvement par les contorsions d'un veau de six mois se débattant à l'aspect de la Bête...

Mais pendant que les salons dissertent, que les gazetiers gagnent leur vie et que certains délirent, la Bête, elle, continue à dévorer les femmes et les enfants...

Cette situation, il y a pourtant un homme qui ne l'admet pas. Il se nomme Denneval... Denneval est un gentilhomme de soixante ans qui vit sur ses terres de Normandie en compagnie de son fils. Et s'il s'intéresse si fort à ce qui se passe en Gévaudan, à l'autre bout du royaume, c'est tout simplement qu'il est louvetier et, dit-on, le meilleur de France. On prétend qu'au cours de sa longue carrière, il n'a pas tué moins de douze cents loups. Cette bête, qui se déchaîne là-bas dans les montagnes, représente pour le vieux louvetier comme un défi. Il a l'impression qu'elle l'attend. Elle sera son dernier loup...

M. Denneval se rend à Versailles, où il a des relations. Il est présenté au roi Louis XV qui est favorablement impressionné par ses qualités de chasseur. Il accepte de le laisser partir en Gévaudan.

Arrivé sur place avec son fils, deux piqueurs et six gros chiens louvetiers, Denneval prend son temps ; il n'est pas pressé. Son premier souci n'est d'ailleurs pas la Bête, c'est le capitaine Duhamel. Il veut l'exclusivité de la chasse et de la victoire. Denneval écrit à l'intendant d'Auvergne :

Il ne nous sera pas possible de chasser si M. Duhamel et les dragons restent. Ils font journellement des battues et cela effarouche l'animal. Aussi je vous prie de bien vouloir donner des ordres afin qu'ils rejoignent leur quartier, faute de quoi nous serions obligés de retourner dans notre pays.

M. Denneval obtient satisfaction : le capitaine de dragons est congédié. Alors, et alors seulement, il s'occupe de la Bête... Au lieu d'aller à sa poursuite, comme Duhamel, de courir dans tel ou tel village chaque fois qu'elle y fait une victime, il étudie son adversaire : les endroits qu'elle fréquente, les chemins qu'elle emprunte ; ses traces sont particulièrement instructives : la Bête fait en terrain plat des bonds de vingt-huit pieds, c'est-à-dire un peu plus de neuf mètres. Mais pour Denneval, pas de doute, il s'agit bien d'un loup, un loup gigantesque, mais un loup...

C'est au début de mars 1765 que Denneval se met en campagne. Il était temps, jamais la Bête ne s'était déchaînée à tel point. Depuis février, elle attaque tous les jours et près d'une fois sur deux, elle tue.

Denneval, son fils, ses gens et ses chiens prennent la piste. On est bien loin des énormes battues et des dragons à cheval. Il ne s'agit plus d'une bataille

rangée, mais d'un duel entre l'homme et l'animal, dont le premier est sûr de sortir vainqueur.

Pendant trois mois, Denneval traque l'animal avec toute l'expérience d'une vie de louvetier et, pas plus que Duhamel, il n'obtient de résultat... Bientôt c'est le doute, puis la déception, puis l'angoisse. Où est-elle la superbe de celui qui voulait écarter le rival pour ne pas avoir à partager la gloire avec lui ? Quand Denneval écrit de nouveau à l'intendant d'Auvergne, c'est pour confesser modestement :

Cette maudite bête n'est point facile à rencontrer ; elle va toujours sans s'arrêter. Il ne sera pas facile d'en venir à bout.

Alors Denneval en revient aux moyens qu'il avait tant critiqués. Le 30 avril et le 1^{er} mai 1765, il organise des battues générales avec les volontaires de cinquante-six paroisses. Le 1^{er} mai, la Bête est atteinte de trois coups de feu, mais bien que perdant son sang en abondance, elle s'échappe et reste introuvable.

L'orgueilleux louvetier, qui est devenu l'objet du mépris des paysans du Gévaudan, finit par en arriver aux expédients les plus désespérés. Il empoisonne le cadavre d'une des victimes et le laisse en évidence. La Bête, bien entendu, ne se montre pas. Mais comme pour montrer qui est le plus fort des deux, le lendemain et le surlendemain, elle tue dans deux villages différents.

Denneval et sa science des loups ont échoué tout aussi piteusement que le capitaine Duhamel à la tête de son armée. Ni la force ni la ruse ne semblent pouvoir venir à bout de la Bête. Dans le Gévaudan, il n'est plus une paroisse où le curé n'ait eu à écrire sur son registre une notation de ce genre, qui dit tout dans sa tragique simplicité :

Martial Charrade, du Besset, âgé d'environ treize ans, a été dévoré avant-hier par la Bête féroce qui mange le monde et les restes de son corps ont été inhumés aujourd'hui 27 avril 1765 dans le cimetière de cette paroisse. Etaient présents Jean Charrade, son père, autre Charrade, son frère, illettrés, qui ont déclaré ne savoir signer. Signé Fournier, curé.

Pourtant, la détresse si humble de ces paysans auxquels personne ne s'était intéressé pendant des siècles est maintenant connue de tous, et pas seulement en France. A présent l'Europe entière se passionne pour la Bête du Gévaudan. Pas toujours de manière innocente d'ailleurs. Les Anglais, qui viennent d'entrer en guerre avec la France, en profitent pour lancer de cruelles railleries. Une gazette d'outre-Manche annonce que la Bête a vaincu une armée française de cent vingt mille hommes après avoir dévoré toute son artillerie et sa cavalerie...

Ce genre d'attaque ne peut rester sans conséquence. Louis XV ne saurait les tolérer sans perdre la face. Cette fois c'est l'honneur du pays qui est en jeu. La Bête du Gévaudan est devenue une affaire d'Etat. Le roi décide d'employer les grands moyens. Il convoque... son premier porte-arquebuse, Antoine de Bouterne, et lui ordonne de tuer la Bête... Si la réplique semble légère, elle

n'est pas aussi désinvolte qu'elle en a l'air. Louis XV aurait pu envoyer des troupes supplémentaires, mais l'expérience du capitaine Duhamel a prouvé que ce n'est pas le nombre qui compte. En revanche, le roi, qui est un grand chasseur, connaît et apprécie les qualités d'Antoine de Bauterne. C'est au premier porte-arquebuse qu'il appartient d'organiser les chasses royales et Louis XV a une totale confiance en lui.

Sur le plan psychologique, en tout cas, l'effet est atteint. L'arrivée d'Antoine de Bauterne est saluée en Gévaudan avec des cris d'allégresse. Car, pour tout le monde, le roi est sacré. Il tient son pouvoir de Dieu et lui seul peut triompher d'une bête sans nul doute créée par le diable. Pour les paysans du Gévaudan, Antoine de Bauterne est le saint Georges qui va les débarrasser de leur dragon.

Le premier soin du porte-arquebuse du roi est de congédier Denneval qui déclare en s'en allant :

« Ce n'est pas un loup. Il y a autre chose... »

De Bauterne est immédiatement frappé par le terrain. C'est un homme d'expérience. Il est plus âgé que Denneval : il a soixante-dix ans. Pourtant il écrit :

Depuis cinquante ans que j'exerce des chasses tant en France, Allemagne, Piémont et Pyrénées, je n'ai jamais vu un pays aussi difficile que celui-ci.

Quant à la Bête elle-même, il observe soigneusement ses traces et sa conclusion est formelle : c'est un loup. Il l'écrit au ministre d'Etat Saint-Florentin.

Nous avons reconnu tant par les traînées que cette bête a faites sur les cadavres que par les traces, qu'il ne se trouve aucune différence avec celles d'un grand loup. S'il y a quelque autre bête d'une autre espèce qui cause des ravages, ni les gardes ni moi n'avons pu la découvrir malgré les recherches continues que nous avons faites...

Le 20 septembre, Antoine de Bauterne prend brutalement une décision. Il se rend à l'abbaye de Chazes en Auvergne. Le 17, trois jours auparavant, une femme avait été attaquée non loin de là par la Bête et l'avait repoussée. La décision du premier porte-arquebuse surprend tout le monde car cette région n'est pas un des terrains de prédilection de l'animal qui opère principalement en Gévaudan, surtout aux alentours du mont Mouchet.

Le 21 septembre 1765, après avoir disposé ses hommes dans la forêt de Chazes, Antoine de Bauterne se met à l'affût derrière son fusil. Et la Bête apparaît. Mais pas devant ses soldats, devant lui, à quelques mètres, comme si elle jugeait indigne d'être tirée par quelqu'un d'autre que le premier porte-arquebuse du roi. Celui-ci a chargé son fusil d'une balle de fort calibre et de trente-cinq plombs à loup. Il tire. Et son coup justifie son poste de premier chasseur du royaume : la balle entre dans l'œil droit du monstre, lui fracassant le crâne, les trente-cinq plombs pénètrent à la jointure de l'épaule droite... Et pourtant la Bête, qui aurait dû être foudroyée, ne tombe pas, elle continue à avancer, elle fuit !

Antoine de Bauterne appelle l'un de ses hommes qui tire à son tour sur l'animal et le touche au postérieur. Cette fois, c'est le coup de grâce. La Bête roule sur elle-même et s'immobilise, raide morte.

Le premier porte-arquebuse et ses hommes se précipitent avec l'émotion que l'on imagine. La Bête qui a décimé une province, la Bête dont parle l'Europe entière est là devant eux... C'est un loup, mais d'une taille inimaginable. Il pèse cent trente livres, c'est-à-dire soixante-cinq kilos. Il mesure un mètre quatre-vingt-dix depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité de la queue et un mètre quarante-trois du nez jusqu'à la naissance de la queue ; ses canines sont longues de trois centimètres et demi.

La Bête est ramenée triomphalement au village voisin de Saugues. Le chirurgien local en fait l'autopsie et procède à un début d'embaumement. Huit enfants attaqués par la Bête défilent devant elle et tous la reconnaissent. Le cadavre est ensuite expédié à Clermont où il est empaillé, et amené à la Cour par le fils d'Antoine de Bauterne...

Louis XV ne peut cacher son amusement quand il voit l'animal : ainsi donc ce n'était que cela, un gros loup, mais un vulgaire loup ! Dieu que les paysans sont crédules et stupides pour avoir imaginé une bête fantastique ! Toute la Cour s'amuse à la suite du roi, et Antoine de Bauterne est comblé de gloire. Il est fait grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, se voit attribuer mille livres de pension et, honneur exceptionnel, reçoit le droit de faire figurer la Bête sur ses armoiries...

En Gévaudan, la mort du grand loup de la forêt de Chazes n'a rassuré qu'à moitié les paysans. Un loup, ce n'est pas la Bête, pensent-ils. Le porte-arquebuse du roi n'a pas fait vraiment ce qu'on attendait de lui, il s'est comporté comme un chasseur et non comme le saint Georges qu'il devait être : la Bête est toujours vivante...

Pourtant, il semble bien que les paysans se trompent, car du jour au lendemain, avec le coup de feu d'Antoine de Bauterne, les massacres cessent. Les mois se succèdent : octobre, novembre 1765... Pas une attaque depuis le 21 septembre. L'hiver arrive, saison pendant laquelle la Bête se montre le plus redoutable : rien...

2 décembre 1765. Le mont Mouchet est couvert de neige. Deux garçons de six et sept ans reviennent en courant dans leur hameau. Ils ont les habits déchirés. Ils sont couverts de plaies. Ils crient, au comble de la terreur :

« La Bête ! La Bête ! »

Les villageois les entourent. Ils ne veulent pas les croire.

« Voyons, c'était un loup ! » Mais les deux petits secouent la tête : « Non. C'était la Bête. Nous l'avons chassée avec nos bâtons. Mais c'était elle ! »

Le 21 décembre à midi, le doute n'est plus permis. La petite Agnès Mourgue, douze ans, qui gardait son troupeau près de Lorcières, est retrouvée morte ; ou plutôt on n'en retrouve que les horribles débris trop bien connus : la tête séparée du corps, des morceaux de jambes, de bras, les entrailles dispersées et à moitié dévorées...

C'est dans la terreur que se passe la Noël 1765 en Gévaudan. La Bête est revenue, ou plutôt, elle n'a jamais cessé d'être là. Elle a fait exprès de se tenir tranquille pour que les gens du roi s'en aillent. Et maintenant qu'ils sont partis, elle recommence. L'animal tué à la forêt de Chazes, celui qui a diverti Versailles et qui figure sur les armes de M. de Bouterne n'est pas la Bête, chacun le sait maintenant en Gévaudan. Mais comment le dire, comment se plaindre, comment appeler au secours, puisque, officiellement, la Bête est morte ? Dire le contraire, c'est mettre en doute les autorités, la parole du roi, c'est presque un crime de lèse-majesté.

D'ailleurs, la Bête du Gévaudan est passée de mode. A Versailles, dans les salons parisiens, on parle maintenant d'autre chose. Si les paysans du Gévaudan se font dévorer, cela n'émouvra plus personne, et après tout, cela n'est pas si rare dans les campagnes en cette fin de XVIII^{ème} siècle...

Les massacres continuent donc, au cœur du redoutable hiver du Massif central. Le 12 février, un jeune berger est attaqué ; il est heureusement sauvé par ses vaches qui font front contre la Bête. Deux jours après, le 14, Jeanne Delmas, neuf ans, de Lorcières, est renversée par l'animal alors qu'elle cassait de la glace pour prendre de l'eau : blessée au cou et à la joue, elle parvient tout de même à s'enfuir. Le 4 mars, Jean Bergougnieux, neuf ans, de Servières, est saigné à mort. Le 14, c'est au tour d'une fillette de Saint-Privat-du-Fau, âgée de neuf ans également, de succomber. Et ainsi de suite...

Le 24 mars 1766, les États particuliers du Gévaudan se réunissent. Ils adressent une supplique à l'intendant du Languedoc. Ils implorent qu'on leur donne les moyens de lutter contre la Bête. Mais la réponse qu'ils obtiennent a de quoi désespérer. L'intendant leur suggère simplement d'empoisonner des cadavres de chiens « avec de la noix vomique, du verre pilé, de l'oignon de colchique et de l'éponge frite à la poêle, moyen qui paraît le plus assuré pour se débarrasser des loups ».

Ainsi donc, tout est dit, l'autorité n'enverra plus en Gévaudan ni capitaine de dragons, ni louvetier, ni porte-arquebuse : elle se borne à donner aux habitants... un bon conseil.

Le Gévaudan retombe dans son isolement de toujours. Et cette Bête dont personne ne veut plus entendre parler continue tranquillement à tuer... pendant plus d'un an encore.

Le 18 juin 1767, un enfant est dévoré à Nozerolles, au pied du mont Mouchet. Le marquis d'Apcher, un noble de la région, décide aussitôt d'organiser une battue, une de plus et dont on n'attend pas davantage que des précédentes. Pour cela, il s'entoure de douze bons chasseurs dont Jean Chastel et ses trois fils, Pierre, Antoine et Jean.

Jean Chastel père a environ soixante ans. Il est né à Darmes, près de Besseyres-Saint-Mary. C'est un homme robuste et pieux qui a bonne réputation dans toute la région. Il a pourtant fait récemment de la prison dans des circonstances pour le moins surprenantes.

L'affaire remonte à août 1765, au temps où Antoine de Bouterne, le

premier porte-arquebuse du roi, dirigeait les opérations. Trois dragons à cheval, allant prendre leur poste sur le territoire de la paroisse de Besseyres, croisent Chastel et ses fils. Ils les interrogent :

– Est-ce qu'on peut passer par là ? Il n'y a pas de boubier ?

– Bien sûr que vous pouvez, répond Jean Chastel, avec un drôle de sourire.

Quelques instants plus tard, les trois militaires voient leurs bêtes s'enfoncer jusqu'au poitrail. Eux-mêmes sont désarçonnés et manquent de mourir enlisés. Pendant ce temps, Chastel et ses fils sont pliés de rire, sans faire un geste pour les aider. Et lorsque les dragons, qui se sont enfin dégagés, reviennent vers eux, l'air menaçant, un des fils Chastel, Antoine, les met en joue avec son fusil. Les hommes du roi doivent aller chercher des renforts pour les arrêter. Les Chastel père et fils resteront en prison jusqu'au départ d'Antoine de Bouterne.

Il faut sans doute mettre cette mauvaise plaisanterie qui aurait pu tourner au tragique, sur le compte de l'animosité des habitants du Gévaudan envers les dragons dont les efforts inutiles ruinaient le pays. En tout cas, lorsque commence la battue, le 18 juin 1767, cette histoire est depuis longtemps oubliée...

Ce jour-là, Jean Chastel est à son poste de tir au lieu-dit La-Sogne-d'Auvert, près de Saugues. Il est dix heures et quart du matin. Chastel est en train de lire son livre de prières ; il a auprès de lui son fusil chargé de deux balles bénites. Et la Bête arrive. Elle sort du bois et reste devant lui, immobile. Elle attend...

Jean Chastel achève de lire sa prière, enlève ses lorgnons et tire une seule fois... L'animal, touché à l'épaule, tombe de toute sa masse, foudroyé. Jean Chastel s'approche du cadavre et dit simplement :

« Bête, tu n'en mangeras plus !... »

L'animal est transporté au château de Besques, tout proche. Dans tout le pays la nouvelle s'est répandue et les gens accourent. Le sieur Martin, notaire royal, fait ses constatations. Il s'agit d'un très gros loup de cent vingt livres, quoique « sa tête monstrueuse, sa gueule énorme, son poil roux et noir, puissent indiquer un monstre d'une espèce inconnue ». Dans ses entrailles, on découvre un os appartenant à un être humain jeune : le dernier repas de la Bête.

Pendant tout le mois de juillet, l'animal, qui a été empaillé sommairement, est promené dans le Gévaudan au milieu des cris d'allégresse. Tous ceux qui ont été attaqués reconnaissent le monstre... Enfin, début août, Jean Chastel se décide à partir pour Versailles avec son trophée.

Mais le voyage a lieu en plein mois d'août. Quand il arrive, l'animal est dans un abominable état de décomposition. Jean Chastel ouvre sa caisse devant le roi qui recule avec horreur et le chasse. La Bête sera enterrée on ne sait où, peut-être dans les jardins mêmes de Versailles. Et, contrairement au loup tué par le premier porte-arquebuse du roi, personne ne saura jamais à quoi elle ressemblait.

En tout cas, cette fois, le cauchemar est bien fini. A partir du 18 juin 1767, les meurtres cessent définitivement. La Bête est morte et bien morte.

Pour toute récompense, Jean Chastel recevra soixante-douze livres du diocèse de Mende plus trois cents livres à partager avec les douze autres chasseurs. Le marquis d'Apcher, organisateur de la battue, oublié par les autorités royales, sera récompensé plus tard d'une manière inattendue. Arrêté sous la Révolution et menacé de la guillotine, il verra les paysans du Gévaudan défiler à son procès pour réclamer la grâce de leur libérateur, ce qui lui vaudra l'acquittement...

Maintenant que la Bête est morte, on peut faire les comptes. De juin 1764 à juin 1767, elle a dévoré exactement cent personnes dont soixante-huit en Gévaudan, trente en Auvergne, une dans le Vivarais et une dans le Rouergue. Parmi les victimes, soixante-deux étaient du sexe féminin et trente-huit du sexe masculin. Mais si on compte une quinzaine de femmes de plus de vingt-cinq ans, il n'y a aucun homme de plus de seize ans.

Reste la question principale : qui était la Bête du Gévaudan ?

Il faut souligner d'emblée le côté exceptionnel de ce qui s'est produit dans le Massif central entre 1764 et 1767. Le loup, qui craint l'homme, l'attaque pratiquement toujours en horde, quand la faim le fait sortir des bois, principalement en hiver. Il n'est anthropophage qu'en toute dernière extrémité.

Il serait donc logique de supposer que la Bête qu'a tuée Jean Chastel, et qui n'a fait l'objet d'aucun examen anatomique sérieux, n'était pas un loup. Et les contemporains ne s'en sont pas privés. Ils ont parlé d'un lion, d'une hyène, et même d'un léopard. Pourtant, l'hypothèse n'est pas crédible. Outre que de tels fauves ne correspondent à aucune des descriptions des témoins, on se demande bien par quel miracle ils seraient venus au cœur du Massif central. Et à supposer même qu'un riche excentrique les ait lâchés là pour se divertir, il est absolument exclu que ces animaux des pays chauds aient pu survivre à des températures de moins vingt-cinq degrés...

Alors, si la Bête du Gévaudan n'était pas un lion, une panthère, mais un fauve bien plus redoutable, l'homme lui-même ? C'est la thèse qu'a soutenue au début de ce siècle un scientifique, le docteur Puech, qui a distingué trois responsables des agressions : des loups véritables, des mystificateurs et un fou sadique.

Des loups véritables, il y en a eu et les déclarations des témoins sont trop précises pour qu'il soit question de le nier. Dans l'épisode du petit André Portefaix et de ses camarades, par exemple, il ne peut s'agir que d'un loup, monstrueux ou non.

Quant aux mystifications, le docteur Puech cite certains témoignages. La Bête aurait été vue au clair de lune, assise sur son derrière comme un humain, regardant dans les maisons à la croisée des fenêtres, ce qui pourrait faire penser à un homme travesti dans une peau de loup... Ce n'est guère convaincant, disons-le tout de suite. On ne voit pas bien pourquoi des inconnus auraient pris l'initiative de ces plaisanteries extrêmement douteuses

et de surcroît dangereuses, dans un pays où tout le monde se promenait armé, le doigt sur la détente.

Reste le troisième groupe d'agressions, celles qui seraient dues à un fou sadique. Puech constate que si certaines victimes ont été entièrement dévorées, la plupart n'étaient qu'égorgées, lacérées à la poitrine et au ventre, exactement comme s'il s'agissait d'un meurtrier sadique du genre Gilles de Rais ou Jack l'Eventreur. De plus, aucun homme n'a été attaqué, uniquement des femmes et des enfants, les victimes exclusives des maniaques.

On est pourtant bien obligé de réfuter tous ces arguments. Si la Bête ne s'est attaquée qu'aux femmes et aux enfants, c'est tout simplement qu'ils étaient moins capables de se défendre. Un homme en bonne santé, armé d'un bâton, peut sans trop de problème mettre en fuite un loup, même d'une taille extraordinaire, même de soixante-cinq kilos, tandis qu'un enfant ou une femme paralysée par la peur n'en sont pas capables. Et surtout aucun être humain –dans l'hypothèse d'un sadique– n'aurait pu échapper aux moyens considérables qui ont été mis en œuvre, aux dizaines de milliers de chasseurs, aux battues continues. Un homme ne court pas plus vite que les chiens, que les chevaux ; il ne peut s'enfuir après avoir reçu cinq balles dans le corps. Enfin toutes les victimes sont formelles : c'est bien un animal qui les a attaquées, ce n'est pas un homme...

Il y a encore, à propos de la Bête du Gévaudan, une hypothèse extrêmement curieuse : le responsable des meurtres ne serait autre que Chastel, le tueur de la Bête, plus exactement un des fils, Antoine.

D'après ce qui se disait dans le pays, Antoine Chastel avait eu un passé des plus troubles. Il aurait été galérien, prisonnier des Maures à Alger, se serait fait musulman et aurait été gardien de fauves. De retour en Gévaudan, il serait devenu tout naturellement maître de loups. C'est vrai qu'on avait souvent vu la Bête près de sa cabane, au pied du mont Mouchet : elle rentrait tout simplement dans sa tanière.

Seulement, il y avait le père, Jean Chastel, un homme droit, lui. Lorsque, le 16 mai 1767, une petite fille a été dévorée dans son village, il aurait résolu de mettre fin aux agissements de son fils. A la suite d'une discussion terrible avec Antoine, la mort de la Bête aurait été décidée. Le 18 juin, c'est Antoine Chastel qui aurait lâché l'animal juste sous le fusil de son père. Car le récit de cet homme qui termine tranquillement sa prière, enlève ses lunettes, tandis que le fauve qui a échappé à des milliers de chasseurs l'attend sans bouger, est totalement invraisemblable.

Sur ce point, effectivement, le récit de la mort de la Bête est si édifiant qu'on peut se demander s'il n'a pas été arrangé après coup dans le but de lui donner une dimension morale. Les choses ont dû se passer d'une manière beaucoup plus prosaïque. Mais que la Bête n'ait pas bougé, n'est dans le fond pas invraisemblable. Il ne faut pas oublier qu'il s'agissait d'un animal traqué depuis trois ans, qui avait reçu de multiples blessures par armes à feu et armes blanches... Le 18 juin, la Bête du Gévaudan, épuisée, était sans doute au bout

de sa course ; le coup de fusil de Jean Chastel n'a été que le coup de grâce.

Pour terminer sur cette hypothèse, disons que la jeunesse aventureuse d'Antoine Chastel n'a jamais été prouvée et semble même invraisemblable. Ce ne sont que des racontars de village à propos d'une famille dont l'algarade avec les dragons prouve qu'elle n'était pas facile à vivre. Enfin, il faut rappeler que l'existence des maîtres-loups n'est qu'une légende. Jamais l'homme n'a pu dresser des loups à manger d'autres hommes.

Reste une dernière solution et, même si c'est la moins romanesque, c'est à peu près sûrement la bonne : la Bête du Gévaudan était un loup, ou, plus exactement, plusieurs loups.

L'animal tué par Antoine de Bauterne le 21 septembre 1765 en était un, c'est incontestable : il a été empaillé, examiné par toute la Cour et les plus éminents savants. Et tout aussi incontestablement, c'était une des Bêtes du Gévaudan. Tous les rescapés qui l'ont vu l'ont reconnu. Enfin la dépouille portait de nombreuses traces de blessures par couteau et par balle, les marques des battues et des tentatives des victimes pour se défendre.

Mais tout aussi évidemment, malgré la version officielle, l'animal tué par Jean Chastel était une autre Bête du Gévaudan. Il n'a pu être examiné sérieusement, mais il y a tout lieu de croire qu'il s'agissait aussi d'un loup. Il était d'ailleurs plus petit que celui abattu par le premier porte-arquebuse du roi : cent vingt contre cent trente livres...

La Bête du Gévaudan, c'était donc deux loups, peut-être plus, car il n'est pas du tout certain que les deux bêtes touchées de cinq balles lors des battues du capitaine Duhamel aient survécu. De 1764 à 1767, il y a eu trois meurtriers en Gévaudan, peut-être quatre, en tout cas pas davantage...

Reste à savoir pourquoi brusquement ces loups, individus dégénérés de taille monstrueuse, se sont mis en même temps, contrairement à toutes les habitudes de la race, à attaquer l'homme ?

On a supposé que la maladie de Carré qui décimait à l'époque les chiens en France a été à la base de ces anomalies de comportement. Mais la maladie de Carré sévissait dans tout le pays et le phénomène s'est limité au Gévaudan...

Jacques Delpierre de Barjac a formulé une hypothèse ingénieuse. L'anomalie résulterait d'une brutale rupture de l'équilibre écologique. Vers 1750, une épizootie a décimé les moutons du Gévaudan. Les paysans ont donc dû les remplacer par des vaches et des bœufs. Les loups, qui avaient l'habitude d'attaquer les troupeaux, ont trouvé avec les bovins des adversaires trop forts pour eux. Ils se sont alors tout naturellement retournés vers les bergers.

Peut-être... Il n'en reste pas moins que ce brutal déchaînement de violence animale est le seul qu'ait retenu l'histoire sous cette forme. La Bête a “ mangé le monde ” entre juin 1764 et juin 1767 au Gévaudan et dans les provinces limitrophes. Jamais avant, jamais ailleurs, jamais après. Et cela reste un mystère.

Dans le fond, Denneval, le louvetier bredouille, avait sans doute raison, lorsqu'il avait dit en se retirant :

« Il y a autre chose... »

15. ANGÈLE LAVAL, LE CORBEAU

angèle laval marche à petits pas dans les rues de Tulle. Le soleil brille en ce début d'été 1904. Elle est heureuse... Pourtant rien ne l'indique vraiment sur son visage. D'ailleurs, on ne voit pas son visage. Angèle Laval est une jeune fille bien élevée, une jeune fille à principes. Elle marche la tête baissée, comme on lui a appris à le faire quand elle est dans la rue...

Angèle a dix-huit ans. Elle est vêtue du costume de son collègue religieux : une robe bleu marine qui lui descend jusqu'aux chevilles et qui est strictement boutonnée jusqu'au cou. Sur ses cheveux blonds, ramenés en chignon, elle porte un béret un peu ridicule.

Pour elle, ce jour de juin 1904 est un grand jour. Ses études terminées, elle rentre chez elle, à Tulle. Elle va retrouver sa mère et habiter avec elle, car son père est mort depuis bien longtemps.

L'avenir ? Elle essaie d'y penser en retrouvant les rues de sa ville. Il a pour l'instant quelque chose d'abstrait. Logiquement, elle devrait se marier. N'a-t-elle pas appris au couvent tout ce qui fait une parfaite épouse : la cuisine, la couture, les bonnes manières ?... Angèle Laval arrive devant chez elle : un hôtel particulier datant de Louis XIII, non loin de la cathédrale. Elle monte au premier étage. Sur le palier, une porte massive, avec le long cordon de soie de la sonnette. Elle le tire... Il y a un bruit aigrelet à l'intérieur. Sa mère, Mme Laval, lui ouvre. Ce sont les retrouvailles tant attendues.

Angèle s'installe dans sa chambre haute de plafond, mais sombre et austère. Elle est heureuse de se retrouver dans ce cadre où elle a passé son enfance. Maintenant, elle n'a plus qu'à attendre que le futur mari se présente...

Janvier 1920. Seize ans ont passé. Il faut croire que le futur mari est en retard, car Angèle Laval vit toujours seule avec sa mère. Elle a maintenant trente-quatre ans. Pour occuper ses journées vides, elle se consacre comme elle aux bonnes œuvres. C'est une des dames les plus actives de sa paroisse. De temps en temps, elle travaille à l'extérieur, afin d'assurer sa subsistance.

Il est quatre heures à l'horloge du salon, lorsqu'on sonne à la porte. Angèle et sa mère sursautent. Elles n'attendent personne. Mme Laval va ouvrir : c'est le facteur avec une lettre. C'est très étonnant, car ni la mère ni la fille ne reçoivent jamais de courrier.

Angèle Laval voit sa mère ouvrir l'enveloppe, rester un instant immobile, pâlir et s'effondrer dans un fauteuil.

La lettre commence par : « Grande sale... » et la suite est tellement ignoble qu'elle en reste sans voix ; des accusations immondes, avec un luxe, un flot de détails inimaginables ; le tout illustré de dessins pornographiques.

L'instant de stupeur passé, Mme Laval roule les feuillets en boule et les jette dans le poêle. Le mépris est la seule réponse que méritent ces horreurs...

C'est sans doute ce que pense aussi le maire de Tulle lui-même quand il jette au feu le lendemain une lettre anonyme du même acabit. Lui aussi veut

traiter cet incident par le mépris.

Une mécanique effrayante est lancée... Les jours, les semaines passent et les notables de Tulle, les uns après les autres, reçoivent les mêmes messages délirants et abjects. Mais jusqu'ici, seuls eux-mêmes sont au courant. Tous les destinataires dissimulent soigneusement leur mésaventure. Ils font bonne figure quand ils croisent leur voisin, tout en se demandant si par hasard ce ne serait pas lui...

La bourgeoisie de Tulle est atteinte, mais elle l'est intérieurement. C'est un secret que les intéressés cachent, comme un secret de famille. Rien ne transpire encore.

C'est sans doute ce que doit se dire l'auteur des lettres anonymes. Sans doute espérait-il un résultat plus spectaculaire. Car brusquement il emploie les grands moyens. Et désormais tout va éclater au grand jour.

Avril 1920. C'est le jour des Rameaux. Tulle, petite ville de province jusque-là assoupie, pour ne pas dire léthargique, est en ébullition. Les fidèles, en se rendant aux premiers offices, ont découvert des enveloppes sur les prie-Dieu. Croyant qu'il s'agissait d'un message religieux ou du texte des cantiques, ils les ont ouvertes et, en pleine église, il y a eu des cris horrifiés.

C'était la réplique exacte des lettres anonymes répandues dans la ville depuis des semaines. Les noms des destinataires s'étaient en haut du premier feuillet, avec des accusations horribles, diaboliques...

Cette fois, impossible de se taire. Le scandale est public. Le lendemain lundi, le commissaire de Tulle est assailli d'une foule de plaintes.

Etre commissaire de police à Tulle, ce n'est pas la même chose qu'à Paris ou Marseille. Bien sûr, il y a quelques affaires, mais sans être de tout repos, le poste est plutôt tranquille... Aussi peut-on imaginer la stupéfaction du commissaire quand il découvre que, depuis des semaines, la ville est inondée de lettres anonymes, quand il voit ces bourgeois en col dur, l'air respectable et horriblement gêné, faire le pied de grue dans son couloir, en attendant leur tour.

Certains ont gardé les missives sur eux et les lui montrent. Le commissaire n'est pas comme ces gens de la bonne société provinciale qu'un rien suffit à choquer. Au cours de sa carrière, il a fréquenté des mauvais garçons, des prostituées. Il sait ce qu'est la verve de langage. Pourtant, en parcourant les lettres, il a le souffle coupé. Jamais il n'avait lu de pareilles horreurs, jamais il n'aurait cru qu'un pareil raffinement ordurier soit possible.

Une semaine plus tard, le commissaire a sur son bureau une vingtaine de lettres. Et de nouveaux plaignants viennent lui en apporter tous les jours. Sur la forme des textes, il est maintenant blasé. Il s'intéresse au contenu. Il n'a rien de surprenant. C'est une série d'accusations quant à la fidélité des maris, des épouses, à la conduite des enfants. Bref, les ragots que colporte naturellement une ville de province, à cette différence près que cette fois, ils sont jetés à la face des intéressés.

L'ennui, pense le commissaire, c'est qu'il y a forcément une part de vrai

dans ces outrances. Et cette vérité, à la longue, peut devenir terriblement dangereuse.

Malheureusement, les moyens dont il dispose sont limités. En cette année 1920, la graphologie est encore balbutiante. Il n'est pas possible de déterminer, au vu de l'écriture, la personnalité du coupable... Alors ? Faire surveiller les boîtes aux lettres ? C'est ce que fait le commissaire. Mais il ne va tout de même pas interpellé tous ceux qui glissent une enveloppe. L'anonyme poste environ une lettre tous les deux jours. Quoi de plus simple à dissimuler ?...

Janvier 1921. Près d'un an a passé et ce que redoutait le commissaire vient de se produire : l'auteur des lettres vient de faire une victime.

Quand Honoré Bertrand, chef de service à la préfecture, a reçu sa lettre comme les autres, il n'a pas été surpris. Après tout, lui aussi faisait partie des notables. C'est tout juste s'il ne se sentait pas vexé d'avoir été oublié. Mais en relisant le message, il s'est senti brusquement inquiet. C'est que les accusations étaient terriblement précises :

Ta femme te trompe avec Legrand. Tu es cocu depuis des années et tu es le seul à ne pas le savoir.

Legrand était un de ses employés à la préfecture. Tout à coup affreusement jaloux, Honoré Bertrand s'est mis à surveiller sa femme. Et c'est ainsi qu'il a découvert que l'auteur anonyme disait vrai. Le résultat a été brutal et dramatique. Chassé séance tenante, Legrand n'a pu supporter le scandale. Il s'est suicidé en rentrant chez lui.

Cette fois, le commissaire est décidé à employer les grands moyens. La vie à Tulle est devenue impossible, l'air irrespirable. Chacun s'épie, chacun se suspecte. Il n'a, pas le droit de laisser agir plus longtemps ce maniaque qui est devenu un criminel. Il va donner l'ordre à ses hommes d'interpellé tous ceux qui déposeront une lettre dans la boîte et de vérifier l'écriture.

Pourtant, le commissaire n'aura pas besoin d'en arriver là. Le lendemain même, il reçoit une visite inattendue : un prêtre. C'est le curé de la cathédrale. Il le fait entrer sans attendre. L'homme d'Eglise a l'air bouleversé.

– Mon père, ne me dites pas que vous aussi avez été victime...

Le curé l'interrompt :

– Ma mission n'est pas très agréable à remplir, mais dans les circonstances actuelles j'estime que c'est un devoir. Je connais le coupable.

Le commissaire en reste muet. Le prêtre parle d'une voix amère.

– C'est Angèle Laval, la plus assidue de mes paroissiennes, celle qui fait le catéchisme des filles. J'étais chez elle hier pour discuter de la prochaine vente de charité. Et c'est alors que j'ai vu, sur son bureau, une lettre...

Le commissaire ne veut pas y croire.

– C'est impossible. Vous avez dû vous tromper. C'est une lettre anonyme qu'elle a reçue comme les autres.

Le curé secoue la tête d'un air accablé.

– Non. La lettre n'était pas terminée. La moitié de la page était encore vide.

Elle était en train de l'écrire. D'ailleurs, elle a surpris mon regard. Elle a eu un instant de trouble. Elle s'est tout de suite reprise, mais j'ai lu dans ses yeux que c'était elle.

La curé s'en va en soupirant. Et le commissaire se rend immédiatement au premier étage de l'hôtel particulier Louis XIII. Il trouve Angèle Laval avec sa mère. Il demande à la demoiselle un moment d'entretien.

Une fois seul avec elle dans sa chambre, il contemple longuement ce visage fermé, ces grands yeux bleus sans flamme, ces lèvres minces et serrées. Il regarde aussi le cadre qui l'entourne : un crucifix au mur, des images pieuses, un lit impeccablement fait, comme au couvent. Il dit doucement :

– Je sais tout, mademoiselle. Pourquoi avez-vous fait cela ?

Angèle Laval toise le commissaire.

– Fait quoi, je vous prie ?

Alors le commissaire explique la visite du curé. Il lui demande d'avouer. Cela soulagera sa conscience. Mais rien à faire. La demoiselle nie farouchement. Le commissaire n'insiste pas. Il prend congé.

Dès qu'il est parti, Mme Laval entre dans la chambre de sa fille. Elle lui dit sans élever la voix :

– Les lettres, c'était toi. Je le sais depuis toujours. C'est à moi que tu as envoyé la première et ensuite, tu as continué.

Devant sa fille stupéfaite, elle poursuit :

– Pourquoi t'enfermais-tu des journées entières ? Une fois, je t'ai suivie quand tu es sortie. Tu as été mettre deux lettres à la boîte. A qui étaient-elles destinées ?

Et, tout comme le commissaire, elle pose la question avec douceur :

– Angèle, pourquoi as-tu fait cela ?...

Alors Angèle avoue. Elle raconte. Une histoire sottre, pitoyable, déchirante.

Au début, en rentrant du couvent, elle a attendu le futur mari. Elle s'imaginait qu'il suffisait de l'attendre, qu'il viendrait de lui-même tirer le grand cordon de soie de la sonnette. Mais les années ont passé et personne n'est venu. Alors elle a fait comme sa mère, elle s'est intéressée aux bonnes œuvres. En 1920, pour subsister, elle a dû travailler. Elle a pris un petit poste à la préfecture. C'est là qu'elle a fait la connaissance de M. Moury, son chef de service. Il n'était pas spécialement beau, de taille moyenne, blond, avec un collier de barbe.

M. Moury ne lui a jamais rien dit de spécial : « Bonjour, mademoiselle Angèle », en arrivant le matin, et « Au revoir, mademoiselle Angèle », en partant le soir. Comme elle en a rêvé de ces « bonjour » et de ces « au revoir » ! Pourquoi est-elle tombée amoureuse folle le premier jour ? Elle ne le saura jamais. Sans doute parce qu'elle en avait tellement envie.

Intérieurement, Angèle était sûre qu'il y aurait quelque chose entre eux. Elle sentait dans les « bonjour » de M. Moury quelque chose de joyeux, une complicité. Et, dans ses « au revoir », un regret, comme celui de ne pas avoir osé parler... M. Moury était sûrement un timide. Mais un jour il se déciderait,

il lui parlerait...

Ce jour est arrivé en janvier 1920. Le soir, au lieu du « au revoir » habituel, il lui a dit : « Mademoiselle Angèle, est-ce que vous seriez libre demain soir ? »

Angèle Laval a balbutié quelque chose comme : « Oui, peut-être », alors le jeune homme barbu a ajouté : « Parce que j'offre un vin d'honneur pour les collègues. C'est pour fêter mon mariage, vous comprenez... »

Comment Angèle a-t-elle fait pour rentrer jusque chez elle ? Elle se demande encore. Mais en arrivant, sa décision était prise. Il fallait qu'ils souffrent, qu'ils souffrent tous –oh ! non pas comme elle, c'était impossible !– mais qu'ils en aient seulement une idée. C'est le lendemain que sa mère a reçu la première lettre anonyme...

Angèle Laval a terminé sa confession. Elle s'arrête, épuisée.

On pourrait imaginer que tout est fini, que la suite ne concerne plus que la justice. Erreur. Le plus affreux est encore à venir.

Mme Laval, catholique pratiquante, a alors une réaction incroyable. Elle dit à sa fille :

– Tue-toi !

Angèle la regarde, hésite, et réplique finalement :

– D'accord, mais avec toi.

Et le lendemain, au petit matin, les deux femmes se dirigent à pied vers l'étang de Ruffaud, à quelques kilomètres de la ville. Il fait froid. Elles se serrent l'une contre l'autre. Elles ne se parlent pas. Arrivées devant l'étendue d'eau, elles s'y jettent ensemble.

La suite est racontée par les sauveteurs. Deux pêcheurs les voient plonger. Mme Laval se laisse couler sans se débattre et descend à pic. Mais Angèle refuse de se laisser noyer. Elle s'accroche aux herbes flottantes, elle crie, elle appelle. Quelques minutes plus tard, les pêcheurs la sortent de l'eau, peu avant sa mère, qu'il est impossible de ranimer.

L'auteur des lettres anonymes de Tulle vient de faire sa seconde victime...

Quand elle passe, en avril 1922, devant les assises de Tulle, Angèle Laval nie farouchement, nie contre l'évidence. L'expertise graphologique, faite par un professeur de Lyon, un des seuls spécialistes de cette science à l'époque, prouve d'une façon indiscutable qu'elle est bien l'auteur des lettres. D'ailleurs, le jour même où elle a été en prison, les messages anonymes ont cessé.

Devant le tribunal, un psychiatre vient parler de la personnalité de l'accusée. Son exposé joue certainement en sa faveur car il la montre telle qu'elle est, derrière sa carapace : une malheureuse et même une désespérée.

« L'accusée est un être fruste et naïf. Un être, surtout, qui, à la suite de certaines circonstances qu'elle n'a pas voulu préciser, a reçu une blessure profonde. Le jour où Angèle Laval a écrit sa première lettre, elle devait avoir le sentiment de n'être plus rien. Elle a contemplé cette ville tranquille, assoupie, alors qu'elle avait envie de crier. Et elle a décidé qu'elle allait la réveiller, la tirer de sa torpeur, de son bonheur. »

Le président veut néanmoins éclaircir un point.

– Mais les mots obscènes, les dessins pornographiques ? Comment est-il possible qu'une jeune fille qui ne connaissait rien de la vie ait pu... enfin, ait pu en faire usage ?

– Elle en connaissait certainement plus que nous ne le pensions, du moins en théorie. Je suppose qu'il s'agit du résultat de quelques lectures interdites ou de conversations surprises ici ou là.

A l'issue des débats, Angèle Laval a été condamnée à un mois de prison et cent francs d'amende. Une peine indulgente qui frappait un être qui n'avait agi, dans le fond, que par désespoir.

Mlle Laval fera par la suite un séjour de cinq ans dans un hôpital psychiatrique. Après, elle retournera chez elle dans l'appartement de sa mère, au premier étage de l'hôtel Louis XIII et elle y habitera seule pendant quarante-cinq ans. Mais son histoire n'est pas tombée dans l'oubli. C'est elle qui a inspiré à Jean Cocteau sa pièce *La Machine à écrire* et à Henri-Georges Clouzot son film *Le Corbeau*...

Angèle Laval est morte en novembre 1967 à l'âge de quatre-vingt-un ans. De quoi a été peuplée sa solitude dans cet appartement vide, dans cette chambre, avec aux murs le crucifix et les images pieuses, où elle avait écrit des centaines de lettres anonymes ?

Face à elle-même, Angèle Laval a sans doute vécu dans la plus terrible des prisons. Avec, peut-être, une image qui revenait de temps en temps, aussi persistante que la mémoire : un employé de préfecture, un fonctionnaire barbu, M. Moury, qui l'invitait, avec un sourire timide, à un vin d'honneur pour fêter ses noces...